N° 719 39e Année Tome CCIV 1er Juin 1928

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France....... 4 fr. | Étranger....... 4 fr. 50

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

ENRIQUE LARRETA

ZOGOÏBI

— ROMAN —

Traduit de l'espagnol par

FRANCIS DE MIOMANDRE

1 volume in-16. — Prix. . . . . **12** francs

Il a été tiré :

33 ex. sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 1 à 33, à. . . . . 80 francs

220 ex. sur vergé pur fil Montgolfier, numérotés de 34 à 253, à. . . . . 40 francs

DU MÊME AUTEUR :

La Gloire de don Ramire

UNE VIE AU TEMPS DE PHILIPPE II

— ROMAN —

Traduit de l'espagnol par

REMY DE GOURMONT

1 volume in-18. — Prix. . . . . **12** francs

Banque de Paris et des Pays-Bas

L'Assemblée générale des actionnaires de la Banque de Paris et des Pays-Bas s'est tenue le 8 mai 1928, sous la présidence de M. Griolet, président du Conseil d'administration.

Le bilan se totalise tant à l'actif qu'au passif par *fr. 4 137.951.224,45.*

Le compte des Profits et Pertes se solde par un bénéfice de... supérieur de fr. 522.936,59 à celui de l'exercice 1926, se répartissant comme suit :		fr. 38.274.358,92
Aux actionnaires : fr. 85 par action (soit 17 o/o du capital nominal)	fr. 34 000.000,00	
Au Conseil d'administration..........	fr. 2.666.666,66	
		fr. 36.666.666,66
Il reste un solde de..............................		fr. 1.607.692,26
qui, ajouté au solde reporté des exercices antérieurs...........		fr. 26.548.272,20
forme un total de..............................		fr. 28.155.964.46

Il y a lieu de remarquer que, en regard du Capital social de 200.000.000, les réserves se trouvent portées à fr. 173.555.771,41 par suite du report à nouveau.

L'Assemblée générale a voté à l'unanimité les résolutions soumises à son approbation, à l'exception de la première, qui a été votée à l'unanimité moins cinq voix.

Le montant du dividende pour l'exercice 1927 est fixé à 85 francs par action, sur lesquels un acompte de 20 francs a été payé le 20 décembre 1927.

En conséquence, la somme de 65 francs, formant le complément du dividende, sera payée à partir du 21 mai 1928, à raison de :

fr. 53,30 par action nominative
» 49,60 par action au porteur

contre remise du *coupon n° 101*,

A Paris, au siège social, 3, rue d'Antin, et au change du jour sur Paris:
Aux succursales de la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Amsterdam, à Bruxelles, Genève.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatémala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Libéria, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr.50

2° Tous autres pays étrangers :

Un an: 105 fr. | 6 mois: 57 fr. | 3 mois: 30 fr. | Un numéro: 5 fr.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France Marc Texier.

LA FAILLITE SIONISTE[1]

**HISTORIQUE. — IMPRESSIONS. — ILLUSIONS. —
ANALYSE DE QUELQUES RÉALITÉS PALESTINIENNES. —
CAUSES DES DÉFAILLANCES ET DES ÉCHECS. —
NÉCESSITÉ DU SIONISME
ET CONDITIONS DE SON REDRESSEMENT.**

—

Le Sionisme pourrait fêter cette année son cinquantenaire. C'est en effet en 1878 que fut fondée la première colonie agricole de Petah-Tikvah; d'autres suivirent en 1882, 1884, 1885, etc. (2). C'était du Sionisme avant la lettre que l'établissement de ces premiers colons venus en Palestine en proclamant le double principe que les Juifs ne sont pas une communauté religieuse, mais une nation, au sens que la Révolution française a donné à ce terme, et que c'est dans la patrie d'origine qu'ils doivent fonder leur Etat.

Vint ensuite le Sionisme politique de Théodore Herzl, dont la revendication essentielle s'exprime dans la formule du programme de Bâle adopté en 1897 : « Le Sionisme tend à la création pour le peuple juif, en Palestine, d'une patrie garantie par le droit public. » A la suite des pourparlers engagés avec les puissances et qui démontrèrent l'impossibilité d'une telle garantie juridique préalable à toute colonisation en masse, ce fut le Sionisme dit « pratique » qui triompha après la mort de Herzl.

Si, auparavant, on considérait qu'une Charte était in-

(2) La première colonie date en fait de 1870. L'école agricole appelée Mikveh Israël est due à une initiative française de M. Charles Netter.

dispensable pour entreprendre la colonisation, le Sionisme à son troisième stade s'est proposé des moyens différents pour atteindre le même but. Il s'agissait, pour les sionistes, de devenir propriétaires de la plus grande partie de la terre en Palestine et d'y avoir la moitié plus un de la population. Lorsque ce double résultat serait atteint, des revendications d'ordre politique : souveraineté, indépendance, autonomie administrative et politique, pourraient être exprimées en s'appuyant sur le fait palestinien.

Entre temps, à côté de ce Sionisme « pratique » se forma le Sionisme « spirituel » de Ahad Haam, qui estimait que le transfert de tous les juifs du monde en Palestine n'était ni possible ni désirable, et qu'il suffisait d'y créer un centre spirituel, « Cœur et Cerveau » du peuple Juif demeuré dispersé à travers le monde. Une base politique restreinte assurerait ainsi une unité spirituelle et morale menacée par les constants progrès du libéralisme européen qui, en proclamant en droit et rendant possible en fait l'égalité des Juifs avec les autres citoyens, leur enlevait la raison d'être de leur particularisme.

Enfin le dernier stade du développement sioniste date de novembre 1917, quand M. Balfour, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, dans une lettre adressée à M. de Rothschild, déclara que « ... le gouvernement de Sa Majesté envisageait favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer National pour le peuple Juif et emploierait tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif ».

Ainsi le Sionisme a traversé tous les stades de son développement. De postulat philosophique et religieux, il devient d'abord une réalité agissante, puis une notion politique; il s'étoffe ensuite par la notion de l'unité nationale qu'il confère au peuple Juif non-uni politiquement, et finalement pénètre, pendant la guerre, dans le domaine du droit des gens, du droit public, par l'inclusion de la

partie essentielle de la déclaration Balfour dans le traité de paix de Sèvres.

Il nous a paru intéressant de faire un retour en arrière, de parcourir le chemin déjà fait, de « faire le point » de la situation actuelle du Sionisme et d'envisager ses possibilités d'avenir telles qu'elles découlent de l'enseignement du passé.

§

Pour une population totale comprenant environ 890.000 (2 *bis*) habitants, il y a actuellement en Palestine à peu près 160.000 Juifs, c'est-à-dire 18 % de la population totale; 3,7 % des terres seulement appartiennent à des Juifs, soit particuliers, soit groupements privés ou officiels. Une industrie est en train de naître, qui arrive déjà à satisfaire une partie des besoins du pays et même, pour certains articles, à exporter, notamment en Syrie et en Egypte. L'agriculture est prospère, le rendement à l'hectare, par l'emploi des méthodes perfectionnées, est tel que l'exportation des oranges, des amandes, du vin, etc., est très importante et assure au pays des rentrées de fonds qui à leur tour peuvent être investis dans des plantations à créer dont la « rentabilité » est certaine. De grands travaux publics sont entrepris; la concession Ruthenberg, en voie d'exécution, équipera bientôt tout le pays en énergie électrique en utilisant l'énergie du Jourdain et comblera ainsi le manque de charbon, ce véritable pain de l'industrie, dont la Palestine est privée.

A ces faits démographiques et économiques s'ajoute le fait moral et spirituel : le nombre des écoles sionistes en Palestine est considérable; écoles primaires dans toutes les colonies, écoles secondaires dans les grandes villes, Jaffa, Haiffa et Jérusalem, des établissements

(2 *bis*) Tous ces chiffres sont extraits du *Bulletin d'Information de l'Agence permanente de l'Organisation Sioniste auprès de la Société des Nations*. Numéro 13, février 1927.

d'enseignement technique et même une Université à Jérusalem.

Plusieurs enquêtes ont eu lieu en Palestine. Ceux qui les ont faites ont été généralement émerveillés par ce qu'ils ont pu constater sur place, et les conclusions qu'ils en ont tirées auguraient favorablement de l'avenir sioniste.

Les impressions à la fois bienveillantes et encourageantes sont compréhensibles. Débarquant à Jaffa, le voyageur trouve d'abord Tel-Aviv, ville juive moderne avec les derniers perfectionnements de l'urbanisme, qui tranche heureusement sur la vieille ville, une population nombreuse, des enfants et des jeunes gens habillés à l'européenne et parlant exclusivement l'hébreu, cette langue mystérieuse dont le nom même est synonyme de l'incompréhensible. De Tel-Aviv le voyageur est conduit dans les colonies de la Judée, entourées de verdure, aux maisons cossues et confortables, se détachant sur le fond misérable des villages arabes, aux masures en pisé, où bêtes et gens vivent ensemble, et qui dégagent une odeur suffocante.

Dans les villes, Jérusalem, Haiffa, Safed, les rues sont d'une animation extrême; il y a partout des boutiques achalandées; les plus grandes, les plus belles appartiennent aux Juifs. Les enseignes sur les magasins ou les bureaux sont en hébreu, qui est également la langue du négoce.

Sur les routes et dans les colonies, on rencontre des « kevouzoth », sortes de communautés composées de gens jeunes, docteurs en droit ou étudiants en philosophie des Universités européennes, qui cassent des cailloux ou labourent les champs en chantant des chants hébraïques.

L'inattendu de cette succession d'impressions est tel que le voyageur, juif ou non-juif, est ébranlé dans ses

convictions les mieux établies : l'hébreu n'est pas cette langue plus morte que le latin, puisqu'il a entendu, de ses oreilles, le jeune homme à l'air avantageux conter fleurette en cette langue à la jeune fille rougissante et qu'il a vu, de ses yeux, des Juifs cultivateurs, malgré l'axiome millénaire que les Juifs ne s'adonnent qu'au commerce ou à une activité n'exigeant pas d'effort physique, Cette impression du voyageur est corroborée et renforcée par l'action de la propagande sioniste : articles de journaux, réunions, discours, livres et films cinématographiques, tout concourt pour ancrer la conviction qu'il y a en Palestine de la vie en formation et un Etat en gestation, et que ce n'est plus qu'une question de courage et de persévérance pour aboutir à ce qui est le but du sionisme, à savoir la création en Palestine d'un Etat juif.

Il importe d'analyser cette impression, de la décomposer en ses éléments, de voir ce qu'il y a de viable dans les institutions et de solide dans les réalités existantes, de dégager les possibilités d'avenir qui s'y trouvent incluses et de déterminer si les réalités vues sont susceptibles d'un développement ultérieur.

Il est évident que ce qui a beaucoup frappé, c'est le spectacle de ces divers docteurs en droit et étudiants en philosophie cassant des pierres ou labourant les champs. On ne s'est pas demandé si ces hommes étaient réellement aptes aux besognes qu'ils accomplissaient, si l'application du « numerus clausus » dans certaines universités roumaines, polonaises, hongroises n'y étaient pas pour quelque chose, si leur présence sur les chantiers était définitive et si ce n'était pas qu'un simple feu de paille qui s'éteint aussi vite qu'il s'allume.

On l'a pris comme marque et symbole du feu qui anime les masses juives et on a pensé qu'un peuple qui porte en lui une telle flamme est capable de tous les exploits, même de celui de créer un Etat, même de celui de revenir à l'agriculture après quelques millénaires de négoce.

Pour juger la question impartialement et sans passion, il est préférable de ne tenir compte que dans une faible mesure de ce fait psychologique. Il convient de garder présent à la mémoire ce principe que les facteurs moraux et spirituels n'ont pas d'existence propre, mais s'appuient sur des réalités politiques, démographiques, économiques, géographiques et autres, qu'ils peuvent modifier dans une certaine mesure, mais qu'ils ne peuvent pas engendrer.

§

Juridiquement, à la revendication d'une « patrie garantie par le droit public » répond la déclaration Balfour. Que dit-elle au juste, cette déclaration? Elle parle d'un Foyer National juif en Palestine. Le terme Foyer National ne répond à aucune notion précise du droit international public. Il exclut la notion de puissance publique, même sous la forme la plus restreinte et la plus réduite d'autonomie, de telle sorte qu'il ne peut signifier qu'un simple droit à l'immigration. Or, c'est un droit « nu »; aucun traité ou contrat ne prévoit de modalités d'application et encore moins de sanctions en cas de manquement. Réglementée par les autorités britanniques, l'immigration dépend de celles-ci. La participation sioniste se borne à proposer à l'administration anglaise en qualité d'immigrants un certain nombre de Juifs, et c'est cette administration qui donne ou refuse l'autorisation d'après la capacité d'absorption du pays ou son bon plaisir. De sorte que l'on est en droit de se demander en quoi diffère politiquement l'immigration des Juifs en Palestine de l'immigration au Canada ou aux Etablissements britanniques d'Océanie, par exemple.

Toutefois, si la réunion de ces trois termes, *droit à l'immigration* pour *les Juifs* en *Palestine*, mentionnée dans une déclaration officielle et confirmée par un traité international, pouvait donner quelque espérance,

l'imprécision du terme *Palestine* devrait les faire disparaître. L'immigration en Palestine, mais quelle Palestine? Celle des douze tribus établies sur les deux rives du Jourdain? ou celle du royaume des Juifs sous Salomon, s'étendant depuis l'Euphrate jusqu'à l'Egypte et à la mer Rouge, et depuis le désert de Syrie jusqu'à la Méditerranée? L'absence de toute allusion aux limites de cette Palestine remet la réalisation du Sionisme à l'arbitraire anglais. Ce que nous disons à ce sujet est tellement vrai que dès maintenant la Palestine proprement dite n'existe plus. En créant la Transjordanie, le gouvernement anglais a soustrait au territoire déjà restreint qui pouvait, d'après la déclaration Balfour et le traité de Sèvres, faire l'objet de l'immigration, sa meilleure moitié. Cette partie comprend les régions les plus fertiles de la Palestine, notamment la partie Est de la vallée du Jourdain, les rives orientales de la mer Morte, les régions riches en phosphates des environs de Es-Salt et surtout cette clé de voûte du système territorial et politique de la Palestine qu'est Akaba et sa région, situés sur une corne de la mer Rouge qui, avec l'autre corne, dont le prolongement est le canal de Suez, encadre la presqu'île de Sinaï. Sans la région d'Akaba avec son port, tout futur Etat Juif en Palestine, environné par l'énorme mer arabe et adossé à la Méditerranée, risque, au moindre incident politique, d'être jeté à la mer. Tout espoir d'indépendance dans l'avenir lui est interdit et il ne peut tirer son salut que de l'aide étrangère.

Au point de vue du droit international, le Sionisme se trouve donc dans une situation inférieure à son postulat originaire : il n'a pas la garantie juridique préalable à toute colonisation, il n'a ni certitude ni même espoir d'obtenir cette garantie, quand, en fait, il se sera installé en Palestine. Il faut donc conclure que la revendication essentielle du programme de Bâle a été abandonnée.

§

Le chiffre de la population sioniste ou simplement juive en Palestine est impressionnant. Toutefois il importe de voir de quels éléments elle se compose et quels sont les moyens de subsistance de cette population. Ce n'est que ce double examen qui, par l'analyse économique qu'il comporte, pourra nous dire s'il s'agit d'une population stable ou d'une population flottante.

Il y a lieu de distinguer, tout d'abord, la population citadine et la population des campagnes et des colonies. Entre celle-ci et celle-là aucun lien économique. La population des campagnes — un sixième de la population totale des Juifs — est productive. En ajoutant autant pour l'industrie et le commerce sain, on obtient un tiers seulement de la population totale qui ait une base économique solide (2 *ter*). Les deux autres tiers de la population juive en Palestine, soit environ 100.000 personnes, se composent d'abord de vieux Juifs pieux, réfugiés à Jérusalem pour y mourir et qui n'ont aucun rapport avec le mouvement sioniste, puis du petit commerce hypertrophié tant par rapport à la masse des consommateurs que proportionnellement à l'importance de l'agriculture et de l'industrie. Ce petit commerce est de ce chef d'une précarité et d'une instabilité qui autorisent toutes les craintes (3). Le reste de la population citadine se compose de fonctionnaires sionistes ou de diverses sociétés et de toutes sortes d'éléments connexes vivant, de même que les Juifs pieux, sur un budget qui tire ses ressources de l'extérieur, puis des spéculateurs ou anciens spéculateurs, ensuite des gens qui mangent le restant des capitaux appor-

(2 *ter*) Le Dr Weitzman estime que l'équilibre économique de la Pales-
tine exige une proportion de 1/2 entre les populations des campagnes
et celles des villes. Nous estimons cette proportion beaucoup trop
forte pour un pays essentiellement agricole comme la Palestine. Mais
même en conservant cette proportion, il n'y aurait que 56 % de popu-
lation juive stable. (B. J., 12.)

(3) Rapport du département pour le commerce d'outre-mer du Board of Trade britannique.

tés avec eux quand ils sont arrivés et qu'ils n'ont pas pu utilement investir. Une dernière catégorie enfin vit d'expédients, émigre ou meurt de faim.

Ainsi les deux tiers de la population juive en Palestine vivent misérablement et dépendent pour leur subsistance de l'étranger, ou se trouvent dans un état de déséquilibre économique effrayant. La partie productive et la partie répartitrice des richesses ne sont pas le complément harmonieux l'une de l'autre, mais une simple superposition artificielle avec un déchet, masse flottante mal arrimée qui tire ses ressources de l'extérieur et subit le contre-coup non seulement des crises économiques, mais même le simple résultat des affections ou désaffections du monde juif à l'égard du Sionisme. Que l'ardeur sioniste aux Etats-Unis, par exemple, baisse, que l'enthousiasme national y soit en décroissance, et plus de la moitié de la population juive en Palestine s'en trouve affectée et peut du jour au lendemain tomber dans la misère. Cet état d'instabilité renferme les plus graves menaces et les plus grands dangers pour tout l'avenir sioniste en Palestine.

Le sixième de la population, qui s'adonne à l'agriculture ou plus exactement à la plantation, peut être divisé en deux groupes, les colonies nouvelles et les colonies anciennes fondées grâce à la générosité du Baron Edmond de Rothschild. Les premières ne rapportent pour le moment rien. Des capitaux extrêmement importants, de l'ordre de plusieurs millions de livres sterling, y ont été dépensés pour l'achat des terrains, leur mise en valeur, leur équipement agricole et l'établissement des colons. On considère que l'établissement d'une famille juive dans une de ces colonies coûte environ 700 £; toutefois ce chiffre est un minimum; dans certains cas, comme dans celui de la colonie Mahallal, l'achat du terrain seul est revenu à 1.000 £ par famille, non compris la mise en valeur du terrain, son équipement agricole,

et les fonds de roulement nécessaires en attendant la première récolte. Il est évident que l'existence de ces nouveaux colons est pour le moment précaire et instable; toutefois s'ils dépendent de l'extérieur pour leur subsistance quotidienne, beaucoup de persévérance peut leur assurer dans l'avenir une indépendance économique complète, comme celle des colons des anciennes colonies, quelques milliers de personnes à peine, qui jouissent d'une prospérité assurée.

§

Quelles sont les vues d'avenir de la colonisation juive en Palestine? Tournée vers l'agriculture et travaillant d'après les méthodes actuelles, on peut considérer la situation comme désespérée.

Sur une surface totale d'environ 27.000 kilomètres carrés, un dixième seulement des terres est cultivé. Avec une quantité de terres aussi restreinte, on imagine facilement avec quelle brutalité joue la loi de l'offre et de la demande. Si on y ajoute la rapacité arabe et la spéculation juive, on comprendra sans peine quels prix ont pu atteindre les terrains.

Malgré la baisse actuelle consécutive à un grand krach qui s'est produit après la période de spéculation effrénée terminée en 1925, on ne trouvera nulle part actuellement en Palestine, même en pleine région désertique et loin de toute route, un hectare de terre à moins de 5 £ sterling. En s'approchant des villes, les terrains les plus stériles atteignent des prix astronomiques. Un hectare, à 3 kilomètres de Jérusalem, en pleine montagne, coûte jusqu'à 1.000 £ sterling. A Tel Aviv, le terrain coûte plus cher que dans le centre de Paris. Il devient évident que l'acquisition par l'organisation sioniste ou les groupements contrôlés par elle, non pas de la totalité, mais simplement de la moitié des terres cultivées exigerait quelque 30.000.000 £ en comptant le prix moyen à l'hectare 20 £. A ces 30 millions £., montant de l'achat, doivent

s'ajouter les frais de mise en valeur : épierrement, établissement de terrasses avec des murs de soutènement, construction de routes, citernes et aqueducs, équipement du terrain, construction de maisons et de fermes, achat de bétail, d'instruments aratoires, de semences, plus les fonds de roulement pour couvrir les frais généraux et permettre l'attente des premières récoltes, soit, pour les orangeries très productives, huit ans.

En additionnant ces diverses sommes nécessaires, on atteindrait le chiffre de 300 millions de £ (4). Toutes les grosses fortunes juives réunies y suffiraient à peine. On est donc en droit de dire que les colonies qui existent et que l'on montre aux touristes ne sont que des villages à la Potemkine et que la création d'un Etat sioniste agricole en Palestine est une chimère.

§

Il est fait très grand cas de ce qu'il est convenu d'appeler la concession Ruthenberg. On sait en quoi elle consiste. Rappelons qu'il s'agit de dévier le cours du Jourdain, depuis ses sources jusqu'à son embouchure dans la mer Morte, le long des deux crêtes qui encadrent sa vallée, au moyen d'un nombre considérable d'ouvrages d'art. Cette déviation, par l'effet de la différence de niveau, qui atteint 400 mètres sur une distance à vol d'oiseau de 100 kilomètres entre le lac de Tibériade et la mer Morte, pourrait procurer une énergie électrique suffisante pour éclairer toute la Palestine. D'un autre côté, l'eau provenant des chutes viendrait irriguer dans toute sa largeur la vallée du Jourdain, qui deviendrait de la sorte d'une fertilité extrême.

(4) On estime que les Juifs ont dépensé ou investi en Palestine environ 15 millions de £ et ils ne sont propriétaires que de 3,7 % des terres (chiffres 1927). Il faudrait donc environ 210 millions de £ pour avoir *la moitié* des terres palestiniennes. En réalité, depuis les premières acquisitions, les prix des terrains ont décuplé, et, en vertu de la loi de l'offre et de la demande, ils ne sauraient qu'augmenter encore, même sans intervention de la spéculation.

L'exécution de ce plan gigantesque doit exiger plus d'un milliard de francs. La concession, si on l'envisage au point de vue de l'économie politique, est un monopole privé de la fourniture de l'énergie électrique en Palestine.

Les résultats de ce monopole privé ne se sont pas fait attendre. Les villes palestiniennes qui ont besoin d'installer chez elles l'électricité, et qui en ont les moyens sont obligées d'attendre leur tour, six, huit ou dix ans pour que Ruthenberg la leur installe. A Tel Aviv-Jaffa, une Société s'est fondée en vue de construire un tramway électrique, dont le besoin se fait sentir. La Société concessionnaire du tramway a demandé à Ruthenberg l'énergie électrique nécessaire. Celui-ci s'est déclaré hors d'état de la fournir et a refusé à la Société l'autorisation de la produire elle-même, à ses propres frais, à moins qu'une participation de 52 % ne lui soit gracieusement remise par la Société d'exploitation des dits tramways. La Société a été obligée de se dissoudre.

Négligeons ce cas, cependant significatif, et ne retenons que deux points.

La profonde immoralité du monopole privé d'une chose aussi essentielle que l'énergie électrique : une seule personne ou un groupe de personnes constituant une véritable féodalité capitaliste détient la mainmise sur toute l'activité économique du pays, grâce à la concession qui la conditionne. Tout l'avenir du pays est ainsi hypothéqué. Que demain une industrie naisse : en l'absence de charbon en Palestine, les titulaires de la concession seront ses maîtres absolus par la plus ou moins grande quantité de courant, plus ou moins cher, qu'ils accorderont ou refuseront. Il y a quelque chose de scandaleux dans la pensée que tout l'avenir du peuple juif peut dépendre de quelques porteurs de « gros paquets » de la société concessionnaire. On laisse entendre que c'est l'organisation sioniste qui est titulaire de ce droit régalien (5). Sans

(5) En réalité elle n'y participe que pour 50.000 £ (B. J., N° 13). Il y

parler du fait cité plus haut et qui tendrait à démontrer le contraire, on admettra difficilement que les capitalistes qui financent une telle entreprise, exigeant de pareils capitaux, consentent à se dessaisir des garanties y afférentes, au profit d'un groupe anonyme et dont la responsabilité est purement morale.

Le second point sur lequel il est utile d'attirer l'attention est le suivant. L'irrigation de la vallée du Jourdain conférera à ces terres presque abandonnées une plus-value considérable. Dès l'exécution, même partielle, du plan Ruthenberg, la spéculation s'en emparera. Aucune mesure législative pour y obvier n'a été prise par les autorités britanniques, ni proposée par l'organisation sioniste. Ces terres de grande fertilité, qu'une mesure législative eût mises à la disposition de l'organisation sioniste, eussent servi entre ses mains soit comme volant pour donner plus de souplesse au jeu de l'offre et de la demande, soit, si la spéculation sur les terrains sévissait, pour lui briser immédiatement les reins. Cétait un remède possible à la situation angoissante, désespérée de l'accroissement du nombre des terres juives en Palestine. L'omission d'une mesure législative de telle importance ne peut pas être considérée comme involontaire et confirme nos précédentes conclusions en ce qui concerne l'avenir agricole juif en Palestine.

§

Dans les publications de propagande, l'organisation sioniste fait le plus grand état de ses institutions d'enseignement. Elle dénombre ses établissements primaires, secondaires, supérieurs, le nombre des maîtres, le nombre des élèves. Les sommes consacrées dans les budgets sionistes des six dernières années 1921-1927 représentent

aurait en tout à la Palestine Electric Corporation (c'est le nom officiel de la concession Ruthenberg) une dizaine d'actionnaires.

plus de 18 % de leurs dépenses globales (6). Ce point est cité comme remarquable. Il l'est, en effet, par l'aberration qu'il dénote chez les Sionistes. Dans tous les États civilisés qui ont leur territoire, possèdent agriculture, industrie, commerce, où l'instruction est, selon la parole célèbre, ce qu'il y a de plus nécessaire après le pain, on n'y consacre que 5 % au maximum du budget. Les Sionistes, qui n'ont rien de tout cela, commencent par l'instruction. L'adage ancien, *primum vivere deinde philosophari*, est abandonné. Au lieu d'investir l'argent dans des œuvres productives, au lieu de créer — et l'on peut se demander si la production en est facile — ce que Renan appelait les « goujats de la création », pour le rude labeur des champs ou les dures besognes de l'industrie, qui permettraient, par les richesses qu'ils créeraient, l'immigration, on fait des bacheliers inutiles qui sont obligés de quitter le pays, ou, s'ils y restent inemployés, s'aigrissent et deviennent un élément de trouble et de désordre.

Ce besoin quelque peu morbide, car trop exagéré, d'instruction qui se manifeste chez les Juifs à tous les degrés de l'échelle sociale est explicable dans les pays où ils sont une minorité opprimée. L'instruction est une arme. Mais c'est un symptôme grave que l'organisation sioniste l'encourage en Palestine; c'est une absence du redressement intérieur, indispensable au retour à la santé morale de la nation dans son pays d'origine.

§

En analysant les réalités palestiniennes et sionistes, pour peser les chances de succès de cette entreprise sans précédent, la première et la plus importante est l'existance de la question arabe et musulmane. En effet, là où deux populations hétérogènes sont appelées à vivre

(6) B. J., N° 18. Il y a lieu de remarquer que l'Etat palestinien subventionne déjà les écoles juives, dans une très faible mesure, il est vrai.

ensemble, on aboutit inéluctablement à l'une de ces deux situations : ou l'une résorbera l'autre en l'assimilant, ou elles demeureront distinctes et alors c'est une source de conflits interminables, souvent sanglants, qu'un « tertius gaudens » saura arbitrer en les maintenant toutes les deux sous sa domination. C'est un fait acquis maintenant que le monde arabe est hostile au Sionisme. Un véritable pogrome a eu lieu, il y a quelques années, à Jérusalem et des batailles rangées ont été livrées, tant en Judée qu'en Galilée, avec un nombre considérable de morts.

On a quelques raisons sérieuses de croire que les méthodes de l'India Office ont joué un rôle dans ces tristes événements, ce qui est normal; mais c'est un signe grave que les Sionistes n'aient pas su prévenir le coup ou déjouer la manœuvre. Ce qui est plus grave encore, c'est que l'antagonisme entre les deux populations demeure et grève de la sorte lourdement tout l'avenir sioniste en Palestine.

§

L'aspect politique du Sionisme comporte en premier lieu l'examen de ses rapports avec la puissance mandataire, qui détient la délégation de souveraineté et exerce en vertu de cette délégation la puissance publique sur le territoire qu'elle a mandat d'administrer en vue de sa constitution ultérieure en Etat indépendant. Le Sionisme, qui est partie prenante dans ce pacte par la personne morale de la Jewish Agency, — l'agence juive, mandataire du peuple juif, — doit donc voir ses rapports nettement définis avec la puissance mandataire de la Société des Nations. La réalisation même du but sioniste est fonction de l'observation scrupuleuse et loyale par l'Angleterre des stipulations du pacte.

Nous avons examiné précédemment le côté juridique de la question et montré qu'au point de vue du droit

international les garanties détenues par l'organisation sioniste sont extrêmement faibles. Toutefois les traités et contrats ne puisent pas toute leur force dans leur lettre, mais dans l'esprit qui les vivifie et dans l'application qui en est faite. Si l'esprit qui préside aux relations entre Anglais et Sionistes est favorable à ces derniers et si dans la pratique quotidienne l'application des principes généraux est bienveillante aux destinataires et bénéficiaires du Foyer National, la Politique pouvait corriger ce que le Droit avait de défavorable.

En fait, celle-là ne fit qu'aggraver ce que celui-ci avait déjà de menaçant.

Dans les pourparlers antérieurs à la guerre entre le gouvernement anglais et Théodore Herzl relativement à une colonisation sioniste dans certaines possessions africaines de l'Angleterre, comme l'Ouganda, il avait été entendu et spontanément offert par le gouvernement britannique que le gouverneur de ces possessions, dans les parties affectées à la colonisation juive, serait un Israélite, et que ces territoires jouiraient d'une autonomie administrative. La théorie des mandats devait de toute évidence représenter un progrès sur les projets antérieurement élaborés, puisque le Sionisme venait de sortir du domaine des relations anglo-juives pour devenir une question de politique internationale. Or il est certain que l'application du mandat en vue de la réalisation du Foyer National juif en Palestine représente un recul considérable sur l'esprit qui avait présidé aux relations entre le gouvernement anglais et Th. Herzl. De l'autonomie administrative il n'est pas resté grand'chose. Celle que l'on pratique en Palestine n'est qu'une dérision. L'autonomie, prise comme parcelle de souveraineté concédée en matière municipale, n'est jamais *territoriale,* mais toujours *personnelle,* de sorte que des statuts personnels distincts sont créés qui embrassent à la fois le droit civil et le droit administratif. Des lois et ordonnances de simple police sont obligatoires pour les uns et ne le sont

pas pour les autres. La gravité de cette constatation est tellement évidente que tout commentaire est inutile.

Le premier Haut Commissaire de la Société des Nations en Palestine, sir Herbert Samuel, était Juif; le second, le maréchal Plumer, ne l'est pas. On ne saurait exagérer l'importance de ce changement. Il est à la fois symbolique et pratique. L'Angleterre notifie qu'elle renonce au principe que le symbole et le porteur de la puissance publique en Palestine, territoire de la colonisation, doit être un Juif, comme elle l'offrait spontanément pour ses possessions africaines. Elle signifie en même temps qu'elle ne considère pas la mission à elle confiée par la Société des Nations comme destinée, en premier lieu et essentiellement, à favoriser la création du Foyer National juif, tout en sauvegardant les droits des populations indigènes.

Au contraire, son rôle est d'être neutre. Elle tient la balance égale et ne veille qu'à l'administration du pays proprement dite. Mandataire, elle restreint son mandat — qui avait été à l'origine double : 1° administrer le pays; 2° y favoriser la création d'un Foyer National juif — à son premier terme exclusivement.

Les conséquences de cette conception nouvelle sont particulièrement sensibles dans la question des terres abandonnées, que le droit musulman en vigueur dans le pays qualifie de « mortes » (mevath). En droit, ce ne sont pas *res omnium*, mais *res nullius*. Elles sont portées comme telles, ou tout au moins devraient l'être, sur le cadastre ottoman. Si pour les autres catégories de terres que comprend le droit musulman (*mulk, miri,* etc.) des modes d'acquisition juridiques sont prévus, pour cette catégorie-là la simple préhension suffit, et la propriété devient parfaite du jour où ces terres sont « vivifiées » par le travail. Il n'y avait donc qu'à appliquer purement et simplement la législation en vigueur, sans d'ailleurs faire de différence entre Juifs et Arabes. Ces derniers, bénéficiaires des sommes très importantes que les Juifs ont investies dans le pays, eussent pu se

prévaloir au même titre que les immigrants pour remettre les terres en valeur. On ne pouvait prévoir de ce chef le moindre préjudice pour qui que ce soit. Si les Juifs avaient été pratiquement les seuls à profiter de cette législation, les avantages eussent été pour le pays tout entier et pour tous ses habitants sans distinction par la création de nouvelles valeurs réelles et une circulation plus intense des richesses.

L'opposition anglaise à cette mesure révèle non plus une indifférence à l'égard du Foyer National juif en Palestine, mais une véritable hostilité, même si celle-ci doit être préjudiciable au pays tout entier.

§

Après avoir analysé quelques aspects extérieurs parmi les plus saillants du Sionisme, il n'est pas sans intérêt de l'envisager de l'intérieur. La première des questions qui se posent est de toute évidence de savoir à quelle force morale propre à l'âme juive allaient avoir recours les chefs sionistes, afin de préparer ce peuple à l'œuvre sans pareil du retour dans ses foyers abandonnés depuis quelque deux millénaires.

Certes, il y avait l'efficace stimulant des pogromes. Se produisant par séries, régions et périodes, ils assuraient des vagues successives d'émigrants. Entre ces périodes, la misère juive, grande sur les confins orientaux de l'Europe, pouvait fournir aisément un contingent annuel suffisant. Toutefois cet élément de fait avait besoin d'être étayé par quelque élément d'ordre spirituel. Celui-ci était indispensable tout d'abord pour faire donner la préférence à la Palestine, pays pauvre, petit, sauvage, sur l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, la République Argentine, pays plus grands, riches, aux possibilités quasi illimitées. Il l'était également pour faire participer au mouvement l'ensemble du peuple juif, ses savants, ses techniciens, ses riches, ses hommes d'Etat avec tous leurs

moyens matériels et moraux. L'enthousiasme qui les soulèverait tous permettrait l'action convergente du travail, fourni par la main-d'œuvre des Juifs de l'Europe orientale, et du capital et des techniciens, cadres sociaux que fourniraient les Juifs plus fortunés de l'Europe occidentale et des Etats-Unis.

Cette force morale particulière paraissait tout indiquée. Depuis les millénaires de leur dispersion, les Juifs ne sont-ils pas connus principalement comme une communauté religieuse? C'est en faisant appel à ce sentiment religieux encore très puissant, même parmi les libres penseurs, qu'il eût été possible de soulever des montagnes.

Paradoxalement, l'organisation sioniste se proclama neutre. Elle soutint les deux éléments : le laïque et le religieux, avec une préférence marquée pour le premier qu'elle subventionna. Spontanément la résistance traditionaliste s'organisa, de sorte qu'il y a actuellement en Palestine des écoles et des institutions distinctes, d'où sortent deux espèces différentes de citoyens, avec des intelligences, des sensibilités, des cœurs différents. La fusion nationale provenant du creuset de l'école fait défaut. L'unité nationale est menacée. Il y a là le germe d'une future discorde intérieure et l'on sait comment dégénèrent les discordes nées sur le terrain religieux.

L'explication de cette préférence initiale est que ce sont les Juifs russes, libres penseurs par tendance, qui les premiers donnèrent leur adhésion au Sionisme. D'autre part, au début, les milieux religieux, pour qui l'emploi de l'hébreu pour l'usage quotidien était une véritable profanation et le retour en Palestine autrement que par le miracle messianique un crime, ont été hostiles au Sionisme.

Toutefois, depuis, les choses ont radicalement changé; le monde religieux a donné son adhésion au mouvement sioniste et il est prêt à le soutenir, à condition que les

apaisements nécessaires soient donnés, qui, sans violer la liberté de croire ou de ne pas croire, de pratiquer ou de ne pas pratiquer, témoignent seulement du respect dû à une religion millénaire. Malgré le précieux concours que les milieux traditionalistes, qui disposent d'effectifs socialement et politiquement sains, pouvaient apporter au mouvement sioniste, l'organisation sioniste s'est maintenue dans son attitude de neutralité entre traditionalistes et athées, si bien qu'elle ne compte que 600.000 adhérents sur les 16 millions de Juifs qui existent et dont les trois quarts eussent adhéré si leurs pasteurs les y eussent conviés.

Pour qui connaît la mentalité juive, il y a incompatibilité entre les deux éléments : les traditionalistes ne mangeront pas à la même table que les athées; ils ne travailleront pas avec des gens qui peuvent violer le repos du sabat; mille autres faits aussi importants sépareront ces deux éléments qui se combattront éternellement.

Il était donc nécessaire qu'un accord intervînt, basé sur des concessions mutuelles, chaque parti abandonnant un peu de son intransigeance. C'était même une nécessité absolue, tant dans l'intérêt de l'unité morale que pour rendre possible une collaboration économique. Sans le concours des rabbins il ne pouvait être question de la réforme du calendrier, qui est basé sur l'année lunaire et ne comporte que 250 jours ouvrables par an. Ce qui économiquement est un handicap formidable pour un pays qui est à reconstruire et à qui la moyenne mondiale de 300 jours suffirait à peine.

L'organisation sioniste n'a pas recherché l'union, ce qui a été pour elle une cause de faiblesse, sa neutralité constituant un empêchement préalable à la réalisation du but sioniste.

§

L'origine russe des premiers émigrants en Palestine impliquait déjà de leur part des convictions socialistes. Quelque hommage que l'on doive rendre à leur mérite et à leurs efforts, il est impossible de ne pas constater qu'ils apportèrent en Palestine la lutte de classes avant que la nation juive palestinienne n'y fût préparée, et que ce sont eux qui poussèrent à faire de la Palestine un laboratoire d'essais socialistes, en quoi ils furent aidés par la complicité étrange et suspecte de l'organisaion sioniste.

On assiste actuellement à ce spectacle inimaginable d'un pays, que treize siècles d'administration turque avaient complètement ruiné, pratiquant une politique de hauts salaires, avec une journée de travail courte et une quantité innombrable de jours non ouvrables. Tout plan, de vaste envergure, de travaux de mise en valeur du pays est interdit et toute initiative privée féconde est bridée d'avance par le coût de la main-d'œuvre. Comme, d'autre part, les expériences collectivistes ou communistes de Kevouzoth coûtent très cher et que le capital investi l'est toujours à fonds perdus pour celui qui le donne, les appels de l'organisation sioniste ne peuvent avoir qu'un seul leitmotiv : « C'est votre devoir. » La mendicité est ainsi élevée à la hauteur d'une institution portant elle-même sa propre condamnation.

A côté de l'hérésie économique, — le syndicat-Ugolin dévorant son enfant, la colonisation, — il y a le danger politique. De ces syndicats ouvriers simplement socialistes, il arrive que, par une sorte de contagion morale, par une certaine parenté idéologique et par l'absence de tout frein à cette dangereuse glissade vers la gauche, naissent d'autres groupements, le groupement dit « Mops » par exemple, qui, lui, est carrément, franchement, nettement, communiste, bolchevik.

Il y a, d'ailleurs, une contradiction non éclaircie entre la complicité de l'organisation sioniste avec le socialisme et sa complaisance étrange pour la concession Ruthenberg.

§

Quelles sont les causes, qu'est-ce qui est à l'origine de ces constatations négatives qu'on est amené à faire en étudiant le Sionisme, tant sous ses aspects extérieurs que dans les manifestations intérieures de son activité? La première provient des immenses difficultés de la tâche entreprise; transplanter des milliers et des milliers d'individus qui pendant des siècles ont croupi dans l'atmosphère suffocante d'une arrière-boutique, dans un pays ravagé par des siècles d'incurie administrative, dans un climat nouveau, dans un pays pauvre aux conditions économiques nouvelles, d'une adaptation difficile, est une gageure. Et ces difficultés sont encore aggravées par la nécessité d'une adaptation morale, mentale, psychologique à une vie nouvelle, libre. Pour tout autre peuple la tâche paraîtrait impossible, les empêchements insurmontables. Mais le peuple juif a eu depuis l'aurore de sa race une existence à tel point paradoxale, le Judaïsme a traversé de telles épreuves, il s'est forgé une âme à tel point forte, un idéal si cohérent, que rien n'étonnerait de sa part. Le processus le plus simple de la vie ordinaire d'une nation quelconque lui est inaccessible; mais des bonds de cime à cime, par-dessus les abîmes insondables, ne paraissent pas impossibles aux réserves d'énergie que des siècles de vie claustrée dans les ghettos ont accumulées. Son attachement indéfectible à l'idéal unitaire que les persécutions sans nombre, depuis les autodafés de l'Inquisition jusqu'aux pogromes de l'Ukraine, n'ont pas pu ébranler, une volonté que 2 000 ans de lutte continue avec tous ses ennemis a trempée, une intelligence que l'étude acharnée, fiévreuse, frénétique du

Talmud et de ses commentateurs a formée; tous ces éléments lui permettent de réaliser une œuvre encore jamais entreprise.

La seconde cause du résultat négatif du Sionisme résulte de l'inadaptation des organes sionistes aux fonctions qu'ils ont à remplir : Congrès, Comité d'action — Grand et Petit Comité Exécutif.

Le Congrès se réunit une fois tous les deux ans. Ses fonctions sont à la fois politiques et financières.

Sur ce dernier point, en l'absence de toute « Cour des comptes » régulière, une commission hâtivement constituée doit examiner en quelques jours toutes les dépenses effectuées pendant les deux ans écoulés.

Un contrôle effectif est matériellement impossible. Il y a des dépenses très importantes qui ne figurent pas dans les comptes rendus officiels. Si l'on ne veut pas attaquer la sincérité des budgets sionistes, on est forcé de conclure que des virements de poste à poste sont la règle. La vérification est suppléée par l'approbation de confiance.

Pour les prévisions, on peut affirmer sans témérité que, faute d'éléments d'appréciation, le Congrès est dans l'impossibilité d'en établir, ou d'en approuver, à bon escient, aucune. Ainsi, tant pour le contrôle des dépenses effectuées que pour l'établissement de celles à engager, le Congrès se borne à être une simple chambre d'enregistrement et de régularisation.

Si au point de vue de son fonctionnement budgétaire le Congrès ne peut pas être comparé à un Parlement, son rôle est-il plus important en ce qui concerne la politique générale?

Deux exemples vont répondre à cette question.

Le Comité exécutif de l'Organisation sioniste a accepté sans protestation aucune la déclaration officielle du ministre des Affaires Etrangères britannique, disant que ce n'est pas la Palestine qui est destinée à former le

Foyer National juif, mais que c'est le Foyer National qui doit être créé en Palestine. Son acceptation ainsi que la déclaration en question figurent au Livre Blanc de juin 1922.

Le Congrès qui a été saisi de ce fait n'a pas désavoué le Comité Exécutif qui a été maintenu en fonctions.

Un autre exemple non moins frappant de l'impuissance du Congrès s'est produit lors de la création par la Grande-Bretagne de l'Etat indépendant de la Transjordanie (6 *bis*). Aucune protestation officielle et solennelle n'a été émise par le Congrès pour être transmise à la Grande-Bretagne et à la Société des Nations contre cette mutilation de la Palestine. Si momentanément force lui était de s'incliner, une protestation solennelle lui eût permis d'affirmer son point de vue quant à l'intégralité territoriale de la Palestine et eût réservé tous droits pour l'avenir.

C'est à dessein que nous avons choisi parmi tant d'autres ces deux exemples pour montrer que, même en matière de politique générale, qui est le seul domaine où l'activité du Congrès puisse s'exercer, il n'a pas pu remplir ses fonctions essentielles. Dans les autres, cette activité est simplement nulle. Et le fait est tellement évident pour tout le monde, que, d'annuel au début, le Congrès est devenu bisannuel, sans qu'aucune protestation sérieuse se soit produite.

A côté du Congrès il existe d'autres organes : le Grand et le Petit Comité d'action et le Comité Exécutif. Leur rôle est des plus modestes. Ceux qui les composent habitent des pays différents et ont tous leurs occupations personnelles. Les réunions sont peu fréquentes, une fois ou deux l'an, en tout. En réalité tout le pouvoir effectif

(1) Il est parfaitement loisible de considérer que la Grande-Bretagne se trouvait liée par les promesses qu'elle avait faites aux Arabes en 1915 relativement à la constitution d'un vaste Etat arabe et que c'est en exécution de cet engagement qu'elle créait la Transjordanie. Mais pour les Juifs un tel engagement et son exécution était : *res inter alios acta.*

est concentré entre les mains du président de l'Organisation Sioniste et de celles du Président du Comité Exécutif. Cette remarque est tellement vraie qu'une proposition du dernier Congrès tendant à la création d'un Comité supérieur de direction a été repoussée par le Président de l'Organisation Sioniste, sous le prétexte qu'une telle création serait un blâme indirect à son égard et à celui de son collègue du Comité Exécutif.

Il n'y a donc ni pouvoir légiférant, puisque les lois de la politique sioniste sont élaborées en dehors du Congrès, ni pouvoir judiciaire, puisque les malversations possibles et les forfaitures certaines peuvent être commises sans qu'une sanction vienne frapper les coupables.

Il n'existe que l'exécutif : on a vu à quoi a abouti son activité.

La troisième cause enfin est que de la direction du mouvement, l'élite juive est écartée. Ses meilleurs éléments restent en dehors du mouvement sioniste. Le Sionisme n'a pas pris ses cadres parmi les éléments du Judaïsme qu'une longue pratique des affaires et de l'autorité avait préparés à l'exercice de la direction. Les chefs qu'il s'est donnés portent la tare originelle du milieu d'où ils sortent. Ils sont incapables des conceptions larges et réalistes du véritable homme d'Etat, qui sait que l'art de la politique est le choix du moindre inconvénient, inaptes à faire abtraction de leurs goûts ou préférences personnelles, pour imposer les solutions objectivement les meilleures. Ils sont à cheval sur les deux mondes : le monde du ghetto de l'Europe orientale avec son yidisch, ses coutumes, sa mentalité, son positivisme naïf et sa soif miraculeuse, ingouvernable et frénétique, d'un côté, et de l'autre, le monde occidental. De ce monde occidental ils n'ont pas les traditions des siècles de vie civilisée, l'habitude et l'exercice d'une vie politique libre, disciplinée par les nécessités sociales, avec l'aptitude et l'expérience du gouvernement des hommes. Chefs transi-

toires, serait-on tenté de dire, dont la présence momentanée ne se justifiait que parce qu'ils comprennent les masses juives, connaissent leur langue, leurs aspirations, leurs us et coutumes et savent les moyens à employer pour les entraîner, les gouverner et obtenir d'elles les efforts nécessaires.

Ce ne sera pas le moindre étonnement des historiens de l'avenir que de constater comment ce peuple entre tous réputé intelligent, qui a fourni des hommes d'Etat de premier plan à toutes les grandes nations, n'en ait pas, par un paradoxe qui est un véritable tour de force, trouvé un seul pour son propre unsage.

Malheureusement le personnel de la direction supérieure du mouvement sioniste n'a pas pu et n'a pas su se renouveler en se régénérant, par l'apport des éléments occidentaux et, notamment, américains. Par un phénomène bien humain, ceux qui étaient au gouvernail entendirent y rester. Leur bonne foi ne peut pas être soupçonnée. Ils eussent considéré comme une désertion de quitter leurs postes où ils avaient à leur service et la formidable machine de la bureaucratie sioniste et la presse juive dont ils contrôlent environ les trois cinquièmes.

D'autre part, le divorce entre les masses juives et les cadres à puiser en Europe occidentale et aux U. S. A. était trop grand pour que celles-là aillent chercher ceux-ci ou que ceux-ci, par un acte d'énergie, prennent la direction de celles-là.

D'ailleurs, si les hommes compétents avaient même conçu un tel projet, le respect exagéré du principe démocratique, pour l'exercice duquel les masses juives n'ont encore pas la maturité nécessaire, eût fait avorter leur entreprise.

Quoi d'étonnant qu'en l'absence d'un Etat-Major qualifié le mouvement sioniste n'ait pas su, en août 1914, quand le « Destin changeait de chevaux », prendre la détermination qui s'imposait, ainsi que le firent les

Tchèques et les Polonais, déchirés comme les Juifs entre les deux camps? A ce moment pathétique où d'une façon inespérée des portes toutes grandes s'ouvraient sur un avenir gros de toutes les possibilités, c'est cette pauvreté du : « *vous misez sur un mauvais cheval* » qui fut opposée au seul homme qui osa préconiser l'intervention de l'organisation sioniste dans la Grande Guerre aux côtés des Alliés. Le Sionisme resta neutre. C'est de cette attitude de neutralité que dériva l'étrange situation de ses délégués à la Conférence de la Paix. Ils n'avaient à invoquer ni titre, ni alliance, mais des considérations quelque peu discutées sur les droits historiques des Juifs en Palestine. Eternels solliciteurs, traditionnellement quémandeurs, ils durent attendre tout du bon plaisir de ceux qui avaient la décision entre leurs mains, et ne pouvaient rappeler autre chose que l'inconsistante déclaration Balfour, conçue d'ailleurs dans des conditions et pour des intérêts où le Sionisme ne tenait que fort peu de place. N'était-elle pas nécessaire à l'Angleterre et aux Alliés pour déterminer pour une part l'entrée en guerre de l'Amérique, où l'élément juif est nombreux et influent, et que la chute du régime tzariste avait déjà préparée à cette évolution? Et n'était-ce pas un excellent argument pour rendre impossible à la France l'invocation de sa qualité de protectrice des Lieux Saints? Enfin, en présence de l'Egypte qui bouge, n'était-elle pas le meilleur moyen de couvrir du côté de l'Est le canal de Suez, cette taille de guêpe de l'Empire Britannique? Le fait, de la part de l'organisation sioniste, de monter cette déclaration en épingle et de la présenter au public juif comme une grande victoire était pour le moins ridicule et n'a en rien servi à rehausser son prestige vis-à-vis des Puissances.

Leur attitude pusillanime au début de la guerre s'est trouvée à l'origine de la faiblesse de leur position à la Conférence de la Paix. Toutefois ils y commirent encore une erreur qui eut les suites les plus néfastes pour le

Sionisme : sans avoir obtenu aucune garantie de la part du gouvernement anglais, ils ont renoncé à demander un condominium international ou franco-anglais et se sont mis délibérément sous la coupe anglaise (7). Mais toutes ces erreurs eussent pu être réparées par l'attitude et le travail sioniste en Palestine.

C'était une lutte qui s'engageait entre les deux pouvoirs, sioniste et anglais, sans le désir d'éliminer son partenaire, mais avec l'intention de ne lui accorder que le minimum de concessions en les faisant payer au prix le plus élevé, lutte où plus on se montrerait fort par ses moyens et par l'usage qu'on en ferait, plus on gagnerait, et plus on inspirerait de respect et d'estime au partenaire. La vigueur dont on ferait preuve servirait à obtenir de nouvelles concessions dont l'ultime terme eût été la transformation de la Palestine en Dominion indépendant, sinon souverain. Cette éventualité était d'autant plus possible qu'elle concorde avec l'intérêt de l'Empire Britannique et avec son évolution irrésistible, qui chaque jour se manifeste davantage. Une seule condition non exprimée, mais formelle, était posée à ce qu'elle se produisît : c'était que les Sionistes fussent dignes d'être admis dans la grande famille des peuples britanniques et qu'ils méritassent cette admission par le caractère pratique de leurs conceptions, la fermeté de leurs réalisations, et l'énergie dans l'emploi des moyens adéquats. Hélas, il n'en fut rien.

§

Ce que fut l'activité sioniste depuis la fin de la guerre défie toute imagination : sans but précis, sans plan d'ensemble, sans méthodes appropriées, sans organe de travail en dehors de la lourde machine bureaucratique et d'un service de propagande très bien organisé. Il n'y

(7) Pour juger le degré de cette absence de garanties, il suffit de mentionner qu'aux termes de la constitution palestinienne aucun procès ne peut être intenté à l'Administration sans une autorisation expresse et écrite du Haut Commissaire. Les Sionistes en Palestine ont moins de droits que les indigènes de l'Afrique Equatoriale Française, qui peuvent se pourvoir devant le Conseil d'Etat.

a rien. Il n'y a pas de conseil supérieur de direction de la politique étrangère; il n'y a pas de spécialistes véritables. Il n'y a pas de compétences en politique étrangère; il n'y a pas de spécialistes des questions arabes et musulmanes. Il n'y a ni organisme, ni politique économique et financière. Le Sionisme vit simplement de mendicité : quand les fonds baissent, on fait des quêtes; ces collectes produisent de quoi faire marcher l'appareil bureaucratique, et c'est tout.

On n'a pas dressé une carte géologique ou même simplement géographique de la Palestine. L'organisation sioniste ignore tout des richesses minières ou minérales de la Palestine. Elle n'a pas fait faire un inventaire détaillé des mines de sel gemme, des carrières de marbre et de pierres lithographiques, des gisements de phosphates et de bitume de Judée, des prospections des champs pétrolifères de la région de la mer Morte, etc., etc., où les Juifs riches eussent investi d'autant plus facilement leurs capitaux, qu'à la satisfaction du devoir accompli se fût ajoutée la perspective de dividendes substantiels.

Au lieu de cette activité féconde, on préféra parler, parler sans fin, mendier, solliciter, quémander, geindre. Parler dans toutes sortes de réunions inutiles, mendier l'argent « pour la Palestine », comme l'on en demande « pour les pauvres », solliciter des faveurs en Palestine qu'aucun acte viril ne justifiait, quémander à travers le monde des appuis moraux, verbaux, inexistants.

A ce spectacle de stérile agitation se sont ajoutées et les prodigalités sionistes en matière d'instruction publique et sa folle politique ouvrière et cette gestion suspecte de la municipalité de Tel-Aviv, qui vient de perdre son autonomie, moyennant un emprunt que le gouvernement palestinien lui a consenti pour la sauver de la faillite.

Les Anglais, qui ne se paient pas de mots et qui, à la parole la plus enflammée et à l'idée la plus ingénieuse

préfèrent un acte et un fait, ont fait toutes ces constatations. Ils en ont fait une de plus. Malgré la véritable, et effective solidarité d'intérêts entre les Juifs et l'immense majorité des Arabes palestiniens, les Sionistes n'ont pas su entraîner ces indigènes avec eux. A ces malheureux fellahs, esclaves de l'Effendi, grand propriétaire terrien et prêteur hypothécaire à un taux tellement usuraire que le paysan finit par perdre la propriété de sa terre, de laquelle il devient simple ouvrier agricole, à ces fellahs la colonisation juive apportait les hauts salaires, le travail assuré, l'exemple des méthodes agricoles perfectionnées. L'habitant des villes, commerçant, artisan, ouvrier, ne pouvait que gagner à la présence des Juifs, qui venaient avec de l'argent frais, faisaient circuler les richesses et augmentaient le chiffre d'affaires. Les Arabes, qu'un idéal national enflamme, pouvaient trouver auprès des Juifs une aide secourable, fraternelle, qu'une communauté de langue d'origine et même le souvenir des persécutions (Inquisition, Croisades) fortifiaient. Les Sionistes n'ont su profiter d'aucun de ces atouts et il a suffi de quelques astucieux fonctionnaires de l'India Office, agissant vraisemblablement sans ordres, par habitude, pour déclencher des pogromes et dresser les deux nations sœurs l'une contre l'autre.

Les Anglais ont pu constater encore que, dans la question cruciale des terres abandonnées, les Sionistes n'ont pas su s'emparer purement et simplement du sol, susciter au besoin un procès de principe qu'ils eussent gagné, sinon en Palestine, sûrement en Angleterre, et ont préféré, selon leur habitude, solliciter, quémander, geindre.

Et pour couronner cet édifice d'incapacités et de folies, la paresse de 250 jours ouvrables seulement par an et la série ininterrompue des fêtes et réjouissances à Tel-Aviv, quand tout autour croule le grand et bel idéal sioniste!

Après toutes ces constatations, se rendant à l'évidence des faits, les Anglais n'ont pu conclure que d'une seule

façon : les sionistes « non sunt digni intrare » dans la grande famille des peuples britanniques. L'acquisition que l'Empire eût faite de leur personne n'est pas intéressante. Ils ne peuvent être traités que comme ils le méritent, en « *natives* » — en indigènes.

C'est ce qui s'est produit.

§

L'expérience sioniste a fait faillite sur toute la ligne. Cette faillite est-elle définitive, faut-il clore ce chapitre de l'histoire juive? Y a-t-il lieu de conclure que le peuple juif ne réunit pas les qualités requises pour former une nation? Qu'il y a trop de levain en lui et pas assez de pâte et qu'aucun pain substantiel ne lèvera? Que pour donner son plein rendement il doit être mélangé à d'autres peuples dont il restera distinct, mais où il remplira l'utile fonction de « catalyseur ».

Nous ne le pensons pas.

Certes, cette expérience première a échoué. Mais dans quelles conditions a-t-elle eu lieu? Le peuple juif se réveille à peine. Pour son existence trois fois millénaire, cinquante ans ne représentent qu'une seconde. Il n'y a que 3 ou 4 % des Juifs qui ont pris conscience de leur unité nationale indéniable. Pour faire aboutir cette œuvre sans pareille, ce Grand Œuvre, une transformation morale profonde est indispensable. Elle commence à peine à se faire. Les guerres consécutives à la Grande Guerre et les pogromes ont fait sortir les Juifs de l'Est de leurs ghettos. Ils ont voyagé, ils se sont rapprochés du monde occidental. A leur tour, les Juifs occidentaux commencent à connaître leurs coreligionnaires, leurs congénères, leurs frères.

La brume opaque qui, tel le nuage de l'Olympe, a enveloppé l'enfantement du Sionisme se dissipe. Les voies commencent à se tracer toutes seules vers une réalisation rationnelle du but sioniste. Une pareille réalisation devient une nécessité internationale. Quelles réactions pro-

voquerait, en effet, dans les masses juives l'abandon de l'idéal sioniste? Quels troubles ces réactions peuvent-elles amener?

D'un autre côté, l'idéologique conception des « minorités nationales » n'est rien moins que rassurante pour l'avenir politique de l'Europe orientale. Certes les nations nouvelles nées de la guerre, dans leur état de faiblesse actuel, les supportent, ces minorités; mais en sera-t-il de même quand la situation se clarifiera, quand tout se cristallisera? Il est permis d'en douter. Le courant qui porte les peuples vers l'unité nationale est trop fort pour qu'ils tolèrent longtemps dans leur sein un corps étranger. Il y aura assimilation forcée ou expulsion violente.

Il appartient aux hommes d'Etat d'y veiller et de prévenir le mal. En dehors de l'assimilation naturelle, qui n'est possible que là où la population juive est peu dense, que reste-t-il? Le Sionisme.

Le Sionisme seul. Mais un Sionisme dont la direction serait entièrement entre les mains de Juifs occidentaux, qui s'inspireraient des principes occidentaux, qui appliqueraient des méthodes occidentales. Principes coloniaux, méthodes capitalistes.

Tout d'abord refonte de l'organisation sioniste; puis réorganisation du travail en Palestine.

Refonte de l'organisation sioniste :

1° Suppression de toute la propagande dispendieuse et inutile.

2° Réduction du service politique à un restreint comité supérieur de direction, aidé par une section technique avec, à sa tête un diplomate de profession.

3° Création d'un service d'études économiques et financières.

Réorganisation du Travail en Palestine :

1° Assainissement de la situation en Palestine par l'abandon progressif des Kevouzoth et la suppression

échelonnée des subsides aux institutions inutiles et aux écoles.

2° Avec les disponibilités provenant tant des économies faites dans l'organisation sioniste que par l'assainissement de la situation en Palestine, création de Sociétés d'Etudes sur des bases commerciales sérieuses, pour entreprises de plantations, forestières, minières, de transports, etc.

3° Financement de ces entreprises, préalablement étudiées par des spécialistes, à l'aide de grands emprunts nationaux juifs à émettre sur les grandes places d'Europe et d'Amérique en s'adressant surtout aux petits porteurs.

§

Le Sionisme de demain, celui qui remplacera celui d'aujourd'hui, — idéologie à base de mendicité, — ne peut être que le Sionisme Economique.

Seul il satisfera le double besoin d'utilitarisme et d'idéalisme qui anime le peuple juif. Celui-ci tout entier est assez puissant et assez riche pour faire en peu d'années une réalité vivante du rêve millénaire et grandiose de la race. L'accomplissement de ce rêve sera un bienfait et pour les Juifs et pour les nations qui depuis des siècles les avaient accueillis ou tolérés dans leur sein.

KADMID-COHEN
Docteur ès sciences politiques et économiques,
Ancien élève du Lycée Hébraïque de Tel-Aviv.

LETTRES INÉDITES DE PIERRE LOUŸS

—

La publication de la correspondance de Pierre Louys présenterait un vif intérêt si les détenteurs de ses lettres consentaient à en laisser prendre copie ; mais c'est là un souhait irréalisable. Il faut se contenter, pour le moment, de quelques lettres prises au hasard, qui donnent une idée de la variété des sujets abordés un instant par le maître.

Madame P. Louys a bien voulu — par l'intermédiaire de M. Georges C. Serrière — et nous lui en exprimons notre vive reconnaissance, nous offrir un certain nombre de lettres de l'illustre écrivain, entières ou inachevées. Les premières signées sont quelquefois encore dans leurs enveloppes ; cet état prouve qu'elles n'ont pas été envoyées à leurs destinataires pour des raisons diverses. Celle adressée à M. Maxime Formont, à qui nous l'avons communiquée, nous en apporte la preuve. M. Formont nous a écrit qu'il en ignorait l'existence et qu'il ne voyait aucun inconvénient à sa reproduction. Les lettres en question sont ainsi restées la propriété exclusive de Madame P. Louys, et c'est pourquoi nous allons les mettre au jour. Elles ne renferment aucun passage capable de froisser sérieusement l'amour-propre le plus chatouilleux.

Quant aux lettres inachevées ou de premier jet que P. Louys conservait avec soin, elles sont ou plaisantes ou sérieuses ; elles montrent le maître sous ses différents aspects et toujours elles font ressortir son esprit, sa générosité de cœur et aussi son érudition. Elles restent un témoignage vivant de son incomparable activité intellectuelle, et nous permettent de lui renouveler notre hommage.

LETTRES CONSERVÉES PAR PIERRE LOUYS

QUI N'ONT PAS ÉTÉ ENVOYÉES A LEURS DESTINATAIRES

Cette première lettre montre P. Louys fidèle à ses amitiés. Au moment de l'envoyer, il a préféré traiter la question de vive voix ; c'est là une hypothèse vraisemblable. Le nom du destinataire n'a guère d'importance.

11, rue de Chateaubriand.

Cher Monsieur, On me dit que M. Mendès a refusé de faire partie de votre comité, et ce refus est inexplicable si j'ai bien compris votre projet.

Vous aviez l'intention, me disiez-vous, de publier un quatrième Parnasse, où l'on n'insérerait que des vers à rythme régulier, mais *sans manifeste* contre le vers libre *et sans aucune hostilité*, même sous-entendue, contre les polymorphistes. C'est du moins ce que j'ai compris, et si je ne me suis pas trompé, je vous renouvelle l'assurance de toute ma sympathie pour votre projet.

Mais si, de quelque manière que ce soit, on doit donner à votre beau recueil l'allure d'une manifestation *contre* Régnier, Hérold, Moréas ou Kahn, en France, et *contre* Verhaeren, Maeterlinck, Elskamp ou Mockel en Belgique, j'ai des raisons d'admiration ou d'amitié qui m'empêcheraient absolument de vous suivre sur ce terrain.

Je compte donc, cher Monsieur, sur votre courtoisie pour n'user de mon nom que dans le cas où vos idées seraient identiques aux miennes et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs. Pierre Louys. Ce samedi 11 avril 96.

Pourquoi la lettre qui suit, au lendemain de la parution d'*Aphrodite*, n'a-t-elle pas été envoyée ? Tout simplement parce que P. Louys ne pouvait attribuer à Halévy plutôt qu'à Meilhac ou à Meilhac plutôt qu'à Halévy le troisième acte du livret de *Carmen*. Il était dans l'impossibilité — apparente tout au moins — de trancher cette question de paternité. Cette lettre, comme nombre d'autres, atteste son parfait désintéressement et l'absence de toute

morgue d'auteur. Le succès ne le grise pas ; au contraire, il le rend plus attentif à reconnaître ce qu'il doit à ceux qui l'ont précédé ; il se fait un honneur et un plaisir de le leur dire.

11, Rue de Chateaubriand.

Monsieur, Parmi toutes les lettres bienveillantes que j'ai reçues depuis quinze jours, aucune ne m'a donné autant de joie et de fierté que la vôtre, car (et vous l'avez peut-être reconnu) il est imité de vous, cet obscur premier roman.

Il y a, dans votre œuvre immense, une pièce que Calmann Lévy ne cite pas parmi les soixante principales dont il fait annonce sur vos couvertures, et qui est cependant, à mon humble goût, égale à tout ce qu'il y a de beau au monde, au niveau de *Phèdre* et d'*Othello* : c'est le livret de *Carmen*. Comme tous les grands dramaturges, vous avez pris un type déjà existant et vous l'avez développé, mais avec quel art et avec quelles merveilles de psychologie, c'est ce que je ne puis dire. Le troisième acte, dont pas une ligne n'est à Mérimée, est en soi le plus vivant, le plus vrai, le plus profondément humain de tout le théâtre actuel : j'ai vu *Carmen* plus de vingt fois, je la relis plusieurs fois par an, et je connais certaines scènes au point de les savoir par cœur. Je vois en elles toute la femme, et vraiment en pleine lumière grâce au « repoussoir » si parfait que vous lui donnez en Micaëla. Il n'y a pas jusqu'aux simples jeux de scène qui ne me confondent. Je ne puis voir le mouvement tournant de Carmen autour des jupons de la jeune fille en bleu, sans souffrir amèrement de ne plus pouvoir inventer cela.

Il n'est donc pas étonnant que l'intrigue d'*Aphrodite* se ressente d'une admiration aussi intense et aussi prolongée ; et bien que jusqu'ici personne n'ait fait le rapprochement, je crois plus convenable d'avouer cette arrière-descendance de vous, en vous priant d'agréer, monsieur, l'expression de ma plus respectueuse reconnaissance pour toutes les grandes joies que vos pièces m'ont données.

PIERRE LOUYS.

Celle-ci est curieuse par la théorie de l'amour physique que développe P. Louys et les conséquences qu'il en tire au point de vue de la littérature. A-t-il envisagé sérieusement la destruction de sa lettre par son correspondant (de nationalité grecque ou fervent helléniste?) et est-ce pour ce motif qu'il l'a gardée par devers lui ?

Cher Monsieur, Vous avez mille fois raison : la théorie de l'amour physique est *einseitig* et incomplète comme toutes les théories qui sont à la fois particulières et absolues. Je suis loin de croire que l'amour des races supérieures ne soit pas intéressant par tous les détails de sa complexité, ni que les rapports simplistes d'un couple australien lui soient réellement préférables. Et même vous pouvez voir que le héros du roman ne va pas très loin dans l'application de cette théorie, puisqu'il ne veut prendre de Chrysis que des plaisirs imaginaires.

Mais je suis agacé et un peu scandalisé en voyant que tous les écrivains européens, sans en excepter un seul depuis mille ans, ferment les rideaux du lit en même temps que leur chapitre, alors que les littératures orientales nous ont laissé sur ce point des pages si graves et si admirablement belles. Pour moi, c'est là que le roman commence, et que les plaisanteries doivent cesser. Si je n'ai pas dit encore tout ce que je voudrais dire, c'est que les lois actuelles ne le permettent pas jusqu'ici, mais je ne désespère pas de voir un jour en France une « liberté morale » égale à la liberté religieuse qu'on nous accorde. L'une est aussi juste que l'autre et elle aurait même un résultat heureux, qui serait de tuer la littérature d'Amsterdam, comme la liberté religieuse a tué les « mangeurs de curés ». — M. de Sade et Homais sont nés des mêmes lois imprudentes.

Je crois que quand on veut avoir une vie intéressante, il faut se ménager une influence pour les environs de la cinquantaine, et qu'il n'est jamais trop tôt pour en marquer le point de départ. J'ai un but qui est de livrer à l'art et à la littérature modernes le sujet le plus essentiel, le plus

sacré de tous, et jusqu'ici le plus fermé : une Chine de quatre cents millions d'images. J'ai la certitude qu'un jour cette prodigieuse mine s'ouvrira pour tous, et je voudrais être celui qui tournera la clef.

Sans doute tout ceci doit vous sembler bien présomptueux. Je souhaite que si vous ne déchirez pas cette lettre elle vous paraisse bientôt moins brusquement isolée.

Je n'ai pas moi-même le talent qu'il faudrait pour tirer parti de tout ce monde inexploré, mais je ne songe pas sans tristesse aux « mille et une nuits » que nous pourrions lire si tel ou tel avait osé. Malheureusement les écrivains récents ne semblent comprendre la volupté qu'environnée de rites indignes, ou troublée par un satanisme imbécile. Comme si elle avait besoin de crime ou de gaieté pour devenir notre raison de vivre ! Ce sont des choses qui se disent en grec : (pardon, c'est votre langue.)

Εἰ γάρ ἀφέλοι τις τοῦ βίου τάς ἡδονας
καταλείπετ' οὐδὲρον ἕτερον ἢ τεθνηκέναι

Et ce n'est pas apprécier cette unique ressource que de l'altérer ou de la travestir comme on voit que tous le font aujourd'hui.

Merci, cher monsieur, de votre excellente lettre ; pardonnez la longueur de celle-ci et veuillez croire, je vous prie, à mes sentiments les plus dévoués. PIERRE LOUYS

1re octobre 96.

La lettre suivante (1898 ?) a trait à la publication dans le *Journal* de la *Sévillane* (premier titre de son roman *La Femme et le Pantin*). Il est probable qu'il l'a refaits complètement et c'est pourquoi il a conservé la première version.

29 mars 1898.
Le Caire.

Cher Monsieur, J'aimerais mieux renoncer à écrire que de bâcler des romans comme certains de mes confrères. Jamais je ne consentirai à signer de mon nom un manuscrit improvisé.

Il me semble que, sur ce point, l'intérêt du *Journal* et celui de ma propre réputation sont exactement semblables.

Ce roman m'a demandé plus de temps que je ne pensais. Je le regrette pour vous et pour moi, mais je ne peux pas abréger d'une demi-heure le temps normal qui lui convient.

Si je suis en retard, faites passer mon tour. Les candidats ne manquent pas. Aucun romancier n'a jamais refusé sa plume au *Journal*. Je télégraphie à Jean de Tinan et à André Lebey de vous porter des manuscrits dont je vous garantis la valeur et qui pourront peut-être arriver à point pour vous tirer d'embarras.

Comme je vous l'ai dit par ma lettre du 26, la *Sévillane* vous sera envoyée le 9 avril et vous la recevrez le 13 ; le 14 au plus tard. Mais je ne l'enverrai pas avec le bon à tirer. *Il est indispensable que j'en revoie les épreuves.*

En ce qui concerne l'avance de 3.000 francs que j'ai reçue du *Journal* en décembre et qui vous autorise à me faire aujourd'hui des « réserves de droit », soyez certain que je suis tout prêt à vous la rembourser, avec les intérêts échus, si vous avez le moindre regret d'avoir traité avec moi.

Agréez, cher monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués. — PIERRE LOUYS.

M. Henri Rabaud, le compositeur de musique, à qui la lettre ci-après était destinée, ne l'a pas reçue sous cette forme. Elle nous apporte le nom de tous les musiciens que le sujet d'*Aphrodite* avait séduits.

Monsieur, je vous renouvelle très volontiers l'autorisation qui concerne *Aphrodite*, et dans les mêmes termes que l'année dernière : c'est-à-dire que je vous demande de ne fixer aucune date, et que par contre je réserve les droits de plusieurs autres musiciens sur le même sujet.

Depuis un an, j'ai donné la même autorisation à plusieurs de vos confrères, qui peut-être n'en ont pas profité plus

que vous-même, et votre partition pourrait très facilement paraître la première si vous la commenciez ce printemps.

Au moment où je vous ai écrit, j'avais tenu tout particulièrement à insister sur le caractère non exclusif des droits que j'avais le plaisir de vous donner. En vous les accordant malgré les autorisations, antérieures je m'interdisais par cela même de les refuser ensuite à d'éminents musiciens qu'ils pouvaient tenter aussi. C'est ce qui est arrivé, mais cela n'avait rien qui pût vous inquiéter si vous n'aviez pas cru devoir composer d'autres partitions avant celle-ci. Je vous le répète, votre *Aphrodite peut encore* paraître la première, -- à la condition que votre *Roland* lui cède la place.

Veuillez croire, Monsieur, à ma toute dévouée admiration. — PIERRE LOUYS.

Les partitions projetées sont celles de : 1° M. André Pollonnais, 2° M. Arturo Berutti (de Buenos-Ayres), 3° M. Camille Erlanger (livret par Louis de Gramont). — Je les cite par rang de date.

Voici la lettre (non datée, mais de 1901), dont nous avons déjà parlé, adressée à M. Maxime Formont. Après l'avoir écrite et signée, l'exquise délicatesse du maître la lui a fait laisser dans son enveloppe. Rien n'est plus caractéristique de sa mentalité que cette impulsion qui porte Pierre Louys à manifester à un confrère toute son admiration, en même temps qu'il lui apporte les conseils de son expérience. Une pareille attitude est bien rare chez les écrivains et il faut la saluer au passage. La petite critique qui porte sur les titres des ouvrages de M. Formont ne serait plus de mise aujourd'hui ; le temps a marché !

A monsieur Maxime Formont
28, rue de Richelieu, Paris.

147, Boulevard Malesherbes.

Cher monsieur et ami, Si, à peine arrivé à la page 20 de votre dernier volume, je vous écris déjà, ce n'est pas pour user du « truc » habituel aux dédicataires, et vous remercier avant d'avoir lu. C'est au contraire parce que j'ai besoin

de vous dire tout de suite combien cette première nouvelle (1) est excellente de toutes façons, de sujet, d'idées et de style, — et combien je suis étonné que, capable d'écrire ces vingt pages, vous n'ayez pas encore auprès du public littéraire la place très haute qui vous est due.

Laissez-moi en chercher la raison, car il y a une raison à tout et il ne faut jamais accuser le destin, personnage irresponsable. — Cette raison-là, je crois la trouver dans les titres de vos ouvrages et je voudrais insister là-dessus, malgré le précepte des habiles : « Ne donnez jamais de conseils ». — Si vous m'en tenez rigueur, je serai assez puni en n'ayant pas réussi à vous convaincre.

Quand vous avez achevé un manuscrit, vous tenez le sort de ces 400 pages entre vos mains. S'il est bon (et les vôtres le sont) TOUT dépend du titre que vous lui donnerez. Appelez-le « Courtisane » ou « l'Inassouvie » ou « Perversités » comme vous le faites, et le jeu est sûr, mais mauvais. Vous aurez 1500 lecteurs certains : — il est tout aussi certain que vous n'en aurez pas dix mille, et que 1° personne ne recommandera votre livre, 2° personne ne vous aidera à sortir d'un journalisme qui vous excède. Je le sais. Ne me dites pas non.

Vous pouvez, selon que votre imagination vous porte aux sens ou aux sentiments, choisir à votre gré dans l'immense domaine des sujets littéraires et les traiter aussi hardiment qu'il vous plaira. Vous êtes seul maître de votre œuvre. Mais en prenant des titres « raides », vous vous aliénez l'immense majorité des lecteurs, et comme en même temps vous leur faites penser que le titre est destiné à les attirer, il me semble qu'il y a là une double erreur...

Connaissant ma propre susceptibilité, je me demande si je fais bien de vous envoyer cette lettre et si vous comprendrez toute la sympathie qu'elle manifeste. Voulez-vous m'y répondre ? Votre ami, PIERRE LOUYS.

(1) Il s'agit de *Perversités*, recueil de nouvelles publié en 1901, dont la première qui a ce même titre a 20 pages.

Pierre Louys ne désirait nullement voir son portrait livré à la badauderie du public; il avait la publicité tapageuse en horreur.

A monsieur Louis Rancoule,
106, rue de Richelieu, Paris, 2e.

20 janvier 1903.

Monsieur. J'apprends par hasard que vous éditez comme mon portrait un ancien cliché photographique qui date de dix ans et que vous avez racheté à l'un de vos confrères.

J'ai le regret de vous informer que j'ai toujours refusé, et que je refuse encore, toute autorisation de mettre en vente ma photographie. Je vous prie donc de bien vouloir m'accuser réception de cette lettre et me donner toute garantie contre la publication ultérieure du cliché que vous avez entre les mains.

Recevez, monsieur, mes salutations distinguées.

PIERRE LOUYS.

L'explication du costume du roi Pausole est bien amusante. Elle vise un article publié par Mr Wilmotte dans le *Messager de Bruxelles* sur le roman d'*Aphrodite*, Mr Wilmotte a trop d'esprit pour ne pas regretter que P. Louys ait conservé sa lettre !

Oui, monsieur, Aristophane avait déjà eu l'idée assurément ingénieuse d'imaginer un peuple libre. Personne n'y avait songé avant lui, vous en êtes bien sûr. Et Rabelais l'a pillé. Et Voltaire l'a pillé. Et Ravachol l'a pillé. Que d'âmes sans scrupules, mon Dieu !

Pour moi, hélas ! je ne me contente pas de dévaliser les Grecs. Je copie les modernes. Voici un document pour votre prochain article: le costume du Roi Pausole est pris pièce à pièce à une collection d'estampes qui est honorablement connue sous le nom de « Jeu de Piquet ». C'est le vêtement du Roi de Carreau. Je vous l'avoue mystérieusement.

Veuillez croire, monsieur, à mes bons sentiments.

PIERRE LOUYS.

*

La lettre suivante est antérieure à 1909, date de la déposition d'Abdul-Hamid ; il serait ridicule de la prendre au sérieux. P. Louys n'aimait ni la démocratie ni le despotisme. C'est une boutade et pas autre chose.

Mon cher ami, Je n'ai jamais eu de sympathie que pour un gouvernement : c'était celui du Dahomey avant la conquête. Béhanzin est peut-être le seul monarque des vingt-cinq dernières années qui ait su mesurer avec exactitude les droits des citoyens et les devoirs du roi.

Qu'Abdul-Hamid II (Ghâzi et Fati) lui reste fort inférieur, c'est ce qui n'est malheureusement pas contestable. Mais à qui en revient la faute? N'est-ce pas précisément à ceux que vous louez, gens de bibles et de ballots que la mer devrait bien bouffer comme une petite Atlantide ?

Nous ne sommes pas à sa hauteur. La guillotine en permanence fut un jouet et ne servit à rien. Ce n'est pas avec un petit couperet qu'on résout une question sociale, mais bien avec trente mille Kurdes, profondément pénétrés de la mission qu'ils ont à remplir. Si Dioclétien avait eu de sa tâche un sentiment aussi éclairé, on n'imprimerait pas aujourd'hui à cent millions d'exemplaires les Epîtres aux Corinthiens et ce serait autant de gagné sur la mauvaise littérature.

Les septentrionaux, avec leurs perpétuels compromis, ignorent des choses élémentaires en politique. Une race les gêne : ils ne songeraient même pas à la supprimer. En Orient depuis Ninive, on n'a jamais eu de ces naïvetés. La terre, sans doute, en préserve les hommes, car voyez ce qu'auraient fait les Algériens français il y a deux mois si on les avait simplement laissés agir à l'orientale : ils auraient résolu chez eux en vingt-quatre heures une question que Paris a laissée en suspens après cent jours de puérilités.

Vraiment j'aurais été kurde avec assez d'enthousiasme. Peut-on encore s'engager ? Joue-t-on cette année à Bitlis ? Bayreuth est fermé, j'irais ; et j'épargnerais la liste de vos élèves par amitié pour vous. P. L.

Nous avons été tenté de ne pas publier la lettre qui suit, étant

donné la légère critique à l'égard de M. Abel Lefranc, que P. Louys estimait. Avait-il été imparfaitement ou mal renseigné ? C'est possible. Mais le post-scriptum est d'un grand intérêt. Il prouve que P. Louys ne se faisait dès 1922 aucune illusion sur la profonde atteinte qu'avait subie sa santé, et il envisageait sa fin avec un tel détachement qu'il aurait pu faire sienne la devise de Des Barreaux bien portant : *Sans crainte de l'enfer et sans souci du Ciel.*

22 janvier 1922.

Oui, nous, toi et moi nous sommes de ceux dont Renan disait ὧδε τῷ θεῖν, alors ça n'a pas d'importance.

D'ailleurs, puisque tu me rappelles Pausole, je n'ai jamais rien demandé que ma canonisation, précisément dans ce livre-là ; mais rien de plus. Ni le ruban, ni l'académie, ni un article, ni une dot, ni une place, ni d'être comte romain, rien, — sinon ce qui est dû à tous les poètes depuis Ennius qui disait simplement « poetae sancti » et qui n'était pas décoré. Ici ma Muse veut que j'ajoute « We ' ve kissed away Kingdoms and Provinces ». C'est pour elle et moi, paraît-il, ce n'est pas pour Lefranc. (Transition.)

Au fait, Lefranc est-il malade ? Je ne sais si tu as entendu parler de l'incident. Il raconte à ses auditeurs le combat du Cid à Corbie, sur la haute Somme !

Sans le dire, j'avais identifié depuis longtemps le Combat du Cid avec la victoire de Rouen sur le Comte d'Essex, amiral de 27 vaisseaux de guerre anglo-hollandais (1592).

Personne ne m'a démenti, cette fois-ci, depuis un mois ou du moins à ma connaissance. Personne, sauf Lefranc, qui s'obstine à prendre Corbie pour un port de mer.

Je vais être forcé de lui dire qu'il y avait des ponts à Amiens et que les ponts arrêtent les trois-mâts ; qu'il y avait aussi des moulins à eau et que don Quichotte lui même n'eût pas jeté trente vaisseaux et le flux de la mer, pardessus les moulins.

Ton vieil ami, P. L. très touché de ta lettre.

Confidentiellement il est vraisemblable que les dates 1870-1922 limiteront ma biographie dans les dictionnaires.

Curieux : voilà un post-scriptum beaucoup mieux écrit que ma lettre. A la veille de mon baccalauréat j'étais plus ému. J'avais une folle terreur de Bouché-Leclercq, qui m'a si bien reçu, pourtant ; mais je suis beaucoup plus calme devant « Pluto » qui n'est pas « il gran nemico ».

A Fontaine-Bleue, près d'Alger en 1897 une pneumonie épatante m'a fait faire une répétition générale de la fin. Un diminuendo qui me semblait naturel et de plus en plus délicieux. Je ne plaisante pas, je n'avais besoin d'aucune philosophie : ni de la lettre d Epikouros, ni de la réponse moins fameuse, mais bien plus belle, de Dêmonax.

Voici enfin une dernière lettre — antérieure de trois ans à la précédente et toujours non envoyée, c'est-à-dire datée et signée — destinée à M. Abel Lefranc ; elle a trait au problème Corneille-Molière.

11 décembre 1919.

Cher Monsieur, On m'écrit ce soir quelques mots du cours que vous avez fait hier au Collège de France. Je n'ose croire aux éloges qu'on me répète, ni que vous admettriez déjà ma thèse sur Corneille. Je n'ai encore presque rien publié de mes notes et je ne puis vous remercier mieux qu'en vous disant, à vous d'abord, une part de mes secrets.

L'un est la prose de Corneille. Prose incomparable. Les p. 402 à 405 de la *Lettre apologétique* (t. X, Mart. Lav.), la préface de *la Suivante*, et en général toutes les préfaces. C'est la voix même de Don Louis, de Don Juan et de Valère dans l'*Avare*. Et c'est la préface de *Tartuffe*, la dédicace des *Fâcheux* et celle de la *Critique*.

Mais entre ces deux dernières dédicaces, voulez-vous lire la *Dédicace à Madame*, écrite par Molière lui-même en tête de l'*Ecole des Femmes* ? Dans la comédie la plus élégante et la plus parfaite que Corneille eût écrite, où se trouvent certains vers que lui seul a jamais trouvés :

Hélas ! s'il était vrai, vous resteriez ici !

Molière défigure la lettre d'Agnès et la fait suivre de ces vers inouïs :

Non! *chienne*! Qu'avez-vous? — Moi? rien. *C'est que je tousse.* (V. 948)

(Arnolphe ! Arnolphe disant : *C'est que je tousse* ! — et Horace: *Entrez dans cette porte*, et cent autres « ajoutis).»

Corneille honteux d'un tel collaborateur lui a laissé le soin de dédier son œuvre.

Et Molière a écrit... Mais lisez cela (t. III, 156-157). C'est *invraisemblable*, c'est énorme, c'est une pataudeie, un charabia sans nom :

« Je ne sais par où sortir de celle-ci.

« Un autre auteur trouverait d'abord cent belles choses, mais pour moi... *je ne vois point ce que V. A. R. pourrait avoir à démêler* avec la comédie que je lui présente (!). On n'est pas *en peine comment* faire. »

Et cœtera. Et pour être galant il dit à Madame qu'elle a des qualités « du côté de l'âme et du côté du corps » !

Je crois vraiment que personne encore n'avait comparé cette muflerie à la dédicace suivante (celle de la *Critique*) où tout est chef d'œuvre, et où « un autre auteur », comme dit naïvement Molière, a trouvé si facilement une phrase sur la bouche d'Anne d'Autriche.

Mais les arguments les plus décisifs sont :

1° Identité philologique absolue entre Corneille et Alceste, Arnolphe, Tartuffe, etc. ; par le vocabulaire, par la syntaxe, par le style et par la métrique.

Spécialement : la répartition des consonnes. Et le verbe. Le choix du verbe. La *place* du verbe.

Oui ! oui ! R*edoutez tout* après un *t*el ou*t*rage !
Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage !
Percé du coup mortel dont vous m'assassinez...

2° Concordance historique permanente, même après la mort de Molière. — Corneille a hésité huit ans (1673-1681) pendant que les héritiers de Molière attendaient. Puis tout brûle ; et la même année (1682) parurent les Œuvres com-

plètes de Corneille et *celles de Molière à leur suite* avec *Don Juan* inédit, mais sans rien nous révéler des autres textes primitifs.

Puisque Ronsard est le sujet de votre cours cette année, je serais heureux de vous communiquer le ms. que j'ai retrouvé : le *Nicandre* annoté par Ronsard, signé « Ronsart » et dont les corrections portent en marge « *Sic Auratus* ». C'est tout l'enseignement de la Pléiade recueilli par son chef et il porte la note que lut Remy Belleau avant d'écrire « le Papillon ».

Comme si cette lettre n'était déjà trop longue, j'en prends l'occasion pour vous en adresser une autre que je vous écrivais au printemps dernier et je vous prie de croire, cher Monsieur, à ma dévouée admiration. PIERRE LOUYS.

LETTRES INACHEVÉES

Monsieur, La situation de « maître » en littérature est à la portée de tout le monde. Il suffit de remplir quatre conditions

1° S'admirer soi-même.

2° Refuser même du talent à tous les jeunes qui ne vous reconnaissent pas au moins du génie.

3° Accepter des banquets mensuels ou au besoin se les faire offrir.

4° Prendre la vie au sérieux du matin au soir.

Malheureusement je ne signerais aucun des articles de ce programme. Aussi je n'ai pas, derrière moi, douze disciples comme tout le monde.

Je n'ai fondé ni école ni cénacle. En vérité j'ai été aussi peu adroit qu'il est possible. Pas une annonce, pas une réclame payée, pas une affiche n'a soutenu mon livre. Je n'ai demandé d'articles à personne ; je n'ai même pas rendu de visite préalable aux critiques de nos grands journaux, et je suis encore stupéfait du succès d'un livre aussi mal lancé par son jeune auteur et son jeune éditeur.

Permettez-moi de penser...

—

147, Boulevard Malesherbes.

Cher Monsieur, Un M. Albert Dubois que je n'ai malheureusement pas l'honneur de connaître, fait insérer non sans frais dans quelques journaux du matin une réclame où il se vante d'être le premier qui ait mis à la mode les romans grecs (1).

Comme cette petite note est probablement dirigée contre *Aphrodite*, je demande la permission de rappeler timidement que le premier roman grec écrit dans notre langue est le roman de Thèbes, lequel, au dire de M. Gaston Pâris, fut composé vers l'an 1160, il y a sept cent trente-sept ans.

Depuis, la mode s'en est si peu perdue, qu'on ne saurait trouver une seule époque de toute notre littérature où ne figure un livre célèbre inspiré de la Grèce antique.

—

147, Boulevard Malesherbes.

Monsieur, Si vous attendez de moi un souhait, je me permettrai de former le suivant :

Que la femme cesse de prétendre aux joies de l'esprit pur, où elle n'entend que peu de chose, pour se consacrer corps et âme à l'action du cœur et à la passion des sens, par où elle est souverainement admirable. L'esprit pur d'un Gœthe, d'un Laplace ou d'un Hegel la tente à la façon dont l'objet même des préoccupations viriles attire les grands cerveaux de notre sexe, c'est-à-dire comme un idéal inaccessible. Qu'elle ne lutte pas avec lui. — Mais l'action du cœur a fait une Jeanne d'Arc, la passion des sens a fait une Sapho, et si les femmes se laissent conduire selon leur voie prédestinée, on peut s'attendre à de nouveaux miracles. C'est la grâce que je souhaite au siècle prochain.

—

Ma chère [ici un prénom], Tu sais sans doute que je ne vais jamais au café, et que si l'on désire me voir de 5 à 7, il ne faut pas me chercher, comme M. Pelletan, à la terrasse.

(1) *Les Romans de la voie sacrée.*

Néanmoins comme j'en fais plutôt une affaire de goût que de principe, je suis allé tout de même trois fois au café depuis un an.

La première fois, c'était sur un rendez-vous donné par Camille Erlanger au Café de la Paix. Erlanger, qui est un juif prudent, voulait me dire, et non m'écrire, qu'il me demandait de faire le livret d'une *Cléopâtre* dont il composerait la musique.

La seconde fois, je suis allé à minuit, heure du crime, chez Graff devant la Gare Saint-Lazare. J'avais une communication très pressée à faire à un ami, qui d'ailleurs ne s'y trouvait point; mais à sa place j'ai aperçu un modeste consommateur en veston brun, qui rêvait devant un bock et un œuf dur : c'était André Messager. Il m'a invité tout de suite et nous avons causé musique jusqu'à 2 heures du matin. C'est une des soirées les plus intéressantes que j'aie eues depuis longtemps.

Enfin la 3e fois, ce soir, je passais place du Théâtre Français à 7 h. 1/2 par 90° de chaleur (Fahrenheit) quand je me suis senti mourir de soif, et cette fois, je te l'avoue, sans autre motif, je suis entré dans l'honnête Café de la Régence, je me suis assis dans un coin sombre et j'ai froidement demandé un bock. — A peine étais-je là qu'un très vieux monsieur est entré sur mes pas, traînant la savate comme Roty, et qui s'est assis à ma table : c'était Camille Saint-Saëns !

Comme il ne me reconnaissait pas, je ne l'ai pas salué ; il a bu avec peine une tasse de café, a laissé sur la table un numéro de « la Liberté » que j'ai pieusement recueilli...

Mais quels piliers de café que ces musiciens ! Erlanger, Messager, Saint-Saëns ; chaque fois je saute une génération, si je vais une quatrième fois au café cette année, qui vais-je rencontrer ? Schumann ? ou Mozart ?

—

Ma chère [ici un prénom].

Comment s'appelle ta jeune fille ?

Noms et prénoms en toutes lettres.
Date et lieu de sa naissance.
Couleur de cheveux.
Tour de taille.
Pointure de gants.
Hauteur de jupe.
Pointure de bottines.
Religion.
Opinions politiques.
Son père lui donne-t-il mes livres ? ou est-elle obligée de les lire en cachette ?
Aime-t-elle l'équitation ?
Quelle est sa fleur préférée ?
Son parfum ?
Son couturier ?
Son poète favori ?
Sa corsetière ?
Sa Sainte préférée ?
Son idéal intime ?
Son médicament ordinaire ?
Parle-t-elle comme Mme Fréd. François ou comme Mme Fenwick ?
Aime-t-elle la musique de Wagner ?
A quelle heure la couche-t-on ?

Tu comprends que j'ai besoin de tous ces renseignements pour ne pas faire de gaffes.

Quand tu les auras envoyés, je prendrai ma fidèle machine à écrire, et je t'enverrai une pensée du plus pur génie, dactylographiée de ma propre main.

—

Tamaris (Var), 22 juin.

Cher monsieur, Le parc de La Popelinière n'est pas entièrement détruit. Une partie du bois fut acquise en 1826 par un groupe de propriétaires qui respecta les plus vieux arbres ; et c'est aujourd'hui encore le Hameau de Boulainvilliers.

Dans l'un des petits hôtels construits sur ce terrain, on conserve un in-folio qui a joué un certain rôle dans la vie du fermier général : c'est le manuscrit qui servit à imprimer les *Tableaux des Mœurs du Temps*. Ce manuscrit, signalé une première fois vers 1835, est resté, en fait, égaré pendant soixante-dix ans et n'a pu être étudié jusqu'ici. Il est fort intéressant.

Je ne vous dirai pas comment par la seule comparaison de deux textes et de deux écritures on y retrouve l'œuvre originale de l'auteur inconnu et les fâcheuses additions que M. de la Popelinière y apporta lui-même. L'étude littéraire de ce livre impudent ne peut pas intéresser vos lecteurs. Mais sur le terrain historique il est permis de poser toutes les questions. Quelle est la clef de l'ouvrage ? On ne l'a jamais donnée. Pourquoi M. de la Popelinière a-t-il fait écrire ce livre et contre qui ?

Le seul personnage chargé, l'âme damnée de cette histoire est une certaine Mlle de R..., à qui l'auteur prête tous les vices, avant et après son mariage. Elle épouse, dit le texte imprimé, M. de Rastard (nom français) ; M. de Rastad ou Rastadt (nom allemand) dit le manuscrit. Or, à l'époque où l'on écrivit les *Tableaux des Mœurs du Temps*, une seule femme célèbre portait a Paris, de par son mariage, un titre allemand. C'était la Comtesse d'Egmont, qui était née en effet Mlle de R... (Richelieu). Et dès l'instant où cette clef est proposée par hypothèse, nous trouvons dans le rôle vingt preuves pour une, qui l'identifient.

L'histoire du livre est donc de la plus parfaite simplicité. Le Duc de Richelieu avait déshonoré Mme de la Popelinière ; M. de la Popelinière voulut perdre Mlle de Richelieu. Comme beaucoup de romans à clef, celui-ci n'est pas autre chose que la pauvre vengeance d'un amour trompé.

On sait que *les Mœurs du Temps* furent tirés à trois exemplaires dont le dernier ne fut retrouvé nulle part. Je serais bien surpris si celui-là n'avait pas été envoyé au Maréchal

en personne, qui sans doute l'a fait disparaître par où lui-même s'évadait si bien : la cheminée...

—

Corneille

Cher Monsieur, Existe-t-il une pièce d'archives ainsi conçue :

« Je soussigné, Henri Estienne, recognois, advoue et confesse... que le véritable Anacréon n'est pas l'Anacréon où l'on dîne ? »

Cependant, c'est une certitude. Ce n'est pas une hypothèse, ni un roman. Anacréon de Téos n'a pas écrit les Odelettes. Pourquoi la philologie française serait-elle moins affirmative que la grecque ? — Corneille a écrit cent mille vers. Lui dont la personnalité est éclatante à chaque page, quoi qu'il écrive, prose ou vers, ne peut-il servir d'exemple ?

Racine a imité Corneille toute sa vie, depuis les stances d'Antigone jusqu'à Joad ; mais à un certain point d'égalité, Corneille est inaccessible même au pastiche.

—

Cette lettre m'était destinée :

Cher Monsieur, Sans quitter mon cabinet j'ai trouvé la semaine dernière plusieurs détails qui intéressent *Francion*.

De 1618 à 1622, le père de Corneille est à Paris, — donc *Francion*.

Ce sont exactement les quatre années que je présumais l'autre jour. Le second prix de 1620 concerne donc le cousin du poète.

En outre, Corneille avait eu un oncle qui signait « Nicolas, sieur des Parcs ». Le document était connu en 1891 et M. Roy n'en dit rien.

Enfin on n'a pas encore expliqué pourquoi la 1re page de *Francion* n'insulte plus les Grands à partir d'une certaine date. Voici pourquoi :

20 mars 1632. — *Clitandre*, dédié au duc de Longueville.

12 février 1633. — *Mélite*, dédiée à M. de Liancour.

26 août 1633. — *Francion* paraît sans l'apostrophe aux Grands, — naturellement.

L'édition originale de cette contre-dédicace avait déjà trouvé sa raison d'être dans la chronologie cornélienne...

—

Cher Monsieur, A la fin de l'hiver dernier j'avais abandonné toute recherche cornélienne.

Mes preuves philologiques étaient faites — confirmées par les dates — confirmées par le caractère du personnage et puisque onze cents critiques me parlaient d'une hypothèse quand je leur annonçais une *certitude*, je ne publierai rien de ma découverte.

Elle était faite. Je savais comment. Je n'avais pas besoin de répondre à ceux qui m'interpellaient comme un malfaiteur quand je posais les fondations de *la plus haute* statue littéraire classique, — la plus haute depuis Homère.

Donc, j'ai pris six mois de vacances pendant lesquels vous avez bien voulu me garder, cher monsieur, un secret absolu sur quelques détails inédits (Vadius entre autres) que je vous écrivais sans que vous m'eussiez demandé une confidence.

J'ai fait beaucoup de grec. J'ai trouvé autant de choses sur les romans grecs que sur les origines de notre théâtre au XVIe siècle. De là, je suis revenu à Théocrite — à Nonnos — Κ τ λ. — et aux deux scènes toutes puissantes qui écrasent à jamais les œuvres humaines : — la fin par la flamme (Iliade) — la fin par la foudre (Odyssée). J'étais encore atterré d'avoir relu cette signature γολώσεντα Κεραυνόν, éblouissante Pallas Athéné — sceau frappé sur une cire éternelle — quand j'ai trouvé par hasard la « preuve » qui manquait à M. Strowski, la preuve autographe.

J'en suis désolé... Le problème devient trop facile à résoudre...

§

Voici maintenant, pour terminer, un projet de classement de ses diverses nouvelles fait par P. Louys :

Les sept Flèches.

	Introduction........	400	lignes
I.	Byblis..............	700	—
II.	Hermaphrodite......	700	—
III.	Danaë..............	700	—
IV.	La Sirène..........	700	—
V.	La Maison sur le Nil	700	—
VI.	Ariane..............	700	—
VII.	Léda...............	700	—
		5.300	lignes.

Les nouvelles I, III, V, VI et VII viennent d'être réunies sous le titre *Le Crépuscule des Nymphes*. L'existence de l'Introduction et des IIe et IVe nouvelles est douteuse.

La Clochette.

I.	La Clochette...........	4.000	lignes
II.	L'Homme de Pourpre...	1.100	—
III.	L'Hyacinthe............	700	—
IV.	Une volupté nouvelle....	800	—
		6.600	(1)

Apologue sur les Propoétides ?

Les nouvelles la *Clochette* et *l'Hyacinthe* ne paraissent pas avoir été écrites par P. L.

Contes modernes.

Ascension Vénusberg...... 230 lignes

FRÉDÉRIC LACHÈVRE.

(1) Pierre Louys a mis par erreur 5.900.

POÈMES

—

GLYCERE ET LA LUNE

Oui, je le sais, Glycère à de nombreux amants
Donne sa bouche débauchée.
O lune, tête morte, à ton cercueil béant
Qui donc t'a arrachée?

Il lui plaît de sentir glisser vers ses genoux
La main qui flatte et qui maîtrise,
Et sa jupe est si courte, et les baisers si doux,
Voici Glycère prise!

Mais qu'un autre demain livre le même assaut,
Rougissante, elle se résigne...
Lune, pourquoi, ce soir, dans les prés virginaux
Mets-tu tes pâles vignes?

De phosphore fardée, oh! quand je veux mourir
Loin de Glycère butinée,
Qu'il est dur de te voir, narquoise, resplendir,
O lune illuminée!

Chaque arbuste endormi, chaque bosquet figé
Ruisselle de tes grappes froides,
Mais je songe de mort dans tes frileux vergers,
Moi dont l'âme est malade.

Dis-moi, dis-moi plutôt qu'il est d'autres lilas
Que ceux de sa chair dévêtue.
Glycère ne vaut pas, Glycère ne vaut pas
Que pour elle on se tue.

Et si tout n'est que feinte et que duplicité,
O lune, astre menteur et traître,
Apprends à ce cœur fou comment s'en contenter
Ou comment disparaître!

Le ciel est terne et las, la plaine est vendangée
Comme la gorge de Glycère;
La lune, peu à peu, s'est déjà replongée
Dans son cercueil de pierre.

—

GLYCERE ET LE VOYAGEUR

Glycère, vos doigts purs modèlent mon désir
Ainsi qu'un bloc de glaise.
Ils en ont fait un lis que je voyais fleurir
Quand nous quittions Saincaize.

Puis une tourterelle au plumage changeant
De vos paumes captive
Qui se mit à chanter, qui s'égosillait quand
Nous stoppâmes à Brive.

Vous en fîtes enfin, chère magicienne,
Quand je fus à Bordeaux
Un diamant qui luit sur un jersey de laine
Entre vos seins jumeaux.

Puisque vous l'avez mis, puisqu'il est si heureux
Dans ce vallon d'albâtre,
Oh, laissez-le toujours dans l'adorable creux
Où vous l'apprivoisâtes.

JACQUES PRADO.

LES PRÉCURSEURS DE LA MORALITÉ ESTHÉTIQUE

II

ÉPICURE
ET LA CULTURE DES IMAGES [1]

—

I

Il y a, dans l'ordre intellectuel, une supériorité de la doctrine d'Epicure sur celle de Pythagore. Elle vient de la nature des motifs mis en œuvre pour réaliser entre les instincts le compromis utile à la vie. Les motifs pythagoriciens sont de la nature de la transcendance et de la fiction. Epicure se réclame de l'immanence et de motivations purement psychologiques. Pythagore fait entrer en ligne de compte la Providence qui distribue à chacun selon son mérite les joies et les peines. Il lui faut justifier la Providence, invoquer la faute volontaire de l'homme, introduire l'idée du libre arbitre, expliquer comment, libre de choisir, l'homme a choisi de son plein gré les actions mauvaises qui le vouent au châtiment et à la douleur. Il lui faut enfin attribuer une valeur à ces biens et à ces maux terrestres, qui sont de l'ordre du jouir et du souffrir, pour que les sanctions de la Providence aient à leur tour leur valeur.

(1) V. « Les Précurseurs de la moralité esthétique. Pythagore, Epicure et Jésus », *Mercure* du 1er mai 1928.

Quelques erreurs typographiques ayant été commises au cours de ce premier article, prière de les rectifier selon les indications suivantes :

P. 573, l. 14 et 15 lire : tandis que le frein avait été affaibli de la force que jadis lui apportait la croyance.

P. 578, l. 1.2.3, lire : j'ai recherché en des études antérieures si le sens esthétique n'avait pas apporté dans la vie le facteur de moralité propre... etc.

P. 578, l. 21, supprimer les mots *de susciter*.

P. 594, l. 18, lire *besoin* au lieu de *le soin*.

P. 595, l. 4, lire *perspectives* au lieu de *perfections*.

P. 598, l. 5, supprimer *et*.

La logique de la fiction impose à la doctrine cette reconnaissance en vue de son efficacité. C'est ainsi que traitant des maux de la vie, de la maladie, de la pauvreté, d'une situation obscure, — et après avoir conseillé à ceux qui en sont touchés de les supporter avec douceur et d'y remédier dans la mesure du possible, on a vu que les *Vers d'or* formulent : « Mais pense bien à ceci : Que la destinée épargne aux gens de bien la plupart de ces maux » (2).

Une telle insinuation laisse distinguer dans ce beau poème, d'un ton d'ailleurs si élevé, le lien par lequel la morale se montre encore tributaire des sensations du premier degré, celles qui mettent en cause le sens possessif et les biens où il trouve à se satisfaire. Faut-il signaler quelles suites entraîne dans la pratique cette compromission, quand le courage où j'ai vu l'élément essentiel de la morale, le plaisir pris à la domination des instincts et à la victoire sur soi-même, fait place dans l'âme humaine et dans le milieu social à une tension de l'énergie moins héroïque ? Quand les choses en sont venues à ce point, l'insinuation pythagoricienne est grossie par l'instinct possessif jusqu'à ses dernières conséquences. Sur le thème de la Providence, du mérite et du démérite, de la justice des récompenses et des peines, l'octroi des biens matériels et terrestres est interprété comme une manifestation de la faveur divine, l'acquisition de ces biens par toute activité qui les procure devient la vertu par excellence. La morale, par une inversion de la fin qu'elle poursuit chez ses hauts protagonistes devient le stimulant de la cupidité, l'instigatrice des excès du sens possessif.

De tout temps, des esprits avisés ont su retourner le manteau de la morale et s'en couvrir à la double fin de joindre aux jouissances de la cupidité le bon renom de la vertu et la sécurité qu'il procure. Jésus dénonçait les pharisiens. De nos jours, l'économie politique, quand elle s'éclaire du

(2) Pythagore : *Les Vers d'or*. Hiéroclès : *Commentaire* sur les « Vers d'or » des pythagoriciens. Trad. par Mario Meunier. l'Artisan du Livre, p. 25.

sens psychologique, dénonce une forme analogue de cette déviation dans notre monde contemporain. Le pharisaïsme s'y est mué en puritanisme et un observateur attentif de la vie américaine signalait en un récent ouvrage l'importance, en tant que phénomène social, d'une telle mentalité aux Etats-Unis.

En ce champ nouveau des expériences humaines, l'ampleur du phénomène qui, selon les évaluations de l'auteur, n'intéresse pas moins de quatre-vingts millions d'hommes, rejoint dans l'ordre historique et concret la généralité d'une vue philosophique, et la monographie qu'il trace du puritanisme américain, legs en ce pays des atavismes anglo-saxons, a la valeur d'une pure analyse psychologique. Le puritain, dit-il « s'honore d'être riche ; s'il encaisse des bénéfices, il aime à se dire que c'est la Providence qui les lui envoie ; sa richesse même devient à ses yeux comme aux yeux des autres un signe visible de l'approbation divine. Il en arrive à ne plus savoir quand il agit par devoir et quand par intérêt ; il ne veut même plus le savoir, car il s'accoutume à expliquer par son sentiment du devoir ceux mêmes de ses actes qui le servent le plus utilement » (3). Le puritain ne doute pas que la destinée n'épargne aux gens de bien la pauvreté.

De tels phénomènes, pharisaïsme ou puritanisme, sont-ils des déviations de la morale ou en sont-ils la conséquence? Des déviations et des défaillances si l'on considère dans la morale ce qui y est une réalité positive, cette force du courage qui élève la température de l'âme jusqu'au degré où la beauté vient à maturité, des conséquences si l'on envisage le caractère fictif des motivations qui, la foi ôtée, cèdent aux premiers coups de la logique.

Il m'a paru nécessaire, à la suite de l'apologie de la morale à laquelle j'ai donné pour centre la figure mythique de Pythagore, de signaler dans la doctrine cette conséquence

(3) André Siegfried : *Les Etats-Unis d'aujourd'hui*, Armand Colin, p. 35.

attachée à son contenu intellectuel. Car il fallait que la louange fût réservée à sa vertu essentielle qui est tout entière de l'ordre du courage et que fût marqué dans l'ordre intellectuel le progrès réalisé dans la conception d'Epicure. La menace qui restitue aux biens et aux maux distribués, par la fortune, avec leur efficacité de sanctions, leur réalité et leur valeur est sans action sur le véritable héros moral, sur celui qui demande avec Nietzsche quand les dés tombent en sa faveur : « Suis-je donc un faux joueur ? » Il la tient pour un outrage. Or, une telle menace ou un tel appas sont exclus de la doctrine d'Epicure qui, sur cette question des biens terrestres, comme moyens de déterminer la conduite, adopte une attitude exactement inverse à celle que l'on voit en Pythagore. Il condamne comme impie l'opinion de la foule « que les dieux causent aux méchants les plus grands maux et qu'ils octroient aux bons les plus grands biens » (4), car, dit-il, « l'être bienheureux et immortel ne s'embarrasse d'aucune affaire et n'en procure pas aux autres; il ne manifeste ni de la colère ni de la bienveillance : tout cela est le propre de la faiblesse » (5). Ainsi, et c'est un progrès considérable, la doctrine d'Epicure se révèle dépouillée de toute cette affabulation du péché et de la faute, du mérite et du démérite, de la récompense et du châtiment qui transpose au cœur de la pensée philosophique nos procédés de dressage des animaux et des enfants, et ne fait qu'ajouter à la douleur et au mal une terrible acuité en persuadant à l'homme, si épris de bonheur, qu'il est lui-même de ces fléaux, par on ne sait quelle folie perverse, l'auteur volontaire.

§

Avec Epicure, l'esprit se reprend à respirer dans la pureté d'une atmosphère d'innocence. Il a rejeté tous recours aux

(4) Epicure : Doctrines et Maximes traduites par Maurice Solovine. Alcan, p. 74.
(5) *Op. cit.*, p. 95.

fictions et sa recherche du bonheur se fonde sur les seules puissances psychiques.

La morale se réclame des aspirations en apparence les plus hautes ; elle se décerne avec le libre arbitre des pouvoirs surnaturels ; mais ce n'est en fin de compte que pour tenter de répartir entre les hommes *selon la justice* ces biens mêmes, qui sont donnés dans les sensations élémentaires du jouir et du souffrir et qui n'intéressent que le sens possessif. La justice, c'est tout ce que son idéal s'est targué d'ajouter à la nature des choses et cet idéal, en vertu de la nature des choses, est irréalisable.

Epicure au contraire prend pour point de départ les constats les plus réalistes. Il se réclame des réalités réputées les plus basses et, comme s'il opposait un cynisme volontaire au pharisaïsme de la morale qui déjà, sous d'autres noms, existait de son temps, il use, pour formuler ces réalités, de termes qui semblent les ravaler encore. Mais c'est, avec sa grande âme, pour composer de ces éléments méprisés, recueillis, dans l'humus psychologique, les floraisons les plus éclatantes. Ainsi, dira-t-il, « l'origine et la racine de tout bien est le plaisir du ventre, c'est à lui que se ramènent et les biens spirituels et les valeurs supérieures » (6). Il retiendra également que tout bien et tout mal résident dans la sensation, en sorte qu'il n'est de plaisir et de douleur que du corps.

Quant à l'âme, dira-t-il en y insistant avec force, dans la lettre à Hérodote, elle est corporelle. Ainsi semble-t-il la priver de cette immortalité dont pythagoriciens et stoïciens tiraient de si utiles conséquences pour fortifier leur doctrine. Et le voilà sans armes, sans autres moyens que son propre génie, parmi cette réalité nue des sensations élémentaires — *jouir et souffrir* — dont les hommes ordinaires n'ont su faire usage à travers l'histoire que pour déchaîner la cupidité et la violence des instincts. Mais selon

(6) *Op. cit.*, p. 124.

une observation de disciple qui s'est glissée parmi les maximes fondamentales, « la vie d'Epicure, comparée à celle des autres hommes, nous apparaît, à cause de sa douceur et de sa modération, comme un mythe » (7). Inventée par les philosophes de la Sagesse, c'est entre ses mains que la baguette de Mercure, qui est le pouvoir strictement neurologique de convertir les sensations en images, réussit à changer en or les plus vulgaires métaux et en joie les douleurs. Quand il touche aux dieux, ce n'est pas pour les priver de l'existence; mais, par le lieu où il les situe hors de toute relation possible avec l'homme, il les soustrait à l'accusation d'avoir créé le mal et la douleur, dont aucun sophisme de la dialectique pythagorienne ou stoïcienne ne réussit jamais à les laver. Ayant rendu aux dieux leur honneur, par l'alibi invoqué en leur faveur, il n'a plus, comme les philosophes platoniciens, stoïciens et chrétiens l'ont fait ou le devront faire, à rejeter sur l'homme le crime imputé à la divinité. Il n'y a plus de coupables, car le hasard n'est pas un Dieu, ni quoi que ce soit à quoi puisse être imputé quelque responsabilité. De lui émanent toutes les formes de l'existence, mais il dépasse toutes nos catégories et c'est le propre de cet esprit magnifique que fut celui d'Epicure, de ne pas faire appel à l'intelligence pour résoudre des questions à l'égard desquelles l'intelligence a dit son dernier mot quand elle les a déclarées insolubles et quand elle a touché à leur occasion la réalité du mystère. Toute la mauvaise philosophie est venue toujours du vain désir des hommes de dépasser avec leur intelligence les limites de l'intelligence et de violer l'anonymat métaphysique.

Epicure délivre donc la Providence et la Divinité des prières et des récriminations des hommes. Avant Spinoza, qui fut par la suite un esprit du même ordre, il ouvre aux hommes la région sereine où il n'y a place ni pour les larmes, ni pour les rires, ni pour les invectives, ni pour les supplications, la région où toutes ces activités passion-

(7) *Op. cit.*, p. 36.

nées condensent leur intensité et leur violence dans l'acte pur de la vision intellectuelle.

§

A l'égard de l'âme, son pouvoir d'exalter le réel s'exerce avec autant de bonheur qu'à l'égard de la Providence et des dieux. Il la fait corporelle pour ne pas la rejeter au néant. Car, dit-il, en dehors du vide nous ne pouvonst rien concevoir d'incorporel. Mais « le vide ne peut ni agir ni pâtir, il permet seulement aux corps d'effectuer leurs mouvements ». (8) Si l'âme était de nature incorporelle « elle ne pourrait ni agir ni pâtir, et il est cependant certain que nous distinguons en elle ces deux sortes d'activités » (9). En faisant l'âme corporelle, il lui rend l'existence, il la laisse en relation avec l'univers des phénomènes. En métaphysique comme en physique, Epicure a pressenti les solutions les plus lointaines, celles que les esprits les plus évolués parmi ceux de notre temps en sont venus à adopter. Ainsi dans cette question de la matière et de l'esprit s'est-il rangé à un parti qui domine les deux autres positions du problème, et fait tomber l'antinomie. Or, de nos jours, à la lumière de la double investigation des analyses chimiques et psychologiques, la matière se réduit de plus en plus au mouvement et la pensée se montre impuissante à se représenter à sa propre vue indépendamment de cette modalité du mouvement où elle s'objective. Distinguer la matière de l'esprit apparaîtra de plus en plus comme une gageure propre à discréditer la philosophie et à en faire la plus dérisoire des activités spirituelles. La philosophie n'a de sens que si elle se propose l'étude des relations entre elles et avec le tout de toutes les parties engagées dans le tout. Or, toute distinction en esprit et matière a pour effet de créer entre deux parts du tout un intervalle infranchissable par définition, et à faire en sorte que soit insoluble le problème que l'on

(8) *Op, cit.*, p. 39.
(9) *Id.*

s'est proposé de résoudre. En faisant l'âme corporelle, Epicure a donc non seulement retiré l'âme de ce royaume du vide qui est celui du néant, mais il a encore rétabli le problème philosophique en termes de monisme, c'est-à dire dans les seuls termes où il soit possible d'envisager des relations entre tous les éléments qui entrent dans sa composition.

Faut-il noter enfin qu'en situant les dieux en une région où nous ne pouvons les atteindre et où ils se désintéressent du monde des phénomènes, il a ouvert à la pensée mystique un champ où elle a liberté de s'exercer, pourvu qu'elle respecte la nature des dieux telle qu'il l'a définie. Si inefficace que puisse sembler le rôle ainsi réservé à la pensée mystique, il n'en reste pas moins qu'Epicure a nettement conçu que sa méditation s'applique à un univers situé parmi les perspectives du principe de raison, mais qu'il ne s'est pas cru autorisé à exclure la possibilité d'autres formes d'existence en deçà de ce principe qui donne naissance au monde comme représentation de Schopenhauer.

§

Ayant fait l'âme corporelle, il lui a, dira-t-on, retiré cette immortalité dont les autres doctrines lui avaient fait présent. Présent intéressé, car c'est au moyen de cette immortalité qu'elles pourvoyaient aux sanctions destinées à faire respecter par les hommes les règles de la morale. C'est cette commodité que rejette Epicure. Il ne se soucie de l'immortalité de l'âme en tant qu'appât. Mais la façon dont il envisage la mort dans son rapport avec l'homme transpose à vrai dire tout le problème, au point que l'on ne saurait décider si c'est l'immortalité qu'il supprime ou si ce n'est pas plutôt la mort. « Familiarise-toi, dit-il, avec l'idée que la mort n'est rien relativement à nous, car tout bien et tout mal résident dans la sensation ; or, la mort est la privation complète de cette dernière... Ainsi celui des maux qui nous fait le plus frémir n'est rien relativement

à nous, puisque tant que nous existons la mort n'est pas et que quand la mort est là nous ne sommes plus (10). » Et sous une forme plus concise, dans les maximes fondamentales : « La mort, insiste-t-il, n'est rien relativement à nous, car ce qui est dissous est privé de sensibilité et ce qui est privé de sensibilité n'est rien relativement à nous » (11). Comme toutes les grandes formules, cette maxime dépasse la conception même que son auteur exprimait avec elle en son temps. Et ce n'est pas attenter à la grandeur de la pensée d'Epicure qu'en émettre l'hypothèse, si c'est bien la marque la plus authentique du génie que son pouvoir de transmettre dans des mots un germe dont la virtualité n'atteindra son suprême épanouissement que parmi un nouveau climat intellectuel, dans la conscience des hommes de l'avenir, bénéficiaires de notions et de pensées accumulées au cours des siècles. Pour le pur idéaliste qui ne conçoit aucun en soi réel extérieur à sa pensée, ce n'est pas l'immortalité qui est niée par la maxime d'Epicure, mais la mort plutôt, dont l'événement n'a pas à être envisagé dans un domaine où le temps et l'espace ne sont, comme le vide lui-même, condition du mouvement des corps, que des dépendances de la pensée, les conditions sous lesquelles la diversité du monde apparaît à l'esprit.

Epicure s'est engagé déjà dans la voie de l'immanence. Avec lui est inaugurée l'évolution philosophique, encore inachevée, qui tend à dissiper la présomption de l'en soi réaliste, à réintégrer et à faire tenir la réalité tout entière dans l'intériorité du moi psychologique ou métaphysique, ce qui est tout un.

« Tu ne posséderas jamais le bonheur, disais-je ailleurs, si tu ne sais l'étreindre dans l'éternité de l'instant. » (12) Qu'est-ce que cette éternité de l'instant ? C'est au sens propre le lieu esthétique. C'est le lieu central du panora-

(10) *Op. cit.*, p. 75.
(11) *Id.*, p. 95.
(12) *La Sensibilité métaphysique*, Alcan, p. 20.

ma (13). C'est là que l'homme cesse d'être dupe des mirages de l'espace et du temps et qu'il distingue en eux de purs appareils de vision, des moyens de détacher la causalité de ses conséquences dans l'avenir, de ses liens dans le passé et de substituer au présent l'éternel, car il n'y a pas de présent pour un être doué de la conscience de lui-même. Tout effort qu'il accomplit pour se saisir de son présent est un mouvement qui l'en exile et se réalise dans son avenir pour ne saisir que du passé. Il lui est impossible d'identifier son moi avec quelque état présent. Tout ce que l'homme entreprend pour assurer son bonheur dans ce présent à jamais insaisissable est donc entrepris en vain, et c'est là proprement le fait de l'activité éthique. Mais la faillite de son entreprise intentionnelle est la condition de réalisation de la fin dont elle est le moyen, soit l'apparition d'un spectacle, la formation d'une réalité objective. La tentative d'insérer des états présents entre le passé et l'avenir, si elle échoue quant à son but, aboutit du moins, par le fait de conscience qui entre en jeu, à rompre la continuité du mouvement, à y déterminer avec un ralentissement de ce mouvement vers l'avenir, des états de discontinuité où la réalité devient distincte et saisissable. Réfractaire à toute possession, elle se fait objet de vision, grave sur la conscience une image qui se détache du jeu de la causalité.

C'est quand l'événement devient image, quand il est dépouillé de la possibilité de s'engrener dans le mécanisme de la causalité et que le moi l'a rejeté hors de lui comme on éloigne de la main l'objet que l'on regarde, c'est alors que, retiré du fleuve du temps, il se réalise en un lieu d'éternité. Le temps, l'espace et tout ce qu'ils contiennent perdent alors leur signification réaliste de choses ayant leur fin en soi et se révèlent comme les moyens d'engendrer la réalité esthétique.

(13) V. *de Kant à Nietzsche*, p. 86-88.

Ce serait toutefois dépasser — peut-être — l'interprétation de la pensée d'Epicure que de lui prêter ces vues idéalistes et il est plus légitime de considérer comment dans sa doctrine le pur phénoménisme s'accorde avec l'idéalisme pour glorifier une réalité donnée dans l'Instant et à laquelle l'indéfini du temps ne peut rien ajouter. A cette fin, la mort même, avec son évidence de premier plan, lui est un argument. « Souviens-toi, dit-il, que tu es un être mortel », et il ajoute : « En mettant à profit le temps limité qui t'est accordé, tu traverseras, grâce aux raisonnements sur la nature, l'infinité et l'éternité et tu connaîtras le présent, l'avenir et le passé » (14). En effet, tout est donné parmi les perspectives du principe de raison et leur extension indéfinie n'ajoute rien. « Le temps indéfini contient la même somme de plaisir que le temps fini, si seulement on en mesure les bornes par la raison (15) ». Et conviant les hommes à cette joie de l'Instant, il trace en caractères magiques cette maxime païenne qui en présage une autre : « Le soleil fait le tour du monde et sa grande voix nous convie tous à nous réveiller pour la vie bienheureuse » (16).

II

Qu'entend donc Epicure par cette science qui est la sienne de mesurer par la raison les bornes du plaisir ? Le plaisir est pour lui « le commencement et la fin de la vie heureuse ». Il est donné tout entier dans la sensation, car celle-ci est l'élément premier et unique. Elle est le tout du réel. Toute la méthode consiste donc à découvrir les éléments du plaisir dans la sensation et, dans ce but, à distinguer minutieusement ce qui est donné dans la sensation elle-même de ce qui y est ajouté par l'imagination où la sensation retentit, se perpétue et se transforme. A vrai dire, le

(14) *Op. cit.*, p. 97.
(15) *Id.*, p. 88.
(16) *Id.*, p. 107.

caractère insaisissable du présent fait que nous ne connaissons de nos sensations que les images où elles se reflètent dans l'esprit. L'image, qui est la réalité intérieure, la réalité élaborée par l'esprit, devient pour nous la réalité véritable et toute la méthode d'Epicure est *une culture des images* en vue, autant qu'il est possible, de retirer du réel la douleur, de n'y laisser subsister, afin de l'y développer par une habile discipline de l'esprit, que la substance du plaisir. Elle a trait à l'usage que, dans l'intérêt de notre bonheur, il convient de faire du pouvoir d'imaginer pour réduire au minimum la part de douleur contenue dans la sensation pour jouir pleinement du plaisir qu'elle apporte.

Je ne pense pas prêter gratuitement à Epicure, à la façon dont on ne prête qu'aux riches, la conception que j'ai développée au deuxième chapitre de *La Sensibilité métaphysique* d'un double étage de la réalité. « Il y a, disais-je, une sensibilité du premier degré, celle qui s'exerce dans la relation du jouir au souffrir ». La sensation y est « comme un premier état du réel, un état affectif duquel une part, comme anesthésiée, se détache donnant naissance en relief au monde des objets, en creux à l'activité qui perçoit ces objets » (17). C'est à l'occasion des sensations de la douleur et du plaisir que l'activité psychique extériorise les causes de ces états affectifs et en forme le spectacle du monde. Mais elle engendre ainsi au sein d'elle-même une nouvelle sensibilité spectaculaire qui se développe aux dépens de la sensibilité du premier degré. Car il n'y a qu'une seule énergie psychique et, dans la mesure où cette énergie connaît, elle cesse de jouir et de souffrir. La création du monde extérieur, au cours de laquelle l'âme rejette hors d'elle-même les mouvements du plaisir et de la douleur pour les faire apparaître en des formes visibles, n'est que le premier geste d'une métamorphose qui donne naissance à un mode nouveau de l'activité psychique. Cette activité de connais-

(17) *La Sensibilité métaphysique*, Alcan, p. 125.

sance va continuer de se développer aux dépens de la sensibilité du premier degré. Après s'être exercée à l'occasion des modes de cette sensibilité qui ont été transformés en objets, elle va s'appliquer aux états de la sensation que ces objets n'ont pas cessé de provoquer dans l'âme, elle va progressivement objectiver ces états eux-mêmes et les prendre à leur tour comme objets de spectacles. Elle aura pour fin la connaissance des états du jouir et du souffrir et, quand elle sera devenue prépondérante au point de donner le ton à l'ensemble de l'énergie psychique, ces premiers états n'apparaîtront plus que comme les moyens de la réalisation spectaculaire, comme la matière première d'une réalité qui devient définitive alors seulement qu'elle a été transformée en objet de connaissance et de vision.

Il est arrivé que la sensibilité spectaculaire, à mesure qu'elle prélevait à son profit sur la totalité de l'énergie psychique une part plus grande de son intensité, dépouillait d'autant la sensibilité du premier degré, agissant sur elle, à la façon d'un anesthésiant, la mettant en fin de compte au point de n'engendrer plus, dans son retentissement sur l'âme, que des *représentations* au lieu des sensations du jouir et du souffrir. A cet apogée de son développement et s'étant rendue maîtresse des puissances d'émotion qui avaient été l'apanage de la première sensibilité, elle s'exprime en l'unique sensation de la joie esthétique, aussi bien à l'occasion des représentations de la douleur que des représentations du plaisir. « C'est donc, disais-je, la substance même de la douleur et du plaisir que la sensibilité spectaculaire métamorphose par la suite en beauté (18) «. La réalité donnée dans la sensation n'a plus sa fin en elle-même et le problème qu'elle soulevait, — exorciser la douleur de la sensation, — s'évanouit avec elle. Elle n'est plus qu'une suite de degrés qu'il fut d'ailleurs indispensable de franchir pour accéder à un nouveau palier où se dresse, en tant que réalité définitive, la réalité esthétique et celle-ci

(18) *Sensibilité métaphysique*, Alcan, p. 125.

requiert également pour l'accomplissement de sa propre fin les représentations de la douleur et du plaisir.

C'est parmi les perspectives d'un tel processus, aboutissant à la transformation de la réalité éthique en une réalité esthétique, que la doctrine d'Epicure, qui nous est parvenue plus amputée que les marbres de la Vénus ou de la Psyché, me paraît acquérir sa signification plénière.

§

Il n'est pas douteux que les Epicuriens, à la suite de leur maître, n'aient tenu les yeux fixés sur la réalité du premier degré. Exposant leur doctrine : « Il n'existe d'après eux, dit Diogène Laërce, que deux sentiments, le plaisir et la douleur que tout être éprouve ; le premier est conforme à la nature, la dernière lui est étrangère » (19). La tâche la plus importante pour l'homme consiste donc à distinguer le plaisir de la douleur afin de rechercher l'un et de fuir l'autre. Tâche plus difficile qu'il ne semble ; car Epicure constate que, dans l'acte par lequel l'homme se forme une opinion quant aux choses elles-mêmes et quant à leur répercussion sur la sensibilité, joue un pouvoir d'erreur dont la discrimination la plus attentive parvient seule à combattre les effets. L'homme, ai-je constaté définissant le bovarysme, est doué du pouvoir de se concevoir autre qu'il n'est. Or, les pensées s'ordonnent dans la doctrine d'Epicure, telle que permettent de l'interpréter les fragments qui nous en restent, comme si le philosophe l'avait conçue tout entière en vue de déjouer les risques courus par les hommes du fait de cette faculté d'aberration. Parmi les trois cents ouvrages dont il fut l'auteur et dont il ne nous est resté que quelques pages, quelle perte est, entre toutes, celle de ce traité de l'*Imagination* où il livrait peut-être en termes explicites la clef de toute sa philosophie. S'il n'existe en effet que deux sentiments, ceux du plaisir et de la douleur, ils ne deviennent une réalité psychologique qu'à travers les déformations

(19) *Op. cit.*, p. 19.

ou les transformations, fussent-elles même de nature exhaustive, de l'imagination. Il est permis de dire que, pour Epicure comme pour Pascal, dont le génie paraît si différent, l'imagination est le tout du monde. Aucun esprit également pour qui l'*esse est percipi* de l'idéalisme de Berkeley ne soit une vérité plus évidente. Ne dit-il pas, d'après Diogène Laërce, que « les visions des aliénés et les images de nos rêves aussi sont vraies, car elles nous affectent et ce qui n'existe pas ne peut pas nous affecter » (20), et, dans la lettre à Hérodote, que « les images ont la même forme que les réalités et sont d'une finesse incomparablement plus grande que les phénomènes ». Le physicien s'accorde avec le psychologue chez Epicure pour réduire le monde à un jeu d'images où s'exerce une seule activité ayant pour objet d'organiser ce jeu, de telle façon que son incidence sur le moi psychologique soit de la nature du plaisir.

De même que, parmi les perspectives d'une substitution de l'esthétique à l'éthique je me suis appliqué à montrer comment l'évolution biologique et psychologique livrée à elle-même, et abstraction faite des démarches de l'ethique en vient à substituer à une réalité élémentaire donnée dans le jouir et le souffrir une réalité donnée par le sens esthétique dans l'unique sensation de beauté, de même Epicure observe un processus de spiritualisation au cours duquel cette réalité élémentaire donnée dans le mélange du plaisir avec la douleur se transmue en une réalité où la douleur est amortie par l'intervention des images et de la critique.

Sans doute gagnerait-on les suffrages d'un certain nombre d'esprits à montrer dans le mécanisme de cette transformation l'apparition de la liberté humaine élevant un nouveau règne au-dessus du règne de la nécessité. Mais il n'y a rien de tel dans la pensée d'Epicure. Epicure est trop bon physicien, il est doué d'une vue intellectuelle trop incorruptible pour qu'il lui soit possible d'attacher un sens à la présomption singulière de la liberté. « Le Sage, dit-il,

(20) *Op. cit.*, p. 18.

ne croit pas que le hasard distribue aux hommes, de manière à leur procurer la vie heureuse, le bien ou le mal, mais qu'il leur fournit les éléments des grands biens et des grands maux (21) », et voici, dans cette réalité du premier degré, cette matière première qu'il s'agit de transformer et d'élaborer. Que souhaiter à l'égard de cette distribution faite par le hasard? « Le sage estime, ajoute Epicure, qu'il vaut mieux mauvaise chance en raisonnant bien que bonne chance en raisonnant mal », et n'est-ce pas ici que les rationalistes de notre temps seront tentés d'introduire la liberté de la raison? Mais non pas Epicure qui ajoute : « Certes, ce qu'on peut souhaiter de mieux dans nos actions, c'est que la réalisation du jugement sain soit favorisée par le hasard. » Et toute la merveille de sa doctrine consiste en ce qu'elle est l'expérience vécue d'un esprit qui a reçu cette faveur du hasard, et qui en fait le récit et l'analyse.

§

Il se met donc en garde contre cette maîtresse d'erreurs qu'est souvent chez l'homme l'imagination. Il s'agit de dissiper, en tant qu'elles sont pour l'homme des causes de douleur et de crainte, les fausses opinions qu'il se forme de la nature des choses. Ainsi l'a-t-on vu tout d'abord se préoccuper de délivrer l'esprit de ce qu'il considère comme le plus grand des fléaux et le plus imaginaire, la crainte de la mort. Il en a détruit les fondements en montrant qu'elle procède toute de la fausse opinion et du rapprochement par l'imagination de deux conditions qui ne peuvent coexister. Pour achever de rendre dans cet ordre la sérénité à l'esprit, il préconise l'étude de la physique afin de délivrer les hommes, après la crainte de la mort, de la crainte des astres, des dieux et des mythes. Car, dit-il, atteignant par de là les croyances de son temps relatives à la divinisation des astres, toute croyance relative à une conception anthropo-

(21) *Op. cit.*, p. 81.

morphique de la divinité, « le plus grand trouble est engendré dans les âmes humaines par le fait qu'on regarde ces corps célestes comme des êtres bienheureux et immortels et qu'on leur attribue en même temps des propriétés opposées, telles que des désirs, des actes et des motifs ; parce qu'on suspecte et qu'on redoute en croyant aux mythes quelque torture éternelle et même l'insensibilité de la mort, comme si elle avait quelque rapport avec nous(22). Selon l'aveu d'eudémonisme qu'il clame dans toute sa philosophie, Epicure place le pur intellectualisme qui l'inspire à l'égard de la connaissance sous la dépendance de son éthique du plaisir. Toute sa physique, où il a assemblé parmi les notions acquises de son temps celles qui devaient trouver accès jusque dans l'esprit moderne, toute sa physique, dont les lettres à Hérodote et à Pythoclès nous livrent des points essentiels, se place sous la dépendance de cette éthique. Elle n'a d'autre but, ainsi qu'il l'énonce expressément dans la lettre à Pythoclès, que « la paix de l'âme ».

Délivrer l'homme de la crainte de la mort et de la crainte des dieux, c'est, selon la stricte méthode d'Epicure, le délivrer de maux enfantés par le mauvais usage du pouvoir d'imaginer, avec l'appui que ce pouvoir prête à la fausse opinion et à l'ignorance. Comment après cela immuniser l'homme à l'égard de la douleur physique ? En distinguant, selon la même méthode, ce qui est donné dans la sensation pure de ce que l'homme y ajoute par l'imagination et par où il fait retentir l'image sur la sensibilité au delà des limites où la sensation l'affecte. Il y a un érotisme de la douleur comme il y en a un de la volupté. Nous en avons le témoignage dans notre insensibilité presque totale à l'égard des douleurs qui surviennent inopinément, comparée à la souffrance excessive dont nous affectent celles que nous attendons. Il y aurait là tout un chapitre à inscrire en marge d'Epicure. Mais on notera seulement que les images sont par leur nature plus en notre pouvoir que les sensations avec

(22) *Op. cit.*, p. 47.

lesquelles elles ont pourtant conservé des liens. Se fondant sur ces remarques et ne pouvant retrancher la douleur physique de la sensation d'une façon radicale, Epicure s'est appliqué à la retrancher de l'imagination dans la mesure où il était possible, empêchant ainsi que les hommes ne s'estimassent plus malheureux qu'ils ne sont et, par cette opinion fausse, n'accrussent leur malheur. Ainsi dira-t-il : « La douleur ne dure pas d'une façon continue dans la chair. Celle qui est extrême dure très peu de temps et celle qui dépasse à peine le plaisir corporel ne persiste pas longtemps. Quant aux maladies qui se prolongent, elles permettent à la chair d'éprouver plus de plaisir que de douleur » (23).

Mais ce n'est pas seulement contre des images qui provoquent des craintes vaines qu'Épicure s'applique par sa méthode de discrimination à mettre l'homme en garde. Il agit de même à l'égard des images qui provoquent de vains désirs. A l'égard du jouir comme à l'égard du souffrir, il s'applique à ramener nos opinions à ce qu'il nomme l'évidence sensible et c'est-à-dire à ce qui est réellement donné dans la sensation. Car il importe avant toutes choses de ne pas enrôler l'imagination, dont il connaît la puissance, au service de l'erreur sur soi même et sur le monde. Et comme il y a des plaisirs véritables, il est d'un grand intérêt de ne pas laisser l'activité psychique s'élancer à la suite d'images trompeuses sur une piste qui ne comporte aucun but à atteindre et où elle ne peut que s'épuiser en un effort stérile. « Ce n'est pas le ventre, dit-il, comme le croit la multitude, qui est insatiable, mais la fausse opinion sur sa capacité indéfinie » (24). Et partant de cette remarque, il distingue, comme on sait, entre les désirs ceux qui sont à la fois naturels et nécessaires, ceux qui sont naturels sans être nécessaires et ceux qui, n'étant ni naturels ni nécessaires, sont « des produits d'une vaine opinion ». Ces derniers ouvrent à l'avidité du désir humain un domaine dont il ne pourra

(23) *Op. cit.*, p. 84.
(24) *Op. cit.*, p. 108.

jamais atteindre la fin, parce qu'il est sans limites et que l'objet dont la recherche y est poursuivie n'a point de réalité qui lui réponde dans l'expérience. En dénonçant ces désirs comme incompatibles avec la réalisation du plaisir, où il voit le but de l'aspiration légitime des hommes, Epicure atteint, par le jeu strictement intellectuel des motifs, ces conditions de la moralité dont j'ai fait tenir la réalisation en un compromis entre les instincts possessifs et d'autres instincts mettant ceux-ci au point de leur coexistence possible dans le milieu collectif. Chez l'homme, pourvu du pouvoir d'imaginer à un degré de puissance qui le différencie de toutes les autres espèces, il développe, en fonction de ce pouvoir spécifique et par les seuls moyens de la critique des éléments psychologiques, les conditions qui lui permettent d'échapper à l'hystérie du désir.

Or, si l'on y regarde d'un peu près, il apparaît que ce sont les conditions mêmes de la civilisation dont ses analyses nous divulguent le secret. « Il n'est de civilisation, disais-je ailleurs, qu'au delà du besoin (25). » Et cette formule ne signifie pas seulement qu'un groupe humain doit se rendre maître du milieu et assurer les conditions de l'existence biologique avant de pouvoir développer les formes d'une activité supérieure, elle signifie encore que le surcroît de force demeuré au pouvoir du groupe après la satisfaction du besoin doit recevoir un emploi d'une qualité nouvelle. Toutes les valeurs supérieures de l'humanité et qui composent l'essence de la civilisation, les valeurs morales qui, sous leurs formes hautes, sont amour, besoin de faire participer les autres à un bonheur que l'on possède et à des richesses dont on est pourvu — les valeurs esthétiques, nées de l'apparition du sens esthétique, conférant aux hommes le pouvoir de jouir des choses sans les posséder — toutes ces valeurs *par où quelque chose est ajouté à la biologie* ont leur origine en l'excédent de force demeuré au pouvoir de l'homme après qu'il s'est rendu maître des besoins. Mais la condition

(25) *La guerre et les Destinées de l'Art*, Monde nouveau, août 1920, p. 1907.

sine qua non pour que ces valeurs *puissent* apparaître est que cet excédent de force ne soit pas employé à prolonger le besoin au delà de la mesure où il a reçu satisfaction. Or, cette condition en quoi consiste toute spiritualisation est expressément impliquée dans l'analyse psychologique selon laquelle Epicure refuse le pouvoir de procurer le bonheur à tous les désirs qui ne sont pas à la fois naturels et nécessaires et « qui ne provoquent pas de douleur quand ils restent insatisfaits ». « Le plaisir de la chair, dit-il, ne peut s'accroître une fois que la douleur causée par le besoin est supprimée, il peut seulement se diversifier (26). »

Et par cette maxime, venant à l'appui de celle où il dénie à la sensation le pouvoir d'engendrer le bonheur au delà de la satisfaction du besoin, il livre le secret d'une expérience intérieure qui permet de déterminer les limites du besoin. Au delà de cette limite, tout emploi de l'excédent de force en vue d'augmenter le plaisir n'aura d'effet qu'imaginaire. Ne répondant à aucune satisfaction véritable, il engagera à la suite du désir halluciné par le mirage tout l'effort humain vers l'indéfini des inventions industrielles et économiques vers la tentative impossible de rassasier un besoin déjà comblé. Mais une telle déception sans cesse renaissante engendre entre les hommes une lutte sans merci, parce qu'elle est sans issue, en vue de s'approprier les biens auxquels la fausse opinion prête le pouvoir de satisfaire ces désirs imaginaires. L'excédent de puissance, venu entre les mains des hommes et gros de toutes les formes de la civilisation, se mue en son contraire, devient l'arme de destruction au moyen de laquelle l'homme, maître des forces de la nature, va lui-même se donner la mort.

La doctrine d'Épicure n'a pas en vue directement le destin de la société. Elle est strictement individuelle, mais de ce fait elle atteint les éléments essentiels et vivants qui composent toute réalité sociale. C'est un fait de moralité individuelle qui conditionne l'existence des sociétés, en sorte que,

(26) *Op. cit.*, 87.

par delà l'individu, la doctrine intéresse au plus haut point le milieu social dans lequel l'individu est plongé et qu'il compose. Il n'a pas semblé que cette répercussion, grosse de conséquences si importantes, pût être passée sous silence.

III

Telle est la première phase de la pensée d'Épicure, et les fragments de son œuvre parvenus jusqu'à nous permettent de la déchiffrer nettement. Elle est une réflexion sur la sensation du premier degré, le jouir et le souffrir, dans la relation qu'elle noue nécessairement avec le pouvoir d'imaginer. Pouvoir prodigieux qui permet de multiplier la sensation, de faire apparaître devant l'esprit les objets et les circonstances qui l'engendrent en dehors du temps et du lieu réel où ils prennent naissance. Pouvoir prodigieux, mais dont les hommes ont mésusé. Car c'est en l'exerçant qu'ils ont accru la douleur par les images anticipées qu'ils s'en forment et par les souvenirs qu'ils en évoquent. Et c'est encore en l'exerçant malencontreusement qu'ils ont composé du plaisir une conception qui dépasse leur pouvoir de l'éprouver. Ainsi ont-ils développé une hystérie du désir qui, s'amplifiant au delà de la réalité du besoin, engendre une insatiabilité ruineuse.

Toute cette phase de la pensée d'Épicure que nous connaissons a donc trait au mauvais usage que les hommes ont fait du pouvoir d'imaginer. On pourrait dire qu'à la façon de Rousseau attribuant la bonté à la nature et l'estimant corrompue par les hommes, Épicure a tout d'abord accordé confiance à la sensation et qu'il a vu dans l'imagination l'élément mauvais qui la pervertit et la rend dangereuse pour les hommes. « Le faux jugement et l'erreur, dit-il, ont toujours leur cause dans ce qui est ajouté par notre esprit », et toute sa méthode, servie par toutes les ressources de son génie, s'est appliquée jusqu'ici à retirer de la

sensation ce que l'imagination y ajoute; en un mot, à combattre les méfaits de l'imagination.

A-t-il réussi dans cette entreprise ? A-t-il réussi à exorciser la douleur dela sensation ? A-t-il pu faire en sorte que, comportant plaisir et douleur, elle fût réduite à ne procurer plus au sage que du plaisir ? Épicure ne le croit pas lui-même. Il est trop profondément humain et trop sincère envers lui-même pour que puisse l'aveugler la présomption du philosophe. Il ne le croit pas à l'égard de la douleur physique. Il le croit moins encore à l'égard de la douleur morale. Car il l'estime plus forte que l'autre. « Ce sont, dit-il, les souffrances de l'âme qui sont les plus pénibles. La chair en effet ne souffre que du présent, tandis que l'âme souffre du passé, du présent et de l'avenir (27). » Enfin à l'égard des impulsions qui incitent l'homme à multiplier et à intensifier le plaisir au delà des conditions et du degré où il nous affecte, il sait qu'il ne suffit pas pour les refréner d'en avoir signalé le danger. De l'aveu même d'Épicure, le fait de retirer de la sensation ce que l'esprit y ajoute inconsidérément réussit à atténuer la douleur et à favoriser le plaisir, mais non à l'éliminer entièrement. Sans doute estimait-il qu'il y a dans la sensation une part de douleur qui lui est essentiellement inhérente et la sincérité d'un tel aveu ne saurait que témoigner de l'efficacité de son enseignement dans la mesure limitée qu'il lui assigne.

§

Certes, faudrait-il encore rendre un hommage reconnaissant à sa doctrine si elle se bornait à apprendre aux hommes le moyen de retrancher de la sensation douloureuse ce qu'un mauvais usage de l'imagination y ajoute. Je pense toutefois qu'il y avait plus dans cette doctrine que ce que les quelques pages parvenues jusqu'à nous, et qui n'en constituent qu'un fragment infime, nous en ont livré explicitement. Devant un désastre tel que le naufrage de cette œuvre,

(27) *Op cit.*, p. 121.

la beauté des vestiges qui en sont demeurés fait un devoir impérieux à l'esprit critique d'une interprétation plus plénière dont j'estime que la vie même du philosophe, quelques confidences de ses lettres, et, sous ce jour nouveau, quelques maximes, fournissent les éléments.

Les analyses d'Épicure, ses discriminations quant à ce qui est dans la sensation, le fait de la sensation elle-même et ce qui y est le fait de l'esprit, témoignent d'un pouvoir de réflexion qui est prélevé sur cette même activité psychique qui éprouve les sensations de la douleur et du plaisir. Il n'est pas possible dans ces conditions, et du fait que cette activité critique a licence de se produire, que les sensations à l'occasion desquelles elle s'exerce n'en soient modifiées, qu'elles n'en soient atténuées. De même que dans l'ascèse de la morale par le courage, envisagé comme la force qui seule agit dans la pratique pythagoricienne, il y a dans la réflexion d'Épicure une force aussi qui dépasse la logique et qui, modifiant la relation de puissance entre l'esprit et la sensation que l'esprit analyse, change aussi les termes et la solution du problème. Ce que le courage, par la contrariété qu'il inflige aux instincts, réalise, la réflexion sur le jeu des instincts, qui est l'activité propre au sage d'Épicure, le réalise en vertu de la même cause. Cette cause commune détermine un affaiblissement des instincts en raison de la soustraction que leur inflige l'un ou l'autre de ces deux modes de l'activité psychique, ici le courage, ici la réflexion.

Si dans le cas d'Épicure et durant une première phase de ce duel, qui divise au sein d'elle-même l'unique activité psychique, les instincts engendrés par le plaisir et la douleur ont encore assez de force pour enrôler à leur service les images, il vient un moment où, en raison d'une interversion de puissance, les images passent au service de cette activité psychique qui, étant de la nature de la réflexion sur les instincts, est de nature esthétique et fait sa joie de la vision plus que de l'émotion. Les choses se passent comme si, au sein de la seule énergie engagée dans l'uni-

vers, tout entière incluse en l'activité psychique, le retentissement des sensations sur la sensibilité allait s'atténuant dans la mesure où se développe la puissance du jeu intellectuel, qui retire ces sensations de l'espace et du temps d'où elles semblaient l'assaillir, pour en disposer désormais à sa guise. Ainsi les images deviennent-elles un moyen de défense de la sensibilité elle-même contre les sensations ; car un lien de causalité est conservé par Épicure entre les unes et les autres. Les images, qui sont la tranformation d'une chose extérieure à l'esprit en une chose qui lui est intérieure et dont il peut en une certaine mesure disposer à son gré, peuvent donc, par les plaisirs qu'elles évoquent devant l'esprit, être opposées utilement à des douleurs que des sensations actuelles nous apportent. Après avoir retranché du pouvoir d'imaginer ce qu'il pouvait en considérer comme les méfaits, comment croire qu'Épicure n'ait pas fait usage de cette arme désormais perfectionnée, bien façonnée et mise en main, pour la faire intervenir en faveur de l'homme ? Comment n'aurait-il pas opposé aux méfaits de l'imagination ses bienfaits ?

Tout ce que nous connaissons de sa doctrine nous révèle qu'il avait entrepris une culture des images ; — une culture des images à la façon dont un jardinier cultive des plantes sauvages, que la nature a fait naître et qu'il modifie par les soins qu'il leur prodigue, par les expériences qu'il institue et les croisements qu'il provoque, de façon à répondre au désir et à l'utilité des hommes. L'image est, comme la sensation, une œuvre de la nature. Quand le pouvoir d'imaginer, au cours de l'évolution biologique, apparaît chez l'homme et le distingue des autres animaux, c'est en vertu d'une complication des fonctions neurologiques et de l'anatomie du cerveau, qu'il ne dépendait aucunement de lui de provoquer. Mais Epicure, découvrant dans le jeu de l'activité psychique cet appareil perfectionné, en reconnaît l'importance.

Il fonde la grandeur de l'homme sur ce qui lui en appa-

raît comme l'essentiel et le distingue de tous les autres êtres, par ce pouvoir d'imaginer, de convertir la réalité qui se manifeste d'abord comme extérieure à l'esprit en la réalité intérieure des images. Cette réalité, que la pensée a projetée d'abord hors d'elle-même pour en composer ses spectacles, à laquelle elle a conféré, à travers les perfections de l'espace et du temps, des normes indépendantes, la voici, après qu'elle a rempli dûment sur la scène du monde le rôle qui lui avait été confié, convertie en une substance intérieure à la pensée. Epicure qui a conservé en son pouvoir l'anneau du Niebelung, qui ne l'a cédé ni aux géants ni aux dieux, s'empare de cette substance des images où la sensation est emprisonnée et s'applique par cette entremise à mettre la réalité sous la dépendance de l'homme.

Barrès, en quelques pages de *l'Homme libre*, inspirées, nous dit-il, par les exercices d'Ignace de Loyola, a montré quel bouclier contre la douleur l'homme se peut forger avec le pouvoir d'imaginer, comment terrassé, humilié par les circonstances de l'heure, il appartient à tout héros malheureux de se retirer dans sa solitude intérieure, d'y évoquer les images de sa grandeur ou de son bonheur passés, lettres des hommes illustres qui honorèrent son génie, des femmes qui lui dédièrent leur amour et, en opposant l'exaltation de ces témoignages à la méchanceté de l'événement présent, de reconquérir l'amour de soi. Quand Musset s'écrie, aux dernières strophes de la pièce célèbre :

Jamais ce souvenir ne peut m'être arraché

n'est-ce pas le même mécanisme de défense que fait jouer en lui l'automatisme de l'instinct de conservation déclanché par le désespoir ? Ce que beaucoup d'hommes, en dehors de ces deux exemples accourus les premiers, ont conçu pour se ressaisir, pour vaincre la douleur, on ne saurait croire qu'Epicure, que sa méditation avait porté au centre de ce champ de bataille où l'homme lutte contre le malheur, ne l'ait pas en son temps formulé dans sa doctrine. Si ce traité

22

de *l'Imagination*, qui figure au nombre de ses œuvres perdues, nous était rendu, je pense qu'on y trouverait formulées les règles de cette culture des images, étudiées en fonction de leur utilité pour le bonheur.

Les pythagoriciens lui déniaient le droit d'affirmer avec eux que le Sage peut être heureux dans le ventre même du taureau de Phalaris. Jugeons qu'un tel propos, à supposer qu'il l'ait tenu, témoigne de sa foi en la puissance que la culture peut conférer aux images et qu'il les estimait capables de faire échec aux sensations les plus terribles. Concevons-en l'assurance qu'il n'a pu faillir à recommander aux hommes l'usage d'un moyen si efficace d'échapper à la douleur (28).

Savoir jouir à propos des sensations et des images, user avec opportunité des unes et des autres, accepter les sensations dans la mesure où elles ont été reconnues bonnes par la réflexion spirituelle, leur opposer quand il faut des images, c'eût été, semble-t-il, la conclusion que nous eût révélée la connaissance complète de cette doctrine. Telle nous fût apparue la signification de la morale d'Epicure. Et comme les images qui composent dans sa philosophie le monde de l'âme sont plus fortes et plus redoutables que les sensations elles-mêmes, il apparaît enfin que le précepte suprême de la doctrine où se résumerait la science de la vie heureuse

(28) Dans ses *Etudes de philosophie ancienne et de philosophie moderne* (Alcan), p. 276-281, Victor Brochard, au cours des pages qu'il y a consacrées à Epicure, a très nettement distingué cet aspect de la doctrine. Il remarque, avec beaucoup de pénétration, que l'entendement n'a plus chez Epicure, comme chez Platon par exemple, « d'objets propres », soit « des réalitées immatérielles ». Par suite on ne saurait lui attribuer des plaisirs intrinsèquement différents de ceux du corps. « Sa fonction s'applique aux données sensibles sans en changer la nature, elle se borne par la mémoire et la prévision à les soustraire en quelque sorte à la fuite du temps, à les prolonger, à les immobiliser. » Mais par là l'âme se les est appropriées. Elle a dérobé en quelque manière à la nature les matériaux dont celle-ci s'est servie pour produire la sensation. Elle a le pouvoir de la renouveler et de la susciter. La voici désormais en mesure d'évoquer des souvenirs qui peuvent se substituer aux données actuelles des sens et, « s'ils entrent en conflit avec elles, l'adhésion que la volonté leur donne peut être assez forte pour vaincre et même annihiler les sensations présentes ». Et ne voilà-t-il pas l'homme muni avec le pouvoir d'imaginer d'un bouclier qu'il pourra opposer victorieusement à la douleur ?

pourrait tenir en cette maxime, dont il semble qu'il soit permis de la dédier à sa mémoire :

Etre maître de ses images.

IV

A défaut de textes précis exposant la méthode, nous trouvons d'ailleurs, et déjà j'en ai fait la remarque, dans les lettres et dans les notes biographiques qui nous sont parvenues, des énonciations témoignant qu'Epicure se comportait comme s'il eût appliqué cette méthode. En sorte que celle-ci nous est donnée dans le décalque de ses actes.

« Quand j'étais malade, disait-il, d'après ce que rapporte Marc-Aurèle, je ne m'entretenais avec personne des souffrances de mon pauvre corps, je n'en parlais jamais à ceux qui venaient me voir. Mais je continuais à m'occuper des questions principales de la nature et cherchais surtout à savoir comment l'esprit, qui prend part aux mouvements qui affectent le corps, peut être exempt de trouble et garder le bien qui lui est propre (29). » Et presque mourant il adressait cette lettre à Idoménée : « En célébrant le jour bienheureux de ma vie, qui est en même temps le dernier, je t'écris ceci : la strangurie et la dysenterie ne cessaient de me causer des souffrances qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer, mais elles étaient contre-balancées par la joie que j'éprouvais dans l'âme en songeant à nos discussions (30). »

Les maximes nous montrent Épicure, quand il s'agit de la douleur morale, opposant des images à des images, ainsi quand à la peine causée par la mort d'un être cher il ne voit d'atténuation que dans l'évocation des souvenirs qui le représentent vivant et ressuscitent le bienfait qu'était pour nous sa présence. Mais les lettres nous le montrent ici mettant aux prises les images avec la douleur physique elle-même. En sorte que, cette escrime des images, quand

(29) *Op. cit.*, p. 126.
(30) Id., p. 14.

les pages déchirées par le temps ou arrachées par les barbares ne nous en transmettent pas les principes, sa vie nous l'enseigne.

Il y a dans Épicure un enseignement plus riche encore. L'expérience de sa vie, qui a engendré la substance de sa doctrine, nous révèle comment par le jeu de la réflexion sur soi-même s'est développée en lui, par de là la sensibilité au plaisir et à la douleur en quoi consiste l'activité éthique, une activité supérieure d'ordre esthétique et à laquelle l'activité du premier ordre n'a d'autre objet que de fournir un aliment. Après avoir fixé les limites de la sensation en énonçant que le plaisir dans la chair ne peut s'accroître une fois que la douleur causée par le besoin est supprimée, il a évoqué dans la même maxime la métamorphose dans laquelle une joie nouvelle est donnée. La sensation a des limites définies. « Mais, ajoute-t-il, la suprême joie de l'esprit réside dans l'investigation des choses qui lui ont causé les plus grandes inquiétudes » (31). Ici, il ne s'agit plus seulement de l'opposition d'une image à une image, mais de la transformation même d'une sensation en image selon le mécanisme dont j'ai analysé précédemment les phases et la nécessité quand j'ai montré par quel jeu de bascule l'énergie psychique, de ce qu'elle émane d'un foyer unique, ne peut se métamorphoser en vision sans que s'affaiblisse à mesure son pouvoir d'éprouver des sensations. Quand Epicure énonce dans la lettre à Pythoclès « que la connaissance des phénomènes célestes... n'a d'autre but que la paix de l'âme et une ferme confiance (32), » quand il exhorte ses amis, pour s'affranchir du trouble et des craintes qu'enfantent les croyances mythologiques, à recueillir les enseignements qu'il leur donne quant aux lois inflexibles de la physique, il s'applique à leur faire don de cela même qu'il tient pour la joie suprême de l'esprit. Il leur apprend à convertir en objets de connaissance des phénomènes, — ceux-là qui ont

(31) *Op. cit.*, p. 87.
(32) *Op. cit.*, p. 52.

trait à la nature et aux modalités des corps célestes, — à l'occasion desquels ils éprouvaient des sentiments d'effroi alors qu'ayant divinisé les astres, ils voyaient dans le fracas des orages, dans les tremblements de terre et les éclipses des actes intentionnels et menaçants. Ainsi leur apprend-il expressément à exercer leurs investigations à l'égard des objets qui « leur ont causé los plus grandes inquiétudes ». Il donne ce conseil à ses amis, comme s'il savait qu'il y a antinomie entre croire et connaître et que la vision intellectuelle, à mesure qu'elle se lève sur les paysages de l'âme, dissipe les brumes où se condensent les inquiétudes de la sensibilité, comme s'il savait qu'il n'y a qu'une seule énergie psychique et que l'âme, en tant qu'elle s'exerce selon une activité de connaissance dont la contemplation est la forme la plus haute, voit diminuer sa réceptivité, son pouvoir d'être affectée par les sensations du jouir et du souffrir.

Mais la maxime d'Épicure ne s'applique pas seulement aux douleurs morales et aucune raison théorique n'autorise à n'en point faire état à l'occasion de la douleur physique. Déjà nous l'avons vu opposer à une douleur physique des images de prédilection et qui, par la longue culture dont elles ont été l'objet et la passion intense qu'elles suscitent sont plus propres que d'autres à distraire l'âme de l'attention qu'elle prête à la douleur et à l'en délivrer. Épicure nous dit bien qu'il ne parlait jamais de ses souffrances à ceux qui venaient le voir. Ainsi, soit par égard pour ses amis, soit par tactique à l'encontre de la douleur, semblait-il éviter d'ajouter l'image de son mal à la sensation immédiate qu'il en éprouvait. Déjà pourtant il recherchait « surtout, dit-il, à savoir comment l'esprit qui prend part aux mouvements qui affectent le corps peut être exempt de trouble et garder le bien qui lui est propre ». Or, ce souci implique bien qu'il portait aussi son attention sur ces souffrances immédiates infligées par la sensation pour les comparer au pouvoir de réaction dont l'esprit dispose, et une telle complexité dans le jeu de l'activité psychique témoigne

que là aussi cette activité, se divisant avec elle-même, prenait pour objet du plaisir de connaître, ainsi que dans l'exemple précédent où la terreur superstitieuse était dissipée par la connaissance des lois, l'objet même qui affectait la sensibilité d'une douleur si vive.

Faisant abstraction du courage et de la liberté, comme l'eût fait Epicure lui même, ne considérons cette manière d'être, décrite par lui, d'après lui-même, que comme un événement qui se déroule en Epicure. Nous y distinguerons alors le mécanisme du jeu métaphysique transformant en une activité nouvelle, en une activité spectaculaire, la matière de cette même activité qu'il avait objectivée d'abord dans le monde de la sensation. La même évolution et la même métamorphose qui, aux premiers stades de l'épopée biologique, s'expriment dans le passage de la sensation à la perception et qui, d'une matière apte à réagir à des contacts, font sortir une matière sensible aux formes et aux couleurs, aux sons et aux odeurs, se répètent ici sur un plan nouveau. Sous le jour de la conscience, le même événement se poursuit, le même changement dans la relation de la sensation à la vision, au cours duquel tout ce qui était resté de la sensation primitive du contact et s'exprimait dans le jouir et le souffrir perd en importance pour céder progressivement la première place aux perceptions et à toutes les facultés de l'esprit qui s'exercent *à l'occasion de* ce παθος, de ce jouir et de ce souffrir. Au dernier acte de cette péripétie, ainsi que je l'énonçais dans la *Sensibilité métaphysique*, le problème proprement éthique qui est celui de la relation du jouir au souffrir s'évanouit pour faire place à un problème nouveau dont le jouir et le souffrir confondus ne forment plus qu'un seul terme en relation avec la nouvelle activité psychique qui s'exerce à leur occasion. Quand celle-ci est devenue prépondérante, elle donne le ton au phénomène tout entier, elle fait de l'un et de l'autre, des deux termes de la première relation du jouir et du souffrir, les moyens et les conditions de son propre exercice. Ces sensations premières, dépouillées par le déve-

loppement de l'activité spectaculaire et au profit de celle-ci du pouvoir qu'elles avaient d'affecter la sensibilité, ne laissent plus place, anesthésiées, qu'à des actes de connaissance. Le sens nouveau qui les interprète comme des spectacles, riche du pouvoir d'émouvoir qu'il leur a dérobé, réagit sur la sensibilité selon le seul mode esthétique qui lui est propre et qui s'exprime à son apogée en la sensation de beauté.

Tel est l'événement dont l'âme d'Épicure a été le théâtre. Il n'en a pas été l'auteur volontaire, mais il nous signifie qu'il en a été le témoin conscient quand il formule « que la suprême joie de l'esprit réside dans l'investigation des choses qui lui ont causé les plus grandes inquiétudes ».

Ainsi, de nature éthique en son principe comme l'entreprise pythagoricienne, celle d'Épicure, malgré sa perfection, échoue, de son propre aveu, à se réaliser absolument dans l'ordre des sensations de premier degré. Elle ne réussit dans cet ordre ni à créer un état dont la douleur soit exclue, ni à répartir également entre les hommes la douleur et le plaisir. Mais au sommet de la doctrine apparaît une activité nouvelle, une activité esthétique, et c'est-à-dire, qui s'extériorise, se situe en dehors de la relation éthique et s'y superpose pour faire de celle-ci l'objet de sa contemplation.

Cette vue intellectuelle consacrant une forme supérieure de l'activité psychique apparaît déjà au sommet de la doctrine de Pythagore. En la décelant dans sa doctrine, je faisais prévoir qu'on la retrouverait chez Épicure et qu'elle était aussi chez Plotin. Or, voici en quels termes précis Plotin la formule : « le bonheur, dit-il, appartient, non pas à l'être qui sent le plaisir, mais à celui qui est capable de connaître que le plaisir est un bien et la cause du bonheur sera, non pas le plaisir, mais la faculté de juger que le plaisir est un bien (33). » Cette dernière connaissance, remarque-t-il, est l'œuvre non plus de la sensation, « mais d'une faculté supérieure à la sensation ».

(33) Plotin : *Ennéades*, I. 4. 2. Les Belles Lettres, p. 1.

Ainsi, dans ces trois doctrines, la méditation philosophique, sous ses formes les plus hautes, s'avère impuissante à résoudre le problème du bonheur sur le plan des sensations du premier degré. Elle en vient toujours, plus ou moins consciemment, à s'évader de l'éthique, et à situer l'activité psychique en un lieu extérieur à la sensation, où la répercussion de la sensation sur la sensibilité en douleur ou en plaisir n'est plus le dernier terme de cette activité, mais quelque chose *à propos de quoi* elle s'exerce sous la forme supérieure, où elle se satisfait en la sensation de beauté engendrée par ses modalités contemplatives.

Mais il n'y a à vrai dire, chez Pythagore, chez Épicure et chez Plotin, pris comme interprète de la pensée grecque, qu'une vue intellectuelle et théorique, le dernier effort de l'intelligence pour concevoir le bonheur, une divination admirable de la nature naturée sur la nature naturante.

Cette vue théorique ne se changera en une pratique, en une réalité vivante et en un état de sensibilité métamorphosant dans l'instant immédiat le sens du monde, qu'en Jésus.

JULES DE GAULTIER.

ENCORE LE JOURNAL DE FERSEN

—

Une deuxième partie du journal de Fersen, complètement inédite, ce qui n'était pas le cas pour la première, vient de paraître en Suède. Mlle Söderhjelm, professeur à l'Université d'Abo, présente dans ce volume (1) une autre tranche de la vie du « chevalier de la Reine », les années 1794 et 1795 qui suivent la mort des trois souverains, Gustave III, Louis XVI et Marie-Antoinette, auxquels l'attachaient des sentiments d'un genre très différent, mais qui comportaient le même dévouement plusieurs fois mis à à l'épreuve.

Tout lui a manqué à la fois et son existence lui semble désormais vide et sans objet. Il n'est plus le représentant du roi de Suède à Bruxelles ; il s'est même compromis aux yeux du régent, le duc de Sudermanie, le futur Charles XIII. Les victoires des Français, qui l'obligent à quitter précipitamment Bruxelles, le révoltent et le confondent comme si le ciel se dérobait à sa mission de châtier les criminels et d'assurer le triomphe de la justice. Enfin, après avoir attendu avec une impatience très explicable pour plusieurs raisons, de revoir la fille de Marie-Antoinette, Madame, échangée et rendue par les républicains à sa famille autrichienne, il ne recueille que désappointement des courtes relations qu'il a avec elle. C'est un homme profondément abattu que nous trouvons dans ces pages dont le charme et la valeur tiennent à ce qu'elles nous livrent la personnalité de leur auteur sans détour et sans réserve.

(1) *Axel von Fersens Dagbok*, Andra delan, utgivenav Alma Soderhjelm, Stockholm. Voir notre article du *Mercure* : *Fersen d'après son journal*, 15 mai 1926.

Il n'y a pas de document qui permette de pénétrer aussi avant dans un caractère, d'autant plus que Fersen n'était point du tout littéraire, qu'il avait probablement peu lu, qu'il n'use donc ni d'expressions ni d'idées empruntées de-ci, de-là. Toute espèce d'affectation est absente de ces notes qu'il rédige sous le coup des impressions du jour. Nous n'avons cependant pas le texte du journal qui a été écrit en français et que Mlle Soderhjelm a traduit en suédois et dans un suédois très moderne. L'expression directe, ou presque directe, puisque le français n'était pas sa langue, nous manque donc et c'est regrettable. Il faut espérer qu'on nous donnera bientôt le journal sous la forme originale.

Nous sommes contraints d'avouer que l'éditeur de l'ouvrage avait plus raison que nous n'avions pensé après avoir pris connaissance du premier volume. Nous avions cru deviner dans sa présentation, dans les commentaires dont il les accompagnait, l'intention de rabaisser Fersen en montrant chez lui des petitesses. Hâtons-nous de dire que pour nous Fersen demeure un héros ; il l'a été lors de l'évasion du roi et de la reine et du voyage si dangereux qu'il fit à Paris en 1792 pour s'entretenir avec le ménage royal et le convaincre de fuir une seconde fois. Mais on n'est pas un héros tous les jours de sa vie ; une pareille continuité n'est donnée qu'à quelques-uns. On eût voulu qu'il mourût après l'arrestation de Louis XVI et de Marie-Antoinette à Varenne ; c'eût été beau comme une tragédie. Fersen, à Bruxelles, inoccupé, attendant, revient à ses soucis d'argent et de santé ; surtout il ne peut se délivrer des liens qui le retiennent auprès d'une femme déjà rencontrée et déjà aimée avant la mort de la Reine, qui vivait avec l'Anglais Crawford. Le noble Suédois jouait le rôle de tiers dans ce faux ménage ou d'amant préféré, ce qui le mettait parfois dans une situation presque ridicule. En voyant s'effondrer ses espérances, il s'accroche davantage à cette affection et cherche auprès de cette femme équivoque, mais bonne, la tendresse dont il a besoin. Il conserve néanmoins notre sympathie par sa franchise, sa

simplicité et surtout par la suite de malheurs qui l'atteignent dans ceux qu'il a le plus aimés.

Le journal est compact, sans alinéas quand le sujet change, partant assez difficile à suivre. Les nouvelles des armées viennent après celles de sa santé ou le relevé de la température ; l'histoire des relations entre les coalisés se mêle aux discordes de la maison Sullivan-Crawford ou à celles des émigrés. En voici des exemples :

19 février (1794). Tout à fait beau, frais. Quand l'empereur a proposé de donner le commandement de toutes les armées à un seul chef — car jusqu'ici le duc d'York n'a pas dépendu du prince de Cobourg — l'Angleterre a tout simplement dit non. De plus, ce pays n'a montré aucune sympathie pour la venue de l'empereur, et l'idée qu'il puisse prendre le commandement de l'armée. Le roi d'Angleterre consent maintenant que ce soit l'empereur ou l'archiduc qui commande ; on croit que ce sera ce dernier et que l'empereur viendra au mois de juin, après l'accouchement de l'impératrice. Mais il est à craindre que le refus de l'Angleterre et ses scrupules du début ne bousculent tout et qu'on se refuse maintenant à accepter son consentement, qu'on le regarde comme dicté par la courtoisie et qu'on ne veuille pas s'en prévaloir. Ils ont peur aussi d'avoir toute la responsabilité en cas de défaite. C'est du moins le résumé de la conversation de La Marck et de Crawford. Ce dernier est maintenant si orgueilleux qu'il doit choquer tout le monde. Il est malhonnête pour tous, il est fou, injuste et bizarre à la maison et avec Mme Sullivan qu'il traite honteusement... On peut voir d'après le rapport de Barère que les républicains ont été régulièrement battus...

23 février. Variable, de temps en temps de violentes ondées, très chaud, les feuilles commencent déjà à se montrer. Rien de nouveau, Mlle de Franquemont (la fille de Mme Sullivan) continue à se rendre ridicule en s'affichant pour Charles Crawford. Mme de Fitz-James se trouve dans un tel dénuement que je suis allé lui acheter la montre de son mari pour 50 louis et je lui en ai, de plus, prêté 25. Le Comte de Mercy a promis d'obtenir pour elle une pension de l'empereur jusqu'à ce que les troubles soient finis et j'ai demandé à Mme de Metternich d'essayer de convaincre l'archiduchesse (Marie-Christine, régente des Pays-

Bas) de donner de 80 à 100 louis. Comme j'ai déjà, pour ma part, prêté, ou plutôt donné 12.000 livres, je me trouverais dans la gêne ; en tout cas il est impossible de dire non à ces malheureux et c'est une grande joie de leur venir en aide. Le neveu de Crawford est parti ce soir.

§

Ce qui retient Fersen à Bruxelles, c'est d'abord, comme nous l'avons dit, Eléonore Sullivan, qui l'a séduit par ce qu'il appelle « ses qualités remarquables » et qui en effet, tout en étant de mœurs faciles, devait plaire par sa grâce, et une certaine intelligence. De naissance italienne, elle avait été la maîtresse du duc Karl-Ernst de Wurtemberg dont elle avait eu deux enfants, Charles de Franquemont et Mlle de Franquemont, qu'on désigne par son surnom de *Quella*. La fortune de Crawford lui permettait de mener un grand train de maison. Fersen était déjà en relations avec eux à Paris et ils l'avaient aidé, par leur argent et divers autres services, à organiser la fuite de la famille royale. Leur maison est le centre d'une vie très amusante. Les étrangers qui traversent Bruxelles, et ils étaient nombreux puisque c'était le chemin pour aller aux armées et en Angleterre, le duc d'York, le prince Adolphe, un autre fils de George III, La Marck, Thugut y viennent passer la soirée.

Un quatrième personnage partageait cette existence. Chez eux habitait Simolin, Finlandais, ambassadeur de Russie à Paris pendant les derniers temps de la monarchie, communément appelé *il Vecchio*, le vieux. Il a fait un testament en faveur d'Eléonore Sullivan, quoique Fersen soit convaincu qu'il n'y a jamais rien eu entre eux. Il n'y a que les maris ou les amants pour avoir de ces confiances. Il reconnaît d'ailleurs plus tard que l'ambassadeur a aimé la belle dame. Fersen lui lègue aussi ce qu'il possède d'argent liquide, environ 400.000 livres ; on ne voit pas bien s'il lui doit cette somme ou si c'est une dette fictive qu'il invoque pour lui laisser le bien dont il peut disposer.

Elle ignore d'ailleurs ce testament. Crawford, inspiré par une jalousie trop justifiée, après l'avoir laissé prendre quotidiennement son déjeuner et son dîner chez lui, lui interdit de venir quand il n'est pas là. Fersen désormais attendra ses invitations. De temps à autre Simolin, complice, engage Crawford à faire un voyage ; celui-ci se laisse convaincre et Fersen profite de son absence. Parfois Eléonore et lui se croient trahis par des domestiques à qui on fait subir des interrogatoires. Quand il reviendra de Suède et qu'il rejoindra à Francfort, « la société », car c'est ainsi qu'il nomme la maison Crawford, il donnera rendez-vous à Eléonore, tandis que Crawford ne sera pas là, se rendra en secret à Vilhelmsbad, sans bagages, passera vingt-quatre heures avec elle, après s'être revêtu d'une chemise du maître de maison, ce qui lui paraît très piquant.

Mais Eléonore ne se pique de fidélité ni pour l'un ni pour l'autre. Tandis qu'ils se trouvent encore à Bruxelles, Fersen écrit : « Nous avons découvert qu'elle couche et a couché toutes les nuits avec le neveu de Crawford. » Ce « nous » montre qu'en ce cas Crawford et Fersen s'unissent dans leur commun malheur. « Elle ne se laisse pas troubler, poursuit celui-ci. Elle est hautaine dans son insolence. Crawford dit qu'il entend l'épouser. » Etrange conclusion à cette aventure.

Fersen pour sa part n'a pas l'intention d'en faire sa femme, soit parce qu'il a horreur du mariage, soit parce qu'il a le sentiment qu'elle n'est point de celles qu'on épouse. Il ne peut s'en passer cependant ; il a besoin d'une maison, d'un foyer, d'une femme qui lui tienne compagnie, de façon à n'être plus forcé d'aller chercher des distractions au dehors. Il veut la décider à quitter Crawford, mais il faut qu'il puisse lui assurer une existence à peu près aussi luxueuse que celle à laquelle elle est accoutumée. Il sollicite un poste de ministre, lorsqu'une lettre imprudente, d'ailleurs mal interprétée, lui aliène le régent de Suède. La fortune héritée de son père, en y ajoutant sa solde de

colonel, lui donne à peu près 50.000 livres de rentes, qui ne suffiraient pas aux dépenses de Mme Sullivan. Mais Louis XVI et Marie-Antoinette lui ont fait don, par une quittance correctement libellée (2), d'une somme de 1.500.000 livres qu'ils ont fait passer à l'étranger, qui est entre les mains du comte de Mercy-Argenteau, alors gouverneur de Belgique, et qui représente ce qu'il a dépensé, c'est-à-dire un million, et ce qu'il a emprunté à la baronne Korff et à sa mère, Mme Stegelmann, pour organiser l'évasion de la famille royale. Les deux femmes, déjà âgées, sont aujourd'hui sans ressources et Fersen est obligé de les soutenir. On se rappelle que c'est la première qui avait procuré les passeports.

Fersen cherche à se faire rendre un argent sur lequel il a des droits si bien établis et qui lui permettrait d'atteindre la réalisation de ses désirs. Il croit d'ailleurs qu'il y parviendra sous peu. Il poursuit donc auprès de Colloredo, vice-chancelier de l'Empire, de l'archiduchesse Marie-Christine, de la reine de Naples, auprès de l'Empereur François II même, lorsqu'il vient à Bruxelles pour se faire couronner, le règlement de cette affaire. On le renvoie de l'un à l'autre. Le comte de Mercy-Argenteau est le seul qui reconnaisse que sa réclamation est fondée, mais il meurt peu après.

§

Ces préoccupations toutes matérielles, qui lui sont d'ailleurs à charge, n'effacent pas le souvenir cruel du passé disparu et de la tragédie dans laquelle il a sombré. Il écrit à sa sœur Sophie Piper :

> Jamais cet attachement pour Eléonore ne me permettra d'oublier ce que j'ai perdu ; mon dévouement et le sentiment de ce qui me manque dureront autant que ma vie. Elle m'en parle sans cesse et je lui en suis reconnaissant.

Il dit encore:

(2) Ce document qui se trouve aux Archives de Vienne a été publié par le marquis de Pimodan dans son livre sur *Mercy-Argenteau*, page 135.

Je sais ce que j'ai perdu en elle (3), combien elle était parfaite. Jamais je ne trouverai dans le monde une femme comme elle.

Et le 16 octobre 1794, il s'écrie :

C'est un jour aussi mémorable que triste pour moi, l'anniversaire du jour où j'ai perdu la créature qui m'aimait au-dessus de tout sur la terre et qui m'aimait d'un véritable amour. Je pleurerai ma perte toute ma vie et je sens que mon sentiment pour Eléonore, même s'il est grand, ne me fera jamais oublier ce que j'ai perdu.

La Reine lui a envoyé une boucle de cheveux et un anneau qui ne lui sont jamais parvenus, mais il reçoit, par l'entremise de M. de Jarjayes, un cachet de cire, imprimé sur un morceau de carton, qui représente un oiseau avec la devise: *tutto a te me guida*. Marie-Antoinette avait fait faire ce cachet sur lequel le graveur devait représenter le poisson volant qui se trouvait dans les armes de Fersen ; par erreur il avait gravé un oiseau. Dans la lettre à Jarjayes, la Reine disait :

Quand vous serez en lieu de sûreté, je voudrais bien que vous puissiez donner de mes nouvelles à mon grand ami, qui est venu l'année dernière me voir, je ne sais où il est, mais ou M. Gog (uelat) ou sur Crawford, que je crois à Londres pourront vous l'indiquer, je n'ose pas écrire, mais voilà l'empreinte de ma devise ; mandez en l'envoyant que la personne à qui elle appartient sent que jamais elle n'a été plus vraie.

Enfin en 1795, Mme de Korff lui fit remettre ces mots écrits par la Reine : « Adieu, mon cœur est tout à vous », qu'il épingle dans son journal où ils sont encore.

Le 27 juin 1794, il apprend la mort de Louis XVII.

Cet événement, dit-il, m'a profondément touché, c'était le seul et dernier intérêt qui me restât en France. Je n'y ai plus rien et tout ce à quoi j'étais attaché a disparu, car je ne me soucie pas beaucoup de Madame, et je prévois que sa vie sera courte et alors toute cette famille sera anéantie... Ma peine est augmentée de celle de la mort de l'enfant.

(3) Marie-Antoinette.

Quand la nouvelle de l'exécution de Madame Elisabeth lui parvient, il fait cette réflexion :

Quoiqu'elle ne m'aimât guère et fût très peu aimable avec moi, cette nouvelle m'a affligé à cause de son genre de mort et de tous les souvenirs qu'elle a éveillés en moi, de même que par la pensée de la pauvre Madame maintenant seule.

Il est révolté par l'indifférence des princes, des parents autrichiens de Marie-Antoinette. Lorsque l'Empereur François II est couronné à Bruxelles, il voit sur un cheval un tapis qui a appartenu à Louis XVI et il en est choqué. Le lendemain, il entend une cantate qui a pour sujet la mort du Roi et de la Reine.

Le passage où il s'agissait de la Reine, rapporte-t-il, éveilla en moi une profonde douleur, mais il ne fit pas la moindre impression sur les Français. Dieu du ciel, quelle nation !

Lorsqu'il retournera à Stockholm, il ne pourra entrer dans la Salle Blanche, au château, où sont suspendus les portraits de Marie-Antoinette et de Gustave III.

Fersen est trop fin et il est trop attentif aux choses de la société pour ne pas s'apercevoir que, depuis la mort des souverains dont il était le favori, il a perdu beaucoup de son prestige auprès des gens qu'il fréquente. Maintes fois il dit : « Si la Reine vivait encore, on ne me traiterait pas ainsi. » Crawford, qui tranche de l'homme informé et judicieux, ne s'adresse plus à lui quand il parle politique.

Les indécisions, les discordes des Alliés, qui favorisent les victoires des « Carmagnoles », désolent et irritent Fersen. Il voudrait, comme Mallet du Pan, dont il lit les articles, qu'on créât un Comité de Salut public des coalisés. Les nouvelles qu'on reçoit du front, alors à la hauteur du Cateau, paraissent toujours favorables au premier moment. On annonce généralement qu'on a battu les républicains et pourtant ils avancent, prennent Landrecies et Beaumont. « Qu'attend donc la Providence ? se demande Fersen ».

On entend la canonnade de Charleroi et on apprend que

les Français ont passé la Sambre à Thuin. Le 13 mai, Mme Sullivan le fait appeler et lui confie qu'on a reçu les pires nouvelles et qu'elle et Crawford vont être forcés de quitter Bruxelles. Les Français seraient à Mariemont :

Quoique ce fût alarmant, déclare Fersen, j'avais peine à croire que nous fussions en danger avec une armée de 120.000 hommes à la frontière et en France... Pourtant je tombai d'accord avec les autres qu'il fallait s'assurer un bateau pour Rotterdam et les chevaux nécessaires, commander un logement à Anvers et emballer tout ce que nous ne pouvions prendre avec nous, ce qui fut fait. Des fenêtres de Crawford on pouvait voir les gens courir pour se procurer quelque moyen de transport.

Les grands coffres que l'on apporte au comte de Metternich pour mettre ses affaires ne contribuent pas à répandre le calme. Le 18, le duc d'York est attaqué par des forces tellement supérieures qu'après avoir perdu beaucoup de monde et des canons, il a été forcé, de crainte d'être coupé de Tournay, d'abandonner la position qu'il avait prise le 16. Quoique toutes les nouvelles du front soient bonnes, l'effroi continue à régner à Bruxelles. Tout le monde s'enfuit. Le 28, les Français seraient sur le chemin de Liège avec 36.000 hommes et menaceraient Liège même. Fersen résume toutes les erreurs des Alliés et ajoute :

Je ne serais pas étonné s'il était question de paix... Ces cannibales ont partout le dessus : dans les Pyrénées, ils ont surpris les Espagnols et se sont emparés de leurs avant-postes, ils sont maîtres des montagnes du Piémont, ils ont passé le mont Saint-Bernard, le mont Cenis et d'autres passages qui ont toujours été regardés comme infranchissables. Turin et l'Italie sont frappés d'effroi et le roi de Sardaigne est prêt à partir. Monsieur (le comte de Provence) s'est déjà retiré à Vérone. Sur ce front les Alliés sont sur la défensive. L'initiative est du côté des Français. Ils emploient tous les moyens ; le résultat est qu'ils triomphent partout, c'est aussi inexplicable que troublant quand on sait comment leurs armées sont formées, qu'il n'y a ni science ni discipline.

Les armées sont trop faibles pour prendre l'offensive si les

Prussiens n'arrivent pas, ce à quoi on ne peut se fier, et, sans une conscription de 25.000 hommes en Belgique ; Charleroi est menacé, Ypres investie.

Le 13 juin, Clerfayt a attaqué les Français ; au début, il a eu l'avantage, puis il a été forcé de se retirer. Les Anglais attribuent leurs défaites aux Autrichiens, les Autrichiens aux Anglais.

De tout ce que je puis voir, assure Fersen, il existe entre les deux armées beaucoup d'amertume et de jalousie, ce qui ne prépare rien de bon. J'ai appris ce soir (16 juin) que nous avions couru un grand danger. A 6 heures, on a entendu nettement la canonnade du côté de la Porte de Namur et des blessés sont arrivés à Bruxelles à pied. D'après un rapport que M. de Mercy a reçu à 11 heures du soir, les Français ont pénétré jusqu'à Frasnes et Rêves... Il n'y a pas un seul endroit fortifié, on n'a pris aucune mesure de précaution. Les Hanovriens se sont enfuis à Bruges et encore plus loin et les Anglais, qui se sont trouvés seuls, ont été obligés de se retirer vers Ostende. Tout cela augmente le désaccord entre les nations, désaccord qui peut devenir fatal. On annonce qu'on couvrira Bruxelles, la panique ne s'en répand pas moins ; on paye trois ou quatre louis pour une charrette, 8 ou 10 pour une qui aille jusqu'à Malines ou à Gand. Les plus à plaindre sont les émigrés, sans ressources, menacés d'être arrêtés par leurs créanciers. Les Bruxellois n'entendent pas défendre la ville.

En effet, la conscription des Belges ne donne rien. Mais on dit que les Français se sont retirés et de nouveau on est tranquille, mais Ypres se rend et Clerfayt se retranche dans Gand.

Comme dans toutes les coalitions il n'est bruit que de paix séparée. On croit que l'Empereur veut abandonner les Pays-Bas, d'accord avec le roi de Prusse, et traiter avec les Français. L'écho de la mission Grouvelle en Suède et en Danemark parvient à Fersen. Il n'y a pas de mot assez fort pour flétrir l'attitude de Staël à l'égard des maîtres actuels de la France.

On raconte que Gand est pris, l'alarme se répand. Le

27 juin, la bataille de Fleurus, qui a eu lieu la veille, est donnée pour une victoire des Alliés par les uns, par les autres pour une défaite. « Langeron et Damas, qui en ont été témoins, disent qu'ils n'ont jamais entendu feu pareil et les Français ont combattu avec une bravoure extraordinaire. » Le duc de Cabourg fait savoir que plusieurs de ses colonnes avaient avancé, mais que, lorsqu'il avait appris que Charleroi s'était rendu, il avait trouvé plus prudent de se retirer. Metternich donne à ses amis le conseil de quitter Bruxelles et il met lui-même la plus grande hâte à s'enfuir.

Eléonore, Crawford et Simolin abandonnent Bruxelles le 28. Crawford avait fait la veille une scène à Mme Sullivan au sujet de Fersen et celui ci juge qu'il est plus convenable de partir seul.

J'étais tout à fait résolu à ne plus lui être à charge chez lui et à ne pas demeurer dans la même maison qu'eux.

Combien navrante ne lui paraît pas cette « deuxième édition de 1792 » ! Le long de la route qui le conduit à Liège et à Tirlemond, il voit, comme deux ans auparavant, de pauvres émigrés, des prêtres, des religieuses suivre la route à pied ou juchés sur des charrettes et il est pris de pitié. Mme Sullivan secourt Lamoignon, Charles de Durfort, la duchesse de Villeroy ; Fersen vient en aide au comte de la Caussade.

Sa fuite est parallèle à celle de la « Société ». Près de Liège, il recueille Simolin dont la voiture a eu un accident ; à Liège, il descend à l'Aigle Noir tandis que Crawford s'installe à l'Hôtel de Londres. Crawford lui fait demander de venir souper avec eux ; il s'y rend, mais ne prend pas part au repas. Ils s'arrêtent à Spa pendant quelques jours. La nouvelle leur parvient que Namur a été évacué et, souvent arrêtés par des transports de blessés et par la masse des voitures dont les chemins sont encombrés, ils poursuivent jusqu'à Aix la-Chapelle. Là, pendant que la petite troupe se rend à Bonn, on laisse Fersen à qui on a confié

le neveu de Crawford, Charles, qui est malade. Ils courent le danger d'être pris dans la retraite de l'armée des Alliés. Les Français tiennent toute la ligne de la Meuse. Fersen fait ressortir la honte qu'il y a à être battu par une armée en « loques ». Pourtant, il rapporte que la garnison (autrichienne) de Valenciennes, lorsqu'elle s'est rendue, a été très satisfaite du commissaire Lacoste. Plein d'humanité, il a laissé échapper une masse d'émigrés qui s'étaient donnés comme soldats, et de ceux qui avaient été mis en jugement, plusieurs avaient été relâchés tout de suite. Aussi quand des paysans de l'Eifel ont envoyé demander à Trèves si les Français faisaient du mal, probablement pour savoir s'ils devaient se défendre, on leur a répondu qu'il n'en faisaient point.

§

A Bonn, il se sépare des Crawford qui se dirigent sur Francfort. Il se rend en Suède pour régler ses affaires. Son père vient de mourir ; il est l'héritier du fidéi-commis et le chef de famille. Le journal écrit pendant son séjour en Suède montre encore mieux que les notes précédentes ou suivantes les sentiments fins, délicats qu'il pouvait éprouver et sa tendresse pour sa mère, sa sœur Sophie, et la fille de son autre sœur Klinckowström. Au sujet de sa mère, il avait donné l'ordre, dès la mort de son père, qui l'avait profondément affligé, que rien ne fût changé. « Elle a toujours été bonne pour moi et je ne puis souffrir l'idée qu'elle puisse être mécontente. J'aimerais mieux faire des sacrifices. Je veux qu'elle ne quitte pas la maison et qu'elle conserve pour sa table et pour le reste tout ce à quoi elle est accoutumée. » Il est heureux de se trouver dans la propriété de Löfstad au milieu de ses serviteurs et des paysans auxquels il est profondément attaché. Il y trouve sa mère, sa sœur Sophie et Taube. Ils peuvent mener la vie de liberté et de longues causeries que favorise la campagne. Pourtant il sent plus qu'ailleurs qu'il ne peut se passer d'Éléonore Sullivan. Il

songe sans cesse à elle. Sa sœur, spontanée et ardente comme elle l'est, lui conseille de l'épouser, peut-être parce qu'elle ne se rend pas très bien compte du genre de femme que c'est. Il ne pense qu'à revenir auprès d'elle, à la possibilité de la décider à abandonner Crawford, de la prendre avec lui. Lorsque Sophie Piper devient veuve et qu'elle se trouve dans une position assez difficile, seule la pensée d'Eléonore l'empêche de lui donner une partie de sa fortune.

Il se promène avec sa jeune nièce quand il est à Stockholm, lui fait des cadeaux. Aussi, lorsqu'il quittera la Suède, après neuf mois, cette jeune fille témoignera d'un profond chagrin; « il y a peut-être là quelque chose de plus tendre », se dira-t-il sans doute avec raison. Fersen a eu assez de succès auprès des femmes pour ne pas ignorer les sentiments qu'il peut inspirer. Il en parle avec une évidente modestie, ou même avec ennui comme lorsque, plus tard, à Vienne, la comtesse Rasumovsky lui avouera sa passion ou lorsqu'une certaine baronne Von Schpecht se rendra ridicule aux yeux de tous par la tendresse qu'elle affichera pour lui. On se rappelle les tendres lettres non signées qui ont été trouvées au cours des perquisitions faites chez lui après l'arrestation de Varennes (4). A Stockholm, les femmes lui font beaucoup d'avances, et il écrit :

Je pourrais les avoir toutes, mais je veux rester fidèle à Eléonore.

Elle ne lui rendait évidemment pas la pareille. La plus brillante de ses conquêtes est celle d'une personne qu'il nomme *la petite* et qui, se déclarant avec une indiscrétion persévérante, voudrait renouer des relations qui ont déjà existé. Mlle Söderhjelm croit que *la petite* désigne la femme du régent, la duchesse de Sudermanie, qui devait devenir plus tard la reine Charlotte. C'est évidemment elle, quoique ce soit contesté ; tout le prouve, la peine qu'il prend pour dissimuler son nom et le fait qu'elle a pour amant officiel le

(4) *Relation fidèle de la fuite du roi Louis XVI et de sa famille à Varennes*, par Eug. Bimbenet, 1868.

frère d'Axel de Fersen, Fabien de Fersen, qui est connu pour avoir été celui de la duchesse.

La renommée de son dévouement, de son attachement chevaleresque pour la Reine avait encore augmenté sa séduction de courtisan élégant et de joli homme. La première fois qu'il paraît au théâtre de Stockholm, tout le monde se retourne pour le voir et il entend un murmure qui passe à travers la salle. Quand il se montre avec le nouvel uniforme de la garde, il reçoit une masse de compliments sur son costume. Au bal, les hommes viennent le regarder.

Cela me fit plaisir, avoue-t-il, et je fus content de voir les femmes, car toutes semblaient désirer que je leur fisse la cour...

Le lendemain, au souper, plusieurs dames que je n'avais pas vues la veille vinrent me prier de me faire voir dans mon nouvel uniforme. Ma vanité en fut flattée; car je n'aurais pas pensé qu'à mon âge (quarante-quatre ans), je pusse encore avoir ce genre de succès ; il paraît cependant être général.

Il attache d'ailleurs une grande importance aux habits comme à la tenue de maison. « J'étais en frac, dit-il un jour : on me regardait beaucoup, car on ne m'avait jamais vu qu'en uniforme et j'étais mieux habillé que les autres. » Il rapportera, quand il sera de retour, qu'Eleonore Sullivan a adopté la nouvelle mode des robes droites dites à la grecque, qu'elle a perdu cent pour cent, « d'autant qu'elle commence à être un peu grasse ».

A Stockholm, il reprend son service de cour auprès du duc et du jeune roi, service très astreignant ; les princes étaient alors en proie à une folie de mondanité qui ne laissait ni repos ni loisirs aux personnes admises à la cour, qui n'auraient pas voulu d'ailleurs ne pas user de leurs privilèges. Dîners ou soupers du roi, de la Reine-mère, les moins fréquents, du duc ou de la duchesse de Sudermanie, de la princesse Sophie-Albertine, se succédaient plusieurs fois par semaine et ne permettaient aucune vie de société parmi l'aristocratie. Il y a même représentation à l'Opéra, le lieu même où Gustave III a été assassiné, le jour

de l'anniversaire de sa mort. Fersen s'abstient d'y aller.

On est à la veille d'un changement de pouvoir. Le jeune roi Gustave IV atteint sa majorité dans quelques mois; on parle de son mariage. Le bruit se répand qu'on va reprendre aux femmes de ministres leurs appartements dans le palais pour les donner aux dames d'honneur de la future reine, ce qui agite beaucoup le monde de la cour. On observe le maître de demain pour savoir ce qu'il sera. Il demeure énigmatique, silencieux et, malgré son goût pour la danse, calme, sérieux, ordonné, ponctuel, prenant facilement les habitudes qu'on lui a imposées. D'aucuns pensent qu'on offrira à Fersen les fonctions de chancelier. N'ayant aucun désir de vivre en Suède, il quitte son pays après un séjour de dix mois, sans avoir rien demandé ni rien reçu.

Il reprend la chaîne qu'il aime et le genre de vie auquel il s'est plié pour l'amour d'Éléonore Sullivan. Il se préoccupe beaucoup alors du mariage de sa fille, Mlle de Franquemont, *Quella*. C'était un monstre de vices, d'après Fersen, et il est vrai que tous désiraient qu'elle disparût de l'existence de Mme Sullivan, surtout Fersen qui, même si les choses eussent réussi à son gré, n'aurait jamais pu entretenir la mère et la fille. Au mois de juillet 1795, quand il retrouve la « Société » à Francfort et à Wilhelmsbade, on lui apprend que le prince Louis, frère de Frédéric-Guillaume, a abandonné Quella, qu'il ne faut plus compter sur le mariage avec le fils du général Wallmoden. Les espoirs se reportent maintenant sur le colonel Charles Crawford, le neveu de Crawford, qui, grâce aux mensonges de celui-ci et de Simolin, la croit la plus innocente des jeunes filles et a résolu de l'épouser :

Je le plains de tout mon cœur, écrit Fersen, mais je suis bien satisfait que nous en soyons débarrassés. Pourtant je ne serai pas tranquille avant de savoir qu'elle n'est plus là. Il est à l'armée, on l'attend tous les jours pour célébrer le mariage.

Le colonel vient pour les noces, mais il lui arrive

d'apprendre ce qu'on lui a si soigneusement caché. Les personnes qu'il interroge et dont plusieurs ont joui des faveurs de Quella ont dénoncé ses intrigues, sa coquetterie, sa fausseté. On a montré des lettres. Eléonore, Crawford, Fersen, qui en pareil cas fait partie de la famille, si on peut appeler cela une famille, tiennent conseil. On se résout à demander à une sœur de Quella, qui habite Stuttgard, de la prendre chez elle, car l'histoire s'est répandue et les couvre tous de ridicule. Mais Fersen, dans son journal, se dit avec raison que, même si elle habite chez sa sœur, il vivra dans la peur qu'elle ne revienne.

§

Le sort réservait à Fersen un autre mécompte vraiment tragique, non seulement parce qu'il touchait à ses intérêts, mais parce qu'il l'atteignit dans ses sentiments les plus profonds et jeta une ombre sur ce qui demeurait le souvenir le plus douloureux, mais aussi le plus glorieux de sa vie.

La nuit du 18 au 19 décembre 1795, Madame, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, sortait du Temple. A Bâle, elle était remise aux mains du prince de Gavre, que François II avait envoyé pour la recevoir, et le 6 janvier elle arrivait à Vienne. Son cousin, l'empereur, avait dit en songeant aux pierreries que ses parents avaient fait passer à l'étranger : « Elle ne me coûtera rien ». A sa cour, elle ne trouvait qu'une liberté limitée. On lui imposa une dame d'honneur, Mme de Soucy, née Mackau, qu'elle ne put souffrir ; on la remplaça bientôt d'ailleurs par Mme de Chanclos, qui semble avoir gagné sa confiance. Elle avait aussi près d'elle La Fare, l'évêque de Nancy.

Dès le 19 janvier, Fersen quitta Francfort pour se rendre à Vienne où il arriva le 29. Il y resta quatre mois dans l'espoir de rencontrer Madame et de se faire remettre la somme qui lui était due, ou du moins de faire reconnaître la légitimité de sa quittance. Il fut, comme partout où il était, mêlé à la vie mondaine, fréquenta chez un ancien

ami de son père, Rasumowski, le représentant de la Russie, renoua connaissance avec les gens qu'il avait rencontrés à son premier voyage, ou à Bruxelles, retrouva des émigrés, le duc de Guiche et la duchesse, née Polignac, Armand de Polignac, le duc de Richelieu, revenant de Russie, le comte de Saint-Priest qui y retournait, Mme de Brionne, Hue, Cléry, et ces ménages qu'avait formés la Révolution, selon lui, quoiqu'il soit plus juste de dire que c'étaient les mœurs du temps, et que tout le monde acceptait, comme celui du prince Poniatovsky et de Mme de Vauban. Il dîne chez le prince de Ligne :

Il a, raconte-t-il, une petite maison sur le bastion de Mölker où la vue est enchanteresse ; elle est limitée par le Kallenberg, le Josephsberg et le Léopoldsberg. On aperçoit tout le faubourg et tous les gens qui passent sous la porte Schotten. La vue est délicieuse, mais étant donné qu'il demeure là avec sa femme et deux filles, c'est trop petit et c'est seulement l'émigration qui fait qu'ils peuvent s'en contenter. Nous avons dîné dans le cabinet de toilette de la princesse ; le dîner était très mauvais, la maison sale, tout désordonné et déplaisant ; cela me fit mal à voir.

Il va à l'Opéra, entend chez Mme Zois des quartettes de Haydn où l'auteur joue sa partie comme violoniste. Il signale une des premières maisons juives où l'aristocratie soit allée, celle du banquier Arnstein où l'introduit le duc de Richelieu.

Le mari est cent fois plus honnête et aimable qu'aucun chrétien, la femme est bien faite et elle a été belle, elle a l'air intelligent, a des manières distinguées et dirige supérieurement la conversation.

Une seule fois, il cite une lecture qu'il fait ; il rentre chez lui pour lire *Le Chevalier de Faublas* qu'il a acheté en même temps que plusieurs autres livres. Il assure qu'il s'y plaît davantage qu'à vivre dans le grand monde qui ne lui procure que fatigue et ennui. Il ne cache pas sa surprise

de n'entendre parler que de bals, de fêtes et d'amusements ; personne ne pense à la guerre.

Il parle de ses affaires d'abord au ministre Thugut et au chancelier Colloredo dont les réponses dilatoires, les objections, lui montrent déjà qu'il a peu de chances de réussir. Il entrevoit qu'il sera réduit à ne défendre que les intérêts de Mme Stegelmann et de Mme de Korff qui lui ont écrit qu'elles n'avaient devant elles que de quoi subsister quelques mois et qu'il ne peut soutenir indéfiniment. Il s'adresse à la reine de Naples, à Catherine II, pour qu'elles interviennent en leur faveur. L'empereur, qui lui accorde une audience, l'interrompt dès qu'il aborde ce sujet et, avec une vivacité peu royale, lui montre par sa réponse qu'il est parfaitement au courant de la question ; il déclare qu'il ne peut disposer de ce qui appartient à Madame et qu'elle-même, n'étant pas majeure, n'en peut disposer non plus.

Il semble assez difficile de rencontrer Madame. Fersen et le duc de Guiche vont la voir passer à la sortie de la messe. En compagnie de Mme de Chanclos, elle traverse la pièce. Voici la première impression de Fersen :

Elle est grande, bien faite, mais rappelle plus Mme Elisabeth que la Reine. Son visage s'est formé, mais il est tel qu'il promettait d'être ; elle est blonde et a de jolis pieds, mais elle marche mal et elle a les pieds en dedans ; elle est gracieuse et distinguée. Quand elle passa devant nous, elle rougit et salua et quand elle sortit de la pièce, elle se retourna pour nous voir encore une fois. Dans ce geste, dit Fersen, je reconnus sa mère et je crus pouvoir deviner le désir d'être aimable pour nous et de nous montrer qu'elle nous avait reconnus. Je fus saisi au point que les larmes me vinrent aux yeux et que mes genoux se dérobèrent sous moi quand après je descendis l'escalier. J'éprouvais à la fois une violente douleur et de la joie...

Madame l'a reconnu en effet, et elle dit, soit à Mme de Guiche, soit à Mme de Chanclos, qu'elle n'a pas vu Fersen depuis qu'il l'a soulevée pour la faire entrer dans la ber-

line qui devait les conduire à Varennes, et elle pleure beaucoup à ce souvenir.

Une seconde fois, Fersen assiste à la présentation qu'on lui fait, en présence de la famille royale, des embassadrices de Russie et de Venise et des ambassadeurs. « Son attitude étonna tout le monde par sa dignité et son amabilité, assure Fersen. Elle est bien sans être belle. Aussitôt qu'elle paraît, elle cherche du regard, comme le faisait sa mère, les personnes qu'elle connaît, et quand elle m'aperçut elle me salua. Lorsque l'ambassadeur de Naples lui nomma le duc de Guiche, la Vaupallière et d'autres Français, elle fut très émue et se dépêcha de prononcer leur nom avant lui. Quand il me désigna, elle dit d'un ton affable, tandis qu'elle passait rapidement devant moi :

« Je suis très heureuse de voir que vous êtes en sûreté... » Tout le monde était séduit et étonné. Comme elle est différente de toute la famille (les Habsbourg) ! Elle les met tous dans l'ombre. J'étais très heureux de cela, mais vingt fois j'eus les larmes aux yeux de joie et de mélancolie. Le soir on l'obligea, contre sa volonté, à aller au théâtre ; l'empereur le lui demanda avec une insistance particulière et lui dit qu'on attendait cela d'elle. Elle était dans la loge des archiduchesses et fut reçue par des applaudissements et des vivats.

On parle de son mariage avec le duc d'Angoulême, qui, d'après Fersen, avait été décidé par ses parents.

Il demande une audience, mais il est reçu en même temps que seize à dix-sept personnes. Il donne le récit de cette entrevue : « Madame était assise sur un canapé, les femmes s'assirent et les hommes restèrent debout. Elle parle avec aisance et singulièrement bien avec chacun, la plupart du temps de questions générales, avec le duc de Guiche de ses enfants, avec moi de Suède, du jeune roi, de sa majorité, de son mariage, etc. Son expression devient vive quand elle parle, mais elle a moins de sa mère que de la famille des Bourbons, et j'aurais souhaité le contraire. Ce cercle dura trois quarts d'heure, alors elle se leva et tout

le monde s'en alla. Je remarquai qu'elle était très gênée avec le duc de Guiche et moi de nous recevoir de cette manière. Elle me regarda souvent, mais Mme de Chanclos observait tous ses mouvements. » On supposait que Mme de Chanclos avait mission de la surveiller et d'espionner sa conduite.

Finalement il écrit à Madame pour l'informer de la réclamation qu'il fait valoir, réclamation très réduite, comme nous l'avons vu.

Il obtient seulement de voir Mme de Chanclos, qu'il finit par intéresser à la cause de ses « vieilles dames », comme il les désigne ; il diminue encore ses exigences et au lieu de réclamer le versement complet de la somme, il se contenterait du payement de la rente. Dans son second entretien avec la dame d'honneur, devant son insistance, elle lui dit soudain que l'obstacle devait venir de Madame qui, en dépit de sa jeunesse, était très peu généreuse, qu'elle avait même dit, au sujet de cette dette, qu'il fallait attendre et voir s'il n'en surgirait pas plusieurs de cette espèce, qu'après tout, au point de vue légal, c'était peut-être au Roi (Louis XVIII) à la payer.

Je fus renversé, dit Fersen, de cette manière de prendre les choses qui ne révèle pas une grande sensibilité. Mme de Chanclos ajouta qu'elle est très avare, qu'elle n'aime pas à donner et qu'elle peut écrire des lettres très dures, qu'elle n'aime ni ses oncles, ni les émigrés qu'elle accuse d'être la cause des malheurs de sa propre famille. Son père en accusait leur zèle indiscret... D'après cela, je compris qu'elle n'avait ni le cœur large ni l'esprit élevé, que son caractère était hautain, vaniteux et très peu sensible, tout ce que j'ai souvent entendu dire à sa mère. Du reste, Mme de Chanclos ajouta qu'au fond elle était bonne et qu'elle s'adoucissait facilement.

Axel de Fersen demande de la rencontrer, malgré les objections de la dame d'honneur qui assure que cette conversation gênera beaucoup la princesse. De fait, les jours suivants, bien que Madame reçoive beaucoup de monde, il

n'est pas convié. Au reste, les Français sont tous frappés de sa mauvaise volonté à leur égard. On raconte, ce n'est là qu'un bruit que rapporte Fersen, partant moins sûr que ce dont il a été témoin, qu'« elle excuse les carmagnoles, quand on en parle, en disant qu'ils étaient égarés et poussés à l'extrémité par ce qu'on faisait contre eux et par les tracasseries de la noblesse ». Le duc de Polignac parle également avec amertume de l'attitude de Madame à son égard. Fersen en découvre la raison dans l'influence de Mme Elisabeth, qui n'aimait pas les Polignac.

Cette enfant, écrit-il, a souvent entendu ses parents se plaindre de ceux qui avaient rejoint les Princes, sans prendre garde à eux et sans se concerter avec eux, mais elle n'a pas assez de jugement pour faire la différence entre les opinions et les actions ; elle croit que c'est à eux que le roi a accordé son pardon dans son testament.

Saint-Priest, à qui La Fare et la Comtesse de Chanclos ont rapporté que Madame ne savait pas, pour ce qui était de la dette de Fersen, si elle se trouvait en face d'une véritable obligation, les chargea de la convaincre que c'est une dette d'une autre nature que celles qui pouvaient se présenter et que les dettes d'Etat, qu'il y avait une quittance signée et qu'héritière de ses parents, elle devait payer ce qu'ils s'étaient engagés à rembourser.

Mme de Chanclos annonce à Fersen que Madame a écrit à l'empereur une lettre « qui fait honneur à son cœur », affirme-t-elle, mais qu'on ne lui montre pas. On a égaré le brouillon. Elle y aurait cherché à l'apitoyer sur le sort de Mmes Stegelmann et de Korff. En réponse, l'empereur envoie, pour être remis à Fersen, et par lui à ces dames, mille ducats, sans faire la moindre mention du payement possible de la somme totale.

C'est tout ce que Fersen a obtenu après quatre mois de démarches et de sollicitations. Il ne réussit pas à parler seul à seul avec Madame. On lui dit négligemment qu'elle

recevra quand un nombre suffisant de personnes auront demandé des audiences. Il tente encore, par une lettre, d'obtenir d'elle l'assurance qu'elle reconnaît la dette et qu'elle l'acquittera quand elle sera majeure. Là-dessus, elle lui envoie La Fare qui lui propose de remettre jusqu'à ce qu'elle soit majeure les décisions à prendre.

Il ajouta, dit Fersen, que Madame n'était pas très satisfaite que je ne fusse pas content de ce qu'elle avait fait, qu'elle ne croyait pouvoir faire davantage et que cela prouvait ses bonnes intentions. J'insistai pour que Madame me donnât l'assurance écrite que je demandais et la copie de sa lettre à l'Empereur. Mais l'évêque déclara qu'elle le refusait. Je proposai donc qu'il écrivît au nom de Madame, car je tenais à obtenir une reconnaissance, sous quelque forme que ce fût. Je vis alors que l'idée que j'avais émise de m'adresser à son oncle avait fait de l'impression sur elle et lui avait inspiré la crainte qu'il ne mît la main sur son argent, car l'évêque promit de transmettre à Madame cette ultime réclamation.

Le surlendemain, La Fare fait parvenir à Fersen deux lettres, l'une en son nom, l'autre au nom de Madame, qui, ni l'une ni l'autre, ne contiennent la mention de la dette. Il renvoie la seconde avec les corrections qui devraient être apportées. Mais on ne la lui retourne pas. Il voit qu'il n'y a rien à faire. Il écrit à Taube le 18 mai :

Je pense souvent qu'il n'est pas étonnant que les gens deviennent démocrates, car ils ont bien plus à gagner. Je n'ai pu voir Madame seule et je ne la verrai probablement jamais seule. C'est un mécompte et une peine à ajouter aux autres. Mais je suis bien habitué à cela et je n'en suis pas étonné, car tout ce qui touchait à ces malheureux souverains à présent est oublié et alors il est bien juste que personne ne se rappelle mon dévouement pour eux...

Dans une autre lettre, il dit :

Entre nous, mon ami, je n'ai pas une opinion très favorable du cœur de Madame. On dit qu'elle a toute sa liberté d'action et, de plus, elle a une volonté trop ferme pour permettre à quel-

qu'un d'exercer de l'influence sur elle. Je crains que tout cela ne vienne d'elle personnellement... Elle a négocié le payement de la somme à ces dames comme un avocat, afin de se libérer du devoir de payer. C'est indigne. Mais n'en parlez à personne.

L'ami de la Reine ne pouvait avoir l'idée de se tourner du côté de Louis XVIII, qu'il traite de « demi savant, de faiseur de phrases et de roi de théâtre ».

Il quitte Vienne sur ce dernier coup avec le souci de l'existence des deux pauvres dames suédoises qui ont donné leur fortune pour sauver la famille royale, avec le souci d'avoir perdu lui-même le million qu'il y avait consacré et qui représente la moitié de son bien. Plus encore, il emporte l'amertume de la froide réception qui lui a été faite par le seul vestige de cette famille, cette enfant qui demeurera énigmatique pour la postérité et dont l'attitude à l'égard de Fersen remet en mémoire cette particularité rapportée par Mme de Boigne que, dans sa vie des Tuileries, on ne l'entendit jamais parler de sa mère.

Tout contribue à le troubler. Les Français, sous la conduite de Bonaparte qu'il nomme pour la première fois, sont victorieux en Italie. Il aurait pu le prévoir, car il connaît la mollesse, l'indifférence, les temporisations et les divisions des coalisés ; mais il croyait évidemment à la supériorité des armées bien organisées et au triomphe final du bon droit. Quand il apprend que l'armée d'Italie est maîtresse du Piémont et qu'elle vient de remporter la victoire de Lodi, dont on n'a pas dit un mot à Vienne, il écrit :

Les succès des Français sont incompréhensibles et effrayants, et on finit par croire que la Providence est de leur côté, car jamais auparavant on n'a vu un pays déchiré par la révolution et les troubles intérieurs résister à toutes les grandes puissances unies pour le combattre, et même porter la guerre chez l'ennemi. C'est une preuve de force qui est un bon témoignage de la grandeur de la France et de ses ressources. La Providence s'est évi-

demment prononcée pour ces monstres... Je crois que personne ne peut leur résister.

C'est pour Fersen un effondrement. Le monde du passé auquel il avait donné sa foi et son cœur le repousse, pour autant qu'il existe encore, et à l'égard du monde nouveau qui monte et rejette l'ancien dans les Ténèbres, il n'éprouve qu'hostilité. Il traversera encore des vicissitudes qui ne mordront pas sur lui, et c'est dans un état de profonde mélancolie, de suprême détachement, qu'il s'avancera vers l'horrible mort qui l'attend.

JACQUES DE COUSSANGE.

LES JALOUSES[1]

—

III

Un clignotement guida Mme Brion à travers le parvis. La lueur provenait de l'atelier, au bas d'une masure à encorbellement, où Pajot exécutait quelque précieux vêtement pour un livre. A côté, d'une échoppe close, émanait le martèlement de pointes dans le cuir, avec une chanson nasillée. Elle aidait au travail le cordonnier Roude. En réunion publique, il tenait hardiment pour le roi, l'église et les riches. Son organe tonnant prêchait l'ordre. Une famille de huit enfants attestait sa vertu. Il se proposait volontiers en exemple à l'égoïste précaution des ménages républicains. On acclamait sa belle humeur plus que ses paroles. Il ne convainquait personne. Le plaisir d'avoir discouru au milieu d'un tumulte le grisait. Il croyait longtemps ensuite avoir avancé la venue des destins qu'il souhaitait à la France. Le bon colosse, toutefois, ne marchandait pas son amitié à Pajot. Le relieur, artiste, célibataire par principe, appelait d'une voix débile, au service d'un vœu énergique, l'aboutissement décisif de la Révolution bridée au 9 thermidor.

D'avoir pu se représenter par ces détails les deux voisins, Mme Brion constata son retour à la lucidité, après la bouleversante confidence. Elle était prête à l'offensive, et avec ardeur. A la réflexion, la voix chuchoteuse ne lui rappela aucune voix ni, la silhouette noire, un être qu'elle

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 718.

connût. Elle supposa une corrélation entre les calomnies épistolaires et l'attaque verbale à sa paix intime. En effet, les lettres viles avaient épargné sa maison.

Elles n'eussent pas altéré le solide entêtement de son mari à éluder les tracas. Il l'avait assez répandu partout : au cercle Saint-Hubert; chez les uns et les autres, à la chasse, à son usine, dans les bureaux ou au milieu de ses ouvriers — pour qu'à dessein de ruiner sa fière assurance de grand bourgeois jouissant bien de larges revenus et d'une santé vigoureuse, l'auteur des malfaisances changeât la méthode de sa ténébreuse campagne. Ainsi, les diffamations, les calomnies seraient l'œuvre d'une femme! Le docteur Choves l'avait affirmé récemment, sans preuve que le procédé même du crime :

— Le poison, la lettre anonyme, sont des armes réservées au beau sexe, prétendu sexe faible. Et j'oubliais le vitriol! s'était-il écrié, à une table brillante, controversé dans un vacarme de passion.

Eût-elle maintenu, tout à l'heure, son sang-froid à ce qu'il était actuellement, Mme Brion se serait saisie de l'infâme créature, l'aurait entraînée dehors, aurait ameuté les gens. Prise sur le fait, la criminelle n'eût osé nier. La ville affranchie de l'asphyxiante suspicion, rendue à ses habitudes calmes, n'aurait même pris garde à l'insinuant conseil.

Son Georges à elle, Thérèse Gravin, sa plus ancienne amie, une vieille fille, entichée de diplômes, confite en lectures rébarbatives, eux, et si dissemblables par le caractère, par le physique, commettre un tel attentat à sa confiance! La certitude de cette impossibilité faisait rayonner le cœur de Mme Brion quand, aux feux d'une pharmacie, le docteur Choves la salua de cette familière apostrophe :

— Quel air vainqueur, belle Marceline!

— Oh! docteur, vous m'avez effrayée.

— Il n'y paraît même pas! Comment va votre Georges?

— Bien.

— Vous, vous êtes la joie en personne; donc, la santé.

— Si j'avale longtemps ce brouillard, je la perdrai.

— Je ne vous retiens, belle amie, que le temps d'une gageure : devinez d'où je sors!

— De chez un malade, naturellement! Ou de cette officine?

— Non, Marceline. Et posez la devinette à Georges en rentrant.

— Pensez-vous que nous parlions de vous à jet continu!

— Laissez-le-moi croire un peu, mauvaise!

— Pas si mauvaise que ça! Alors, docteur, d'où venez-vous?

— De l'évêché, Madame!... Oui, moi, le païen, le mécréant...

— N'en tirez pas orgueil!

— Mgr de Siges m'a convoqué!

— Pourquoi? grand Dieu!

— A propos des fameuses lettres, avec le président Donnut et le préfet. Vous prévoyez bien que M. Cordeau s'est récusé! Il n'est pas sot. Sa prudence le rend imbécile.

— Vous manquez de charité!

— J'en ai à revendre, au contraire! Je l'exerce à bon escient. Le préfet avait là une belle et rare occasion...

— Excusez-moi, docteur, ce brouillard me transit.

— Rentrez donc. Il me suffit de la médecine pour tuer les gens.

— Que vous êtes bête à plaisir, mon pauvre ami!

— Sauvez-vous, belle dame!

A peine séparée du médecin, elle songea que, s'il existait une intrigue entre son mari et Thérèse Gravin, peut-être Choves la connaissait-il? Il épiçait volontiers de cynisme ses propos sur l'amour. Une fonction, de l'importance des fonctions cardiaques ou respiratoires. On

exagérait, depuis le romantisme, ses origines et ses conséquences morales. Marceline détestait ces idées.

Elle marchait à vive allure. Elle la ralentit, surprise d'avoir, une seconde, pu admettre la double trahison dont, plus tôt, l'inanité lui paraissait évidente.

— Avec un homme, sait-on jamais? se dit-elle.

Si, même, son Georges — aimé, aimant — avait obéi à une curiosité mauvaise, jamais Thérèse Gravin n'en aurait été la complice! Droite, austère jusqu'au scrupule, elle devait en outre tant à leur amitié, qu'il lui faudrait être un monstre de vice et de méchanceté pour contribuer à un tel outrage! Plate, une longue figure de chèvre, aride en son langage, parfois encline à la pédanterie, quelle invraisemblable tentatrice pour Brion! A ce portrait, Marceline opposa le complément d'yeux noirs très beaux, animés d'une fièvre latente, avec la bouche grande sans excès, charnue, meublée de dents pures à la forme parfaite. La chaleur expressive des prunelles pouvait imposer aux regards masculins un attrait plus violent que la beauté sereine et joyeuse. Le doute rendait Mme Brion presque jalouse, déjà. L'envie de découvrir si la connivence existait, au lieu d'une machination, rameau de l'entreprise diffamatoire étendue sur Planois, montra à Marceline une Thérèse affirmant que nul homme ne lui ravirait sa liberté.

C'était dans un salon, après bonne chère. Choves avait finement attaqué la superbe de cette vierge de trente ans. Quelles illusions la guidaient encore! Elle répondait de son avenir, comme si la minute prochaine n'était toujours capable de détruire les plus patientes récoltes d'une prudence bien calculée! Elle écoutait, les yeux agrandis, plus noirs, scintillants. Toute son ardeur semblait montée là, le sang reflué des joues maigres. Ses lèvres contenaient mal un frisson étrange.

— Paradoxes, mademoiselle Gravin! Paradoxes! L'amour guette les êtres. La plus ferme volonté lui cède. Il

est la force génératrice. La nature lui est soumise. Il exige d'autant plus qu'on l'a méconnu par une rébellion téméraire. Il est la commune fontaine où l'humain troupeau va boire. On ne trompe, par aucun breuvage que son eau brûlante, cette soif qui assure la continuité de l'espèce. L'étude, les arts, la dévotion, un dur travail manuel, la plus ambitieuse activité dans les affaires, dans la lutte sociale, le jeu même, la passion des drogues, tout cela ne gouverne une existence que pour la mieux assujettir en fin de compte à l'amour. Sa victoire retardée devient un triomphe d'une splendeur quelquefois tragique. A moins d'incarner ce symbole des Ecritures : la vierge forte...

— Je la suis, docteur. J'en ai pris mon parti, voilà tout. Rien de paradoxal en cela.

Elle avait tranché, là-dessus :

— Maintenant, on pourrait parler d'autre chose.

Toute la soirée, elle avait concentré l'attention des hommes, visiblement. A son amie, elle avait paru soudain une créature dont on ignore l'âme et que l'on ne surveillerait jamais trop.

L'impression d'alors, de longtemps effacée, émut Marceline autant que sur l'heure même. Son mari, chez eux, dans la chambre conjugale, lui avait répondu, sur une remarque d'elle :

— Ta Thérèse, c'est un brasier dans une glacière.

Elle avait eu beau railler la comparaison fautive, la métaphore figurait exactement ce qu'elle avait pensé de son amie, à en observer le maintien et le masque, lorsque Choves improvisait sa défense de l'amour.

A la vue de son habitation, elle résuma ainsi les écumes de son bouillonnement mental :

— Tout ça ne prouve rien.

Elle est née dans cet hôtel, une part de sa dot, une des premières réussites de Mansart. Au fronton du portail majestueux s'accolent les armoiries de famille : le tortil

des Cumières, nobles de robe, à l'écu losangé; la couronne comtale des Prasse de Hutte, qui fournirent le royaume de diplomates et de prélats, jusqu'à ce que l'avènement usurpé de Louis-Philippe les rendît à l'agriculture et à l'élevage. Deux bornes de granit, hautes d'une toise, flanquent le seuil, depuis le siècle des lourds carrosses mal suspendus dont elles corrigeaient les écarts.

Fortifiant une aisance qui suffisait, la richesse est entrée là, avec Georges Brion, fils unique d'ancienne bourgeoisie et par héritage l'un des grands maîtres-drapiers de France. De laborieux seconds lui permettent, comme à son père et à son aïeul autrefois, une gérance commode de sa fabrique. Il a les loisirs d'un oisif fortuné : grand fusil, beau cavalier, lieutenant de louveterie. La quarantaine atteinte, il est solide, souple, féru de plaisir, dispos à le prendre selon son appétence du moment, mieux qu'à la frontière des années vingt et trente.

— Un vrai homme! en prétendent les commères; ce qui implique éloge et blâme.

Passant le portillon ouvert à son appel qui sonna dans la conciergerie, Marceline décida de « tirer cela au clair, coûte que coûte ».

— Monsieur est à la maison?

— Monsieur vient justement de rentrer, Madame, renseigna le portier.

Dans la remise transformée en garage avec une fosse, le chauffeur lavait la grosse voiture.

— Vous êtes donc commandé pour demain, Jacquelot?

— Oui, Madame. Monsieur va chasser chez M. de Nescelay.

— En effet. Où ai-je la tête? dit-elle.

Deux pas après, elle se retourna :

— Savez-vous, Jacquelot, si...

— Madame?

— Rien. C'est bon. Vérifiez soigneusement vos écrous.

— J'ai tout vu, revu, fignolé : Madame peut vivre tranquille. Avec moi, jamais de surprises.

— On a beau prévoir, Jacquelot!

— Je suis paré : le vent peut se lever, Madame.

— Merci. Bonsoir, mon ami.

— Tous mes respects, Madame.

Elle s'éloigna, irritée : n'allait-elle pas interroger cet homme, après avoir failli questionner le concierge? C'était indigne d'elle. Contre son humiliation, en preuve de son dégoût de procédés sournois, elle résolut d'apprendre tout net à Georges Brion l'avis fielleux qu'une misérable venait d'oser, à l'église, devant Dieu! Elle frémit du sacrilège. Sa conscience chrétienne amenda sur-le-champ l'aggravation. Partout, on est devant Dieu. Toutefois, qu'à proximité de l'autel, l'inconnue se fût aventurée à souffler son troublant conseil, ne serait-ce un gage de sa sincérité? Si elle avait agi, pourtant, par compassion? Alors, pourquoi le secret préféré à la franchise d'un visage exposé en plein jour? Les amants se cachaient, eux. Leur précaution, s'ils étaient coupables, produisit un tableau impur de leur couple, dont l'esprit de Marceline fut révolté, avec un sursaut de sa chair.

Elle en demeurait frémissante, quand elle pénétra dans sa chambre.

— Madame n'est pas mal?

— Non, Louise. Pourquoi cette question?

— Je croyais : Madame a une figure si blanche.

— C'est le froid humide qu'il fait. Il m'a glacée à l'église. Je me suis à peine réchauffée en marchant.

— Si Madame désire que j'allume...

— Rien. On va dîner. Ah! voyons, ne posez pas mon manteau n'importe où, Louise!

Elle se reprit, frappée de l'injustice de son observation :

— Je ne me sens pas bien. Je suis nerveuse, ma bonne Louise.

Quand sa femme de chambre l'eut assistée ce qu'il le

fallait, elle la congédia d'une phrase affectueuse. Aussitôt seule, elle s'abandonna à pleurer. Les larmes la soulagèrent physiquement; puis, elle s'inquiéta de leurs traces. Rien ne devrait trahir son émoi. Il serait naïf de le livrer à son mari. Elle risquait d'avertir un trompeur. Au dépourvu même, il saurait être trop inventif. L'abbé Meuge la dirigerait, en cette épreuve naissante. Demain, elle lui soumettrait son angoisse. Elle n'omettrait les alternatives épuisantes où elle penchait à croire la trahison consommée et à douter d'une si abjecte infamie, en abus de sa double confiance. Elle avait remis au prêtre ses faiblesses, ses aspirations, ses repentirs. Il tenait de son sacerdoce la lumière. Une longue pratique des cœurs humains lui avait enseigné leurs détours où vaque le péché. Il s'inspirait d'une âme haute, dépouillée des terrestres désirs. Il pèserait le pour et le contre, sur les spirituelles balances confiées à son intègre ministère. Elle obéirait aveuglément. Il lui avait rendu la paix. Il la rétablirait en elle, de nouveau.

D'entendre son mari, dans la pièce voisine — un éternuement — elle se rappela sa promesse de l'acheminer « par la douceur » sous la tutelle religieuse dont il avait réussi à l'émanciper un temps. Elle tiendrait sa parole engagée. Ah! qu'espérer de lui, s'il s'était prêté à l'injure que l'accusatrice mystérieuse avait dénoncée!

Elle gagna péniblement son cabinet de toilette. L'eau, chaude à point, la remit. Elle aspira des vapeurs de sels, pour se mieux trouver encore. Elle se poudra le visage. Elle en constatait l'agrément, lorsque le timbre du téléphone résonna chez Georges.

— Geo, tu es là?

— Oui, Line. Si c'est toi qu'on demande, je t'appellerai.

— Bon.

La glace, au-dessus du lavabo, lui montra ses traits altérés. L'idée folle la hanta, tout à coup, que le monde entier lui était ennemi. Elle résisterait! Elle aima un air de

dureté qui la masquait, traduisant son dessein ferme de résistance. Elle abattrait sans quartier la rivale assez hardie qui tenterait par interposition la ruine de son ménage stérile. Son regard pers scintilla de la profonde volonté surgie en elle. La puissance des charmes appris, qui l'avaient faite une amante souveraine sur l'époux, lui garantissait une victoire triomphale.

Des paumes, les appuyant, elle lissa ses beaux cheveux, d'un rare blond cendré. Ils découvraient un front minervien. Ils contournaient une oreille minuscule, à l'ourlet mince, dessinée de courbes d'une perfection unique. Courts sur la nuque, ils épousaient la rondeur régulière du crâne petit. La peau lumineuse amorçait, là, l'harmonieux galbe du cou. Il attestait une jeunesse dont la beauté n'était pas toute épanouie.

Une vision de Thérèse Gravin rassura M[me] Brion. Elle la défia, d'un sourire conquérant; et elle songea :

— Cette vieille fille! Georges serait vraiment trop bête!

Elle prononça d'autres mots qui interprétaient la même idée issue de la comparaison. Elle examina ses lèvres qui les murmuraient. Puis, son regard parcourut sa face, son profil perdu, ses épaules, son buste. L'examen la fortifia pour la lutte, s'il fallait combattre. Elle acquitta généreusement de la forfaiture son amie moins plaisante et, même, elle oublia la basse manœuvre qui avait incriminé Thérèse. D'aimer à ce point son image, elle baisa ses lèvres à la surface froide du miroir; et elle s'en fut, en hâte, passer une robe, pour les aller offrir à son mari.

De la porte, elle lui cria, gaîment :

— Tu téléphones encore?

— Je cesse, tu vois.

Il raccrocha le récepteur, d'un geste si calme qu'elle en conçut de la méfiance.

— A qui téléphonais-tu?

— A Thérèse Gravin.

Elle cacha que son cœur lui avait paru se déchirer, à ces noms.

— Et quoi donc? demanda-t-elle, comme enjouée.

— Elle m'avait appelé. Elle voulait connaître mon avis sur des valeurs.

— Quelles?

— Les *Mexican Eagle*. Des actions de pétrole.

— Pas possible!

— Qu'est-ce qui serait impossible?

— Oh! oh! mon Geo est nerveux!

— Nullement. Tu m'étonnes un peu...

— Tu m'étonnes davantage, de gérer le portefeuille de Thérèse.

— Il s'agit d'un léger service, tout exceptionnel, à ton amie.

— La tienne aussi; il y paraît.

— Assurément : la mienne aussi. Cependant, la tienne surtout.

— Je ne m'occupe encore pas de ses valeurs, moi!

— Elle a cru devoir me consulter...

— C'est la première fois?

— Peut-être la seconde. Elle n'abuse pas... Tu me regardes comme ma pauvre mère, pour me faire avouer un larcin de pomme!... Marceline, qu'as-tu donc, ce soir?

— Rien.

— Si, mon enfant.

— Non, Georges.

— Ma Linette a un air de soupçon...

— Moi?

— Toi, mon petit. Oui, oui : toi, la Marline aimée!

— Tu es fou!... Moi? Soupçonneuse? Et à propos de Thérèse!

Elle réussit un éclat de rire à merveille imité de son naturel. Il abusa complètement Brion :

— Ah! ris, ma Line, ma blonde, mon amour! J'adore

ton rire! Il te fait plus claire! Il n'est qu'à toi et pour moi!

— Et moi, m'aimes-tu?

— Quelle demande! viens dans mes bras! Ils te répondront!

— Ils me serreraient. C'est facile. Ils sont forts.

— Viens, je te dis!

— Nous allons descendre dîner.

— Dans mes bras d'abord, madame. Sinon, je jeûnerai.

— Toi!... Te priver?... A une autre...

— En est-ce une autre, dis, que je tiens?

Elle s'était laissé saisir. Il ferma, de sa bouche, la bouche qui se refusait et riait, à présent, d'un rire nerveux. Il scruta, d'un regard prompt, les yeux que le plaisir allait égarer. Son embrassement resserra les épaules.

— Mon Georges! mon Georges, je t'aime tant!

— Vrai, dis, il ne t'est rien arrivé d'inattendu?

Devinée presque, elle commença, pour s'alléger de la laide aventure :

— Figure-toi...

Immédiatement, elle réserva son intention :

— Non! c'est trop bête!

Il la maintint pour la tenir sous sa vue, bien en face :

— Tu es bizarre, Marçotte!... Qu'a-t-il pu t'arriver, dans cette ville où rien n'arrive jamais?

— Si les lettres ne suffisent pas à ton bonheur!

— Il en est venu une ici?

— Non. Je me rappelle nos conventions.

— Mon ordre, Marceline : brûler sans lire; n'en pas parler à l'autre.

— Oui, monsieur le donneur d'ordres.

— Alors, vrai, tu n'as pas quelque chose...

— Rien.

— Sûrement? Rien qui est : rien.

— Rien de rien, Georges.

Elle avait eu tout délai pour se reprendre. Elle fit là un beau mensonge de femme, sans apprêt, comme la coquetterie des plus modestes. Elle en savoura la facilité. Il ne lui causa aucune arrière-pensée de faute. Georges la cajolait. Pelotonnée contre lui, elle se caressait, pour ainsi dire, à la crédule acceptation de sa rouerie par cet homme sûr de soi, aux façons de désinvolte inquisiteur.

Louise vint annoncer :

— Madame est servie.

— Je me sens une belle faim, déclara Brion.

— Viens donc manger, gros loup! plaisanta Marceline.

Ils descendirent ensemble. Le mari parla d'une visite inopinée à sa fabrique, cette après-midi. Il avait eu pleine satisfaction. Cependant, la tête lui bourdonnait, de la dernière phrase que lui avait transmise, tout à l'heure, le téléphone :

— Je suis horriblement jalouse!

C'était une plainte, de l'accent le plus désespéré. Au lieu d'y répondre par de la tendresse, il avait dû couper l'entretien, à l'irruption de sa femme. Là-bas, chez elle, seule, Thérèse Gravin en avait dû déduire la venue, de ce qu'il n'était plus libre de sa parole. Les amants étaient convenus de maintes précautions. Il la blessait par une prudence toujours aux aguets, qu'il justifiait de cette maxime souvent redite :

— Il faut savoir être heureux sans causer de mal à autrui.

Au moment que sa maîtresse gémissait de jalousie, il lui avait fallu l'abandonner à sa douleur, par cette brusque rupture de la conversation. Elle avait épargné Marceline. Elle avait averti la jalouse solitaire que son bien-aimé la sacrifiait à la femme légitime. Il faisait souffrir, malgré lui! Cela l'irritait.

Il ne se rendait pas compte du ton élevé, sec, dont il

louait ses contremaîtres et son directeur commercial. Mme Brion remarqua :

— Tu es content. Tu t'exprimes presque avec colère.

— Moi?

— Je t'assure, Georges.

— Je ne crois pas.

— Pourtant...

— Oh! encore une critique, Marceline!

Elle le regarda bien droit. Il détesta cette insistance. La gêne lui commanda une offensive :

— Quel air bizarre tu as!

— A table, mon chéri, invita l'épouse.

Ils s'assirent face à face. Elle affecta de dérober sa vue à Georges. Elle en savait les yeux dirigés sur elle, fouilleurs, avides de la déchiffrer, âpres, sans bonté. On mangea le potage en silence. Pendant la préparation du second service, Marceline rapporta son dialogue avec Choves, dans le brouillard :

— Il m'aurait tenue là une heure! Mgr de Siges n'aurait qu'à lever le petit doigt, pour conquérir ce radical flamboyant et laïcisant. Le docteur n'en revenait pas d'avoir été prié à l'évêché!

— Tu exagères!

— Pas du tout.

— Tel je connais mon Choves...

— Il rayonnait, ton Choves!... L'attrait de l'Eglise sur ses adversaires est indiscutable. Elle les fascine. Quand un homme du mérite, de la finesse de Monseigneur, outre sa qualité toujours impressionnante de prélat, se mêle d'agir en personne sur quelqu'un de l'autre bord...

— Choves n'est plus d'aucun bord. Il soigne ses clients. Il ne veut plus entendre parler de politique. En quoi il a cent fois raison!

— L'Eglise n'a jamais tort, exprima doucement Marceline.

« Par la douceur! » lui avait recommandé avec insistance l'abbé Meuge.

— Mon enfant, puisque nous en sommes à parler de l'Eglise, sujet brûlant entre nous, permets que je te mette en garde contre...

Georges Brion s'arrêta, incertain s'il n'allait encore mal aventurer le tête-à-tête.

— Contre quoi, Geo?

— Ne crains-tu pas, ma chérie, d'abuser un peu... un tout petit peu... depuis quelque temps, de l'église?

— Je ne te demande plus d'y aller. Mon éducation...

— La mienne n'a pas été moins religieuse.

— Oui; mais, tu t'en es écarté.

— Et tu m'avais suivi sans regret, Marceline. Tu es retournée aux dévotions. Libre à toi. Je suis le plus tolérant des hommes. Avoue que tu fréquentes les offices et reçois les sacrements comme il te plaît, sans que j'intervienne.

— Où veux-tu en venir?

— Un mari peut conseiller sa femme sans prétendre à en diriger la conscience.

— Aurais-tu un grief contre l'abbé Meuge?

— Aucun. Pourquoi cette demande?

— Je croyais à une allusion : il est mon directeur spirituel.

— Tu t'es trompée. Aussi bien, Marceline, procéder par allusion ne dépend jamais de mes manières. L'abbé Meuge est un prêtre intelligent, libéral dans la mesure des consignes qu'il reçoit, et d'une absolue dignité. Voilà pour lui.

— Tu le juges à sa valeur.

— Mon observation n'engageait personne que toi et moi. Je l'ai crue et la crois nécessaire.

— Dis-la.

— A mon sens, peut-être abuses-tu, maintenant, de l'église.

— A ton sens, on pourrait *abuser* de Dieu! fit-elle, scandalisée.

— On peut abuser de tout : des meilleures idées comme des meilleures choses. L'excès les rend nuisibles. Mon devoir m'incitait à te prévenir. C'est fait. A présent, suis mon avis ou néglige de l'écouter, c'est ton affaire!

— Oh! Georges, tu te désintéresses de moi!...

— Bon! Voilà autre chose! Cent fois non, Marceline. S'il y avait péril, j'agirais.

— Sur ma conscience?

— Ta conscience est inséparable de toi. Tu es à moi.

— Si tu es à moi et rien qu'à moi! Que tu te partages, Georges, je me reprends!...

La menace proférée, Mme Brion redouta son faible empire sur soi. Quelle impuissance à contenir un secret, quand on aime et pour défendre son bien! Le mari affirma sa fidélité, riant :

— Alors, tu n'es pas près de te reprendre!... Qu'est-ce que cette nouvelle histoire?

Avec une sûreté un peu grossière, il trancha :

— Terrain plus dangereux encore que la religion! Je ne t'y suivrai en aucun cas. Revenons à ma fabrique. Cette année, j'aurai plus que triplé mon exportation en Angleterre...

Il continua, d'abondance. Elle parut, d'une exclamation évasive, l'entendre discourir sur les changes, le commerce, la fabrication, les tendances actuelles de l'ouvrier. Elle mangeait à peine.

— Tu fais peu d'honneur à mes perdreaux... Des bêtes tombées sous mon plus beau coup du roi!

— Tu m'as trop bien servie.

— La moitié du petit, tu trouves que c'est trop?... Si c'est crainte d'engraisser, coquette, rassure-toi : le gibier n'a jamais fait grossir que les moines.

— Ils n'en mangent guère.

— Je les vois toujours selon Rabelais. C'est plus ré-

jouissant. Ils savaient boire et en connaisseurs! Respire ce vin. Il embaume. Il chante la gloire de Dieu!

— Ne mêle pas Dieu aux choses profanes, Georges.

— Profane, mon Clos-Vougeot 1911! Il prouve tout bonnement l'existence d'un Créateur. Les hommes ne sont capables que de chefs-d'œuvre toujours contestés. Un tel vin, arrosant ces perdreaux, c'est l'accord parfait en musique, c'est un sujet d'admiration, un appel à la gratitude!

— Que tu es matériel!

— Vivre, c'est l'être! Dans toute chose, il y a de l'esprit. Il ne s'agit que de l'y trouver, sinon de l'y mettre.

Il entama, sur son assiette, la moitié restante du moindre perdreau, après avoir mangé le dodu, facilement. Marceline tendait à défaillir, comme dans l'église envahie du soir, humide et déserte. Quel égoïsme protégeait cet ogre! Pouvait-il prendre ce plaisir de la bouche, quand sa femme souffrait la torture!

Elle était obsédée, maintenant, de l'ignominieuse révélation : « Surveillez donc votre mari et Thérèse Gravin. » Où gîtait la vérité? Comment la surprendre? L'abbé lui-même saurait-il donner le conseil qui la livrerait? Il convierait la victime à l'indulgence et à se résigner. Chaque épreuve porte ses fruits célestes. Rendre le bien pour le mal apaise les blessures. Marceline détesta cette charité surhumaine. Sa confiance trahie par ces deux-là — son amour et son amitié — que lui demeurerait-il d'intact, après un malheur si profond? De voir à Georges son visage loyal et content de chaque jour, la découragea.

Il était tout occupé de la chère friande. Le plaisir valait de s'y absorber. Brion parlait, en accompagnement à ses ingestions, par principe de gourmet. Il était revenu à ses tissages et aux réussites de ses voyageurs. Il vanta un jeune mécanicien des Arts et Métiers, engagé à l'essai, qu'il venait de confirmer en place. Féru de théories sociales extrêmes, d'une scrupuleuse équité, cet étudiant

d'hier possédait le don du commandement net, sans lourdeur. Il obtenait le maximum de travail.

— Marceline, Louise m'écoute mieux que toi, je t'assure!

— Je suis un peu souffrante.

— Depuis quand, mon petit?

— Mais, depuis que je suis rentrée, Louise l'avait bien vu.

— Oui, Madame était toute blanche.

— Tu ne t'es pas plainte à moi.

— J'ai été mieux. Ça recommence. Ça ira mieux. Ne fais pas attention.

— Ah! si.

La femme de chambre quitta la pièce.

— Marceline, qu'est-ce que tu as en tête?... Est-il venu une de ces sales lettres?

— Tu me l'as demandé, là-haut, tout à l'heure.

— Soit. Enfin, qu'est-ce qui te tourmente?... Il y a un instant, tu as parlé de te reprendre à moi.

— Si tu te partageais, oui.

Elle étouffait, le cœur gonflé. Elle murmura, vaincue :

— Georges, je suis affreusement jalouse.

Elle sut réagir contre le besoin de pleurer, parce que Louise rentrait.

A l'adverbe près, Georges Brion venait d'entendre sa femme proférer la propre lamentation de Thérèse Gravin, tantôt, au téléphone. Il reçut le choc sans se trahir, sous le regard triste qui offrait une peine immense à sa consolation. Il occupa ses doigts à la nappe, à sa serviette, à une mie, pour lutter contre le tremblement de ses mains. L'échéance trop prévue, envisagée souvent auprès de sa maîtresse, arrivait-elle à terme?

Il importait à Georges de savoir le plus possible, afin de prendre mesure du danger :

— Jalouse? Toi! Sous quel prétexte? Justifie-toi!

— Louise est là, mon ami, souffla Marceline.

— Je m'en moque bien!

— Je t'en prie, Georges.

Il céda :

— Louise, servez et allez faire compliment de ces perdreaux à la cuisine.

— Bien, Monsieur.

Dès qu'ils se retrouvèrent tête à tête, il exigea :

— Pourquoi, ta jalousie?

— Une intuition... Je ne sais pas...

— Tu as dit : *affreusement*.

— C'est le mot exact.

— Tu serais *affreusement* jalouse, par intuition?... Sans motif précis?

— Sans motif, Georges.

Elle s'en tiendrait à la tactique arrêtée : taire l'incident de Sainte-Vénérande jusqu'après consultation de l'abbé Meuge. Elle irait le visiter demain.

— Puisque tu n'as rien à me reprocher, tout va bien.

— Si tu ne te reproches rien, toi-même, moi non plus.

— Tu finasses trop. De la franchise, Marceline!

Il s'offrit au regard de sa femme — sûr de cacher tout indice d'émotion; et Thérèse le préoccupait, jalouse, elle, *horriblement*, de n'avoir pu le prendre tout entier à Marceline, après s'être donnée à lui, folle de passion et intacte.

— Mérites-tu quelque reproche, de ma part? reprit Mme Brion.

— Aucun.

— Tu réponds avant d'avoir réfléchi! C'est commode!

— On sait bien si l'on a commis le mal! Je ne me reproche rien, je te le répète.

— J'avais changé ma question, Georges : ai-je lieu de te faire grief... supposons : d'une légèreté?

— Non.

— Ah! tu es sûr de toi!

—Toujours.

Il haussa les épaules, sur son affirmation osée. Pour l'effacer, il s'écria :

— Est-ce bête, de gâcher un dîner pareil ! Encore, si la cuisinière l'avait manqué !... Je t'étonne ?... Choves, tiens ! serait de mon avis.

Elle avait recouvré le calme.

— A propos de Choves, pourquoi donc Thérèse l'a-t-elle refusé en mariage ?

— Un franc-maçon ! Jamais Mme Gravin n'aurait consenti...

— Par amour, le docteur aurait accepté la bénédiction religieuse. Il m'avait chargée d'en assurer Thérèse. Je l'ai fait. Elle m'a dit qu'elle réfléchirait. Ça dure encore !

Il flaira le piège dans l'appât. La conversation fut de propos quelconques, ensuite : sur les mets, sur le brouillard, sur une robe commandée chez Mme Vaissoux, la couturière.

Les époux rusaient, pour surprendre et pour céler. Thérèse, présente à leur esprit, les affolait. Chez l'homme, elle était une irritante figure de jalousie morbide, du délaissement, d'une coléreuse impuissance à modifier « la vie mal faite ». Marceline comparait la timide enfant d'autrefois à la rivale probable d'aujourd'hui. Ils s'entre-épiaient. Leurs paroles de hasard ne les leurraient plus. Chacun pensait à Thérèse et se demandait à qui songeait l'autre. La peur que ce fût à elle les oppressait pareillement.

Les infusions servies au boudoir — l'ancienne chambre de musique des dames de Cumières et de Hutte — les Brion s'établirent pour la veillée brève des soirs d'intimité. Celui-ci commençait mal. Georges, satisfait du cigare qu'il venait d'allumer, tenta une diversion :

— S'il fait beau, demain, je te propose de te renvoyer la voiture. Elle te ramènerait pour déjeuner avec nous sur le terrain de chasse. Nescelay fait bien les choses.

— Je ne suis pas gourmande, tu le sais.

— Mme de Nescelay serait contente de t'avoir. Ça te distrairait.

Marceline le regarda, de ses yeux désespérément tristes — pour toute réponse. Il s'affermit dans sa résolution de laisser clos le périlleux débat. Elle détourna la tête. Machinalement, elle tira quelques cahiers de musique du casier des partitions.

— Bonne idée! Un peu de piano allégerait l'atmosphère!

— Je jouerais trop mal maintenant.

— Tu ne peux mal jouer, Marceline.

— Tout le monde peut mal jouer.

— Même si je t'en prie, tu n'essayeras pas?

— N'insiste pas. Je sens chacun de mes nerfs à vif. Ah! c'est une souffrance...

— Ma chérie, je te plains de tout mon cœur.

Le ton avait mal correspondu, trop sec, à la parole d'apitoiement. Il heurta Marceline. Elle évita de protester et, de même, quand son mari constata, à voix sourde, rageusement :

— C'est gai, ici!

Il parcourut un journal, quelques minutes, inattentif, mécontent d'elle, de soi, inquiet de Thérèse aussi. Il se versa un verre de cognac. Il se surprit à mâchonner son cigare, ce qui l'abîmait. Il but sans plaisir.

— Marceline, si je téléphonais à Choves et au président Donnut? On pourrait improviser un bridge?

— Il est bien tard pour inviter ces messieurs.

— Des célibataires ne se formalisent pas pour si peu. Le docteur et Donnut sont assez nos amis, pour que je me permette...

— Tu t'ennuies donc bien avec moi!

— Jamais, quand tu es agréable. Ce soir, tu es mal lunée, décidément.

— C'est vite dit et signifie peu de chose. Je suis souf-

frante. Je viens de m'en plaindre. Tu l'as oublié, mon ami.

— Nous y voilà! explosa Brion.

— Où? fit-elle, irritante de calme.

— A la scène! A la fatale scène! Quand tu m'appelles : « mon ami », de cette bouche pincée, l'orage menace!

— Georges, tu es averti de ma nervosité. Et, pourtant...

— Restons-en là, Marceline.

— Quelle raison aurais-je de te faire une scène?

— Aucune. Cependant, elle couve!... Et puis, qu'elle éclate, après tout!... J'en ai assez... plus qu'assez!!

Elle s'était assise, ouvrant un volume.

— Laisse donc ce bouquin! s'écria-t-il, lui prenant le livre qu'il jeta sur le piano. L'abbé Meuge t'en défendrait la lecture.

Il se mit à marcher, honteux de sa violence. Marceline silencieuse se leva. Elle se dirigea vers la porte.

— Où vas-tu? interrogea-t-il, radouci.

— Dans ma chambre.

— Ne nous quittons pas ainsi. Ce serait absurde.

— Nous sommes irritables. Tu m'as déjà presque arraché ce livre des mains.

— J'ai eu tort. Je t'en demande pardon.

— Oh! c'est sans aucune gravité. Je n'y aurais seulement pris garde, un autre jour.

— Marceline, si tu me pardonnes, reste.

— Non. Il vaut mieux, vois-tu, que je me retire chez moi.

— Pour t'y enfermer avec ton secret!

— Je n'ai pas de secret, Georges.

— Si. Et tu m'en sais curieux! Et tu te sais trop faible pour le défendre contre moi, si je m'obstine à vouloir le connaître!

— Tu te trompes, je t'assure.

— Soit. Alors, bonsoir. Dors bien.

— Merci.

— Pour moi, je passerai au cercle.

— Ou ailleurs!

La riposte de Marceline, partie à la vitesse de sa pensée, la surprit autant que Brion lui-même. Il vint à sa femme, lui barrant la sortie :

— Explique-toi, maintenant. Tu viens de mettre en doute que j'aille à mon cercle. Où pourrais-je aller, ailleurs?

— Je m'en tiens à ce que j'ai dit.

— Cela ne peut plus me suffire, Marceline. Tergiverser davantage aggraverait notre malentendu qui est simplement ridicule. Mon enfant, parle, soulage-toi, au lieu de n'être que réticences! Jamais encore, tu n'as été ainsi... Est-ce encore que nous n'ayons pas d'enfant, qui te tourmente?

— De ce côté, je suis tranquille, Georges.

— C'est donc ta jalousie? Je ne crois pas à ton intuition. Tu es jalouse, à cause d'un fait. Quel est-il?... Ma chérie, quitte cet air fermé, hostile...

— Je ne te suis nullement hostile. Je souffre, Georges. Voilà tout.

— La cause? Allons, dis-la, enfant trop gâtée...

— Laisse-moi!

— Tu refuses que je te prenne dans mes bras!!

— Pas maintenant. J'ai mal partout. J'ai besoin de repos et de solitude. Va à ton cercle.

— Tu ne crois donc plus que j'irais *ailleurs?*

— Non, Georges.

— Aie une seconde de franchise, toi si franche toujours! Elle dissipera notre malaise. Je la réclame. Je pourrais l'exiger. Un mari a ce droit. Je n'en use pas. Je te demande, pour notre paix commune, de me dire, de bon gré, ce que tu crois devoir me taire. J'insiste, surtout, pour toi-même. Ouvre-moi ton cœur, comme tu le confesserais à l'abbé Meuge.

— Il est prêtre.

— Un mari, n'est-ce rien? Même du point de vue religieux, je suis ton conseiller naturel, ton appui. Mes devoirs passent les tiens. Le sacrement m'a fait chef de notre communauté. Tu m'obliges à te rappeler ces choses pour te convaincre... Ma femme!

Il l'avait prise par les épaules, maître de modérer sa force.

— Regarde-moi! Ne détourne plus ton visage... Je veux le voir... Je veux que tu me voies te dire : ma Line, je t'aime!

— Que de paroles tu as dites, avec celle-ci, Georges : la seule que j'attendais!

— Tu refusais de l'entendre! Je n'avais qu'elle sur les lèvres!... Elle est notre vérité à nous deux... Ne nous cachons plus rien... Ta figure se crispe encore, toute pauvrette, si triste!

— J'ai si mal, mon Georges!

— Plains-toi bien, ma chérie! Mieux tu te plaindras, mieux averti, mon amour te consolera mieux. Confie-moi ta peine. Etre des époux, c'est n'être toujours qu'un...

La brutale vision de Thérèse Gravin et de l'homme qui parlait de cette unité épouvanta Marceline. Elle se dégagea de Brion :

— Va à ton cercle! Va! Va!

Criant ainsi, elle se sauva. Après elle, la porte battit.

Georges, demeuré sur place, demanda tout haut :

— Mais, qu'est-ce qu'elle peut avoir?

Les poings aux hanches, il ajouta :

— Elle est folle à lier!

La raison lui opposa, *in petto* :

— Pourquoi?

Il fallait qu'un événement eût alarmé Marceline. Brion la connaissait bien : elle avait opéré cette brusque sortie pour qu'il ne la vît point pleurer. Les larmes lui déten-

draient les nerfs. Bientôt, lasse, elle livrerait la cause de son irritation, facilement, amollie encore par quelques phrases qui la plaindraient avec tendresse. Le dessein de consoler était sincère, chez Georges, autant étaient fortes son envie de savoir et son inquiétude. Celle-ci exaspérait l'autre. Il importait d'obtenir de Marceline un aveu total, sans prêter à rien qui le dénonçât lui-même, s'il s'agissait de Thérèse Gravin.

Son devoir d'homme serait de mettre sa maîtresse en garde, sur le moindre soupçon; *a fortiori*, formellement accusée. Il se la représenta, qui l'attendait, plus « horriblement jalouse », maintenant, que lors de sa lamentation au téléphone. Fière, loyale, elle acceptait depuis sept mois la honte de trahir une amie, un partage où elle n'obtenait que des heures furtives, un effacement qui corrompait même le bonheur de ces heures clandestines. Elle s'était donnée, dans la fougue d'un amour désespéré, qu'elle avait voulu vaincre en elle et taire farouchement. A cet amour, longtemps comprimé, elle avait sacrifié tout ce qu'elle respectait. Il avait grandi, de ce qu'il avait coûté. Il était merveilleux pour elle, avec un goût d'amertume que palliaient à peine ses douceurs. Elle souffrait déjà trop. Georges lui devait sa protection, en cas de menace. Si le scandale de leurs rapports éclatait, la ville la condamnerait avec l'épouvantable rigueur d'un juge hypocrite, lui-même chargé de fautes.

Il s'était remis à aller et venir, réfléchissant aux moyens de ménager les deux femmes. Il s'arrêta, le temps de se verser et de boire un verre de cognac. A la chaleur qui lui flattait l'estomac, il envisagea le soin de sa propre tranquillité. Elle dépendait de celle de Marceline. Souvent, il avait prévenu Thérèse : leur liaison ne devrait sous aucun prétexte troubler son ménage. La maîtresse avait souscrit à la clause humiliante. Elle se terrerait, dès la première alerte. Elle aimait, d'un être passionnément soumis à son possesseur, qui ne veut que lui, re-

nonce tout orgueil, promet plus qu'il ne tiendra, pour obtenir la joie immédiate.

D'un haussement d'épaules, Brion estima la valeur de sa prévoyance. Thérèse ne supporterait même pas une éclipse du foyer de vie qu'il était pour elle! Elle braverait l'opinion, s'exposerait au pire, pour le garder.

Il s'immobilisa au centre de la pièce, une oreille tournée vers le plafond. Nul bruit ne transpirait de l'étage supérieur. La promenade reprise, Georges pensa que, tout compte fait, la bizarrerie de Marceline pouvait provenir d'une impulsion. Son sexe en subit plus que le masculin; des antennes d'une sensibilité prodigieuse dirigent sa curiosité toujours en éveil sur ce que l'on souhaite le plus lui soustraire.

— Au temps! se commanda Brion rassuré, ironique, revoyant ses jours de caserne.

Il s'égarait, depuis la fuite intempestive de Marceline. Il s'était mis martel en tête, sur moins qu'un indice. Il alluma un cigare soigneusement choisi d'abord. La fumée odorante le contenta. Elle le porta à l'optimisme. Il compara la fragilité des flottants nuages bleuâtres à l'inconsistance des paroles de toute femme. La plus sage, sous l'empire des nerfs ou d'un sentiment, en prononce de démentes qu'apaisée elle oublie et dont elle s'étonne, si on les lui répète. Cette phrase de sa méditation plaça Brion sur un plan supérieur. Son égoïsme confortable l'inspirerait à temps pour déjouer une malencontre. Il avait sottement imaginé tout un péril, sur une fâcheuse humeur de Marceline. La sienne en avait trop pâti. Cela suffisait.

Il avait dîné d'excellents perdreaux. Son havane réalisait une perfection. Il se gardait d'en mâchonner le bout, cette fois. Irait-il au cercle ou *ailleurs?* S'interrogeant, il employa la formule vague de sa femme. La veille, il se fût dit : « ou chez Thérèse ». La différence échappa à sa critique. Il se sentait en disposition légère.

Il consulta sa montre. Neuf heures. Il serait imprudent de quitter la maison avant la demie : le temps qu'il se rendrait chez elle, Thérèse impatiente pourrait aventurer encore de la demander au téléphone. Il se félicita complaisamment de penser à tout. Cela le fit prévoir que sa femme pourrait même plus tôt tenter la démarche. Cette crainte lui inspira de gagner sa chambre à l'instant.

Il monta l'escalier par trois marches d'enjambée, souple, silencieux, allègre de se trouver « bien en forme », corps et esprit. En haut, il remarqua la voix calme de Marceline : elle appliquait son ton net de chaque jour, à préciser une indication touchant le travail d'une domestique. Georges pénétra chez lui, délivré de toute appréhension, sa conscience insensible à l'effleurement du remords qui l'avait ému, de voir sa femme tourmentée. Il la plaignit, d'un affectueux élan de son cœur. Elle l'avait livré à la tentation par son retour excessif aux pratiques religieuses. Il la chérissait autant, s'il la trompait. L'épouse pour laquelle son mari cesse d'être tout encourt de ne plus demeurer pour lui la seule femme. Cette loi lui parut une vérité indiscutable. La glace, au-dessus de la cheminée, lui montra un Georges Brion très avantageux. Il toisa sa haute taille. Il apprécia sa carrure et son élégance. Il ne fut jusqu'à sa mine fleurie de veneur habitué aux bises froides, qu'il approuva d'un œil amusé. L'examen le retenait encore, quand le timbre du téléphone sonna. Il se précipita, afin de surprendre l'appel.

— Allô! Mais oui, moi.

Il écoutait à peine la réponse, que sa femme entrait. Il parla aussitôt dans le cornet, sûr que Thérèse Gravin comprendrait l'échappatoire :

— Oui, cher docteur. J'hésitais bien à sortir par cette brume. Comptez sur moi.

— Jure-moi que ce n'est pas encore *elle!* intima, frémissante, Mme Brion.

— Prends donc le récepteur!

— Georges...

Elle chancelait incapable d'un pas. Dans le fixe et grand regard pers, durci, angoissé, de Marceline, Georges percevait une adjuration à sa tendresse. Son masque tenta de sourire, pendant que des mots bousculés en avalanche le suppliaient de ne point remettre sa visite.

— Oh! je le sens... c'est *elle* qui te parle! gémit la femme.

— Tu es absurde, à la fin! s'emporta Georges.

L'autre, du fond de sa solitude, désirait ou l'amour ou la mort, d'une prière toute chargée des sanglots de sa jalousie ravivée.

Il défia le sort, tendant le récepteur décroché à Marceline :

— Ecoute, puisque tu ne me crois pas!

Elle était paralysée de détresse. Il vivait des secondes poignantes entre les deux jalouses. La sueur lui mouilla le front — d'entendre ce cri du désir :

— Il faut absolument que tu viennes!

Guettant sa femme, il comprit qu'elle s'efforçait.

— Je viens, dit-il à la suppliante.

Il ajouta :

— Vous me direz le reste tantôt, docteur. Je vous rejoins au cercle.

Marceline réussit un pas titubant. Elle en engageait un second, lorsque son mari bloqua le crochet mobile de l'appareil.

— Tu as coupé la conversation...

— Je t'avais offert le récepteur!

— Tu as bien vu que je ne pouvais avancer un pied...

— Ah! Marceline, cette absurde intuition...

— Georges... Georges... ton mensonge me...

Une suffocation l'interloqua. Elle porta les mains à son cou. Elle serait tombée, si l'homme ne l'avait reçue contre sa poitrine et gardée là.

— C'est trop bête de te mettre dans un état pareil!... Et pour rien!

Il la souleva. Traversée la pièce, il déposa sa précieuse charge, doucement, sur son lit. Et il la gronda, comme une toute petite fille épargnée de la douleur jusque-là, terrorisée par sa révélation.

— A-t-on idée, de se faire tout ce mal... sans motif... sans l'ombre d'une cause...! Qui est-ce qui m'a donné une enfant aussi fantasque?... Vous ne voulez donc plus être ma petite Marceline...

— Oh! si, Georges!

Il poursuivit, la cajolant. Elle pleurait, la respiration coupée de hoquets, à la manière enfantine. Elle éprouvait un mieux, de le reconnaître très vraiment bouleversé par l'immense peine qui la hantait. Elle ressentait plus exclusivement son chagrin. Il empirait, avec la jalousie; mais, il la gagnait de fibre en fibre. Il quittait la tête endolorie, étendu au corps entier. Il s'altérait, d'animer les sens. Il fondait, aux caresses de Georges. Elles frôlaient les joues, les épaules, les bras, les mains, en accompagnement aux diminutifs, à des phrases insignifiantes qui n'étaient qu'un murmure berceur pour endormir « ses pauvres nerfs en révolte », sa « pauvre petite imagination, terrible en ses effets. »

S'il eût continué de la sorte, elle était guérie de l'odieux soupçon, au moins pour le moment. Il manqua l'occasion favorable, disant :

— Petite Line, que ça m'embête d'avoir promis à Choves!

Il s'était dégagé d'elle et redressé, presque désinvolte.

— Est-ce bien à lui? fit-elle, toute languide.

— Ah! non... ça ne va pas encore recommencer! protesta-t-il.

Le reproche la cingla, comme d'une cravache. Quelle dupe facile elle avait failli être! Quelques minutes de gentillesse et de câlinerie la rendaient à ce fourbe. Elle

s'accouda, lucide, se rappelant la scène de l'église, résolue fermement à la taire, se souvenant de la gêne qu'elle avait observée chez Georges, tout à l'heure, quand elle le regardait, défaillante, sa force concentrée pour cette inquisition. Elle prononça froidement :

— Je n'invente rien. Il ne s'agit plus d'intuition.

Elle affirma, son visage tendu vers l'homme attentif :

— Je sais, Georges. Je sais, entends-tu!

— Que sais-tu? Il n'y a rien à savoir.

L'offensive l'avait ébranlé. Il se ressaisit, attendant une précision. Cette attaque la déconcerta :

—Tu t'es trahi, au téléphone! C'est elle qui te parlait!

— Je t'ai proposé d'écouter avec moi!

— Tu as eu un éclair d'audace. Tu as bien vu que je ne pouvais avancer.

Elle s'arrêta, l'observant. Il railla :

— Après, Marceline?

— J'ai tout compris, trop tard, à te voir la sueur au front.

— On aurait chaud à moins! Tu m'épiais. Je te voyais chancelante. Tu as exigé un serment ridicule!

— Tu t'es dérobé!

— On ne jure pas à tort et à travers. On doit se refuser à des enfantillages pareils! Maintenant, si tu m'accuses, dis de quoi tu m'accuses!

— Je te le répète, Georges : je sais.

— Quoi? Que sais-tu? Tu exaspérerais un saint et je n'en suis pas un! Comment me justifier ou te détromper, si j'ignore ce que tu prétends savoir?

— Je sais et je souffre.

— Je ne peux pas te laisser te martyriser de la sorte! Je t'aime! Tu es mon amour, tout mon amour! Marceline...

Il la maintint sur le lit d'où elle se préparait à descendre.

— Lâche ton vilain secret... Il te fait mal... Cède à ton mari qui t'aime, qui n'aime que toi... Nous finirions par

nous blesser. Jamais une dispute sérieuse ne nous a séparés. Nous serions trop maladroits, si nous commencions. Line chérie, fais-moi confiance! Je le mérite, ma Linette... As-tu surpris quelque racontar?... Non ou oui?.. Je ne suis pas un homme léger. Le fussé-je, aurais-tu le droit, sur une phrase entendue... ce doit être cela?... on t'a parlé!... Je te conjure de me répondre!

— Tu avais commencé à dire quelque chose...

— Bon. Serais-je léger, tu n'aurais en tout cas pas le droit de soupçonner une amie d'enfance, ton amie de toujours, la meilleure de tes amies!

— C'est toujours la meilleure amie qui trahit.

— Ta réplique est injuste; mais, elle est drôle... Ça va mieux déjà... Ma Line ne va plus s'obstiner. Qui l'a troublée, par un mensonge? Car, ce ne peut être qu'un mensonge, ma Linette jolie!

Elle s'abandonna de nouveau aux grands bras, blottie en eux.

— Oui, Marçotte-trésor, presse-toi contre mon cœur. Là est ta place. Ici, tu ne dois plus pouvoir me cacher une pensée. Tu ne saurais, à moins de ne plus m'aimer, garder un secret... Tu m'as dit et redit : Je sais. Qu'est-ce que tu sais?... Parle.

La bouche toute proche de la bouche fiévreuse, la pressentant prête à l'aveu désiré, il ajouta :

— Chère grande chérie, c'est mon cœur qui t'écoute!

Alors, elle tenta une suprême résistance. Le besoin de protection la vainquit. Son secret tomba d'elle :

— A l'église, dans l'église, Georges, tout à l'heure, comme j'allais la quitter, une femme en noir m'a dit : « Surveillez donc votre mari et Thérèse Gravin ».

— Tu l'as prise, cette coquine! Tu as appelé! demanda Brion, défait, la lâchant.

— Le souffle m'a manqué. J'ai cru m'évanouir. Quand je me suis remise, elle était loin, tu penses!

— Rien n'a pu t'indiquer qui elle était?

— Rien. J'ai été si saisie...

Elle se tut, misérable. Il la reprit dans ses bras, son sang-froid recouvré :

— Mon pauvre loup!... L'envie du bonheur d'autrui pousse des misérables à le détruire. Nous nous aimons. Nous avons attiré la malveillance. De la boue, cette phrase chuchotée!... Et tu as pu y croire!... Toi!... Croire cela... de moi! de Thérèse!... toi! la femme sensée que tu es!

Elle lui serra les mains et, cherchant son regard :

— Oh! Georges, si tu me mentais, maintenant! s'exclama-t-elle.

— Ne t'ai-je pas convaincue?

— Si. Ah, j'ai eu si peur pour notre avenir!

— Il valait mieux tout me raconter en arrivant.

— C'est la coïncidence du téléphone. Je tremblais encore, d'avoir reçu l'abominable avertissement. Tu cesses une conversation à ma venue...

— Thérèse venait de couper l'entretien.

— J'ai perdu la tête, de t'entendre la nommer.

— Réfléchis, maintenant : si j'avais eu à me cacher de toi, il m'était aisé de te dire un autre nom.

— Choves, par exemple! riposta Marceline.

— Reviens-tu sur ton vilain soupçon?

— Non, Georges. De trop souffrir me rend méchante. C'est fini à présent.

— Bien vrai?

— J'ai eu tort de douter de toi. Je crois en ta droiture.

— Te voilà sage. Pour le demeurer longtemps, toujours, ma Line, il faut oublier notre discussion et cette basse calomnie surtout.

— J'y tâcherai.

— Il le faut, Marceline. Et n'en parler à personne, naturellement.

— Il est quelqu'un à qui je dois tout dire.

— C'est moi... Même pas à l'abbé Meuge! car, c'est à lui que tu pensais?

— Oui.

— Tu ne lui dois que la confession de tes fautes. Tu n'en as commis aucune en cette affaire. Oublie la parole infâme. Ai-je ta promesse?

— Oui, Georges.

— Tu as hésité. Allons! Un oui sans regret, à votre mari... Eh bien?

— Oui! Tu as raison, Georges.

— Un baiser, en point final à cette page dangereuse. Et tournons-la!

Elle rendit avec gratitude ce baiser donné dans la joie du soulagement, par un Georges victorieux du secret pressenti, défendu, dont il userait pour sa tranquillité et pour sauvegarder Thérèse de l'imprudence.

— La page est tournée? fit-il.

— Qu'on n'en parle plus, mon Geo!

La face cachée contre lui, elle se pelotonna dans les bras protecteurs, murmurant :

— Je suis jalouse... je t'aime trop.

— Biffe ce « trop ». Il est encore un reproche. Embrasse, pour l'effacer!

Quand elle eut consenti, affectueux, il la jugea avec une indulgente supériorité :

— Grosse bête, va!

Elle le sentait qui cherchait à se dégager. Elle s'agrippa aux fortes épaules, mue par l'élan craintif encore de sa première semaine d'épousée. Elle était toute en émoi d'amour et retenue par la pudeur d'oser plus que de tendre à se laisser deviner. Comme il en détachait les doigts, elle avoua, le son venu de la gorge, roucoulant et voilé :

— Georges... ne me quitte pas ce soir... veux-tu?

— Et Choves qui m'attend!

— Si tu me préfères une partie de cartes, alors...

— Je te préfère à tout et à tous. Ne fais plus l'enfant,

mon petit. Le docteur brave ce brouillard pour me rencontrer. Lui manquer de parole...

— Va donc, méchant garçon! plaisanta Marceline, le repoussant.

Il se dirigea vers le cabinet de toilette.

— Non! Tu es assez beau pour Choves! Va-t'en... ou je t'empêche de partir!

— Oh! si tu menaces!...

Sur cette moquerie et une pirouette close par l'envoi d'un baiser, il passa la porte. Déjà, Marceline regrettait ce départ. Du lit où, sur le bord, elle était assise, elle recommanda :

— Couvre-toi bien! Prends...

— ... ton foulard! compléta Brion, d'en bas.

Il ajouta, se préparant :

— Dors bien!

Elle avertit :

— Je t'attendrai!

— Mais, non! Couche-toi et dors. Tu en as grand besoin. Je rentrerai tôt.

Qu'elle eût voulu le retenir! Elle ne trouva que de lui demander cet infime service :

— Envoie-moi Louise, pour me déshabiller!

Elle l'entendit appeler, puis commander :

— Louise! Louise!... Chez madame, houste! Au galop!

La gaîté de cette voix lui fit mal. Après, le silence ranima le doute assoupi en elle. Son regard vaguait. De tous les objets, il ne distingua soudain et pour se fixer dessus, que l'appareil du téléphone. Il perdait sa propriété de chose, à ces yeux qu'il avait attirés et captivait. Il devenait un secours : le secours même de Dieu! Elle eut beau juger saugrenue cette interprétation, elle y revint. Elle considérait la colonnette noire sur le pied d'ébène, le cornet et le levier au nickelage brillant — sa pensée toute imbue d'une présence providentielle. Elle se demanda s'il n'était point sacrilège de mêler ainsi le pro-

fane au divin. Elle exprimerait son scrupule au confessionnal. L'abbé Meuge en déciderait. Saurait-elle lui celer l'incident de l'église? Elle avait promis à Georges de le taire. Soit. Cependant, le prêtre la dirigeait. Pour la guider, il devait avoir lu en elle. Ainsi, son cerveau discutait. Au fond, elle n'était proccupée que de cette banale machine par quoi la parole traverse la distance, qui lui prouverait la véracité de son mari. Ah! pourtant s'il avait osé lui mentir!

Un cri lui échappa, rauque, effrayant.

— Madame!

Elle rassura Louise :

— Vous étiez donc là?

— Il y a un bon moment. Madame était dans ses réflexions. Madame ne m'a pas vue. Madame a crié comme si elle avait mal.

— Une petite douleur, là.

Elle se toucha la base postérieure du crâne.

— C'est passé. Alors, Louise, déshabillez-moi.

— Ici? Chez monsieur?

Marceline allait reconnaître son étourderie. Le téléphone accrocha de nouveau sa vue. Elle objecta :

— Pourquoi pas? Apportez-moi mon peignoir... Le bleu!

Le temps que la femme de chambre s'absenta, Marceline Brion alla vers l'appareil. Elle y toucha et redouta de l'utiliser.

— Je puis déshabiller Madame?

— Bien sûr!

Elle envia l'air heureux de cette fille avenante.

— Etes-vous jalouse, Louise?

— Faudrait voir qu'on veuille me prendre mon fiancé!

— Et si on voulait vous le prendre?

— Telle que je me connais, Madame, et je ne me crois pas plus mauvaise qu'une autre, je taperais ferme!... Je

plains celle-là qui se risquerait à me jouer ce vilain tour! Et je sais bien, M, dame...

— Mon peignoir, Louise.

Habillée de soie bleue, elle congédia la domestique :

—Passez chez moi. Préparez mon lit.

Elle n'y tenait plus : elle courut au téléphone.

— Allô! Donnez-moi le cercle *Saint-Hubert.*

L'attente la crispa.

— Le *Saint-Hubert?*

— Oui, Madame.

— Priez M. le docteur Choves de venir à l'appareil. C'est pour une cliente...

— M. le docteur n'est pas au cercle.

— Impossible. Je sais. Veuillez vous assurer...

— Madame, je suis sûr que le docteur n'est pas venu ce soir.

— Alors, merci.

— Si Madame a une commission?

— Rien, merci.

Marceline, égarée, s'y reprit à deux fois pour raccrocher le récepteur. Elle balbutia :

— Menteur!... Odieux menteur!... C'est à elle, devant moi, qu'il parlait... Eux!... Eux!... Quelle infamie!...

Ses mains tremblaient, posées sur l'instrument. Elles causèrent un léger cliquetis. Il éveilla chez la malheureuse une lueur d'espérance. Elle ne pouvait, sans savoir, accuser Thérèse. Elle n'avait qu'à lui parler. Elle chercha à se souvenir. La tête lui tournait. Un marteau y cognait. Comment se rappeler un nombre dans ces conditions? Elle voulait, si violemment! L'impuissance de sa mémoire l'épouvanta.

— Louise! appela-t-elle, râlant.

— Madame!

A la vue de sa maîtresse, les traits décomposés, hagarde, la femme de chambre s'empressa :

— Madame est mal, Mad...

— Le... numéro des dames Gravin, Louise?

— 112, Madame. Je puis le demander pour Madame?

— Non... Laissez-moi!... Allez donc!...

Louise se retira, en arrière d'un pas seulement, inquiète.

— Le 112!... Allô!... Le 112!... Répondez-moi, pour l'amour de Dieu!... Allô!... 112!... 112!... Ah, ces filles!... Allô!... Le 112!!

— Madame, la demie est passée de dix minutes : le téléphone ne marche plus à cette heure.

— Alors, j'irai!

— Madame va tomber...

— Je veux, Louise... Vous enten...dez : je v...veux...

— Ma pauvre Madame!

— Mon m...anteau!... Mon ch...apeau!

— Mais...

— Ob...éissez!... Je... Louise... Ah!... Georges! Georges!... Geor...

— Monsieur est sorti... Madame! Madame!

— Ma tête... éclate!... Vous... qui êtes-vous?... Vous... qui me regardez comme... Oh!... oh! mourir... mou...rir...

Elle embrassa la pièce, d'un regard lent. Il se ternit à mesure qu'il ne reconnaissait plus les choses. Elles s'en allaient, avec la conscience de Marceline.

— Madame! supplia Louise.

La servante s'était enhardie à prendre les mains de sa maîtresse. — alarmée de ces yeux qui semblaient aveugles et de la bouche aux lèvres exsangues qui s'efforçaient au mouvement et restaient muettes.

— Madame!... C'est moi : Louise... Parlez-moi, Madame!... M'entendez-vous?... Madame!... Est-ce que Madame me reconnaît?

La pauvre fille, n'osant plus lâcher les mains qui ardaient, appela la cuisinière, le chauffeur, le portier, d'une voix déchirante — puis, Dieu et la Vierge, lorsque ma-

dame Brion s'écroula, molle, sans paraître sentir le contact des bras qui essayaient d'empêcher sa chute, entendre les cris de secours, ni rien voir, par ses pupilles immenses, mates, réduisant à un anneau ténu l'iris pers.

CHARLES-HENRI HIRSCH.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Henri de Régnier : *L'Altana ou la Vie Vénitienne*, 2 vol., Mercure de France. — Henri Béraud : *La Gerbe d'Or* (Editions de France). — Gaston Rageot : *L'Homme Standard*, Plon. — François Mauriac : *Le Roman*, Cahiers de la Quinzaine, Artisan du Livre. — Vincente Calderon : *Si Loti était venu*, Editions Excelsior. — *Mémento*.

« Tu connais, dit Baudelaire, cette maladie fiévreuse qui s'empare de nous dans les froides misères, cette nostalgie du pays qu'on ignore, cette angoisse de la curiosité ? » Qui n'a goûté ce bizarre sentiment qui descend jusqu'au fond de l'âme comme le glaive d'un rayon dans une onde assoupie ? Le lieu où nous vivons ne nous semble plus le lieu fait pour nous. L'image d'un pays où notre âme se reconnaîtrait nous enchante et nous torture. Sur nos lèvres éclosent ces mots d'un miel amer : partir... fuir... Ce lieu rêvé, traduction tangible de notre âme secrète, brille d'un double charme : libération de toutes entraves, réalisation plénière du rêve de nous-même. Les âmes mystiques nous disent volontiers que ce lieu nostalgique est souvenance du paradis antérieur. A moins qu'il ne soit l'obsession de quelque contrée merveilleuse hantée par nous au cours d'existences ensevelies. Le plus souvent, ce lieu reste en nous, visité seulement par l'imagination qui s'y délecte et s'y rachète des hideurs du réel. Tel ce pays d'ordre, de luxe et de volupté, tissé d'idéalité, construit à l'image même de l'Elue recréée par le Rêve dont Baudelaire fait chatoyer la muette splendeur dans son *Invitation au Voyage*.

Mais combien ont tenté de faire coïncider le site rêvé où se fait l'apothéose d'eux-mêmes avec quelque site de notre Terre ! Tel ce Vasco du roman de Marc Chadourne qui portant au cœur la nostalgie de l'Océanie, terre de liberté et de féerie, ne retrouve là-bas que l'insatiable inquiétude de son âme !

Certains êtres favorisés voient cependant s'accomplir cette conjonction parfaite du lieu idéal et d'un site réel. Ils ont alors comme le dit Nietzsche, « un lieu démontré ». Ames qui peuvent dire : « Il est un pays qui par une bienveillance singulière de la nature m'offre une plus vive contemplation de moi-même dans les symboles extérieurs. Lieu bénit qui m'enrichit moi-même et que j'enrichis à mon tour de ma ferveur ».

M. Henri de Régnier a trouvé dans Venise (**L'Altana ou la Vie vénitienne**) le lieu fraternel et comme prédestiné. Il sait d'ailleurs le danger d'avoir une telle ville pour lieu d'élection. Venise ? la ville des snobs sans personnalité qui vont chercher là-bas quelques bribes des impressions vécues par d'illustres voyageurs. Venise ? Relents d'un romantisme attardé : Byron, Musset... Venise ? Paradis des archéologues, des esthètes guindés, du romanesque vulgaire et des sentiments de confection ! Venise ? Qui ne sent dans ce mot du toc, du bric-à-brac, du clinquant et du banal ?... Miracle. M. Henri de Régnier a réussi à parler de Venise simplement, bonnement, aimablement, sans prendre de grands airs, sur le ton uni d'une conversation où l'on perçoit cependant d'intimes tressaillements! « Se grimer en romantique » « ou se déguiser en esthète », il s'en défend au plus haut point. Il ne cherche dans Venise ni « la ville d'art », ni « laville à la mode », ni la ville de volupté, ni la ville du pittoresque.

Au vrai, M. Henri de Régnier va vers Venise comme il irait vers une autre cité sur qui ne pèserait point la brume d'or d'une légendaire renommée. Il va vers Venise sans préparer sa sensibilité, sans échauffer son imagination, sans tendre son esprit, sans contracture d'aucune sorte. Venise est l'amie de toujours avec qui il ne fait pas de façons. Dans cette patrie réelle de son âme, il se sent plus qu'ailleurs chez lui. C'est là qu'il vit le plus naïvement et c'est là que son âme respire selon ses rythmes les plus spontanés. Tant il est vrai qu'après avoir épuisé toutes les attitudes les plus raffinées, les plus ingénieuses et les plus singulières, il reste encore à trouver l'attitude la plus originale qui est de n'en pas avoir. Naturel qui n'est pas ignorance de toutes les attitudes possibles, mais naturel formé du mépris de toutes attitudes et de tout apprêt et qui est peut-être l'attitude aristocratique par excellence. « Le point essentiel et le précepte fon-

damental est de vivre à Venise comme on vivrait partout ailleurs, de rester soi-même et de ne pas s'y faire une âme factice. »

Et cela ne veut pas dire que M. Henri de Régnier ne sentira pas à l'occasion la majestueuse mélancolie qui enserre cette ville du passé ; et cela ne veut pas dire qu'il n'éprouvera point de vives sensations d'art devant les monuments ; et cela ne veut pas dire qu'il n'évoquera point le souvenir du fantastique Carnaval de jadis. Mais chacune de ces impressions vient sans être appelée, sans être cherchée, quand se présente à la minute choisie la conjuration de l'âme du poète et du spectacle étalé devant lui.

Dans l'ensemble, la Venise créée par l'esprit de M. Henri de Régnier est une Venise sans tristesse, heureusement offerte à la gaîté d'une lumière multipliée aux innombrables miroirs des eaux ; c'est une Venise de délicates délices, de tranquille apaisement, de bonheur impalpable et discret. Ivresse de sérénité où l'on se sent comme détaché de soi et de tout et comme un personnage irréel dans une fantaisie de songe. « Ici on éprouve une grande activité de rêverie et une grande paresse d'esprit. » Que cette bonhomie, cette nonchalance, ce laisser-aller sont loin de la concentration barrésienne qui imposa de force à Venise le rythme volontaire de son âme crispée dans une attitude de faste mortel !

Les correspondances cachées entre M. Henri de Régnier et Venise, on les discernerait aisément. Versailles et Venise, toutes deux aimées par le Poète : cités des eaux et des jeux de lumière ! Venise et Versailles : et une rêverie pleine de volupté sur le charme des choses parfaites qu'effrite le Temps ! A Venise comme à Versailles, c'est d'ailleurs l'automne que préfère le poète. Saison de somptueux déclin sur des sites qui meurent... Venise et Versailles, prétextes choisis au sentiment de l'Eternelle illusion pour qui s'y complaît ! Et puis, Venise, c'est pour M. Henri de Régnier, le témoin le plus parlant de ce XVIII[e] siècle de plaisir et de délicatesse qui continue à lui murmurer de secrets appels.

M. Henri de Régnier s'évade vers Venise, M. Henri Béraud avec la **Gerbe d'Or** s'évade un instant vers son enfance. C'est au fond la même chose. Cette poésie que tel va chercher vers un lieu lointain que son désir a transfiguré, tel autre la capte par un retour vers son enfance que le Souvenir-magicien a auréolée ! Age heureux où l'on donne volontiers aux êtres et aux choses

une quatrième dimension par l'imagination ! Les amis du boulanger Béraud semblaient à son fils enfant des gens « extraordinaires ». Et Béraud de remarquer que les yeux de l'enfance prêtent aux êtres « une singularité qui est une création des premières rêveries ». Le tour d'esprit artistique n'est-il pas en un sens un retour à cette vision de l'enfant qui perçoit tout être et toute chose sous un aspect singulier ?

« La Gerbe d'Or » est l'enseigne même de la boulangerie tenue par le père Béraud. Le Béraud d'aujourd'hui nous entraîne dans ce monde d'artisans où il vécut ses premières années. Il le fait avec tant de verve, avec tant d'allégresse et avec une telle fierté de ses origines plébéiennes qu'on en arrive à penser qu'il n'est rien au monde de plus féerique qu'une boulangerie avec son four flamboyant, ses pelles aux longs manches bien alignés sous le plafond, ses mitrons aux bras d'athlètes plongés dans la pâte, tandis que dans le magasin de vente la boulangère, enfarinée « comme une marquise », trône... Ce livre franc, d'une touche brusque, d'une rude bonne humeur, m'a plu. Il y a plaisir à voir vivre ces bons artisans de France, au besoin mauvais coucheurs et querelleurs, mais d'esprit ouvert, de langue prompte, de compréhension rapide, de jugement incisif et, sous leur brusquerie, une bonté qui hérisse le poil pour ne pas avoir l'air de la bonté. Il y a plus de poésie dans la boulangerie évoquée par Béraud que dans tous les bars, les dancings, les trains de luxe et leur clientèle cosmopolite dont notre littérature d'aujourd'hui est sursaturée...

C'est dans notre époque même que nous plonge M. Rageot avec **l'Homme Standard**. Titre qui étonne de prime abord et qu'on trouve assez bien venu dès qu'on examine. Jamais on n'a tant parlé d'individualisme et jamais les véritables individus n'ont été aussi rares. En réalité, le mouvement irrésistible de nos civilisations, et M. Rageot l'a fort bien vu, est une marche vers l'uniformité. Il devient de plus en plus difficile à un caractère original de se retirer de l'engrenage collectif pour se créer un type de vie « différent ». Les doctrines individualistes représentent le « bovarysme » des hommes d'aujourd'hui qui sont socialisés, mécanisés et même automatisés comme cela ne s'était encore jamais vu. M. Rageot remarque fort bien l'actuelle dépréciation de l'homme.

Dans la rue et sur la route, on vous écrase comme des chiens ; à la guerre ou dans les révolutions devenues endémiques, on vous tue comme des mouches. Dans les usines, dans les grands magasins, dans les vastes administrations, on vous parque comme des animaux, on vous manie comme des outils...

Chantons le Progrès...

M. Rageot a vraiment tenté d'ausculter notre époque dans ses manifestations les plus diverses : littérature, art, divertissements, formes de l'amour, passion des voyages, avidité de vitesse, malaise de la jeunesse. Un jeune homme de vingt-cinq ans se définit ainsi : « un pessimisme foncier accompagné d'une lucide fureur de vivre ». « Epoque frénétique et sèche », dit M. Rageot. Livre clinique à méditer de près.

Le Roman de M. François Mauriac ne se contente point de disserter sur l'esthétique du genre. Le jeune écrivain, en étudiant le problème du roman tel qu'il se pose aujourd'hui, jette aussi sur notre temps un regard aigu. Les drames d'amour supposent l'existence de conflits dus aux obstacles religieux et moraux. La chute des croyances ne va-t-elle pas tarir les sources mêmes de l'inspiration romanesque, puisque aujourd'hui amoureux et amoureuses ignorent les anciens conflits ? Je n'ai point d'inquiétude. Si tel ordre de conflits disparaît, d'autres naissent pour les remplacer. M. Mauriac donne au roman moderne la mission d'explorer le tréfonds étrange et souvent épouvantable des consciences individuelles. « L'accord entre l'ordre français et la complexité russe »! tel son idéal.

Je ne sais si la formule de roman qui fut celle de Loti répond beaucoup aux aspirations des sensibilités d'aujourd'hui. Pour mon compte, cette manière mollement mélancolique et esthétique de songer à la mort devant tout épanouissement de vie ne fait que m'effleurer. J'ai trop vu hacher les hommes comme des épis sous la grêle pour ne pas trouver la manière de Loti un peu fade. Pour des êtres qui ont pratiqué meurtre, pillage et viol, les breuvages de Loti manquent d'âpreté... Quoi qu'il en soit, le petit livre de M. Vincente Calderon, **Si Loti était venu**, est un pastiche de tous points réussi. Il lui fait vivre une aventure dans les sierras péruviennes qui rappelle les amours de Loti et de la gentille tahitienne Rarahu. La petite Killa ne manque pas de charme. Le dévêtement de son corps, enveloppé d'une profusion

de voiles, est une chose étonnante, et son âme de passereau sauvage et sensible eût vraiment enchanté Loti. M. Vincente Calderon a d'ailleurs retrouvé cette espèce de mollesse brillante de la phrase de Loti ; il en a retrouvé ce je ne sais quoi de flexible et de flou, et aussi la nonchalance rêveuse.

Mémento. — Il paraît force livres de maximes. Ces livres m'apportent deux gênes : 1° l'auteur cherche à se faire valoir aux dépens de son sujet ; 2° ces pensées sont coulées dans des moules usés dus à La Bruyère et à La Rochefoucauld. M. Maurice Decroix dans la *Boîte à pilules* (Le Rechin) montre qu'il sait le métier. Lieu commun remis à neuf par une image : « La vérité est comme un vieux fusil : elle finit toujours par éclater. Mais gare au malheureux qui la tient ». Lieu commun remis à neuf par le raccourci de l'expression. « Il y a des femmes qui en veulent au monde entier de la fidélité qu'elles ont vouée à leur mari ». Lieu commun rénové par un jeu de mots : « De toutes les façons d'être prises, celles que les femmes préfèrent encore, c'est au sérieux ».

Les Maximes de M. Louis Latzarus sur *La Politique* (Hachette) sont aussi intéressantes qu'elles peuvent l'être sur une pareille question. Il y a un certain manque d'illusions qui s'accorde avec le genre, il y a parfois la flèche lancée d'une main sûre, mais le monde des électeurs, des députés, des sénateurs m'inspire une telle indifférence...

Le livre de M. Edmond Fleg, *Pourquoi je suis Juif* (éditions de France), m'a vraiment intéressé. Document de premier ordre sur la mentalité de l'Israélite dans nos sociétés modernes. Citoyen d'un Etat déterminé, le Juif est en même temps citoyen spirituel d'une nation dispersée dans l'Univers. Pour concilier ses deux patries, il tend naturellement à fondre la cité dont il fait matériellement partie, dans une humanité une, dégagée des particularismes nationaux.

On ne s'ennuiera pas à lire *L'Education de l'Ame*, de M. Philippe Célérier (Figuière). Après avoir avoué que notre époque est sombre entre toutes, il nous fait espérer « l'avènement du divin ». En cette époque de perfection, la densité de la population est réduite à 50 au kilomètre carré, le chiffre d'habitants de la commune est fixé une fois pour toutes, tout ménage a deux enfants, on travaille deux heures par jour, le plus humble possède une automobile électrique et « la jeune fille a le droit de satisfaire l'acte d'amour librement, tout comme son partenaire ». Dieu n'est pas, avait dit Renan, mais il sera.

M. Henry Lauresue, *Deux romanciers de la solitude morale*: *George Eliot et Julien Green* (le Rouge et le Noir), parle judicieusement de M. Julien Green, le jeune romancier qui a débuté d'emblée par le grand succès. L'implacable solitude d'âme d'Adrienne Mesurat est bien mon-

trée et M. Lauresne de se demander si M. Green réussira à « laisser entrer l'air de la santé dans le logis des Mesurat ».

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Jean Royère : *O Quêteuse, Voici!* Kra. — Armand Godoy : *Hosanna sur le Sistre*, Emile-Paul frères. — J. Pourtal de Ladevèze : *Desseins*, « Le Divan ».

O Quêteuse, Voici!... voici, au rang des Mallarméens et des Baudelairiens fervents, parmi les disciples les plus compréhensifs de notre dieu Edgar A. Poe, voici Royère qui apporte l'offrande de son âme pieuse et de sa pensée lucide, essentielle et, dans sa discrétion pudique, débordante d'enthousiasme. Mais sa maîtrise est profonde, il n'en laisse apparaître que juste assez pour illustrer ou soutenir son dessein d'altier psychologue et de poète très conscient. Nul plus que lui n'a répudié le désordre et la surprise des gestes impromptus. Savons-nous ce que de tourments intimes, de soucis, de joies personnelles ou familières les intègres frissons de sa pensée nue et ailée exaltent ou dissimulent? Si des *émois* par ses poèmes se révèlent, ce sont, comme il écrit, « des émois mallarméens », ou cette extase cultuelle qu'il a vouée à la mémoire — ou mieux, à l'esprit de Baudelaire. Puis, à un repli de ses vers, cette fois unique, je crois bien, l'exécration, en passant, lui échappe de ce dont il se détourne : « cette vie atroce », et, par delà, moins exprimée que palpitante de page en page, cette fièvre extasiée d'amitié endolorie et confiante, qu'il s'agisse de John-Antoine Nau, ou, fraternelle, active et issue d'espérance ou de bienveillante certitude envers les vivants : Armand Godoy, Francis Jammes, Robert Randau :

Car ma Provence est sœur de l'Afrique natale
Que vous chantez...

Mais plus haut encore étincelle souriant la grâce tutélaire de celle qui lui est unie comme à Edgar Poe Lénore, cette quêteuse,

Marie en moi vivante et mon nimbe demain,
Dans cette vie atroce ô mon espoir d'aurore...

Sauf au poème très curieux qui s'intitule *Anecdote* et qui se développe en rythmes divers serrés ou libres et admet des lignes de prose, l'alexandrin de Jean Royère est rigoureux, cède même peu de place au vers de huit syllabes, et tantôt (*Poème Lustral*)

se roidit en une succession de distiques, tantôt se groupe par quatre aux rimes enlacées ou embrassées ; quelques suites en rimes plates ; pas un sonnet, malgré l'observance de ces dispositions traditionnelles ou classiques. Jean Royère répugne à attirer l'attention par des dehors d'exception ; sa poésie est médullaire ; la surface miroite bien de feux chantants, mais si justes qu'il faut pour en surprendre la beauté en méditer l'éclat et le chatoiement, et pénétrer d'un regard soutenu, méditatif, la substance.

Aux poèmes relativement récents qui composent le volume, entre lesquels je préférerais sans doute les *Deux Poèmes Votifs*, *Quête du double azur*, *le Styx*, Royère a relié cinq *Eurythmies Retrouvées* (de 1902) qui élucident à merveille l'attitude noble du beau poète qu'il est :

L'étoile qu'à mon gré cette onde multiplie,
Maintenant que le jour l'a tarie et nous lie
Aux rêves, chère sœur, du fantôme et du beau
Souvenir, je la livre aux caresses de l'eau :
Comme elle énigmatique et proche ensevelie
Rêverai-je d'unir au mirage un joyau
Dans cette fuite à deux qui porte une Ophélie ?

Un hommage fervent à Paul Verlaine, associant son souvenir triomphal au culte du dieu Baudelaire, ouvre le livre nouveau du surprenant et abondant poète Armand Godoy. Puis vient la suite dont le titre s'étend au recueil total, **Hosanna sur le Sistre**, qui indique assez qu'il n'est pas demeuré indifférent aux suggestions, non plus, de Mallarmé. Pourquoi cet homme venu à Paris, voici peu d'années, de l'étranger a-t-il si aisément conquis une ample et sûre maîtrise entre les poètes français ? C'est que malgré l'absolu de son culte baudelairien qui l'a aidé et formé à se révéler à soi-même et aux autres, il ne s'est pas laissé enliser, absorber par le prestige unique. C'est soi qu'il conquérait en lui et en eux. Et comme, d'autre part, Armand Godoy ne vit que de poésie et de musique, c'est en amant passionné de la musique, en connaisseur enthousiaste et conscient, qu'il entreprend de séparer les deux expressions peut-être d'un même art, car il les sait, en dépit de tout, par nécessité secrète et absolue, indissolublement mêlées l'une à l'autre. Il n'y faut rien ajouter ; au contraire, la puissance de l'une et de l'autre s'accroît à mesure

qu'elle tend à une irréalisable et chimérique séparation. Il n'est point de musique qui n'ait sa part de poésie et inversement. Il n'est pas non plus de poésie qui n'ait sa part de plastique aussi. Mais M. Godoy a plus souci de la musique. Ou, plutôt, il part de la musique, il s'est imbibé de musique au départ, et il transcrit ses émotions musicales en un élargissement par la poésie.

Schumann, Beethoven l'emplissaient, et il craignait tout d'abord de se libérer de leur facture, non moins que de trop précises réminiscences. Ici, son inspiration se fonde sur la musique, mais sans se confondre et sans se subordonner.

L'amplitude des grands vers que le poète affectionne, treize, quatorze, quinze syllabes, rappelle l'envergure de phrases mélodiques, mais emprunte ses éléments aux ressorts du rythme purement verbal de notre poésie française, quoiqu'elle semble en avoir enfreint les limites les plus strictes.

Nocturne de Chopin, *Deux Sonates de Beethoven*, *Prélude de Bach*, *Etude de Chopin*, ne peut-on les appeler des variations admirables, inattendues, et surtout, peut-être parce qu'on y est moins gêné par des souvenances incertaines et tourmentées, la suite ingénieuse, subtile et lumineuse, des *Danses Cubaines* ?

Après *Fragments*, **Desseins**, recueil de poèmes où l'auteur jeune, Jean Pourtal de Ladevèze, concentre en peu de vers tout ce qu'il a ressenti d'émotion profonde à la vision du monde, à sa propre réflexion intérieure. Il en extrait avec une sûreté pleine de réserve et de discrétion une substance chargée de signification hautement intellectuelle. Point de surcharge, non plus que d'explication vaine, fût-elle simplement allusive. Avec le songe présent sur tout, le silence,

Le silence dehors est tissu de lumière...

Mais « un pas sonore et lent » s'enfonce dans la nuit ; le temps goutte à goutte trouble, dissipe la paresse et le rêve. Ce sont les heurts de la vie qui reprennent leur empire, et le songe se dissout à chaque fois, de nouveau. Les moments suprêmes sont rares, sont brefs. Le poète se hâte de les cristalliser au chatoiement tranquille et durable de ses beaux vers.

Ainsi M. J. Pourtal de Ladevèze se rapproche par l'esthétique des poètes baudelairiens, et de Poe et de Mallarmé. Il ne donne comme eux de ses méditations que ce qu'elles exhaussent de su-

prême et de quasi-divin, sans le souci de s'appuyer sur la mise en scène des circonstances et des particularités.

Cependant M. Pourtal de Ladevèze est jeune. Je me souviens que ses débuts manquaient de prudence et de concentration volontaire, de reploiement sur soi. N'a-t-il pas écrit de longues laisses de vers libres, à mon gré un peu trop diffus, inconsistants ? Il ne les a pas publiés et je l'en félicite. Mais n'a-t-il pas quelquefois réagi avec trop de rigueur ? Ne serait-il pas désirable qu'il accueillît des élans plus spontanés avec un peu plus de complaisance ? Certes des deux extrêmes, sensibilité ou intellectualité, l'excès d'intellectualité est le plus méritoire et, mieux encore, honore qui s'y tient et s'en exhausse. L'autre, en regard, lasse par la vulgarité. Mais un équilibre prévaut, avec plus de souplesse, laissant à l'un la prédominance sans doute, mais n'excluant rien, — dosant et sachant mieux discerner et répartir.

Où va l'art, si clair, précis, stellaire de J. Pourtal de Ladevèze ? Ne s'assécherait-il de ne pas être renouvelé ? Je crois que le salut consiste à se renouveler par un retour partiel à un peu de réalité familière, concrète, passagère, sans rien abdiquer de ses *desseins*, non plus que de son ton et de sa distinction allusive et hautaine.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

ROMANS FÉMININS (1re partie). Colette : *La naissance du jour*, E. Flammarion. — Henriette Charasson : *Deux petits hommes et leur mère*, E. Flammarion. — Jacques Trèves : *La lumière et le feu, roman de Michel-Ange*, éditions Radot. — Nancy George : *Le rival singulier*, Arthème Fayard. — Jeanne Landre : *L'amour est menteur*, éditions de la Nouvelle Revue Critique ; *Eros l'immortel et Les Idylles du Pont-aux-Muses*, Louis Querelle. — Maximilienne Heller : *Les hommes de proie*, E. Fasquelle. — Charlotte Chabrier : *Les Danaïdes*, J. Férenczi et fils. — Isabelle Sandy : *La ronde invisible*, éditions de la Vraie France.

Deux raisons ont pu déterminer Mme Colette à mêler dans son dernier roman, **La naissance du jour**, dont elle est l'héroïne, la fiction à la réalité. Ou elle a voulu, par discrétion, déguiser les deux personnages qui y jouent avec elle le principal rôle ; ou elle les a purement et simplement inventés pour concrétiser dans les faits la crise qu'elle a traversée, et qui est celle du renoncement suprême à l'amour, car Mme Colette n'appartient pas à cette espèce d'écrivains pour qui les événements ne se pas-

sent que dans les âmes. Une sorte d'inharmonie ou de disparate, et qui ne laisse pas de gêner le lecteur, résulte, en tout cas, de cette singulière combinaison ; et j'avoue que j'eusse préféré qu'elle fit pour elle et pour les comparses de son récit ce qu'elle a fait pour Vial et pour Hélène. Nous nous y serions très bien retrouvés, et nous n'aurions éprouvé aucun regret d'ignorer que M. Paul Géraldy possède une auto bruyante, et que le sculpteur Lejeune porte (du moins quand il villégiature en Provence, à côté de la maison de campagne de Mme Colette) une culotte en toile vert Nil, un veston rose sans manches et un chapeau de jonc à larges bords, orné de cerises en laine... Cela dit, il faut admirer ce qu'il y a de sage et de noble — à travers la sincérité presque brutale avec laquelle elle en note les réactions — dans le détachement de cette femme, encore assez belle pour exciter le désir d'un homme de dix ans au moins plus jeune qu'elle. Préférée par Vial à Hélène dont la fraîche passion s'épanouit, Mme Colette pousse la générosité, non seulement jusqu'à se retirer devant sa rivale, mais jusqu'à favoriser le succès de celle-ci. Je le sais bien, une telle générosité n'a rien de l'abnégation. Elle est seulement bon enfant ; indulgente à coup sûr et du moins sans aigreur, pure de rancune et de dépit, dans ce qu'il peut y avoir de dédaigneux sous sa sérénité... Point de coquetterie réticente dans la façon dont Mme Colette repousse Vial ; et s'interdire d'être coquette est plus difficile, sans doute, pour une femme que de cesser de prétendre à la volupté, ce à quoi, en revanche, l'homme ne se résigne autant dire jamais.

Supposez, cependant, une bête qui aurait l'intelligence d'un être humain, mais sans que cette intelligence la tyrannisât, je veux dire altérât son instinct (j'allais écrire son intuition) : vous aurez la clé de la sagesse de Mme Colette. C'est dans sa parfaite adaptation au rythme de la nature, au jeu des saisons et des jours, que Mme Colette a puisé la force d'accepter consciemment son destin et de se soumettre sans révolte à l'obligation de vieillir. L'écrivain, ici, se retranche presque derrière la créature riche de secrets obscurs et qui se refuse à nous révéler celui de sa sympathie pour les animaux. Les joies de l'esprit passent pour elle après celles de la douceur de vivre devant la terre et la mer sous le ciel changeant, parmi les fleurs et les fruits, en accomplissant les humbles devoirs quotidiens. Me trompé-je ? Il m'a semblé

que le roman de Mme Colette, tout imprégné d'un mystère qui n'est pas habituel à cet écrivain impressionniste, se passait moins parmi nous qu'à la lisière du monde matériel. Après avoir vécu incognito dans la société des hommes, pour y apprendre à souffrir, la voilà prête à réintégrer sa vraie personnalité. Il ne s'agit pas seulement, ici, « d'une femme qui échappe à l'âge d'être femme », mais qui rentre dans l'empire des bêtes dont elle se sentait moins chérie quand une trahison amoureuse la déchirait... Remarquez-le. A mesure que Mme Colette prend plus nettement conscience de déposer le masque, l'existence des choses qui l'enveloppent se précise davantage, au cours de son récit, tandis que devient plus vague celle des artistes ses voisins. Ce vide qu'elle fait autour de son âme — à l'exemple de sa mère qui voulut, par propreté, mourir seule — on dirait qu'une pullulation anonyme le comble, et tout un chœur s'élève vers elle du sol et des eaux pour lui faire oublier la voix du soupirant qui s'est tue. C'est d'une émouvante grandeur et aussi d'un charme insidieux, bientôt irrésistible : la pente du Nirvana. A la création de ce charme, le style de Mme Colette, plus allusif et surtout moins précis et précieux qu'à l'ordinaire, contribue très heureusement. Il y a de l'impalpable autour de certaines phrases de Mme Colette, et l'on y sent une pensée qui se dérobe, qu'elle l'ait voulu ou non, car cette fois, l'art est peut-être dépassé.

Après le livre de Mme Colette, qui est le type du roman féminin autobiographique, j'ai moins de scrupule à faire entrer dans la rubrique que je tiens ici le dernier ouvrage de Mme Henriette Charasson, **Deux petits hommes et leur mère**. A vrai dire, les notes quasi quotidiennes dont cet ouvrage se compose reflètent si fidèlement la réalité qu'on ne saurait les assimiler tout à fait à des poèmes, malgré leur rythme et leurs rimes. Après avoir chanté, jeune fille, son affection pour son frère et son premier amour dans *Attente*, son mariage et ses maternités dans *Les heures du foyer*, c'est aujourd'hui, enveloppée de la douceur de la sécurité conjugale, ses deux garçons, José et Antoine, que Mme Charasson — ayant renoncé aux vanités de ce monde — s'émerveille devant Dieu de voir croître en force et en beauté. Nulle afféterie, nulle fadeur non plus dans cette suite d'impressions et de méditations où sa vibrante sensibilité s'exprime. Mme Charasson sait se montrer simple, familière même

avec une grâce féminine que l'élan sincère de la piété garde d'être jamais banale. Mais sa foi profonde de chrétienne ne défend pas Mme Charasson de trembler pour son bonheur en face du mystère de l'avenir. D'obscures appréhensions voilent, par instants, sa sérénité comme des nuages passent devant le soleil, et une telle inquiétude, inséparable de toute vie humaine, est fort émouvante. L'art de Mme Charasson excelle à conserver aux trouvailles du cœur leur spontanéité. Il s'est dégagé de l'influence de M. Paul Claudel, et me semble avoir atteint sa perfection. Je voudrais pouvoir citer quelques-unes des plus fraîches images ou des plus heureuses expressions de Mme Charasson ; mais je préfère renvoyer le lecteur à son livre : je gage qu'il le charmera, comme il m'a charmé, d'un bout à l'autre.

« Toute la vie de Michel-Ange, a fort bien dit M. Elie Faure dans son *Histoire de l'art*, est un conflit entre la passion qui l'entraînait vers les apparences admirables de la nature matérielle, et la volonté de purification que lui imposait son orgueil. » C'est un de ces conflits, le dernier qui ait marqué la pathétique existence du « héros », au sens carlylien de l'expression, que Mme Jacques Trêve a pris pour sujet de son roman **La lumière et le feu**, dont le titre me semble résumer la pensée de M. Elie Faure. L'action de ce roman se passe à Rome, à l'époque où Michel-Ange achevait le *Moïse* du monument de Jules II, et nous assistons à la naissance, puis au développement de l'amour du génial artiste, déjà vieillissant, pour Vittoria Colonna. Cette créature d'élite, dont l'esprit était digne de sa magnifique enveloppe, ne pouvait pas rester insensible à l'hommage de Michel-Ange ; mais si son admiration pour lui devait aller jusqu'au culte, c'est à un homme plus jeune qu'il appartenait de la troubler charnellement, le beau Tommasso dei Cavalieri, celui-là même dont l'Arétin salissait la renommée en l'accusant d'être le mignon du maître. Singulière accusation, sans doute, de la part de l'infâme écrivain. Mais en invitant le pape à détruire *Le Jugement dernier*, n'allait-il pas, dans sa haine, jusqu'à dénoncer le luthérianisme de Michel-Ange ? A lire les entretiens de celui-ci avec Vittoria Colonna, entretiens que Mme Jacques Trêve s'est ingéniée à reconstituer dans leur transcendance, on se convaincra qu'il se trompait. Vittoria Colonna et Michel-Ange avaient d'autres vues, en effet, que celles du barbare réformateur d'Eisleben.

Le mérite de Mme Jacques Trève, qui écrit un peu conventionnellement — ou qui est moins romancière qu'essayiste — est d'avoir exposé dans son livre les idées qui préoccupaient au XVIe siècle l'élite du monde civilisé, et d'avoir révélé les causes profondes du splendide mouvement intellectuel que fut la Renaissance italienne. Son œuvre érudite n'est pas de celles qu'entreprennent généralement ses sœurs de lettres.

Il semble, à voir comme les écrivains y multiplient les aventures passionnelles les plus ardentes et les plus anormales, que la terre d'Afrique soit le tombeau de la vertu pour les Européens. En effet, non seulement les fillettes, mais les garçons de couleur y excitent et y assouvissent les convoitises des mâles et des femelles dans un chassé-croisé où l'imagination la plus libertine se perd... Et voici, dans **Le rival singulier** de Mme Nancy George, l'histoire audacieuse, mais contée avec talent, d'un peintre qui, marié à une femme qui l'aime et qu'il aime, commet une infidélité surprenante, au détriment de cette femme jeune et désirable, en devenant sensuellement fou d'un petit danseur indigène dont il a voulu fixer sur la toile la grâce équivoque. Je ne chicanerai pas Mme Nancy George sur l'influence exaltante qu'elle attribue — et qu'elle n'est pas seule à attribuer — au soleil. Elle analyse ou suit, d'ailleurs, le développement de cette influence avec beaucoup de force, parmi l'intensité des êtres et des choses qui la favorisent. Mais je me demande s'il est vraisemblable que son héros se résigne aussi facilement à la médiocrité après avoir connu, avec celle de la passion, l'ivresse de la création triomphante...

Mme Jeanne Landre, qui est un écrivain fécond, a aussi beaucoup de verve, une verve un peu facile, parfois, mais fort amusante, et souvent savoureuse. Elle l'a exercée, cette fois, aux dépens du snobisme et de la bohème littéraire dans **L'amour est menteur**, et des vieilles gens qui vieillissent mal dans **Eros immortel et les Idylles du Pont-aux-Muses**. Je crois que les types qu'elle nous présente dans le premier de ces deux volumes ne sont pas d'aujourd'hui, mais d'hier, ce qui, du train dont vont les choses, les fait « dater ». Si sa cérébrale est de tous les temps, qui se toque d'un littérateur en vogue, on ne voit plus guère, à présent, d'écrivains du type de son héros, fussent-ils « nègres », encore que celui-ci, après avoir vécu dans l'obscurité

jusqu'à cinquante ans, devienne tout d'un coup célèbre, ce qui se produit assez fréquemment, à notre époque, grâce aux prix littéraires, à la publicité des éditeurs et aux intrigues des coteries mondaines ou « salonnardes », comme dit M. Léon Daudet. Mais j'ai particulièrement goûté le second ouvrage de Mme Landre, ouvrage qui se compose d'une couple de récits, et nous introduit dans deux maisons de retraite : l'une pour bourgeois, l'autre pour comédiens. Il y a là une observation malicieuse, certes, mais presque cruelle à force de vérité, malgré le comique dont elle s'enveloppe, et qui — par l'entêtement que l'on voit de pauvres fantoches apporter à s'entretenir dans l'illusion de la jeunesse jusqu'au seuil de la décrépitude — achève de nous convaincre de l'exceptionnalité de l'attitude de Mme Colette.

C'est d'un talent presque viril que témoigne Mme Maximilienne Heller — prix littéraire de l'Algérie en 1924 — dans son roman : **Les Hommes de proie**, qui a pour cadre le Maroc. Toutefois, si, comme il convient, l'amour joue un rôle essentiel dans ce roman, l'importance des autres passions qu'il agite en relègue au second plan l'intérêt. Mme Heller a voulu surtout montrer quelle fureur de spéculation anime, dans notre nouvelle colonie, les hommes énergiques, mais féroces, que l'espoir de faire rapidement fortune y a attirés. Les types qu'elle a campés sont bien dessinés et son héros, l'ancien combattant Montginault, à la fois sincère et sans scrupules, est d'une très vivante vérité. Ensemble réaliste et romantique, Mme Heller a la qualité rare de s'intéresser et de savoir intéresser le lecteur au drame de l'argent dont trop d'écrivains — et non seulemant de son sexe — négligent aujourd'hui de tenir compte.

Mme Charlotte Chabrier fait, dans **Les Danaïdes**, le récit d'une pauvre existence de femme ; et ce récit émeut, à cause de son indéniable accent de sincérité. Il faut savoir gré à Mme Chabrier de n'avoir pas recouru à des péripéties romanesques pour renforcer ses effets. Je trouve un tantinet monotone et peut-être arbitraire la façon dont son héroïne, qui parle à la première personne, se rappelle les événements de sa vie par évocations de scènes ou d'images. Mais elle a réussi à nous rendre sympathique cette malheureuse femme qu'une suite de déceptions médiocres accable, sans épuiser son courage.

C'est un bien beau sujet que celui de **La ronde invisible**

de Mme Isabelle Sandy ; mais il ne me paraît pas avoir été traité avec la force qu'il exigeait. Ce déchirement que des hérédités différentes provoquent dans une famille entre trois enfants, dont deux frères qui en viennent à se haïr, Mme Sandy n'avait pas besoin de l'entourer de circonstances aussi romanesques pour nous le faire admettre. Toutefois, son récit est dramatique et son style sobre et direct.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Alerte aux gaz... Paris ; 2 actes, quinze tableaux de MM. Bernard Denisane, Pierre Héricourt, A. Semenof, Georges Trioulet, au Théâtre d'Action Française. — A propos de l'abandon de *Cromwell* par la Comédie-Française : Hugo ; ses drames. — A propos du *Trouble*, 3 actes de M. Maurice Rostand, au théâtre Fœmina ; Edmond Rostand ; son talent.

Alerte au gaz... Paris (1). — Ce fut une réunion, une sorte de fête de famille que se proposèrent entre eux les turbulents et vigoureux monarchistes ; ces Camelots du Roi qui donnent constamment à la maréchaussée tant de soucis. Et c'est la condition réjouissante qui vaut à cette poignée de partisans la sympathie de tant de Français qui ont au cœur, comme une vraie marque de fabrique de notre terroir : que moquer, que battre le gendarme est le premier devoir du citoyen ! Guignol connaît bien cette affaire et que de la mettre en œuvre est le plus bel atout à faire trépigner de joie sa petite clientèle instinctive des Tuileries ou du Luxembourg. Il paraît que chez Léon Daudet et Charles Maurras on n'a pas manqué d'entretenir cette tradition parmi tant d'autres, à quoi leurs jeunes gens s'acharnent de consacrer leur ardeur, leur force, leur ténacité de chouans.

Aussi, tandis que je me récréais tout mon saoul à leur revue, je songeais comme j'aimerais bien voir, chez les révolutionnaires de gauche, une contre-partie de ce raout dont le groupe d'Action Française nous régalait. En sortant de chez ces « ci-devants » brandisseurs de faux, comme volontiers on serait allé chez les sans-culotte ! Les partis d'opposition, que cela leur plaise ou non, nous les mêlons dans notre sympathie, tant qu'ils sont d'ici, bien entendu. Le fait qu'ils sont des minorités, mais fermes, actives, emportées, bouillantes, cela en fait les membres d'une même

1. Jeu de mots sur le nom de Mgr Gasparri.

famille. Seulement il est parfois fâcheux qu'elles s'emploient, ces minorités d'opposition, contre elles-mêmes au lieu de réserver exclusivement leurs coups contre cette cible de tous les vrais Parisiens : le gouvernement !

Mais, il est vrai, j'en parle à mon aise, moi qui ne reçois foi et loi, que de mes goûts, de mes passions et de mon ordre rigoureusement personnels. Mais ainsi on se trouve alors égaré parmi des gens dont la conviction est profondément éprise pour un idéal, ou national comme à droite, ou corporatif comme à gauche (car de plus en plus, à gauche, il nous semble que l'on abandonne les excentricités). La solitude de l'imperturbable cynique qui s'est rendu dans un club de partisans, elle m'était bien sensible chez moi-même à cette récréation familiale des camelots du Roi. C'est d'ailleurs la bonne condition pour ressentir les verdeurs positives des autres que d'être, au contraire, soi-même objectif, tenu à l'arrêt, — négatif, dirais-je, si, ces contraintes glacées, on n'arrivait à les établir en soi qu'à force, et en réservant toute notre ardeur, justement, à essayer la balance entre les expressions extrêmes et contradictoires du ressort humain. Il faut participer — et âprement si l'on a du cœur — aux folies manifestes de la croyance, de l'illusion, de la confiance, donnée ou bien l'on est condamné à n'être toujours que des spectateurs incertains et réprouvés. Les gens de l'Action Française sont les pratiquants de cela et je ne suis, hélas, que l'un de ceux-ci. Je dis : *hélas*, parce que, lorsque par hasard on vient à se trouver parmi des gens convaincus, que l'ont sent prêts à tout pour leurs décisions et leurs dévouements, c'est quelque chose d'émouvant, d'éloquent et d'enviable momentanément. Une poussée collective de franche jeunesse qui remâche et ranime les chants contre révolutionnaires de la Vendée soulevée, après avoir déjà donné des marques qu'elle se ferait hacher plutôt que d'en démordre, voilà quelque chose que l'on est, dans le moment où on l'écoute et où on le considère, obligé de subir comme un torrent cordial au fracas heureux qui déferle.

Ce soir, la réunion était particulièrement pour rire, et l'on a ri comme il fallait sur le dos des personnages mis en scène, et qui, bien entendu, sont ceux que l'on vitupère consciencieusement dans l'*Action Française* à chaque nouvelle aurore : volontiers je dirai combien, au milieu de ce public tenu pour tellement subversif,

on a, au moins dans cette fête toute familiale, une impression d'extrême gentillesse. Une amitié touchante et quasi puérile baigne ces quelques milliers de conjurés, réunis là pour se délasser un bon coup.

Cela me rappelait les jours de la distribution des prix dans le collège où j'étais dans ma jeunesse. Les acteurs de la Revue ont apporté un entrain auquel la liaison étroite de la salle avec eux n'était pas pour apporter peu d'un aliment de regain. J'étais venu là bien entendu davantage pour l'aspect général éventuel de la réunion que spécialement pour déguster la Revue. Ainsi, comme je l'avais prévu, ce fut pendant les entr'actes que j'eus le plus du plaisir particulier que j'étais venu chercher. Cela chatouille l'oreille, ces clameurs qui montent sur un air assaillant et assuré, et qui proclament farouchement et allègrement que le Roi doit vivre et que la République, cette gueuse, on la pendra ! Il y a là-dedans une conviction que l'on ne peut qu'admirer. A peine en a-t-on le loisir que déjà, des profondeurs de la salle où est cette masse de partisans, un autre chant sonore monte :

Prends ton fusil, Grégoire,
Prends ta gourde pour boire,
Prends ta vierge d'ivoire...

Dans ces clameurs ferventes, il y avait quelque chose de grave, de sombre, de décidé : comme une revendication foncière. Et aussi un véritable déchaînement de la plus légitime passion.

Puis on acclame tour à tour les entraîneurs de ces conspirateurs enivrés de retour au passé : Maurice Pujo, avec sa belle figure honnête et calme de responsable. Real del Sarte parlant doucement aux dames avec le geste simple du seul bras que la guerre lui a laissé. Léon Daudet n'est pas venu et pour cause ; mais il est là. Quant à Maurras, c'est lui qui, à l'imprimerie, fabrique chaque nuit la gazette du Roi. Je suppose qu'il est arrivé plus tard, car la fête allait d'un train d'enfer qui comportait tout un nocturne d'orgie : bal à deux orchestres et une farandole provençale dont on imagine mal qu'elle eût pu avoir lieu sans que Charles Maurras n'y figurât, avec, au bout des doigts, élevée haut pour les destins du Trône, une coupe de ce clairet de la Ciotat..!

§

Décidément, il faut en faire notre deuil : la représentation de **Cromwell**, dont la Comédie-Française devait faire le clou de

cette année du centenaire du Romantisme, centenaire qui avait été fixé justement d'après l'apparition de la célèbre préface de *Cromwell*, n'aura pas lieu. Cet abandon est regrettable, surtout par la démonstration expérimentale que la représentation de cet ouvrage aurait proposée et aussi parce que cela aurait été un prétexte à des études intéressantes, à des observations diverses. Le théâtre romantique, la préface de *Cromwell*, *Cromwell* lui-même, ce sont de grosses affaires. Certains ont pris les devants, et notamment, dans la *Revue de Littérature comparée*, où la préface de *Cromwell* et la genèse de la pièce ont été copieusement et solidement traitées.

Mon projet, ici, se tenait dans des limites très circonscrites, et prenait essentiellement pour base la représentation. Ainsi: 1° j'aurais daubé sur les hugolâtres qui lancent sur leur idole les pavés de l'ours, et qui non contents de faire jouer un drame injouable, auraient voulu écouler des kilos d'inédits. J'ajouterai que, si *j'admire* Hugo, je l'aime beaucoup moins que Lamartine qui me touche davantage; 2° j'aurais indiqué comment la Comédie-Française aurait, tant mal que bien, fait l'opération de Procuste sur cette machine de 7000 vers ; 3° Interprétation.

Cela m'apparaissait comme une lourde erreur de monter *Cromwell*. A la lecture, c'est insipide, à moins de le prendre à petites doses. D'ailleurs, les dimensions sont telles qu'il aurait fallu en couper le tiers, tout au moins. A mon sens, le mieux qu'on pourrait en tirer, ce serait un livret d'opérette (en y mettant une gaîté moins lourde, et moins énorme, et moins fastidieuse que celle d'Hugo — dont le comique, en général, n'est pas comique du tout). Quant à la forme, elle est inférieure à celle des drames suivants. Tout ce qu'on y peut admirer, c'est un don merveilleux d'improvisation en vers, étant donné surtout le peu de temps mis à faire ces interminables vers.

Au fond, pour les drames d'Hugo, je n'aurais pu me mettre qu'à un point de vue moyen et nullement neuf : les personnages sont des marionnettes ; l'intrigue est gauche et dépasse les limites de l'invraisemblance admissible. Reste les vers, belle musique (surtout dans *Hernani*, *Ruy Blas*, *les Burgraves*) accolée à un très pauvre *livret*... Malheureusement, le livret a ici beaucoup plus d'importance que dans un opéra.

J'incline à croire que le succès auprès du public d'aujourd'hui

n'est pas sincère, et doit être attribué surtout au prestige et à la popularité d'Hugo. Combien reste-t-il de spectateurs qui soient sensibles aux beaux vers empanachés — et qui tressaillent aux vers estropiés ? (Il y avait déjà bien peu — de ces tressaillants — il y a une vingtaine d'années) et puis l'interprétation n'est habituellement que très ordinaire depuis la disparition des deux lions, Mounet-Sully et Paul Mounet.

§

On a vu souvent à notre époque, dans le monde des lettres et des arts, bien des épouses et bien des fils reprendre en industrie mondaine le nom célèbre d'un mari ou d'un père, et les particularités de son talent, pour les prolonger en une espèce de mouture inférieure, superficielle, que permet assez facilement le contact journalier. En ce genre, Edmond Rostand a été le vrai type de l'inspirateur. Sa dame, Rosemonde Gérard, et son petit Maurice nous ont rebattus d'un lyrisme sans originalité ni qualité.

M. Maurice Rostand ne s'est pas contenté de faire des vers naïfs et excités, d'enfler les lieux communs, il a aussi écrit des pièces de théâtre en prose. On vient de nous montrer la dernière venue, **le Trouble**, dont la médiocre invention n'est déjà pas originale (1).

Il est question d'un homme de lettres qui, pour entretenir sa verve, prête sa femme à des hommes, à des jeunes gens et à des femmes, assuré qu'il est de la tenir au fond, et de jouer d'elle à sa guise. Mais la dame rencontre un jeune gigolo sentimental et se met à l'aimer ; si bien que l'épouse, quittant son mari, part avec le petit bonhomme. C'est bête et facile, et, au surplus, traité avec une absence complète de quelque qualité de psychologue que ce soit, et même simplement d'homme d'esprit. Le poussin Maurice est d'une infériorité navrante auprès du coq Edmond.

A l'époque, je n'ai pas été un enthousiaste de *Cyrano*. Les admirateurs exagéraient, et cela m'incitait à réaction. Puis, j'ai toujours été un homme que le panache importune. J'étais sensible aux défauts de *Cyrano*, — que j'y trouve encore : intrigue trop mince pour supporter 5 actes ; — forme trop improvisée : longueurs, négligences, car, malheureusement, Rostand a tou-

(1) Mme Adrienne Lautère a publié en 1925 un roman, le *Corrupteur*, qui contient évidemment (je l'ai lu pour m'en assurer) l'essentiel de ce qui est la trame de la pièce de M. Maurice Rostand.

jours abusé de sa facilité, n'a jamais été un assez sévère critique pour lui-même. Ce n'est pas un génie, mais simplement un talent, aussi grand d'ailleurs que l'on voudra, qui s'approche parfois du génie, mais n'y arrive point. C'est visible surtout dans *Chantecler*, où il s'est attaqué à un sujet symbolique au-dessus de ses forces, et où apparaît son défaut d'invention originale. Il n'a pas de conception personnelle des images. Les symboles qui règnent sur ses tirades sont désuets, usés, n'ont plus de sens aujourd'hui où la sensibilité poétique a tout de même été singulièrement enrichie et renouvelée par — pour ne citer que des plus récents poètes — les Rimbaud, les Verlaine, les Moréas, les Jammes... Rostand présente la Nuit comme le cul-de-sac de toutes les horreurs, de toutes les bassesses ! La Nuit, inspiratrice particulière des cœurs, berceau des rêves, refuge des amants, compagne sûre du solitaire ! Encore, le naïf, il refuse que la boue soit de la terre !

La lumière de ce poète, c'est, un peu trop exclusivement, la lumière de la rampe. Poète du clinquant, à quoi, dans ses images grandiloquentes, il réduit le soleil et le jour. Ses préoccupations sont surtout celles d'un galantin, au lyrisme occupé des mœurs et des succès mondains. Le pivôt de son *Chantecler*, cette illusion du coq : qu'il ferait lever le soleil à son chant, cela n'est même pas de lui, etc... L'esprit n'est pas substantiel, mais il a du brio et, au point de vue de la littérature il possède des dons indéniables. Il tient du romantisme, mais remonte beaucoup plus haut. On retrouve chez lui — et à un degré élevé — la comédie *héroïque*, la comédie *burlesque*, la préciosité de la première moitié du XVIIe (Cyrano de Bergerac, d'Assoucy, Scarron, Corneille première manière).

En somme, *Cyrano* (que j'ai surtout à l'esprit) a été peut-être le succès le plus grand et le plus incontesté du XIXe siècle ; outre son mérite littéraire intrinsèque, il venait à son heure : le public était fatigué du réalisme, qui tombait dans le procédé, dans la vase ; fatigué aussi de l'exotisme russe ou scandinave et de ses imitateurs vulgaires. Aussi, Rostand fut-il acclamé avec son panache, sa clarté, sa gaîté, son retour aux traditions, aux sentiments de la vieille France.

Rostand a eu un immense succès cosmopolite, du Nord au Midi de l'Europe, et aussi transatlantique. Partout on avait besoin de soleil, de sentiments nobles et généreux — ou, pour me

servir de termes moins poncifs — d'esprit *mousquetaire*. Que tout cela n'ait pas été mené à excellence par Edmond Rostand, c'est trop certain. Peut-être n'a-t-il jamais rien donné de plus parfait que *Les Romanesques*, sujet le plus adéquat à ses moyens. Sujet à la Watteau, et qu'il a beaucoup plus soigné en la forme que les grandes machines qui ont suivi. N'importe, il a marqué sa place.

Il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui Rostand subisse une certaine éclipse ; d'une part, il y a un retour au goût de l'obscurité, de la fange et un fléchissement très accusé et constant de la culture littéraire ; d'autre part, bien des esprits se tournent vers la précision critique, vers un usage de la raison plus exact. En vérité, les trompettes et les déploiements ne sont plus guère de mode.

ANDRÉ ROUVEYRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Renée Déjean : *la Perception visuelle* ; étude psychologique de la distance les conditions objectives ; F. Alcan. — Mathieu Gr. Pencesco : *Mouvement et Pensée* ; avant-propos du professeur Ch. Richet ; F. Alcan. — Dr Zwaardemaker : *Leçon d'adieux* ; Archives néerlandaises de Psychologie, La Haye 1928,

Il me faut rendre compte aujourd'hui de deux thèses de la Faculté des Lettres. De plus en plus, les étudiants en lettres, des philosophes, voire des littéraire, se préoccupent des questions scientifiques, et même travaillent dans les laboratoires. Cela aboutit souvent à des exposés nébuleux, fort obscurs, ou bien à des conclusions un peu simplistes.

Le travail de Renée Déjean, sur la **Perception visuelle**, est certes très sérieux, très savant, et est accompagné de formules mathématiques, mais il est difficile de suivre la pensée de l'auteur ; on est vite fatigué par la lecture de cet ouvrage.

Renée Déjean, qui a étudié l'excitabilité électrique de la rétine d'après les méthodes les plus modernes, critique la loi de Fechner, d'après laquelle la sensation croît comme le logarithme de l'intensité de l'excitant. Cette fameuse loi serait « fausse en fait et illégitime en droit ».

La loi physico-chimique de Fechner est doublement conventionnelle : à la fois en tant qu'elle postule l'homogénéité des images successives et la possibilité de leur mesure, et en tant qu'elle choisit son unité de

mesure qui ne correspond pas à un accroissement constamment proportionnel de la source lumineuse. Son vice capital, toutefois, n'est pas dans sa convention — il n'y a de mesure qu'à ce prix — mais en ce qu'elle omet à la fois les conditions d'excitation — la sensibilité « variable » du récepteur — et la condition *sine qua non* de l'appréhension — la prospection mentale sur la source lumineuse — sans laquelle, les autres conditions étant données et agissantes, non seulement il n'y a pas une variation de l'image en même temps qu'une variation de la quantité de la source, mais il n'y a pas même d'image du fait qu'il n'y a pas d'appréhension.

Dans le chapitre « l'image et les arcs nerveux rétino-moteurs », l'auteur insiste sur les conditions de l'appréhension.

Le globe oculaire est mobile grâce à un appareil musculaire assez compliqué, innervé par trois paires de nerfs craniens ; les influx moteurs volontaires partent du pôle antérieur des hémisphères cérébraux, alors que les images visuelles se projettent sur le pôle postérieur. Dans la cécité corticale, on observe des troubles de coordination des mouvements oculaires. Lorsque la cécité corticale est absolue, non seulement le récepteur est inexcitable par les radiations spectrales, mais encore l'œil reste immobile, le regard dirigé vers l'infini.

On retrouve le défaut de coordination des mouvements oculaires chez les sujets dont l'activité mentale prospective est déficiente. Ces sujets n'explorent pas spontanément leur champ visuel, ils ne font attention qu'aux images centrales de ce dernier, et, plus exactement, à l'image actuellement appréhendée, et se plaignent de ne pouvoir faire attention qu'à une seule image à la fois. Si on leur dit de fixer un objet, leurs yeux se meuvent dans toutes les directions jusqu'à ce qu'ils soient impressionnés par l'excitant, comme par hasard. Ils apprécient d'une façon inexacte la grandeur relative de deux lignes ou de deux surfaces et la distance relative de deux objets, alors que les dimensions et les distances relatives sont correctement appréciées quand les lignes appartiennent au même tout, par exemple dans un carré ou un rectangle, et quand les distances relatives sont celles des parties d'un même objet. De même, ils ne réussissent pas à compter les pièces étalées devant eux, à moins qu'elles soient contenues dans un cercle, de façon à ce qu'ils puissent les appréhender ensemble. La difficulté à lire procède du même défaut de

prospection mentale : le sujet « perd » le mot dans la phrase, ne sait pas revenir à la ligne.

Tandis que certains de ces sujets — dont le trouble mental capital est un fléchissement de la prospection mentale vers l'excitant — ne réussissent à fixer un objet qu'imparfaitement et après des essais infructueux, ils fixent immédiatement et correctement si le point où ils doivent regarder est exactement connu et localisé par eux par l'intermédiaire de sensations auditives, tactiles ou kinesthésiques, par exemple si on leur dit de fixer une source sonore, un objet qu'ils tiennent à la main, ou une partie de leur corps qui est touchée.

Renée Déjean termine ainsi :

Il n'y a perception visuelle, c'est-à-dire appréhension d'images à une certaine distance, que parce que nous sommes en rapport avec une réalité irréductible aux aspects sous lesquels nous en prenons ainsi connaissance. Et, par cela même que les images sont les aspects sous lesquels nous connaissons l'action du réel, non cette action elle-même — qui est, dans le cas de la vision, l'impression rétinienne — elles n'ont pas l'objectivité du réel qui affecte l'organisme et de l'action du réel sur nos organes, ni celle de l'aspect qui connaît cette action en terme d'images, mais elles n'ont de réalité que « par » et « pour » notre connaissance et n'existent pas en dehors d'elle.

§

Dans **Mouvement et Pensée**, Mathieu Pencesco donne des exposés un peu schématiques. Il insiste particulièrement sur les mouvements de vibration dont les centres nerveux seraient le siège ; ceux-ci donneraient lieu à la propagation d'ondes qui interféreraient entre elles ; les charges électriques interviendraient : du moins, d'après Macdonald, des décharges électriques positives provoqueraient l'état d'inhibition, des décharges négatives auraient l'effet contraire.

Il n'y aurait rien de surprenant à ce que la pensée humaine se manifestât sous forme d'ondulations analogues à celles de la télégraphie sans fil. De telles ondulations seraient soumises elles aussi aux lois du nombre et du rythme qui, suivant la vieille conception grecque, domineraient le monde moral comme elles dominent le monde physique et le monde esthétique.

Peut-être nos successeurs retrouveront-ils ces rapports simples que Pythagore reconnut le premier. Peut être aussi leur sera-t-il donné de

pénétrer enfin le sens de l'énigmatique raisonnement de Platon qui conclut à l'existence d'un rapport mathémathique parfaitement déterminé entre le juste et l'injuste, égal au nombre 729.

Charles Richet pense que l'auteur a probablement raison de dire que l'intelligence est un phénomène vibratoire ; mais, ajoute-t-il, « c'est une vibration d'ordre particulier, profondément mystérieuse ».

§

Récemment, le célèbre physiologiste Zwaardemaker, dans sa **Leçon d'adieux** faite à l'Université d'Utrecht, résume ses recherches concernant la *radio-physiologie*.

De temps en temps, dit-il à ce sujet, on découvre dans l'organisme l'une ou l'autre force, dont on ne soupçonnait pas l'existence auparavant. Pendant une série de siècles, on n'a eu connaissance dans notre corps que des forces thermiques et mécaniques ; depuis deux siècles, on connaît des forces chimiques, depuis un siècle des forces électriques, et depuis peu de temps seulement on connaît des forces radiologiques.

En 1906, Campbell et Wood arrivèrent à la conviction que le potassium est radio-actif. Or, ce métal ne manque jamais dans les organismes vivants, ni dans les plantes, ni dans les animaux, et il y joue un rôle important. Quand on l'enlève, l'organisme ne peut ni croître, ni fonctionner ; l'ajoute-t-on de nouveau, l'organisme reprend rapidement une nouvelle vie. En 1916, on constata que ce potassium peut être, à une série de points de vue, remplacé par certains éléments radio actifs ; son action est donc due à la radio-activité ; toutefois, la radio-activité du potassium est faible ; un milliard de fois plus faible que celle du radium.

Un cœur isolé dans un liquide approprié continue à battre ; par soustraction de potassium, on l'arrête, mais l'exposition à un corps radio-actif ranime ses mouvements rythmiques. Pour expliquer ce phénomène, Zwaardemaker fait intervenir certaines substances, les « anto-matines ». Elles se forment dans tous les muscles ; elles s'accumulent particulièrement dans le cœur ; exposées au rayonnement des corps radio-actifs, elles s'activent et provoquent les mouvements rythmiques de l'organe. Or, le rayonnement des corps radio-actifs consiste dans l'émission de particules électrisées, d'*électrons*.

Les explications électroniques prennent maintenant une place

importante en biologie, en physiologie ; on les applique aux mécanismes cardiaques, à ceux de la vision. D'autre part, les curieuses actions des lames d'argent sur les êtres vivants relèvent également de l'électronique.

G. BOHN.

VOYAGES

Ernest Renan : *Italie - Norvège*, Edition Montaigne. — André Maurois : *Rouen* : Emile-Paul frères.— Max et Alex Fischer : *Venise*, Flammarion.

Une très intéressante publication est celle qui a été donnée des inédits d'Ernest Renan, disparu il y a une trentaine d'années et dont on n'avait rien mis en vente jusqu'ici, je crois, comme ouvrage posthume. Ernest Renan a eu d'ailleurs une réputation surtout à côté ; il a été prôné par les libres penseurs tandis que des catholiques renforcés comme Léon Bloy lui jappaient aux chausses. On peut constater une fois de plus avec l'ouvrage actuel combien il était peu à l'écart des croyances générales du catholicisme — pour des raisons très précises et auxquelles le public ne peut comprendre grand'chose. Le volume **Italie-Norvège**, dont divers fragments ont été insérés dans des publications antérieures, est surtout composé de notes, de notes rapides, souvent en langage télégraphique, prises au jour le jour durant les périgrinations de l'écrivain.

Le premier voyage remonte à 1849-50. Ernest Renan descend vers la Méditerranée en passant par Avignon, Nîmes, Montpellier et finit par s'embarquer pour gagner, par mer, sur *le Véloce*, la côte italienne. C'est Rome qu'il va voir d'abord, la cité millénaire, la ville des papes où il séjourna longuement.

Parmi les choses qu'il signale spécialement, on peut citer le monastère de Saint-Jean et Paul sur le sommet d'une des collines du Palatin. Il observe la population calme, sans idées politiques et regrette la Rome du XVIIe siècle s'étendant nonchalamment dans sa dévotion, jouant avec ses cérémonies. Il se trouve dans des églises comme celle de Borromini, d'une architecture de mauvais goût aux lignes brisées, tourmentées, bien en rapport avec le culte italien. La dévotion populaire lui semble charmante; il y a partout aux carrefours des madones d'un type très pur, mais affadi ; témoignage du sentiment populaire un peu ridicule que pratique la masse.

La religion va mourant dans le pays, — constate-t-il néanmoins ailleurs ; les superstitions disparaissent. Mais à ce sujet l'on peut faire quelques réserves. Remarque aussi bizarre, le Romain mendierait par fierté ; il ne cultive pas la terre ; les princes, le peuple s'en moque, ce qui n'empêche que l'Italie a le goût de vivre ; nous sommes toujours pressés, lui non, il jouit du temps lent et monotone ; nous n'aimons dans la vie que l'action ; lui, aime la vie.

Le promeneur se trouve à Saint-Georges-du-Velabre, temple païen devenu une église ; le portique sous colonnes comme à la Maison carrée a été conservé, le portail gothique s'ouvre ensuite. Il visite toute la série d'églises que comporte la ville, et fait à ce sujet d'intéressantes remarques.

Cependant, il parle de l'Italie au XVIe siècle et constate qu'elle offrait un curieux spectacle. C'est un mouvement comprimé par la force. L'Italie allait de son propre mouvement au protestantisme, la force l'en empêcha. Avec M. Ernest Renan, on admire le Vatican, les loges de Raphaël, les peintures de la bibliothèque ; et c'est pour lui l'occasion de nous parler de l'art italien du moment. Le jour de Pâques, il se trouve place Martamana, Velabre, quartier plein de paysans venus pour visiter les églises et qui arrivent avec des marmites ficelées sur le dos. Pour ce peuple, la religion est d'ailleurs la chose essentielle : la religion est la part de l'idéal dans la vie humaine ; il est indiscutable, affirme-t-il, aussi bien, que le christianisme est scientifiquement inacceptable, mais le peuple s'en soucie peu.

En quittant Rome, il passe à Corneta où l'on ne rencontre que délabrement, abandon, misère. De ce côté, le pays est désert, on y fait des lieues sans rencontrer un homme. Au mont Cassin, les monastères retiennent notre promeneur. On le trouve à Sienne où il s'attarde dans la Cathédrale, signale les Palais, la Piazza del Campo, l'église San-Dominico, etc., etc. A Pise, où le plus intéressant est la « ville des morts ». A Naples, dont la religion apparaît grossière avec le culte de saint Janvier qui prend quelquefois des apparences bizarres ; quand il ne fait pas assez tôt son miracle, on lui met la corde au cou et on le traîne à la mer. Il passe à Pompéi, à Paestum, etc. Puis avec l'excursionniste, nous gagnons la Norvège en 1870, à la veille de la guerre ; c'est la 2e partie, ou plutôt la dernière partie de cet ouvrage

et qui nous fait connaître un Ernest Renan tout différent de ce que l'on pouvait attendre. Il part de Cherbourg en noble compagnie et s'attarde sur les côtes d'Ecosse avant de traverser la mer du Nord, puis remonte toute la côte norvégienne. Il arrive à Bergen, où il est frappé par le décor des montagnes ; aux îles Loffoden ; à Tromsoë, qu'empeste éternellement une odeur de morue ; à Godoë, à Aberdeen. Il existe dans le pays une curieuse population de Lapons avec lesquels les voyageurs se trouvent en contact ; l'un mange un morceau de savon qui lui a été offert ; ailleurs, un deuxième verse de la soupe dans sa poche, etc.

Cette intéressante promenade fut interrompue par la nouvelle de la déclaration de guerre. Les promeneurs n'avaient plus qu'à revenir.

Le volume qu'apporte M. André Maurois sur **Rouen** est surtout un livre de souvenirs ; il parle de sa jeunesse, du collège où il a été éduqué, de la cathédrale — naturellement — et de son cadre de ruelles tortueuses, de son entassement de petites maisons; puis c'est le rappel de la vie passée des vieux temps historiques, avec le tableau de la fête de la Fédération à Saint-Sever ; la physionomie de Rouen sur la rive gauche avec son enceinte fortifiéeque flanquent deux tours à la hauteur du boulevard Cauchoise et du boulevard Gambetta. Il n'y a qu'un pont, pont de bateaux sur l'emplacement du pont Boieldieu.

Au plus vieux temps,les forêts s'étendaient encore vers la ville. Sur la rive gauche, la forêt de Rouvray allait jusqu'au fleuve ; sur la rive droite, la forêt de Roumare descendait les pentes de Canteleu, Rouen était alors un gros bourg fortifié, encerclé par les arbres ; jusqu'à la mer, c'était une forêt où se trouvaienttrois monastères : Saint-Martin,Jumièges, Saint-Wandrille. Primitivement , il n'y avait eu là que des cabanes, mais c'était le croisement des voies qui allaient de Rouen à Chartres et vers la mer. La population de la ville a d'ailleurs fait fortune, grâce à son économie et à sa prudence. Il y a d'ailleurs dans le volume une dissertation sur les qualités du caractère normand.

M. André Maurois donne enfin ses souvenirs sur la guerre de 1914 et l'occupation anglaise, qui avait modifié complètement l'aspect de la ville ; il conte son retour à la caserne et le départ des troupes pour le front, par quoi se termine l'ouvrage, qui a le seul tort de ne rien dire de la physionomie réelle de Rouen.

MM. Max et Alex Fischer ont publié chez Flammarion un très intéressant petit volume de notes concernant leur passage à **Venise**. On sait qu'on y arrive maintenant par terre, et dès la sortie de la gare on se trouve sur une lagune que sillonnent des gondoles chargées de bagages, de carottes ou de choux-fleurs. Les maisons, dont le pied baigne dans l'eau, n'ont pas que leurs entrées officielles, mais d'autres petites portes donnent sur des rues ou sur des places ; ce sont des petites portes pivotant sur des gonds qui servent aux familiers de la maison, la grande entrée se trouvant réservée aux visites officielles. — Venise est restée surtout une ville de marchands, mais dont les boutiques gardent le souvenir de l'opulence passée ; les monuments s'y élèvent côte à côte sans perspective suffisante.

Palais des Doges et Chapelle, Tour du Campanile, Procuratie Vecchie, Tour de l'Horloge et Procuratie Nuove y entassent leur voisinage : les canaux sont trop étroits, les infimes **Campazzi** (toutes petites places) et les menus Campielli (petites places) sont plus nombreuses que les *Campi* (places) qui sont encore de dimensions réduites. Venise ne possède en tout que deux espaces libres de proportions normales : la Piazza San Marco et la Piazzeta. Mais il y a sur tout cela une odeur désagréable qui provient du Grand Canal. Si bien qu'un des visiteurs parle d'aller se réfugier dans les W. C., les préférant à la pestilence de la rue. La ville est d'ailleurs envahie par les Allemands qui s'y trouvent en surnombre, ayant envoyé à Venise les échantillons les plus médiocres de la race. Les églises sont envahies par de vieilles femmes bavardant et potinant, tandis que leurs provisions ménagères s'étalent sur les prie-Dieu ; des petites filles esquissent devant une chapelle des génuflexions qui ressemblent à des mouvements de danse. Il n'y a ni fidèles, ni prêtres, ni bedeau, ni sacristain. On trouve par la ville trop de gothique flamboyant, trop d'or, trop de décoration, trop de surcharges, trop de macarons, trop de style byzantin, trop d'ornementation tarabiscotée, trop de verrerie multicolore ou versicolore, trop de style rococo, trop de stuc. Mais à propos des odeurs du Grand Canal, qui reviennent plusieurs fois dans ce récit, MM. Max et Alex Fischer notent qu'un touriste avait demandé à un Vénitien combien il a fallu de siècles à la ville pour arriver à sentir aussi parfaitement mauvais. On retourne visiter le Palais où se

succédèrent les 120 doges de Venise, et qui a été tant de fois tripatouillé, pendant les onze siècles que compte l'histoire du lieu, que son architecture, son ameublement, son ornementation donnent surtout une impression de médiocrité; la visite en est longue et plutôt pénible, et les voyageurs ont omis de se répandre en admirations. Il y a d'ailleurs dans ces notes très peu de dissertations sur la peinture, mais surtout des scènes de la rue et de la vie extérieure. Il est regrettable que les guides ne signalent pas le délicat plaisir que l'on peut prendre à se promener dans les rues si pittoresques du vieux Venise pavé; il ne serait plus possible en effet de flâner derrière Saint-Pantaléon ou devant San-Marziale della Misericordia. On passe dans le quartier des Juifs où le sanctuaire de la synagogue avait autrefois les portes d'argent qui ont été emportées par Napoléon Ier. Puis, c'est le départ et, au moment où l'heure en va sonner, MM. Max et Alex Fischer notent qu'il est question d'établir un métro à Venise; des projets sont à l'étude et le besoin s'en faisait sentir.

CHARLES MERKI.

HISTOIRE DES RELIGIONS

LIVRES SUR PYTHAGORE. — Jérôme Carcopino : *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, Paris, L'Artisan du livre, 1926. — Jules Sageret : *Le hasard et la destinée*, Paris, Payot, 1927. — Isidore Lévy : *La légende de Pythagore*, Paris, Champion, 1927. — *Recherches sur les sources de la légende de Pythagore*, Paris, Leroux, 1927. — Mémento.

Le 23 avril 1917, à Rome, à une centaine de mètres à l'est de la Porte Majeure, le ballast s'affaissait sous les rails de la ligne de Rome à Naples. Les ingénieurs de la traction entreprirent un sondage dans le sol qui, sans raison apparente, venait de céder sous le poids de la voie ferrée. Ils découvrirent que les rails reposaient sur le vide creusé, à une très grande profondeur, par une vaste construction souterraine.

A première vue et à ne considérer que le plan de cette construction, on serait enclin à la prendre pour une crypte chrétienne. Sa forme est celle d'une basilique, d'un vaisseau à trois nefs, précédé d'un *atrium*. Mais les très beaux stucs qui tapissent les murs, les piliers et les voûtes n'ont rien de commun avec le christianisme. Bien qu'aucune inscription ne renseigne les archéologues sur la destination de l'hypogée, la plupart des érudits,

une fois tombée l'animation des premières polémiques, sont revenus à l'interprétation proposée par Edoardo Gatti, Fornari et Cumont. Il s'agit d'un sanctuaire pythagoricien.

Il prouve quelle vitalité avait à Rome, au premier siècle de notre ère, la religion pythagoricienne qui avait mûri, plusieurs siècles auparavant, sur le sol de l'Italie.

Pythagore, exilé de Samos par le tyran Polycrate, avait trouvé des disciples dans les colonies grecques de l'Italie. Légende ou histoire ? Toujours est-il que la spéculation des Grecs, germant sur une terre neuve, parmi des races vaillantes et des peuples jeunes qu'environnaient des tribus encore incultes, y a donné une floraison magnifique et imprévue. Les Grecs de l'Ouest menaient une vie trop intense pour se nourrir de théorèmes. Au risque de dénaturer la pensée qui leur était apportée, ils l'ont échauffée de leur ferveur, pénétrée de leurs inquiétudes, alourdie de leurs scrupules superstitieux et de leur sagesse utilitaire, soulevée de leurs désirs impétueux. Cette conversion d'une école en église, c'est le propre du pythagorisme, et c'est la part de l'Italie dans le développement de la pensée antique.

A l'époque de César et des premiers empereurs, la religion pythagoricienne atteint son apogée. De 60 av. J.-C. à 50 ap. J.-C., il n'est pas de philosophe qui ne donne une adhésion au moins partielle au maître de Crotone. Académiques, stoïciens, éclectiques, péripatéticiens, tous pythagorisent. Cicéron est persuadé qu'un grand nombre des institutions romaines ont été copiées sur celles des Pythagoriciens.

Dans son beau livre sur la **Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure**, M. Carcopino, guide aimable et savant, nous initie à la vie cultuelle de l'église pythagoricienne, au temps des premiers empereurs. Une ligne perdue dans l'Histoire naturelle de Pline lui a permis d'interpréter le motif central qui décore l'abside. C'est le saut de Leucade, la descente de Sappho dans la mer, symbole de l'âme qui doit se fier aux éternelles résurrections.

D'autres représentations mythologiques et allégoriques forment une sorte de Bible illustrée du pythagorisme. Elles jettent une lumière inattendue sur maints passages d'Ovide et de Virgile. Inversement, les poètes latins fournissent souvent la clef des

énigmes que ces images proposent à ceux qui veulent les interpréter.

§

Pythagore, à qui les anciens attribuaient tant de choses, fut aussi considéré par eux comme le grand révélateur de la mystique des nombres. Il passa pour le philosophe mathématicien par excellence. Encore de nos jours, beaucoup ne connaissent Pythagore que par le théorème et la table qui portent son nom.

Il faut voir là, paraît il, un développement tardif de sa légende. Pythagore ne semble avoir été connu d'abord que comme initiateur religieux. En tout cas, les pythagoriciens, sinon leur maître, ont professé que « les choses sont nombres », que « les nombres sont les modèles d'après lesquels les choses sont faites ». Ils ont vu dans les nombres non des entités verbales, mais des forces plastiques et motrices, des êtres réels.

A ce pythagorisme-là nous devons l'invention des mathématiques déductives, abstraites.

Si l'on veut se familiariser avec cet aspect de la doctrine pythagoricienne, on lira avec fruit les chapitres que lui consacre M. Jules Sageret dans son livre sur **le Hasard et la Destinée**.

§

L'éclat du nom de Pythagore était tel que toute l'antiquité fut avide de connaître sa vie. On doit s'attendre à ce que cette vie, fortement poétisée, ait exercé une grande influence sur l'imagination antique. Dans deux livres sur **la légende de Pythagore**, M. Isidore Lévi vient de montrer que l'influence a été bien plus profonde et étendue qu'il n'était possible de le supposer.

Par les fragments qui nous en ont été conservés, nous connaissons quatre biographies de Pythagore : celles d'Apollonios de Tyane, de Nicomaque de Gérasa, d'Antonios Diogénès et de l'Anonyme de Jamblique. Ces quatre évangiles de la religion pythagoricienne dépendent d'un évangile primitif aujourd'hui perdu, le poème *Abaris*, d'Héraclide du Pont.

D'après la description qu'en a laissée Plutarque, l'*Abaris* était un conte destiné à faire comprendre la condition des âmes. C'était un récit d'un si captivant intérêt que, malgré l'austérité du sujet, « il séduisait la jeunesse frivole ».

Du texte de l'*Abaris* il ne subsiste plus que quelques lignes, mais les auteurs nombreux qui l'ont cité, imité, pastiché, parodié ou qui en ont subi l'influence permettent à M. Isidore Lévi de le reconstituer en grande partie et de suivre la filiation des écrits qui s'en sont inspirés.

Je citerai, à titre d'exemple, un épisode de l'*Abaris*, qu'on peut résumer ainsi.

Pythagore voit un jour passer deux cortèges funèbres. On célèbre en grande pompe les obsèques d'un Riche, tandis qu'un Pauvre est mené en terre, roulé dans une natte, sans qu'un seul ami le suive. Naïvement, le compagnon de Pythagore se récrie sur le bonheur du Riche, enseveli au milieu des lamentations. Le Maître conduit alors son compagnon aux Enfers. Il lui montre le Riche torturé avec les réprouvés et le Pauvre goûtant la félicité éternelle au milieu des élus.

Cette descente aux Enfers est la première en date de toute une longue série. Elle inaugure un genre littéraire. Elle donne le modèle des apocalypses où un guide révélera les mystères de l'autre monde. Dans sa suite littéraire, les deux points culminants seront la descente aux Enfers d'Enée, au sixième livre de l'*Enéide*, et celle de Dante, dans la *Divine Comédie*.

En Egypte, la légende de Pythagore fut habillée à l'égyptienne. Le rôle de Pythagore est tenu par Siosiri, qui n'a pas douze ans quand se place l'épisode que je viens de résumer. Le rôle du compagnon qui est conduit aux Enfers est tenu par son père.

Chez les Juifs, la même légende donna naissance à la descente aux enfers de Moïse. Celle-ci à son tour inspira celles d'Isaïe, d'Elie et d'Hénoch, toutes trois remaniées plus tard par les chrétiens. Chez les chrétiens, elle inspira l'Apocalypse de Pierre.

Le contraste du Riche et du Pauvre, de leur vie terrestre et de leur sort d'outre-tombe, est à l'origine d'une autre chaîne de légendes. Dans la chaîne trouvent place Lucien, où le rôle du Pauvre est tenu par le savetier Mikyllos, et l'évangile de Luc, où l'histoire devient celle de Lazare et du mauvais Riche. Dans la phrase : « et il fut enterré », l'évangile a conservé un vestige des funérailles somptueuses du Riche, décrites dans les états antérieurs de la légende.

Sur les Juifs, l'action du pythagorisme fut si forte qu'elle changea, peut-on dire, leur religion.

Le judaïsme classique, en effet, ne se souciait pas des destinées de l'âme après la mort. Encore à l'époque des origines chrétiennes, les Sadducéens, prêtres aristocrates, gardiens de la tradition, niaient la survie de l'âme, les châtiments et les récompenses de l'autre monde.

Mais ils étaient désormais seuls à le faire. Les pharisiens, les esséniens, le peuple juif en sa masse, s'étaient mis à croire que les morts ressuscitaient et que l'âme était impérissable. Il y a là une innovation décisive qui fait du judaïsme pharisien et talmudique une religion tout autre que celle de la Loi et des Prophètes.

M. Lévi démontre que cette évolution est due à la doctrine pythagoricienne de la condition de l'âme, doctrine enseignée par l'*Abaris* et par tous les écrits qui en sont issus. C'est par l'intermédiaire des juifs hellénisés d'Alexandrie que cette doctrine a étendu son influence jusqu'à la Palestine.

Un pythagorisme palestinien expliquerait, selon M. Isidore Lévi, les rapports nombreux qui existent entre la légende de Pythagore et la légende de Jésus.

Ces rapports sont réels. M. Lévi a le mérite d'avoir découvert une nouvelle source des évangiles. Mais le christianisme naissant a pu recevoir ailleurs qu'en Palestine l'influence pythagoricienne. Il apparaît de plus en plus comme un mouvement d'émancipation des prosélytes, dirigé contre l'orthodoxie traditionnelle de la synagogue. La part créatrice qui revient à l'antisémite Marcion dans la composition du Nouveau Testament apparaît de plus en plus primordiale. C'est après son premier essor, en réaction contre Marcion, que le christianisme s'est artificiellement judaïsé. Les textes du Nouveau Testament qui passaient pour les plus anciens, à cause de leur saveur judaïsante, sont dus à cette réaction assez tardive.

Il n'est donc pas nécessaire d'expliquer les influences pythagoriciennes sur le christianisme par le détour du pythagorisme palestinien, dépendant lui-même du pythagorisme alexandrin. On peut imaginer des rapports beaucoup plus immédiats entre la légende de Pythagore qu'avait composée Héraclide et la légende évangélique, à laquelle Marcion contribua. Héraclide et Marcion sont du même pays. Tous deux, ils sont des Grecs du Pont.

Mémento. — M. Bulard : *La Religion domestique dans la colonie italienne de Délos*, Paris, de Boccard, 1926. *Description des revêtements peints à sujets religieux* (Exploration archéologique de Délos, IX) Paris, de Boccard, 1926. — Ces deux volumes donnent la description et l'interprétation des peintures murales et des autels historiés découverts à Délos par l'auteur. Ils renouvellent notre connaissance de la religion domestique des Romains. C'était une religion familiale et rurale, développée autour de l'*omphalos*, idole de Vesta. Elle conservait de très vieux rites (offrande au *Genius*, offrande du porc au lare). Elle revit dans des images narratives d'un grand intérêt. — L'*Année sociologique* a repris sa publication. On y trouve, dans un cadre méthodique, d'excellentes analyses de toutes les publications de sociologie religieuse. — O. Leroy : *La raison primitive*, Paris, Geuthner, 1927. Essai de réfutation de la théorie de Lévy-Bruhl sur le « prélogisme » des primitifs. Trois chapitres sont consacrés à la religion et à la magie chez les primitifs. — J. G. Frazer : *L'homme, Dieu et l'immortalité*, traduit par P. Sayn. Paris, Geuthner, 1928. Ces pages, détachées de l'œuvre immense de Frazer, ont une véritable unité. Elles sont groupées en quatre parties : l'étude de l'homme, l'homme en société, l'homme et le surnaturel, l'homme et l'immortalité, — V. Taylor : *Behind the third Gospel*. Oxford, Clarendon Press, 1926. Examen du troisième évangile. La source indépendante de Marc y est plus continue et plus homogène qu'on n'avait pensé. — Henry-J. Cadbury : *The Making of Luke Acts*, Londres, Macmillan 1927. Etude très fouillée sur la composition des écrits lucaniens : Evangile et Actes des Apôtres. — P.-J. Foakes-Jackson : *Peter Prince of Apostles*. Londres, Hooder et Stoughton, 1927. L'étude la plus complète faite jusqu'ici sur la légende de saint Pierre et les nombreux problèmes qu'elle soulève. — H. Delafosse : *Lettres d'Ignace d'Antioche*, Paris, Rieder, 1927. Traduction précédée d'une étude très neuve et très forte. L'éditeur restitue ces lettres à leur vrai auteur, un évêque marcionite de Syrie. Il montre, avec une clarté qui touche à l'évidence, comment elles ont été remaniées par un interpolateur catholique. — Deux livres récents ont été consacrés à l'épître de Jacques : G.-H. Rendall : *The Epistle of Saint-James and Judaic Christianity*, Cambridge University Press, 1927, et J. Chaine. *L'Epître de Saint Jacques*, Paris, Gabalda, 1927. La question importante est de savoir si l'épître de Jacques polémique contre les épîtres pauliniennes, notamment contre l'épître aux Romains. L'auteur anglais pense que non, l'auteur français pense que oui. Je crois que le second a raison. — Joanny Bricaud : *Les Illuminés d'Avignon*, Paris, Nourry, 1927. A. Lantoine : *Un précurseur de la franc-maçonnerie : John Toland*. Paris, Nourry 1927. Deux curieuses études religieuses. — T. K. Oesterreich : *Les Possédés*, trad. par R. Sudre.

Paris, Payot, 1927. Etude approfondie sur la possession démoniaque chez les primitifs, dans l'antiquité, au moyen âge et dans la civilisation moderne.

P.-L. COUCHOUD.

GRAPHOLOGIE

L. M. Vanzanges : *L'Ecriture des Créateurs intellectuels*. Les Arts et le Livre. Paris, 1927. — Dr C. Streletski : *Graphologie du Praticien*. Gaston Doin. Paris, 1927. — E. Solange-Pellat : *Les Lois de l'Ecriture*. Vuibert. Paris, 1927. — Maggie Guiral : *La Valeur de la Preuve dans l'Expertise des Ecritures*. Bosc et Rion, Lyon, 1927. — J. Crépieux-Jamin : *Die Grundlagen der Graphologie* (traduction). Niels Kampmann. Heidelberg. — Gerstner *Lehrbuch der Graphologie*. Niels Kampmann. Heidelberg. — Minna Becker : *Die Graphologie der Kinderschrift*, Niels Kampmann. Heidelberg. — Ludwig Klage : *Zur Ausdruckslehre und charakterkunde*. Niels Kampmann. Heidelberg, 1927. — Mémento : *La Graphologie scientifique*, nouvel organe de la Société de Graphologie. — Le Congrès international de graphologie de Paris : 9, 10, 11 juin 1927. — Au Collège libre des Sciences sociales : Cours publics de M. Edouard de Rougemont : *La Graphologie et son rôle social*. — *La Graphologie et l'Observation médicale*, in L'Homœopathie française. — Jean Cuissinat : *Classification des Caractéristiques et des déformations graphiques*. Chez l'auteur (120, rue de Charonne, Paris XIe). — *Zeitschrift für Menschenkunde*. Heidelberg.

La Graphologie prend tous les jours une importance plus grande et attire l'attention des esprits cultivés. La *Société de Graphologie*, dirigée par son actif président le Dr Legrain, publie dans son bulletin mensuel **La Graphologie scientifique**, des articles signés par des collaborateurs nouveaux qui se sont joints aux graphologues connus, et parmi lesquels des médecins : le Dr Houzel qui étudie les signes de l'angoisse, le Dr Pierre Menard qui fait de curieuses observations sur le subconscient et l'écriture ; des érudits : M. Raoul Bonnet, le savant spécialiste des autographes, qui nous montre les pièges qui sont semés sur le chemin du collectionneur et du graphologue ; des artistes : Mme Louise Marion, qui étudie l'écriture des grands interprètes des œuvres au théâtre ou au concert. Cette publication, très vivante, reproduit les Conférences faites pendant la saison au Musée Social, dont plusieurs traitent des questions d'un intérêt non seulement graphologue, mais d'une partie philosophique : *l'Attention chez les Aliénés*, par le Dr Legrain : *Les Signes de l'Attention*, par M. Crépieux-Jamin : *l'Analyse et la Synthèse en graphologie*, par M. E. de Rougemont.

Une enquête : « Comment écrivez-vous » ,a provoqué de fort curieuses et instructives réponses. — La Société de graphologie

prépare pour les 9, 10, et 11 juin un **Congrès international de graphologie**, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de M. Crépieux-Jamim, le maître incontesté de la graphologie scientifique.

Le mouvement se développe non seulement en France, mais à l'Etranger. — Il existe en Allemagne deux Sociétés de graphologie, une à Munich : *Graphologisches Institut*, et une à Berlin : *Deutsche graphologische gesellschaft*. Elles publient des articles variés et fort intéressants. Une revue spécialement consacrée à l'Etude de l'Homme : **Zeitschrift für Menschenkunde**, groupe un nombre imposant de collaborateurs qui étudient d'une façon très consciencieuse tout ce qui peut contribuer à éclairer l'être humain sur « l'Hôte inconnu » qu'il cherche à connaître et dont il découvre tous les jours de nouveaux aspects.

Une nouvelle tribune a été ouverte aux graphologues, et l'importance de cette innovation mérite d'être signalée : le Collège libre des Sciences sociales, 28, rue Serpente, a chargé M. E. de Rougemont, vice-président de la Société de graphologie, expert près le tribunal civil de la Seine, de faire un cours sur **la Graphologie et son role social**. Il reprendra l'an prochain ces entretiens.

C'est la première fois, en France, qu'un établissement d'enseignement public ose prendre une semblable initiative. Elle montre, à la fois, la clairvoyance courageuse de la Direction du Collège libre et l'intérêt croissant que la graphologie sait inspirer. A l'Etranger, et notamment en Roumanie, nous observons le même phénomène ; nous avons déjà eu à en parler. C'est une occasion de la redire : l'**Ecole des Chartes de Bucarest** charge M. Stahl, professeur de paléographie, d'initier ses élèves à la science graphologique. C'est un esprit de premier ordre, qui connaît à fond la question et qui est, en outre, un des meilleurs experts en écritures de l'Europe.

Les livres publiés en France et à l'Etranger sont nombreux et présentent souvent le plus vif intérêt. M. L. M. Vanzanges, dont l'ouvrage sur l'*Ecriture des musiciens célèbres* a été si justement apprécié, vient de nous donner un travail des plus suggestifs sur **L'Ecriture des Créateurs intellectuels**. L'éditeur Georges Crès l'a édité avec le bon goût qui caractérise ses publications et qui a fait le renom de la grande maison d'édition

à laquelle il a laissé son nom, bien qu'il l'ait quittée pour fonder *Les Arts et le Livre*. M. Vanzanges a entrepris une tâche considérable et il l'a menée à bien. Il à examiné l'écriture de *six cents* (!) personnalités de premier ordre, « choisies avec soin dans une période s'étendant du xve siècle à nos jours » en les groupant par grandes catégories : Penseurs, Savants, Hommes d'Etat, Homme de guerre, Littérateurs, Artistes. Il a cherché à dégager les particularités inhérentes à ces écritures, afin de découvrir les conditions de la Création intellectuelle. L'énoncé du problème suffit à en faire pressentir les difficultés et je me hâte de dire qu'il en est sorti tout à son honneur, grâce à son travail consciencieux, à sa finesse d'esprit et à sa connaissance profonde des multiples ressources de la graphologie. C'est un livre de psychologue et de penseur qui mérite d'entrer dans la bibliothèque de tout chercheur averti. Les résultats statistiques qu'il fournit constituent un précieux enseignement pour la graphologie ; les personnalités qu'il étudie peuvent intéresser les lecteurs les plus divers, et les 43 autographes reproduits à l'appui des analyses graphologiques sont des plus intéressantes. C'est un livre d'érudit et de psychologue des plus attachants.

Le D. C. Stieletski, secrétaire général de la Société de Graphologie, a réuni sous le titre **Graphologie du Praticien** un grand nombre de spécimens d'écritures normales et pathologiques, accompagnées d'observations graphologiques concises, parfois trop brèves à notre gré, et qui ont pour but de fournir au praticien des indications relatives aux renseignements, souvent précieux, que l'écriture peut fournir au médecin sur le caractère normal du sujet, aussi bien que sur la maladie elle-même. Son chapitre *Endocrino-graphologie* concerne les perturbations produites par les troubles fonctionnels des glandes à sécrétions internes : testicules, thyroïde, surrénales. Il montre que l'écriture enregistre tous ces troubles et que l'amélioration produite par le traitement a sa répercussion sur l'écriture. C'est une preuve expérimentale très convaincante de la valeur du geste graphique. Nous avons toujours été persuadé, personnellement, que la collaboration du médecin et du graphologue s'impose. Nous nous efforçons de le démontrer dans nos articles : **La Graphologie et l'Observation médicale** dans « l'Homéopathie française » du Dr Léon Vannier.

M. E. Solange Pellat, président de la Société technique des « Experts en écriture», s'est proposé de dégager **Les lois de l'Ecriture**. Il se base sur les observations des graphologues, et notamment de M. Crépieux-Jamin, en s'efforçant « de faire abstraction du portrait graphologique», en analysant les gestes graphiques d'une façon objective. Son travail est surtout destiné aux experts en écritures. C'est à eux aussi qu'a pensé M. Jean Cuissinat dans sa **Classification des caractéristiques et des déformations graphiques**, publiée dans *Le Caractère* et tirée à part. C'est une précieuse nomenclature, conçue selon un plan nouveau, des particularités graphiques utiles à chercher dans des écrits à expertiser. Cette question si importante de l'expertise nous a valu une nouvelle thèse, celle de Mlle Maggie Guiral sur **La valeur de la Preuve dans l'Expertise des Ecritures**. C'est surtout un exposé de la méthode du Dr Locard, de Lyon, que nous avons, ici-même examinée en détail. — Sous le titre **Die Grundlagen de Graphologie** a paru chez Niels Kampmann, en un élégant volume bien imprimé, une traduction de l'ouvrage de M. Crépieux Jamin : *Les Bases fondamentales de la Graphologie*, dont nous avons rendu compte ici, lorsqu'il a été publié, puis réédité. — M. Gerstner a publié chez le même éditeur un livre abondamment illustré, intitulé : **Lehrbuch der Graphologie** (Traité de Graphologie), il comporte un bref historique de la graphologie, qui ne présente rien de nouveau et auquel il manque les derniers ouvrages de M. Crépieux-Jamin. C'est un livre élémentaire qui peut rendre des services aux débutants. Il est consciencieusement fait, mais n'offre rien qui mérite l'attention et il contient certaines inexactitudes.

Enfin il a paru, chez le même éditeur encore, un important ouvrage de Mme Mina Becker : **Die Graphologie der Kinderschrift**. C'est un livre qui mérite une étude détaillée. Faute de place, nous ne pouvons l'entreprendre cette fois et nous en parlerons longuement dans notre prochain article. Il en est de même du livre du Dr Ludwig Klages, qui a groupé une série d'articles publiés entre 1897 et 1927, sous le titre : **Zur Ausdrucks lehre und Charakterkunde**. Les ouvrages de cet auteur ont une grande influence en Allemagne et il est nécessaire que les graphologues français soient renseignés à leur sujet.

EDOUARD DE ROUGEMONT.

LES REVUES

La Nouvelle Revue française : un propos d'Alain relatif aux autographes. — *Revue bleue* : la vérité sur *Jocelyn*, qui n'était peut-être pas bonne à dire. — *Mercure de Flandre* : Pierre Louys en 19 8. — Naissance : *Le Sextant* ; son programme. — Mémento.

Un des « propos » d'Alain — **La nouvelle Revue française** (1er mai) — traite des autographes. Un autographe de Napoléon, quatorze lignes, vendu 25.000 francs, part pour l'Amérique. De même, un mémoire de M. Bergson. Cela motive ces justes réflexions du toujours sage Alain :

L'Etat n'intervient que pour empêcher brutalement des taxes. Aucun souci de remplir un rôle tutélaire et intelligent.

Un mémoire de M. Bergson fait dix-sept cents francs, avec les frais. C'est une longue réponse que le philosophe avait adressée à un enquêteur qui l'interrogeait sur le langage philosophique. L'enquêteur l'a publiée, puis vendue. Le libraire, le commissaire-priseur, l'huissier, le fisc, se sont partagé le reste des bénéfices. Pas un centime ne revient à l'auteur, qui n'a songé, lui, qu'à donner au public son temps et son travail.

Public, d'ailleurs, aussi bien que l'auteur, abandonné par l'Etat. Journellement des lettres, des documents importants pour l'histoire politique ou littéraire disparaissent ou émigrent en laissant de leur passage cette brève phosphorescence d'un nom et de quelques lignes dans un catalogue de marchand ou bien de vente. Des revues d'histoire ou de littérature, comme la *Revue d'Histoire Littéraire*, dépouillent ces catalogues dans la mesure où elles le peuvent et au hasard. Il serait facile d'instituer un dépôt légal pour l'autographe commercial comme il y en a un pour les livres et les journaux. Il prendrait la forme d'archives photographiques. La conservation des pièces intéressantes serait assurée par les soins du service photographique de la Bibliothèque Nationale. Une taxe supplémentaire de un à deux pour cent sur les ventes l'alimenterait. Il peut bien y avoir un droit des Lettres comme il y a un droit des pauvres ; et c'est d'ailleurs, hélas ! la même chose.

Bien entendu, il ne s'agirait pas d'armer la malignité en gardant une trace officielle des papiers intimes qui intéressent les vivants. Il y aurait à mettre au point une législation qui protégeât des droits délicats à fixer et singulièrement méprisés aujourd'hui. Conclusion : un code des lettres, un groupe de défense intellectuelle au Parlement. Et si nous ne nous en occupons pas nous-mêmes, ne jetons pas de bâtons dans les jambes des confrères qui tâchent d'y intéresser l'opinion.

La suggestion d'Alain est à retenir. Nous pouvons espérer —

de la convocation prochaine, à Paris, d'un congrès international des écrivains, qui est un des buts actuels de M. Edouard Estaunié, président de la Société des Gens de Lettres — l'établissement du statut de l'écrivain et, par l'intermédiaire du Bureau International de Genève, que tous les gouvernements, saisis de ce statut, le proposent au vote des parlements. Ce statut établira les droits matériels de l'écrivain et son *droit moral*. Ce droit moral, incontestable, est violé outrageusement par l'usage, entre autres abus, que l'acheteur de papiers d'un mort croit pouvoir faire de ces papiers. Victor Hugo a souffert de ces diffamations posthumes. Lamartine, en ce moment même, après un répit de quelques années, est de nouveau l'objet de cette curiosité potinière. Il convient d'arrêter les progrès de cette indécence : le biographe chez la concierge.

§

En vérité, ne pouvait-on laisser Laurence et Jocelyn demeurer les héros poétiques du chef-d'œuvre lamartinien ? Ce n'est l'avis ni de M. Testot-Ferry, allié à la famille du poète et à celle de l'héroïne, ni de M. Albéric Cahuet : ils apportent au public « la vérité sur *Jocelyn* ». Ce travail est publié par la *Revue bleue* (21 avril).

En compulsant les anciens registres paroissiaux de la petite commune de Bussières en Mâconnais, de 1762 à 1832, on voit naître, grandir, étudier, embrasser la vie ecclésiastique, devenir successivement sous-diacre, diacre, vicaire, curé de Bussières et Milly, et enfin mourir, celui qui fut l'abbé François Dumont (29 juin 1767-22 janvier 1842), le héros de *Jocelyn* de Lamartine.

Un document, qui émane du vicaire général au diocèse de Mâcon, définit en ces termes le prosaïque Jocelyn :

La lettre de l'abbé Farraud à Mgr Moreau, datée du mercredi 3 juin 1801, contient ce passage :

« M. Dumont est une espèce de houzard qui, dans les temps ordinaires, aurait été paralysé. Attendu le besoin qu'on a d'ouvriers, il faut bien l'employer, mais non à Bussières et dans les environs, où sa conduite a été scandaleuse, ses jactances plus scandaleuses encore. »

C'est à ce « houzard » que Mme de Lamartine confia l'enseignement du jeune Alphonse, de 1798 à 1801 !

Il fut inhumé, le 24 janvier 1832, à la porte de la sacristie, où sa

tombe servait de marche naguère encore. Lamartine y fit graver cette inscription :

« A la mémoire de Dumont, curé de Bussières et Milly pendant près de quarante ans, né et mort pauvre comme son divin maître, Alphonse de Lamartine, son ami, a consacré cette pierre près de l'église pour perpétuer parmi le troupeau le souvenir du bon pasteur. 1832 ».

Pour Laurence, elle fut dans la vie : « Jacqueline-Marguerite Michon de Pierreclau, née à Mâcon, le 16 décembre 1774 », d'un père « violent, rude, illettré, dur aux habitants de ses nombreuses terres ». Elle demeura libre quand la Révolution incarcéra ses frères, sauf l'un qui émigra, et ses sœurs, avec son père sans bonté.

Elle connut sûrement Antoine-François Dumont, l'aîné, qui s'occupait, pendant la Terreur, des intérêts de la famille, et aussi le frère cadet, l'abbé François Dumont, d'autant que le curé de Pierreclos, Claude Desroches, avait abdiqué ses fonctions et se cachait dans la montagne, pendant que le Directoire de Mâcon faisait fermer son église de 1789 à 1801. Nous comprenons maintenant la liaison banale, encore que troublante, entre le prêtre dans la force de l'âge, *beau*, dit-on, *agréable par ses manières et son esprit*, et la jeune fille, séparée de sa famille, élevée à la diable.

M. A. Testot-Ferry achève son mémoire sur ces mots :

J'ai la conviction que cette « mise au point », sèche, brutale comme les heurts de la vie, n'empêchera pas l'admirable poème passionné qu'est *Jocelyn* de charmer les cœurs de nos successeurs, comme il a remué les nôtres vers la vingtième année. Sans cela, je ne l'aurais pas écrite.

Mais, il écrit, à propos d'un enfant né de Laurence et de Jocelyn :

La tradition, conservée dans quelques anciennes familles du pays, voudrait qu'il ait été mis en nourrice dans la vallée de Serrières, et qu'il ait eu le bon esprit de mourir jeune.

Cet innocent à qui l'on attribue *le bon esprit de mourir jeune*, — est-ce assez cruel ! — « le roman du poète n'en parle pas : l'idylle de Laurence et Jocelyn reste chaste », déclare M. Testot-Ferry. Ne croyez-vous pas qu'il la fallait laisser telle ? La seule véritable histoire, la seule vraie et belle, c'est la création de l'esprit. L'autre n'est qu'une banale aventure. On aurait pu ne point l'exhumer.

§

Le **Mercure de Flandre** (avril) contient un saisissant portrait de Pierre Louys en 1918, dû à M. Nicolas Bourgeois, alors élève à l'Ecole Normale supérieure, et que lui délégua la direction de cette école, sur la demande que Louys lui avait adressée pour en obtenir « un élève qui l'aiderait à dresser le catalogue d'une vente publique de livres rares ». A ce jeune savant, « fidèle du moyen âge gothique — ou plutôt francique », Louys semble « l'érudit le plus achevé qui eût paru dans le monde depuis Erasme ». C'est à rapprocher de ce témoignage qui est de M. Thierry Sandre « Pierre Louys savait tout. »

Une mémoire lente, mais d'une sûreté et d'une précision incomparables, une loupe familière, indispensable à la moindre lecture, suppléaient à la vue insuffisante. Le labeur n'était que plus acharné, plus tenace, plus profond — écrit M. Bourgeois.

Il étudiait les sujets et les problèmes les plus divers, passant de Diodore de Sicile aux précurseurs de la navigation sous-marine ; des origines littéraires et musicales de la Marseillaise aux poèmes libertins et révolutionnaires du siècle de Louis XIV. Cet homme de l'antiquité, égaré au vingtième siècle, s'enthousiasmait pour l'œuvre de Jules Verne et se plaisait à y relever les audacieuses imaginations poétiques qui brillent parmi les descriptions scientifiques.

Ce peintre des vieilles métropoles méditerranéennes, où grouillèrent tant de races, était personnellement gobinien et parlait avec complaisance de ses lointaines ascendances nordiques. Il voyait dans la découverte de la vitre transparente qui accueille la lumière et retient la chaleur l'explication de ce phénomène capital de l'histoire : le centre de la civilisation se déplaçant des rives de la Méditerranée vers les pays septentrionaux rendus plus habitables et capables de donner toute leur mesure. Il suivait avec angoisse les opérations guerrières qui ravageaient nos villes et nos campagnes. Il s'indignait, par exemple, de lire des articles où des critiques militaires qualifiaient Armentières de « bourgade ». Il n'admettait point davantage que l'on pût dire « Armentières, Nord », estimant que l'honneur de posséder le monopole de la toile et d'avoir figuré au premier plan dans les romans d'Alexandre Dumas conférait à une ville une notoriété suffisante pour qu'elle fût dispensée de toute précision géographico-départementale.

... Il eût voulu écrire une histoire de notre littérature vue d'Amsterdam, d'Utrecht, de Leyde et de la Haye.

Que de trésors d'érudition et de science doivent être enfouis dans les notes éparses, rédigées par Pierre Louys ! On parla un instant, tandis

qu'il vivait encore, de son plaidoyer pour Corneille à qui il attribuait les beautés qu'il était, à son vif regret, obligé de reconnaître chez Molière. Puis, content d'avoir taxé les Moliéristes d'immoralité et de grossièreté, il se replongea dans ses pensées et dans ses papiers. Quelqu'un les fouillera-t-il ? Mais que les vieux universitaires à visage triste et à imagination folâtre n'espèrent pas y découvrir des révélations sur le culte d'Aphrodite. Les joies qu'ils trouveront dans ces textes seront austères.

Puisse ce naïf aveu ne pas trop décourager les chercheurs.

§

Naissance :

Le Sextant (n° 1, avril), 4, rue Le Goff, Paris, 5e, est dirigé par MM. Jean Soulié et Max Roussin. Voici la profession de foi de ses inspirateurs :

LE SEXTANT, sans parti pris ni préjugé, fuyant ce qui divise, se propose, à la seule clarté du bon sens, d'analyser l'esprit actuel de la jeunesse européenne, d'observer les divers courants philosophiques, sociaux, littéraires, qui se partagent notre époque.

En outre de ces études critiques, LE SEXTANT publiera les essais (poèmes, nouvelles, fantaisies) de jeunes écrivains débutants.

Puisse LE SEXTANT contribuer pour sa modeste part au salut de ce grand navire menacé : La pensée française.

MM. J. de Lacretelle, P. Bost, H. Champly, J. Supervielle, etc., ont collaboré au premier numéro.

MÉMENTO. — *La Revue fédéraliste* fait de son 106e cahier une « Guirlande à la Maison de France » composée de compliments en vers et prose dus à nos royalistes les plus zélés. L'ensemble imite le ton d'un almanach populaire du temps de la Restauration. C'est inoffensif, vieillot et amusant. En particulier, l'incroyable pastiche d'une lettre de courtisan, retour de Gand, signé de M. Georges Bernanos, est à lire, — avec une « Vigile aux Pâques de Sainte Délivrande » où l'excellent poète Fagus écrit « ah ! bas la République ! », appelle au trône « notre roi Jean » dont il espère les bienfaits, à la façon de Béranger :

Dans tous les coins de France,
Par ses soins prévoyants,
Renaîtra l'abondance
Et naîtront les enfants :
Eh bon et di, eh bon, vive le roi de France,
Eh bon, eh bon, eh bon, vive notre roi Jean !

La Renaissance d'Occident (mai) : De gentils poèmes de Mme Marie Gevers : « Gourmandises flamandes ». — « Rubens devant l'Histoire », par M. Hollenfeltz.

La Nouvelle Revue (1er mai) : M. J. Raymond : « L'affaire Berryer (1832) ». — M. Emile Laloy: « La crise bosniaque (1908-1909) », d'après des documents allemands.

La Revue des Deux-Mondes (1er mai) : « Lettres de Madagascar, 1902-1905 », par le maréchal Gallieni. — Seconde partie des très vivants souvenirs de M. G. Saint-René Taillandier : « Auprès de M. Taine ». — « La jeunesse de La Tour d'Auvergne », par M. Charles Le Goffic.

L'Ermitage (avril) : Poèmes de MM. Fagus, L. Vérane, J. Lebrau. — « L'énigmatique figure de Louis Lambert », par M. le docteur Jean Heitz. — « Mes souvenirs sur Georges Heitz », par Mlle Marie de Vaux-Saint-Cyr.

La Revue des Vivants (mai) : Lettres inédites de Diderot, communiquées par M. Sedien et qui intéressent « le voyage de Saint-Pétersbourg ». — « Le congrès panaméricain », par MM. Tharaud, P. Scott-Mowrer, Honorio Roigt. — « Le sens des élections », par MM. de Jouvenel, E. Brémond, Louis Laloy. — « Souvenirs de la Sûreté générale », par M. J. France.

La Revue Universelle (1er mai) : « Le maréchal Joffre », par M. René Benjamin. — « Double vie de Gérard de Nerval », par M. René Bizet. — « Les Chartreux », par M. Emile Baumann.

Le Rouge et le Noir (avril) : Hommage à Marcel Proust.

Commerce (hiver) : Traductions de Thomas Hardy et d'Edgar Poe, par M. Paul Valéry, avec des annotations. — La fin des « Esquisses pour un Paradis », de M. Léon-Paul Fargues. — « L'Evasion », par M. Ribemont-Dessaignes. — « Le marié de village », par M. Marcel Jouhandeau. — « Pensées » de Léopardi.

Revue hebdomadaire (28 avril) : M. P. de la Gorce : « Les ordonnances de juin 1828 contre les jésuites ». — « La solitude de Vigny », par M. R. de Traz.

L'Acropole (juillet à décembre) : M. Ch. Vellay : « Les nouveaux aspects de la question de Troie ». — M. J. Toutain : « Apollon et Artémis », d'après les vases peints.

Le bon Plaisir (avril) : « Pan et Syrinx », par M. J.-M. Guislain.

Le Monde nouveau (15 avril) : M. Marc Daubrive : « La sonate polonaise. »

Revue de France (1er mai) : M. Recouly : « La création de l'Etat Tchéco-Slovaque ». — « La Belle Eugénie », nouveau roman de M. Marc Elder. — « Poèmes de M. J.-B. Dumas.

Revue mondiale (1er mai) : Talleyrand est-il le père de Delacroix ? » par M. G. Lacour-Gayet. — « Amour, cruel souci », roman de M. Paul Prist. — « Dicts de la Semaine », poèmes de M. Ed. Spalikowski. — « Deus Homo », par M. A. Arnyvelde.

Europe (15 mai) : « Auguste Rodin », par R. M. Rilke. — « Vivre » par M. B. Braga. — « Bergerie », de M. J. de Burao. — Entretiens de Gœthe et David d'Angers, présentés par le Dr Léon Corf.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

La Crise théâtrale en France (*Comœdia*, 2 mai). — François de Curel entre deux Académies (*Nouvelles Littéraires*, 5 mai). — La mort de François de Curel, (*Europe Nouvelle*, 5 mai). — François de Curel et l'art dramatique (*l'Action Française*, 30 mai). — Souvenirs sur François de Curel (*Chantecler*, 5 mai). — La Licenciée nue (*Paris Midi*, 8 mai).

Il y a, paraît-il, une crise théâtrale en France. On l'affirme de toutes parts, et l'on s'en va consulter les augures. Le nombre des salles consacrées aux théâtres diminue pour être remplacées par des salles de cinéma.

La concurrence cinématographique menace, dit-on, *l'art* théâtral.

Mais peut-on légitimement s'étonner que le public, qui n'est pourtant pas bien difficile, préfère les films, où passe tout de même comme un reflet de la vie, aux insanités que débitent sur la scène des fantoches ou des poupées factices et sans âme que présentent les auteurs dramatiques en renom. Encore ne faut-il pas trop se plaindre, M. Bernstein ne continue-t-il pas à faire recette, et je me suis laissé dire que M. Verneuil gagne bon an mal an une somme assez rondelette. Messieurs les fournisseurs attitrés des scènes du boulevard, n'ont donc pas trop à médire du bon public qui sait se contenter de la pauvre marchandise qu'on lui offre. A consulter les affiches, il semble qu'il n'y ait jamais eu autant qu'aujourd'hui de centièmes, de deux centièmes, de trois centièmes représentations.

Le théâtre est une branche de l'industrie qui semble encore susceptible de nourrir son homme. Je dis *le théâtre* ; car en ce qui concerne *l'art théâtral*, c'est autre chose. Il est évident que le théâtre, en tant que genre littéraire, tend à disparaître. L'art ne s'adresse pas aux foules et la qualité d'un spectacle ne saurait se mesurer au nombre de ses représentations. Tout au contraire. Quoi qu'on en ait, comme l'a jadis établi Charles Maurras dans *l'Avenir de l'Intelligence*, l'écrivain, l'artiste ne sauraient jamais être que de très petits industriels. Lorsqu'on a des

talents commerciaux à exercer, mieux vaut choisir une autre branche de l'activité humaine. La grande excuse de certains « intellectuels » de notre temps réside dans le fait qu'ils s'efforcent d'appliquer à la production artistique et littéraire les *normes* et les lois de la production industrielle et de l'échange commercial.

La crise actuelle du théâtre provient tout entière d'une contradiction économique. On ne peut monter un spectacle sans y perdre de l'argent qu'à l'expresse condition d'être assuré d'un nombre assez grand de représentations ; or, à quelques rares exceptions près, lorsque ne s'en mêlent pas la mode et le snobisme, les spectacles n'attirent le public qu'en raison inverse de leur qualité. Si ce n'est pas une règle absolue, c'est du moins la règle générale.

Un entrepreneur de spectacles, s'il veut gagner de l'argent, s'adresse à un bon fabricant qui travaille selon des formules éprouvées, dont l'effet sur le public est assuré. L'auteur qui conçoit autrement l'*art* dramatique est considéré comme un naïf et comme un songe-creux. Du point de vue industriel et commercial, il n'est pas seulement une non-valeur, mais encore un individu dangereux.

Le « bon-faiseur » en matière de théâtre tend-il à se raréfier ? Personnellement, je n'en sais rien, mais ce que je lis sur la crise du théâtre pourrait à le faire croire.

Un manufacturier théâtral dont la firme est bien connue, M. Francis Wiener du Croisset s'inquiète et s'efforce de prendre le vent. Il s'est mis à la recherche de l'article qui est susceptible de se bien vendre, il tâte le pouls du public, il interroge, il s'interroge et son inquiétude ne laisse pas d'être assez plaisante. En présence de la méthode qui sévit, paraît-il, sur la marchandise que lui-même et nombre de ses confrères avaient coutume de débiter, il se hausse jusqu'à parler d'art et de littérature. Il constate que le roman rapporte plus que le théâtre et s'efforce de pénétrer les causes de ce fait, afin d'en tirer d'utiles renseignements en ce qui concerne l'avenir de l'industrie dramatique. Abandonnons lui un moment la parole ; lisons son article dans **Comœdia** :

Que le roman aujourd'hui « gratte » le théâtre, qui en doute ? Ouverts, non seulement aux films, mais influencés par la vie sportive et la

rapidité mécanique, nos romanciers offrent une synthèse, un raccourci qui marquent leur conception et même leur style. Le public leur en sait gré. Il ne souffre plus qu'on lui explique longuement les choses ou que l'on s'explique longuement ; Proust n'est qu'une exception magnifique. De nos jours, le plus court chemin d'un point à un autre, c'est de ne pas s'arrêter.

C'est pourquoi le public moderne, habitué à l'optique du film et accoutumé de voyager en bolides, précède souvent, au théâtre, cet art des préparations dont l'ombre de Sarcey surveille encore la technique. Ces préparations minutieuses, les auteurs et les critiques étrangers nous les reprochent, ainsi que nos minutieux procédés d'analyse. Mais, ce faisant, ils nous reprochent d'exister. *Tout notre théâtre depuis trente ans, se retrempant à la source racinienne, s'enorgueillit de demeurer l'étude de l'âme humaine, et il y a une chose que la vie des machines n'est pas encore parvenue à accélérer : ce sont les battements du cœur.*

Mais n'avons-nous pas abusé de la psychologie au théâtre ? N'avons-nous pas assez de nous-mêmes, et les meilleures pièces que l'on refera désormais, dans un genre auquel l'on doit tant de chefs-d'œuvre, ne seront-elles pas la perfection d'un genre fatigué ?

Le passage que j'ai souligné dans le texte me paraît être un pur chef-d'œuvre.

Le théâtre de MM. Croisset et consorts « se retrempant à la source racinienne »... Ce cri... « N'avons nous pas abusé de la psychologie au théâtre ?... » C'est magnifique.

Rassurez-vous, noble sire de Croisset et autres lieux, vous ne vous êtes jamais trempé, ni retrempé à la source racinienne, et vous n'avez nullement abusé de la psychologie au théâtre, pas plus que M. Bernstein, ni M. Coolus, ni M. Verneuil, ni tant d'autres. Il n'y a dans votre « théâtre » à tous aucune trace quelconque de psychologie, on n'y découvre rien d'humain, rien de vivant, et c'est pour cela, sans doute, que « notre scène reste désenchantée ». Non point en raison de l'abus, mais de l'absence.

Dans son affolement, M. Wiener de Croisset se met en quête d'un modèle à imiter, il cherche une bonne recette qui lui permettra de rénover sa cuisine, et de faire de fructueuses affaires en flattant le palais du client blasé qui se refuse à consommer éternellement le même plat du jour. M. de Croisset, croyant avoir trouvé le « filon », s'élève au pur lyrisme :

Il s'agit de briser les cadres, de renouveler nos sujets, de nous affranchir. Ici encore, avons-nous besoin de nous inspirer de l'étranger ? N'a-

vons-nous pas, dans notre passé dramatique, cette tradition dont, chez nous, toute nouveauté se réclame et se sert comme d'un tremplin ? N'avons nous pas ces pièces prodigieuses de Musset qui sont l'un des plus grands honneurs de la scène française ?

Musset, voilà peut-être le précurseur du théâtre de demain.

Sans doute, sans doute, M. Wiener... mais,... ne fait pas du Musset qui veut,... il y faut non seulement la manière, le savoir-faire, mais... quelque chose de plus, que vous n'avez pas, que vous n'aurez jamais, ni vous, ni vos confrères, pourvoyeurs attitrés des scènes du boulevard.

On ne fait pas à volonté du Molière ou du Shakespeare, ni du Beaumarchais, ni du Marivaux, ni du Musset,... ni même du Curel. Ce dernier écrivain, pour imparfait qu'ait pu demeurer son génie, n'en reste pas moins sous le signe de la grandeur.

Grand seigneur et de haute lignée, comme M. de Croisset lui-même, François de Curel fut, dans toute la force du terme, un « honnête homme de lettres », qui jamais n'eut d'autre visée que de faire et parfaire son œuvre.

Dans un article qu'il consacre dans **les Nouvelles Littéraires** au dramaturge qui vient de mourir, M. Lucien Descaves cite une anecdote bien caractéristique, qui pourrait offrir un beau sujet de méditation à M. de Croisset, scrutant avec angoisse « la crise théâtrale » :

C'est au cours d'une promenade à Coin-sur Seille, asile de son enfance, que Curel me dit un jour à brûle-pourpoint :

— Combien croyez-vous que mon théâtre, — au total dix pièces — m'a rapporté jusqu'ici ?

— Je ne sais pas... Combien ?

— Une trentaine de mille francs, pas plus. Si encore j'avais réussi à me faire comprendre !

La mort de François de Curel nous a valu l'éclosion d'un nombre d'articles considérables ; il n'est pas une personne qui l'ait approché, ne serait-ce qu'une fois et pendant quelques minutes, qui n'ait saisi cette occasion de placer un souvenir « personnel » ou une anecdote. Du milieu de toute cette « littérature », assez vaine, émergent quelques articles excellents. Je me bornerai à citer ici quelques fragments de ceux qu'ont publiés M. Marcel Roy dans l'**Europe Nouvelle** et M. Léon Daudet dans **l'Action Française**.

Voici ce qu'écrit M. Marcel Ray :

François de Curel, gentilhomme et maître de forge lorrain, enraciné dans sa terre natale où il menait, les trois quarts de l'année, une vie saine et forestière parmi ses gardes-chasse, ses ouvriers d'usines, ses chevaux et ses chiens, vient de mourir à 74 ans, laissant un bagage littéraire de quinze grandes pièces, dont plusieurs ont passé et passent encore pour des espèces de chefs-d'œuvre imparfaits et problématiques. Il a vécu, lutteur solitaire, bourru et narquois, en chicane avec son destin, n'arrivant pas à conquérir au théâtre ni dans la vie ce rang tout à fait éminent et incontesté auquel semblaient lui donner droit la forte trempe de son caractère et les dons multiples d'un esprit exceptionnellement original et vigoureux.

Né à Metz en 1854, il avait dix-sept ans quand l'Alsace-Lorraine fut annexée. Héritier de plusieurs des usines de la famille de Wendel, il voulut faire une carrière de grand industriel et entra à l'Ecole Centrale ; mais quand il eut en poche son diplôme d'ingénieur, il n'obtint pas des autorités allemandes l'autorisation de résider en pays messin. Ne pouvant être métallurgiste en Lorraine annexée, il fut un gentilhomme campagnard en Lorraine française. C'est un mode d'existence un peu suranné, et qui laisse des loisirs. Grand chasseur de loups, de sangliers et de cerfs, promeneur infatigable sous le couvert des futaies où le vent siffle, il avait aussi la passion des livres et se fit une bonne culture raisonnante, à la française ; il y avait en lui quelque chose de Montluc et plus encore de Montaigne, mais il lui manquait et il lui manqua toujours, pour l'action ou la pensée, l'audace prestigieuse et le don suprême qui forcent la destinée.

. . . .

Loin de Paris, le solitaire travaillait âprement, lentement, avec une dignité hautaine ; il remaniait ses anciens drames, en écrivait de nouveaux ; mais il sentait fléchir l'espoir et l'enthousiasme de ses partisans. Depuis la guerre, les jeunes auteurs dramatiques respectaient François de Curel ; mais ils ne songeaient pas à le suivre parce qu'ils ne croyaient plus en lui. Il n'a pas fait école et meurt sans postérité.

L'homme était rude et exquis, d'une fibre tendre sous son écorce, et d'une parfaite noblesse d'esprit et de cœur.

Voici maintenant quelques passages de l'article de M. Léon Daudet, intitulé *François de Curel et l'art dramatique* :

La mort de François de Curel prive l'art dramatique français de sa personnalité la plus intéressante, cela dans une heure difficile, où le cinéma grandissant pourchasse le spectacle parlé...

. . . .

Gentilhomme campagnard, François de Curel — que découvrit

Antoine au milieu d'un fatras de manuscrits — vivait en Robinson et, semble-t-il, en mélancolique, ce qui est une mauvaise condition pour peindre la vie des autres, si mystérieuse et fermée déjà à ceux qui la partagent. L'amour véritable, j'entends l'amour partagé, joue un très petit rôle dans son œuvre, où circulent des personnes inquiètes, secrètes, renfermées, énigmatiques et crépusculaires.

Il s'intéresse aux sacrifices dissimulés, aux générosités mal comprises, aux désillusions amères, au « trop tard, » au « jamais plus ». Cela dans une forme elliptique, coupée de beaux raccourcis et de « caniveaux » qui heurtent et déconcertent le spectateur. Aussi n'a-t-il jamais connu le grand succès, mais seulement le succès de très haute estime littéraire — comme disait Zola — qui fait hocher la tête à des académiciens, à des gens du monde, à des comédiennes — « oh ! ma chère, moi je l'adore, cet homme-là ! » — à des comédiens, à des secrétaires de revue, etc... D'ailleurs sa misanthropie, au dire de ses amis, n'y tenait guère, et il avait un très grand mérite, qui est celui de Robinson : il fuyait la publicité. Je ne le trouve pas sans anologie morale, ni intellectuelle, à distance, avec, précisément, Thomas Hardy. Même imagination pathétique, contractée, même labyrinthe de pensées sombres.

. . . .

Il a eu le très grand mérite de réagir, par les sujets mêmes de ses drames, contre cette « primarisation » de l'art dramatique qui s'annonçait il y a vingt ans et que symbolise le nom de Brieux. La scène française était menacée d'un déferlement de pièces, dites « moralisantes », sur les nourrissons et les biberons, les mauvaises maladies, les égarements de la puberté, les sanatoria, les maisons de fous, le service du Dépôt, les pénitenciers, la pharmacologie générale, les femmes médecins, les femmes vétérinaires, etc... sans compter les comédies hygiéniques et la tragédie des sports.

Dans **Chantecler**, M. Edouard Schneider évoque quelques souvenirs personnels relatifs à François de Curel, en insistant particulièrement sur une visite qu'il lui fit à Lucerne pendant la guerre. M. Schneider rapporte en passant une anecdote relative aux rapports de Curel et du poète Spitteler. Il y a là, je crois, quelques inexactitudes. J'ai passé une journée chez Carl Spitteler peu de jours après qu'il eut reçu la visite de Curel et je ne crois pas que le célèbre auteur dramatiqne ait jamais, comme le dit M. Schneider, « partagé pendant quelques mois » la villa du poète. Il vivait dans son voisinage tout simplement, et était venu lui rendre visite.

Carl Spitteler m'a parlé de cette visite pour s'accuser d'avoir commis sans le vouloir une « gaffe » monumentale.

Le grand poète suisse parlait à merveille le français et connaissait bien la littérature française, mais, comme il me le confia, il s'était arrêté à Flaubert et à Maupassant. Il admirait beaucoup Flaubert. « Je suis un vieil homme, disait-il avec son fin sourire, je dois m'habituer à ne vivre qu'avec les morts. Et puis j'ai mon œuvre à achever, je n'ai plus le temps de lire ».

Bref, lorsqu'un ami commun conduisit François de Curel chez Carl Spitteler, ce dernier l'accueillit avec la bonne grâce charmante qu'il apportait à toutes choses, mais il n'avait pas la moindre notion de ce que pouvait être l'œuvre de Curel. Comme il était infiniment courtois, il s'en fût enquis avant de recevoir le « célèbre écrivain français » ; mais il avait mal compris le nom qu'on avait prononcé devant lui. Il avait confondu François de Curel avec Pierre Decourcelle, et croyait devoir rencontrer ce dernier. Ce n'est qu'au cours de sa conversation avec Curel que Spitteler se rendit compte de son erreur ; il s'en montrait fort marri, mais goûtait un plaisir ironique à constater que l'écho de la gloire « du fabricant de feuilletons et de mélodrames » soit parvenu jusqu'à lui, alors que dans sa solitude il ignorait jusqu'au nom du noble écrivain qu'on pouvait considérer à juste titre comme un des plus grands auteurs dramatiques de son pays et de son temps. Ceci ne paraîtra-t-il pas consolant à MM. Croisset, Verneuil et autres grands industriels du « théâtre » et de la littérature, dont la renommé est universelle ?...

§

Dans une de nos précédentes chroniques, nous nous inquiétions de l'indulgence que montrait M. Fortunat Strowski, de l'Académie des Sciences morales, à l'égard des « propescades » de M. Verneuil. On verra en lisant ce qui suit que selon une pente naturelle, certains disciples vont plus loin que le « bon maître ». On y verra aussi que la licence ès lettres n'est pas exclusive d'autres licences. Voici en effet ce qu'écrit M. Paul Achard, dans **Paris-Midi**, sous le titre suggestif : *La licenciée nue.*

Minuit.

Dans un élégant studio moderne où s'égrène la désespérance de Chopin, sous des mains invisibles, des gens du monde, des peintres, des écrivains, forment un public trié sur le volet.

Un silence.

On va jouer une pièce en un acte, *La Femme au masque*, de M. Alfred Getri. Le rideau se lève et le scénario, puéril et charmant, se déroule devant nous : un barbon offre dix mille francs pour voir dans sa radieuse nudité le modèle du célèbre tableau d'un jeune peintre, *La Femme au masque*. La dame lui donne satisfaction et se montre à lui dans un appareil qui lui vaudrait des tas d'ennuis avec la police si elle l'arborait place de l'Opéra. Elle a un loup sur le visage, et le vieux paillard ne reconnaît pas sa femme, qui est la bonne amie du peintre, comme vous l'avez deviné.

La dame nue, c'est Colette Andris, la maîtresse de céans, qui a pour machiniste, électricien et metteur en scène son aimable mari, lequel s'acquitte fort bien de cette mission. MM. André Moreau et le jeune J.-P. Aumont, à la fois élève du Conservatoire et secrétaire de son oncle André Warnod, ont joué avec elle ce petit proverbe badin.

Colette Andris se montra brillante en Sorbonne et fut l'élève de notre bon maître Fortunat Strowski. Elle écrit des pièces, dont une fut récemment jouée au Théâtre Albert Ier, et qui ne manquent pas de brillantes qualités. Possédant une grâce de corps et une ligne irréprochable, elle a pris son diplôme de licenciée ès lettres.

Sur un air américain, Colette Andris revient en scène, mais, cette fois, elle s'est agrandie, elle a trois compagnes, vêtues d'une tunique éclatante et minuscule, et c'est une parodie de girls qui s'exécute, par les jambes nues de Mlles Valcourt, Desmoulins, Serge, Toussaint.

La danse des voiles, voiles qui tombent, les poses de *Ay! Ay! Ay!* qu'accompagne un envol de plumes d'éventails qui s'affaissent, des éclairages savants qui soulignent le classicisme des attitudes, une silhouette frêle de Tanagra érigée, tout cela avec des musiques délicates, et un visage sérieux, aux yeux pensifs et tristes.

C'est une intellectuelle qui danse nue.

Si sa vie avait évolué autrement, elle serait devenue une Petite Chose, un personnage de Daudet, et ferait la classe quelque part, pour le compte de sa Sainte Mère l'Université.

Il y a peut-être là une indication précieuse pour ceux qui, à la suite de M. de Croisset, cherchent à parer à la crise du théâtre en France. Il ne s'agit plus que de convaincre une police inintelligente et rétrograde pour que « l'art dramatique », entrant délibérément dans des « voies nouvelles », soit assuré de fructueuses recettes.

C'est bien plus facile que de « faire » du Musset, et c'est d'un rendement beaucoup plus sûr. La concurrence du cinéma n'est

même pas à redouter ; en ces matières, on préférera toujours le modèle à sa photographie.

L'avenir apparaît plein de promesses.

GEORGES BATAULT.

ART

L'Exposition commémorative L.-C. Breslau. — Le Salon des Tuileries. — La sculpture au Salon des Artistes français et à la Société nationale. — La Gravure à la Société nationale.

L'Exposition commémorative de **Louise-Catherine Breslau** a lieu à l'école des Beaux-Arts. Une émouvante préface d'Albert Besnard en précède le catalogue. Les caractères saillants du grand talent personnel de Louise-Catherine Breslau y sont mis en relief, et la nuance sentimentale de Louise Breslau y est parfaitement définie.

Cette exposition présente nombre de portraits de la plus belle qualité, des natures mortes dont certaines s'élèvent par le goût, la puissance et la dimension à la grande peinture ornementale, des tableaux de fleurs traduites avec une passion communicative. Il y manque ce que l'on verra sans doute à quelque exposition spéciale, ce que l'artiste ne montrait point de son vivant, n'y voyant qu'un divertissement de vacances, des études de paysages. C'est bien à tort qu'elle reléguait en un coin d'atelier ces harmonieuses et délicates notations d'un faire tout particulier, très personnel, latéral à l'impressionnisme, sans jamais s'y confondre. A un moment où la peinture de paysage a joui d'une telle faveur, on ne s'explique le soin avec lequel Louise Breslau cachait ses visions de prés, de landes, de grèves marines, de lisières de forêts, que par le souci de modeler, pour l'avenir, sa figure de grand peintre intimiste de l'âme humaine et de notifier la prévalence, à son gré, de la peinture des êtres sur l'interprétation du décor. Son souci de rabattre toute l'attention sur la face et l'attitude, sur l'effigie dont elle entendait traduire la ligne et la mentalité, s'affirmait par la rareté de l'appel qu'elle faisait pour ses fonds de tableaux aux éléments de paysage. La plupart du temps, elle n'y admet que des détails de mobilier, surtout, le bouquet, parfois des formes animales, les silhouettes des grands lévriers blancs qu'elle aimait à voir se pelotonner sur les tapis et les divans de son atelier.

Les grands portraits sur lesquels elle appuyait ses plus sûrs

espoirs de gloire montrent une formule admirable de simplicité de force contenue, de gravité et de méditation. Les études qu'elle fit d'après elle-même ne sont pas les moins belles. Aucun souci, à aucun moment, ni dans la jeunesse, ni dans l'extrême maturité, de joliesse ou de coquetterie dans la ligne. La pose est cherchée dans le maximum d'expression, soit que, béret en tête, elle se présente de face, la palette à la main, au moment où elle vient de fortifier, par un regard à la glace, la véracité de sa transcription, soit qu'elle donne le profil net et énergique. Le Musée de Lausanne possède d'elle, dans cette manière, la Vie pensive, un des chefs-d'œuvre de Breslau, peut-être son chef-d'œuvre où elle apparaît au côté de Mlle Zillhardt, son amie, le décorateur connu avec toute cette puissance d'intimité et de recueillement si émouvant dans sa peinture et si profonde qu'elle en apparaît comme toute personnelle.

Cette impression de silence et de relief de ces beaux portraits, nous la trouvons chez Fantin-Latour, le maître que Breslau admira le plus. Chez tous les deux, cet effet est dû à la réduction au strict nécessaire de l'accessoire et aussi à la vigueur du modelé du dessin. Il y a aussi chez tous deux ce soin, cette ambition de rendre toute la vie du regard et d'y expliquer ce fond de mentalité de l'être, dont l'attitude donne simultanément l'habitude de mouvements et le caractère. Il y a aussi et surtout un véritable don de poète.

Souvent Louise Breslau encadre plusieurs figures dans une scène de vie simple ; ainsi donne-t-elle le **Thé de cinq heures**, le **Portrait des amis**. Souvent ce sont des portraits d'une seule personne, toujours d'une puissance persuasive, comme le portrait de sa sœur, celui du grand sculpteur potier Carriès, celui de Mlle Madeleine Zillhardt, celui de M. Davison. Elle a multiplié les portraits au dessin rehaussé, toujours d'une vérité de caractère et d'une valeur d'intuition puissante ; Anatole France, Thierry de Martel, Karbonsky, Guynemer, Charles Saunier, moi-même ont trouvé en elle un interprète aussi fidèle qu'intuitif.

Il faut admirer ses nerveux tableaux de fleurs, ses décorations où le bouquet devient une masse architecturale à côté de notes à l'éclat brun des lutheries et de l'émail des grands vases.

Elle a été aussi un peintre délicieux de l'adolescence féminine. Plusieurs années durant, elle a poursuivi des études de fillettes,

qui jouent, qui courent, qui sourient, et aussi elle a donné des études, des nus et des déshabillés de ces petites filles, à la fois ébauchés encore et anguleux, d'une chair tendre, à peine rose. Les études de Breslau les caractérisent fortement en pleine vérité et dans tout leur charme un peu acide.

Les grandes influences sur elles furent influences de jeunesse, Holbein, puis Fantin-Latour.

Degas et Raffaelli lui furent des amis, plutôt que des initiateurs. Mais elle était surtout personnelle et originale. Ses premières études, faites en Suisse, alors qu'elle ne connaissait rien de la peinture contemporaine, offrent déjà dans leur forte concision, dans leurs oppositions nettes de la couleur et de l'ombre, tout l'essentiel des admirables qualités qu'elle développa en elle et dans son œuvre, au cours de toute sa vie laborieuse.

§

Le Salon des Tuileries. — La Peinture. — Nombre de belles œuvres. Pour la commodité de son classement et pour le meilleur accueil à réserver aux peintres des tendances les plus diverses, le salon se compartimente. — *A*. Les peintres qui ont divorcé d'avec la Société Nationale, parce qu'ils ne pouvaient pas y faire admettre les jeunes peintres à qui ils trouvaient du talent. *B*. Ces jeunes peintres et leurs amis. Il n'y a pas entre A et B de différences excessives, sauf pour quelques amis des peintres de la section B, les uns vétérans du cubisme, les autres parfaitements inexpérimentés, qu'on a relégués aux extrémités du Salon avec quelques bons peintres admis, mais non tout à fait reconnus par les dirigeants pour l'un ou l'autre des compartiments. La sculpture n'est pas compartimentée, ni la gravure et cela n'en va pas plus mal.

A la peinture, Besnard expose une série de nus d'une belle invention d'inflexion, de draperies, dans des décors souriants avec les plus jolies notations d'ambiance solaire. Si ce sont des tableaux récents, jamais Besnard n'a été plus vraiment jeune.

Aman Jean a un beau portrait de femme au miroir, et de nombreuses effigies de femmes au regard ardent et méditatif, voilées plutôt qu'entourées d'un décor diapré, bleuâtre et jaune pâle, fleuri de roses qui y paraissent naître de la façon la plus naturelle et la plus spontanée. Dans ses tableaux et à nombre

de dessins rehaussés, Aman Jean décrit, avec une grande variété de lignes, ce type féminin étrangement réel, passionné et rêvé, dont tou les musées voudraient garder les effigies rares et parfaites.

Maurice Chabos traduit des paysages d'Italie, des sites du Lot, des aspects de Bretagne avec une impressionnante solennité de ligne et un don de diffusion de lumière chaude et assourdie tout à fait personnelle et remarquable.

Les bouquets de Karbowski, très riches de nuances, s'évadent de vases blancs aux beaux émaux calmes. C'est d'une justesse de vision parfaite.

Prinet délaisse ses intérieurs pour montrer sur une plage normande un semis de cavaliers, au mouvement emporté très nettement transcrit.

Il y a chez Balande une singulière maîtrise qui donne une saveur de neuf à tout ce qu'il peint : grands ponts, ports encombrés, haltes d'Arcadie sous les grands arbres, et à ces maisons de Seine-et-Oise dont il donne ici le portrait fleuri de roses rouges.

Chenard Huelné est le bon peintre de la vallée du Castellet. Il a étudié longuement ce coin vert de Provence, cette plaine montant par degrés d'oliviers argentés jusqu'aux roches grises aux strates rectilignes que couronnent des maisons de vieilles pierrailles, et il en rend toute l'intimité âpre et parfumée.

Deziré a longtemps cherché ses effets dans ses harmonies grises. Il est revenu heureusement à la polyphonie éclatante et ses nus drapés de voiles jaunes sont fort intéressants.

Henri Ouhem, peintre du soleil pâle sur les quais de Douai et des troupeaux paissants du sol des Flandres, s'est transporté dans ce pays du Lot, actuellement très à la mode parmi les peintres, et en rapporte, notamment, un étonnant bouquet de roses grimpant sur les vieilles pierres d'une porte de château.

Adrienne Jouclard, de toute la force de son talent expressif, décrit des sports violents, courses, scènes de boxe et silhouette avec détails très observés et justement rendus des aspects de foule.

Arminia Babaian dans des harmonies ténues et graves, d'une belle modulation d'accords chauds et concentrés, note des bouquets de cyclamens, de délicats profils de liseuses et expose un portrait très vivant du compositeur Manuel de Falla.

Notons les paysages un peu sombres, mais bien construits de

Ladureau, ceux de Bernard Toublanc, légèrement poussés aux teintes foncées, la nature morte et les fleurs d'un joli art de Robert Bonfils, le portrait de femme, très heureusement moderniste, que Guys eût aimé, de Gerber, les cavaliers d'Espagne et le souvenir du bal des Quat'Z'Arts d'Yves Brayer tumultueux et savoureux, la corrida d'un beau mouvement de Roland Oudot, qui affirme là ses qualités de premier ordre, et les paysages de la plus jolie luminosité, graduée et délicate, de Georges Carré.

Magdeleine Dayot peint avec un accent très personnel des paysages de Provence, arbres et eaux bleues, ensoleillements, claires ombres douces. Roger Carré, au-dessous d'un beau portrait de femme en blanc, au-dessus d'une allée du Luxembourg très largement peinte, accroche une transcription du cabinet de travail d'Edgar Demange, plein de quiétude, comme il convenait à ce lieu de méditation d'un grand sage.

Mme Camille Delamare montre deux études de femmes, mises en milieu avec une forte sobriété dans des intérieurs largement peints et de l'allure la plus juste. Brianchon a figuré une répétition en plein air de cirque forain. Tableau composé, mais plein de naturel et harmonieux.

Jacques Denier a emprunté aux temps de la guerre, un aspect de gare désolé, avec des poilus et des réfugiés dormant d'un sommeil lourd de fatigue, sur la lividité d'un quai où tressaille la lumière électrique. L'effet cherché de mélancolie sans emphase est atteint.

Bibal, au milieu de paysages du pays basque, son terroir, introduit des jeux de pelotaris et des dialogues épicés de commères violentes, d'un caractère local évidemment bien observé.

Le Wino a une grande page de paysage classique, arbres bleus silhouette de berger appuyé sur un large tronc d'arbre, ruisseau étroit à vol de libellules s'en allant sur un fond bleuâtre de moisson, de cépées et d'horizon bas, fort intéressant.

Toludo Piza montre un solide paysage de neige, Charlotte Gardelle de beaux paysages du midi, Paul Hannaux des paysages de Navarre, Gobo les remparts de Saint-Paul, village de peintres, près Nice, Thouron-Jean un pont du Carrousel, très harmonieux, Jules Joets un bon portrait d'homme, Guindet un nu remarquable, Chabaud une bande pittoresque de farandoleurs,

Hélène Marre un remarquable portrait, Hebuterne de bons paysages des environs de Toulon.

§

Les efforts, vers ce que les Artistes français et aussi la tradition appellent la grande peinture, sont rares au Salon des Tuileries, rares jusqu'à l'unique. C'est Emile Bernard qui l'y représente dans une gamme d'idée résolument moderniste.

Les lecteurs du *Mercure* connaissent Emile Bernard, le tranchant de son esthétique le pittoresque et la diversité de son invention littéraire. Le peintre n'est point chez lui moins curieux, et, pour n'être pas à la mode de son époque, il n'en est pas moins un peintre capable de grandes réalisations. Il tente réellement le symbole et l'histoire. Parfois, il semble changer d'époque. Il s'est fait ce temps-ci le contemporain des romantiques, de romantiques qui auraient passionnément étudié le Rembrandt des eaux-fortes et de la Ronde de Nuit. *Son Christ dans les rues de Jérusalem !* (*épisode de la Passion*) est plein de couleur, sombre mais couleur, de mouvement et d'invention. Autour du Christ projeté sur le sol, la foule hurlante bouge bien, et le pot de chambre qu'une vieille lui jette sur la tête de la fenêtre d'une maison construite selon les us de nos faubourgs plutôt que ceux de Jérusalem est un vrai pot de chambre de faïence blanche.

§

Des orientalistes ? Trois. Sureida, qui sans retourner tout à fait aux oasis fleuries et aux patios de faïence bleue et rose qu'il conta si bien, revient à la description de l'élégance arabe, avec un joueur de flûte qui charme la rêverie d'une femme dont la tête repose sur ses genoux. Sa danseuse, modelée en blanc sur un fond bleu noir et rouge sombre, son musicien accroupi dans un coin, son unique spectateur moricaud aux yeux d'émail, semblent l'interprétation de quelque rêve de haschich.

Verhaeven reste fidèle à ses javanaises, qu'il fait tous les ans, d'un plus beau cuivre clair dans des étoffes plus versicolores et mieux drapées. Sa javanaise à l'éventail est un très beau morceau évocatoire et exotique. Quelvée : des notations d'Algérie.

§

L'éblouissement d'un énorme panier de fleurs, vériste au possible, dans son éclatante fantaisie, éclaboussant du désordre voulu

de ses tiges aux gemmes légères tout un fond harmonieusement clair, pare le panneau de Jacqueline Marval. Un bébé, quelque peu hermétique et drôlet, établi dans cette nuance de gaucheries de tous les bébés, apparaît sur ce fond d'étoffe somptueuse : *Rêve d'enfant*. Puis c'est toute une théorie de jeunes filles claires sous de légers voiles roses, qui s'en viennent suspendre des offrandes à quelque vigne sacrée, pour qui ? Pour quelque immortelle Psyché ? C'est d'une grâce émouvante.

Jules Flandrin montre des études de paysages, parmi lesquelles une vraiment admirable : un coin de paysage de montagne avec une maison isolée dans l'air clair, étonnamment limpide, qui donne une extraordinaire valeur à la frondaison, nettement jaune, du jaune le plus éclatant, d'un arbre pourri au bord de la route.

Dans sa gamme de recherches décoratives et de beau dessin, une troupe de cavaliers drapés à l'antique, courant, en un heureux désordre, sur une plage d'Ausonie, Alexandre Urbain a de superbes pages du Midi et des paysages de Paris avec des harmonies grises, délicates et fluides. C'est de l'art le plus subtil et toujours renouvelé dans la finesse et la personnalité de ses moyens.

Utrillo peint l'église de Nogent-le-Rotrou ; dans un plus grand format, il peint Notre-Dame. C'est toujours d'un art ému, avec cette étonnante fixation du détail de couleur, du passage des tonalités et cette puissance d'émotion devant le paysage urbain, qui est sa marque.

Suzanne Valadon juxtapose, sur la même toile, deux nus du plus beau dessin. Utter décrit, dans une belle atmosphère, cette vieille et pittoresque maison de la rue Cortot où Suzanne Valadon et lui travaillent. Des murs gris, des toiles moussues, quelques arbres et l'horizon nuancé et zébré de la Plaine Saint-Denis.

Concurremment au Salon, Suzanne Valadon exposait, galerie Weill, de très beaux nus, des paysages de l'Ain et de jaillissants bouquets.

Othon Friesz crée une grande arabesque de trois femmes nues, étude d'équilibre et de proportion si l'on veut, représentation de quelque salle de fête en un salon bizarre des bas quartiers de Toulon, si l'on songe à se le figurer. Peu importe c'est une très belle étude de trois nus.

Il a deux aspects du port de Toulon, fort intéressants par

l'étude de différence de densité des eaux, qui vont du bleu foncé aux tons de turquoise malade, vers les quais, par la belle plantation des bateaux massifs et des barques légères équilibrant l'arabesque de sa toile. Dans un de ces ports de Toulon, l'arsenal apparaît en masse confuse et légère, accentuée tout de même, entre la forêt des cheminées des bateaux au repos, et c'est du plus bel art descriptif, de la plus belle peinture.

Charles Guérin a un portrait de femme d'une robustesse jolie sertie de bure brune comme à son ordinaire, un de ses jardins du Luxembourg floré de femmes élancées d'une délicate harmonie, et un petit tableau, *La Chaumière*, d'une exquise virtuosité, où il nous ramène au temps où Musset voyageait en berline.

Henri Matisse a trois polyphonies sur des dominantes différentes, d'une grande somptuosité et d'une grande légèreté de couleur, autour de jolies formes d'odalisques. De quelque vie que soient animées ses figurines, on sent que cela est traité comme des natures mortes, avec le souci surtout de l'harmonie générale des tonalités. Vlaminck expose un large paysage de neiges.

André Chapuy a un beau paysage du Morvan profondément intime, des neiges d'une nuit émouvante, et un intérieur peuplé de gens du peuple, aux physionomies singulièrement expressives et mouvementées. Paul-Emile Colin peint du meilleur style les contours nobles des montagnes du Puy. Jaulmes montre des théories de jeunes femmes lentes et graves près de colonnades fleuries et il y affirme son sens plastique et sa force décorative. Kors a un très beau nu, expressif et souple.

Clergé alterne de montrer des paysages du Tyrol et des coins de Marseille, baignés de lumière dorée, les uns populeux, les autres esseulés. Signalons les paysages de Michel Colle, le Montparnasse sous la neige de Clary Baroue, les paysages de Demeuisse d'une très belle irisation dans leurs lignes très justes, et son curieux intérieur de tramway, quelques portraits coupés à mi-corps, parmi lesquels le sien, très spirituel et vivant.

Il faut mettre à part Emile Compard avec des *ouvrières*, d'une si belle vie, traduite par des moyens nouveaux, à la fois cursifs et appuyés. Rij Rousseau est un peintre du sport. Elle décrit avec vigueur, avec un soin de l'orchestration artiste, un peu cubiste mais désalourdi. Son Coureur est une figure pleine de vérité. Son bouquet décoratif est esthétique.

Paul Deltombe donne un excellent carton de tapisserie, une femme dans des monceaux ordonnée et des guirlandes de fruits d'une parfaite plénitude.

André Lhote dépeint, d'un beau style classique, le repos de deux femmes allongées sur le sable d'une grève.

Ekogardh est en grand progrès. Il retrouve, au sortir d'une longue étude de construction, les grandes qualités d'impressionniste de ses débuts et il en orne sa puissance de relief et de synthèse. Son port d'Ostende, sous le ciel le plus mouvementé, est d'un très beau mouvement. Ghy Lemem montre la chapelle du Saint-Sang à Bruges, plaquée d'un grand auto-car vermillon qui vient d'y déposer un paquet de touristes, et un paysage de Seine, sous menace de gros temps. Dreyfus-Stern expose un nu d'excellente structure dans une agréable harmonie de tonalités claires.

Notons les *Sardinières* de Bouspard très fortement établies, en contrastes de couleurs, simples et vigoureux ; la délicate « jeune fille aux roses » de Mme Crissay et sa claire page sur Villeneuve-les-Avignon ; l'invitation au voyage de Roland Chavenon, d'un joli rythme, cette rêverie curieuse, sorte de nocturne lyrique de Du Marboré, les paysages du Morin de Lucie Caradek, savoureux et ceux de Christiane Rivaud, les paysages de beau relief et d'ardente couleur de René Durey ; le nu de Marcel Roche, peintre très sensible, remarquable humouriste et doué d'élégance et de justesse ; la belle nature morte de Widhopff, les paysages de Darel, les portraits et le nu de Cheval, la figure de Kanelba d'un ton frémissant et curieux, les figures d'Harboë, les détails de ville de province dans l'atmosphère rosâtre du matin avec de très pittoresques silhouettes de passants, d'Henri Franck ; le paysage et le portrait de Marie Katz, les natures mortes de Conrad Kickect et son portrait par lui-même, sincère et vigoureux ; le paysage et les nus de Bagarry de ligne heureuse et de noble harmonie, les fraîches études de fleurs et de fruits et le paysage fleuri d'Emile Arnold, le pittoresque coin d'Alger d'Assus, les nus gracieux d'Astoy, les ports de Mela Muter d'un beau coloris, et un portrait dans sa manière large claire et quelque peu nostalgique, et encore Léon Paul, Vergé Sarrat, Gritchenko, Quizet, paysagistes de la ville, Rigaud, excellent traducteur des jeux de lumière dans les vitraux d'église, Milanowiez, Gérard Cochet, Mary, Georges avec de fines aquarelles, Claude-René Martin avec un bon paysage, Jeanne Lucien

Simon avec d'intéressants portraits, les paysages de Léwitzka, les fleurs et les berlingots si ardemment traités de Laghenne, la belle nature morte de Kvapil qui a le goût, le sens de l'ordonnance et de la ligne, deux paysages de Tristan Klingsor, dont un très délicat, le Pont rose, dans sa manière détaillée et irisée, le paysage de belle qualité de Kosloff, d'un métier sobre et certain, les roses sur fond noir, si élégamment précises, de Suzanne Bernouard, les pittoresques musiciens de Creixans, qui possède le don du mouvement, qui met bien en page et fait pittoresquement image sans incliner à l'illustration, la nature morte de Domenjoz, les beaux monotypes du graveur de grand talent, Raphaël Drouart ; les fleurs et la nature morte de Suzanne Duchamp, les portraits de Simon Levy, ceux d'Odette, des Garets déjà vus à son exposition, galerie Druet, et revus avec plaisir ; la *Vigne*, d'un excellent peintre qui n'est point à sa juste place, Florentin Chauvet ; les figures solides de Capon, le nu de Jean Berque, les etudes féminines d'un brio très sûr de Mondesain, la porte d'Arcueil de Serge Henri Moreau, le paysage de Suzy Naze, les Tulipes de Mlle d'Oyré, les paysages corses de Pailés, d'une grande richesse de couleur, le paysage un peu sombre, mais bien établi et de facture originale, de Parturier, la femme couchée d'André Tzanck, les paysages très solides d'André Strauss, un nu, curieux, d'Uzelac, les études de glacier de Marthe Stettler, les paysages de Vivarais d'Henri de Saint-Jean, sur le talent de qui une exposition particulière nous permettra de revenir prochainement, quelques beaux tableaux de Carlo Reymond, dont la Bouée blanche ; la plage de Loctudy, vue dans une belle lumière par Raymond Kœnig, la nature morte de Portal, très intéressante, les études de femmes de Chériane, les fleurs vivantes de S. Piramowiz, les fantaisies trop coquettes d'Hélène Perdriat.

Wenbaum a un beau panneau : « Portraits d'enfants », d'une grande justesse d'observation dans leur nonchalant abandon, et un intérieur éclairé de jolies fleurs. Jean Saint-Paul a deux portraits, d'une observation fine, rehaussés d'accessoires spirituellement choisis et bien peints. Il marque un progrès décisif.

Zingg a un très intéressant paysage de neige. Girieud montre des paysages du Midi, d'une claire ordonnance dans leur si juste ensoleillement. Laprade a de belles pages descriptives, Feder un excellent portrait ; Tobeen une église à Saint-Jean-de-Luz.

Notons Ramey, Jacob Hians, Liausu, les paysages de vision

crépusculaire de Le Tournier, les figures stylisées, un peu cubistes, un peu fantaisistes de Mercedès Legrand, un nu très construit de Picart le Doux ; la dame aux lévriers, d'un accent harmonieux, de Mme Miral, les truculentes fêtes foraines de Grunsweigh à côté de paysages du Vésinet, d'une vie si exacte, dans leurs maisonnettes comme bercées d'arborescences, les cousettes que Mlle Yvonne Mareschal entoure de claire atmosphère, les fleurs et les marines de Gernez, très en progrès et d'un beau relief pictural, les études de fleurs de Mme Gauthier-Feitelberg, d'une harmonie solide et très agréable.

Peinture religieuse : Desvallières avec une belle Annonciation que les placeurs ont intelligemment encadrée de deux dessins mystiques de Maurice Chabas, et les Evangiles de Gleizes dans sa manière hiératique et hermétique.

Le cubisme pur est représenté par Mondrian, avec des juxtapositions de carrés de couleur dont le sens et l'intérêt m'échappent. Et ce n'est pas tout, il faudrait caractériser Dupujols, Paul Hannaux, Hecht, Eddy Legrand, Reth, cubiste intéressant, Deshaye, Retif et tant d'autres. Mais songez que ce salon s'élève à 2936 numéros. Il faut se résoudre, non pas à des oublis, mais à des sacrifices dans la nomenclature.

§

La **gravure** est en très belle forme avec Jacques Beltrand, P.-E. Colin, Laboureur, Lebedeff, Perrichon (son portrait très vigoureux, Carlègle Hecht). Le faire précis, classique, détaillé de Beltrand s'oppose aux ellipses de Laboureur, au grand style dépouillé de Colin, et le métier puissant de Beltrand ne perd pas sa valeur devant le modernisme. Mlle Esther Dumat, M. Adam ont d'intéressants dessins. Mlle Sophie Griset traite le bois en couleurs avec la plus séduisante originalité. Elle écrit statiquement des paysages de rêve, des nuances mobiles de la nature, presque des reflets dans l'imagination, avec une réelle puissance. C'est d'un bon graveur doué de sentiment poétique.

§

Aux **dessins**, trois belles pages de ce sculpteur de grand talent, Jane Poupelet, des études de nu féminin d'un accent très noble et véridique, d'une grande pureté de la ligne parfaite.

Des dessins de Diguemont qui, à la prestesse du faire joint la plus belle qualité d'observation et qui devient un des plus sûrs transcripteurs de la vie moderne, de la femme de ce moment, telle qu'elle vit, pense et pose.

La sculpture. Elle est pauvre en sculpture monumentale, très abondante en bustes. Signe des temps. Le métier du sculpteur devient de plus en plus coûteux. Le goût public tenté par le bibelot, par les céramiques peu coûteuses, les imitations de motifs populaires, les orientalismes vulgarisés, se détourne lâchement de la petite sculpture. Le buste, c'est le miroir tendu. On s'y plaît, mais il serait dangereux que cette exclusivité du goût durât.

Bourdelle soutient l'honneur de la grande sculpture avec une Sapho admirable par l'attitude et la beauté et la sérénité méditative du visage. Il a aussi un très beau masque en pâte de verre, exécution en matière de Jean Cros. Mme Serruys élève pour une place de Lille un monument à Samain : deux Muses appuyées sur la lyre éternelle. Paul Mané a une grande et souple figure couchée, au mouvement presque dansant. Drivier un torse féminin. Dans la sculpture de petite dimension, un petit chef-d'œuvre d'Anna Bass, une femme allongée, d'une grâce nerveuse et d'une charme parfait, et un excellent buste de fillette, avec la plus précieuse transcription du regard.

Poisson a trois beaux bustes, James Vibert un très beau buste, Guénot une très élégante et décorative statuette de femme en bois clair, Arnold deux bustes de femmes tout à fait remarquables. Wlérick, une étude de femme couchée de premier ordre. Auricoste a donné un buste intéressant de Madame Henry Lapauze. Notons Droucker, Contesse, Clara, Marius Cladel, Halou, et le bronze très intéressant d'une jeune fille assise de Citronowiez.

Animaliers. Pompon avec une superbe panthère et Hernandez avec un beau chien, de la matière la plus agréable à l'œil par son poli et sa solidité.

§

La Sculpture à la Société Nationale. — Fix Masseau avec un très beau buste de femme, Monard avec un buste de Forain, Hérain avec un masque d'Arabe fin et rusé, René

Carrière, Louise Ochsé avec deux bustes de femme tout à fait remarquables; Gérard Vuerchoz, un beau buste.

La grande sculpture est représentée uniquement mais dignement par Desbois, avec une maquette de monuments aux morts, qui porte la marque de son grand talent.

§

La Sculpture aux Artistes Français. — Jean Boucher expose un admirable bas-relief, une caresse d'une mère à son fils dans l'immortalité, du plus profond sentiment servi par la plus vigoureuse maîtrise de facture, fait pour le tombeau de Mme Estaunié. Il a aussi une curieuse étude de Soudanaise, préparation pour une figure de socle de son Gallieni.

Niclausse montre, à côté du marbre de sa paysanne de l'an dernier, un athlète campé avec précision, force et noblesse plastique.

Desruelle interprète le désespoir fataliste et résigné d'un instituteur fusillé par les Allemands pendant la guerre, Bouchard un remarquable buste de Joseph Caillaux, Moreau-Vaulhier une maquette de monument aux morts (pour le Maroc), Hannaux un excellent buste du général de Lardemelle, Laudowski une très curieuse maquette de portail, Derré un beau projet monumental à la gloire de Paris, Descatoire un monument à la Paix, noble et un peu lourd, Armand Bloch et ses étudiants lyonnais martyrisés au XVIe siècle.

Parmi les jeunes : Jouchère, un bas-relief : *Rébecca*, plein de qualités, Duparcq avec une simple et noble figure de paysanne, Belmondo avec une Eve d'une belle harmonie. Réal Padretti dont l'Artus réfléchissant en tenant Escalitur, quoique un peu tourmenté, est animé de force lyrique. Rispal avec une jolie pastorale grecque. L'influence bienfaisante de Jean Boucher anime toute cette jeunesse.

Notons l'harmonieuse fontaine de Maillard, celle également heureuse de Proudzinki, l'Atalante de Traverse, un buste d'Anna Quinquaud, la vieille bretonne de Rouaud, l'Ugolin de Pacheco, le symboliste Tegner.

Peu d'animaliers, mais un de premier ordre : Perrault-Harry.

§

La Société Nationale a de bons **graveurs**, Alder, Boncelte, Gabriel Belot, Feau, Gobo, Hallo, Heintzelmann,

Logan, Livia Kadar aux fins dessins fériques, Logan, la vie du travail dans les usines. Bejot, Beurdelay y montrent leurs fins paysages. Paul-Emile Colin y affirme sa maîtrise par des paysages d'Italie et la forte transcription de grands bœufs labourant le sol lorrain. Busset semble absorbé par la peinture. Gusmann se borne à la gravure de reproduction, d'après Desvallières, et s'acquitte fort bien de sa tâche.

GUSTAVE KAHN.

MUSÉES ET COLLECTIONS

L'exposition Largillierre au Petit-Palais. — L'exposition des enseignes et réclames d'autrefois, à la Bibliothèque Nationale.

C'est une heureuse idée qu'a eue M. Camille Gronkowski, conservateur du **Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris**, d'organiser au Petit Palais l'exposition qui vient de s'ouvrir (1) et qui ressuscite sous nos yeux un des plus beaux peintres du Grand Siècle : Nicolas de Largillierre. La Ville de Paris devait bien cet hommage à celui qui fut son magnifique historiographe pendant la seconde moitié du règne de Louis XIV, la Régence et les premières années de Louis XV ; et du même coup, comme le remarque M. Gronkowski dans la préface du catalogue de l'exposition, se trouve réparée une trop longue injustice, la méconnaissance de la variété et de la souplesse de ce talent : qui, loin d'être figé, comme on se l'imagine trop souvent, dans des formules pompeuses, a su traiter avec le même bonheur et de la façon la plus vivante les genres de portraits les plus divers et a excellé jusque dans les natures mortes. Avec Rigaud, son émule, c'est lui qui nous a donné les meilleures et les plus fidèles images de la société d'alors, depuis le portrait d'apparat, où se reflète la majesté du Grand Siècle, jusqu'au portrait mythologique mis à la mode par le théâtre et les frivolités de la Régence, en passant par les effigies plus intimes et plus graves d'échevins, de magistrats, de prélats, de gens de lettres et d'artistes. Comme le remarque fort justement M. Georges Pascal — organisateur, avec son chef M. Gronkowski, de cette exposition — dans un beau livre trop bref, savamment documenté et vivant, et, de plus, superbement illustré qu'il vient de consacrer à Largillierre et où

(1) Le 14 mai pour durer jusqu'au 1er juillet.

il le montre sous les divers aspects de son talent (1), c'est surtout comme peintre de cette grande bourgeoisie, avec laquelle s'harmonisait si bien sa belle santé morale, qu'il mérite d'être célébré. Et il faut admirer non moins la technique de ces portraits : ce métier vigoureux et probe, cette pâte souple, grasse, richement colorée, dont il avait pris le goût à Anvers, dans le contact avec Rubens, puis à Londres à l'école de Van Dyck, enfin cette joie de la couleur qui annonce le XVIIIe siècle.

L'exposition du Petit Palais, si elle ne montre pas tous les chefs-d'œuvre de Largillierre (il manque notamment le magnifique *Portrait de Le Brun* du Louvre et *Le Grand Dauphin avec Bossuet* de l'ancienne collection du duc de Gramont ; mais on attend de Berlin le magistral portrait du *Paysagiste Forest*, beau-père de Largillierre) groupe, dans ses 125 numéros, des spécimens choisis de tous les genres pratiqués par l'artiste, à commencer par le grand *Ex-voto des échevins de Paris à sainte Geneviève*, de 1696, qui appartient à l'église Saint-Étienne-du-Mont, les esquisses et les fragments, sauvés lors de leur destruction sous la Révolution, des compositions commandées par le corps de Ville à l'occasion de diverses cérémonies, et conservées aujourd'hui au Louvre, au Musée Carnavalet et au Musée d'Amiens ; puis plusieurs portraits de Largillierre lui-même : avec sa femme et sa fille (Musée du Louvre) ou seul (le plus bel exemplaire est celui du Musée Fabre, de Montpellier) ; des effigies de conseillers d'Etat (*Thomas Morant*, au Musée de Versailles) ou au Parlement (tels *Ch.-L. Aubry*, nos 15 et 16 ; *M. Léveillé*, no 52), le maître des requêtes *Le Peletier* (no 31, au Musée de Versailles), l'intendant général *Lefèvre de Caumartin* (no 42), *Louis Geoffroy*, grand-maître des eaux et forêts (no 45), *Le Président Lamoignon* (no 59), *Le Comte de Sarcus* (no 61), *Le Marquis de Montespan* (no 39), *La Live de Bellegarde* (no 33), le magnifique portrait du *Comte de Montesquiou d'Artagnan* (sans no) du Musée d'Arras, *La Fontaine âgé* (no 18), le *Voltaire* à vingt-quatre ans du Musée Carnavalet, le poète *Jean-Baptiste Rousseau* (no 37), le sculpteur *Coustou* (no 44), le peintre *Mignard* (no 60), le graveur *Van Schuppen* (no 32), un charmant portrait d'abbé (no 54), etc. Les portraits

(1) *Largillierre* (coll. « L'Art français » dirigée par M. Georges Wildenstein, nouvelle série in-8 ; Paris, les Beaux-Arts, 81 p. av. 33 planches).

de femmes, s'ils n'ont pas l'autorité et n'offrent pas l'intérêt psychologique de ces effigies masculines, séduisent, par contre, par leur brillant coloris, par la virtuosité avec laquelle l'artiste s'est plu à faire chatoyer les riches étoffes : tels les portraits de Mlle *Duclos* en Ariane (n° 69), à la Comédie-Française, *Mme de Parabère* (n° 95), la *Duchesse de Dreux-Brézé* (n° 67), *Mlle de Blois* (n° 72), la *Duchesse de Châteauroux* (n° 77), *Mme Titon de Coigny* (n° 82), la *Femme à la houlette* (n° 89), etc. ; mais d'autres, d'une présentation plus discrète, telles deux *Inconnues* (n°s 90 et 79) et la *Comtesse Montesquiou d'Artagnan* du Musée d'Arras, ne sont pas même séduisantes. On admirera aussi de charmants portraits d'enfants de la famille d'Ormesson (n°s 110 à 114) ; puis un curieux tableau d'études de onze mains masculines et féminines, dont plusieurs ont pu être identifiées, telle, au milieu et à droite, la grosse main du Régent : trois savoureuses natures mortes (1), et quatre de ces admirables dessins rehaussés que l'artiste donnait à copier comme modèles à ses élèves.

§

A la **Bibliothèque Nationale** vient de s'ouvrir également, mais seulement pour une quinzaine de jours, à l'occasion du Congrès parisien de l'Union continentale de la publicité, une très intéressante exposition d' « enseignes et réclames d'autrefois ». C'est une réunion amusante de pièces de toutes sortes, inspirées par l'art de l'annonce et de la réclame : vieilles enseignes en fer forgé, du plus bel effet décoratif, enseignes peintes, parmi lesquelles deux panneaux de Chardin pour un parfumeur, une esquisse de Watteau, *L'Alliance de la Musique et de la Comédie* (on aurait dû y ajouter une gravure de sa célèbre *Enseigne de Gersaint*), l'enseigne, attribuée à Boilly, du *Gourmand* pour la maison Corcellet, l'affiche de Daumier pour l'entrepôt d'Ivry, des affiches de théâtre dont plusieurs ont une précieuse valeur historique, des annonces de spectacles comme celui des « puces travailleuses », des étiquettes, des prospectus de toute espèce, rédigés parfois de la façon la plus savoureuse, des catalogues de colporteurs, des meubles en miniature, des affiches de recrutement, etc. — Ceux qui n'auraient pu visiter cet ensemble

(1) L'une vient d'être donnée généreusement au Musée du Petit-Palais par son possesseur, M. Georges Sortais.

pourront en avoir une idée par les articles abondamment illustrés que lui a consacrés, dans son numéro 5, la jolie revue *Arts et Métiers graphiques*.

AUGUSTE MARGUILLIER.

CHRONIQUE DE GLOZEL

A propos du procès et de la perquisition de Glozel. — Une protestation de M. Vergnette. — Le tesson d'Alvao.

A propos du procès et de la perquisition de Glozel. — A la suite de la publication de la chronique de M. Marcel Coulon (Questions juridiques, *Mercure* du 15 avril) et de la lettre de Me Maurice Garçon (Chronique de Glozel, *Mercure* du 1er mai), nous avons reçu la réponse suivante de Me José Théry :

7 mai 1927.

Mon cher ami,

Les critiques que j'ai formulées contre les perquisitions opérées à Glozel ont soulevé les protestations de M. Marcel Coulon et de Me Maurice Garçon. Permettez-moi d'y répondre.

M. Marcel Coulon trouve mes « attaques » « saugrenues et bruyantes » ; il rappelle qu'il est magistrat, qu'il fut procureur de 1909 à 1925, et il approuve ses collègues du parquet de Moulins. Beau geste de solidarité professionnelle.

Sa théorie est simple. L'article 63 du Code d'instruction criminelle permet à n'importe qui de faire inculper n'importe qui, par le simple dépôt d'une plainte entre les mains du juge d'instruction. Donc, dès l'instant qu'un individu remplit cette formalité, le juge d'instruction doit immédiatement, sans étudier l'affaire, sans se renseigner ni sur le plaignant, ni sur l'accusé, mettre en œuvre l'appareil judiciaire, ordonner des perquisitions et même des arrestations.

J'ai une autre conception du rôle des magistrats.

Un procureur de la République, un juge d'instruction tiennent des pouvoirs redoutables ; il me semble qu'ils doivent les exercer avec la réflexion, la prudence qu'impose le sentiment des graves conséquences que peuvent entraîner leurs décisions et non pas agir comme le ferait un appareil automatique.

Je crois que ma conception n'a rien d'offensant pour la magistrature ; au contraire.

Or, dans l'espèce, si l'opération faite à Glozel n'était pas décidée et organisée avant le dépôt de la plainte, les magistrats de Moulins, en délivrant le mandat de perquisition sur le seul dépôt de la plainte et

immédiatement, ont rabaissé leur rôle à celui du distributeur qui sert le même objet à tous ceux qui l'actionnent selon les règles.

Me Maurice Garçon donne l'emploi du temps de la journée du 24 février 1928.

Il arrive à Moulins avec son client et se rend aussitôt dans le cabinet du juge d'instruction. La plainte est déposée vers 14 ou 15 heures, dit-il.

D'après l'indicateur des chemins de fer, ce serait sensiblement plus tard ; mais admettons.

Le juge d'instruction ne connaît pas M. Regnault. M. Marcel Coulon s'indigne parce que j'ai appelé ce dernier : « singulier plaignant » ; que le fait d'une descente de police chez des personnes honorablement connues le laisse indifférent, soit, il y a l'habitude professionnelle ; mais que l'emploi de cette épithète à l'égard du plaignant l'indigne à ce point, voilà qui m'étonne.

L'épithète n'a rien d'injurieux; autrement je ne l'aurais pas employée à l'égard d'un homme que je ne connais pas et que je n'ai aucune raison d'offenser.

Singulier signifie: qui appartient à un seul, qui ne ressemble point aux autres (Littré) ; un plaignant singulier est un plaignant qui n'est pas banal, voilà tout.

Et vraiment il n'était pas banal, ce plaignant conduit par Me Garçon. Il venait de Paris pour porter plainte parce que les Fradin lui auraient fait payer quatre francs l'entrée de leur Musée, et que ça ne valait pas cela.

Puisque M. Marcel Coulon nous rappelle qu'il fut Procureur pendant seize ans, je me permets de lui demander s'il a souvent reçu des plaignants de ce genre.

Donc, je maintiens très respectueusement le terme *singulier plaignant*.

Si le juge et le Procureur ne sont pas des automates, ils doivent examiner la plainte, se renseigner sur ceux qu'on dénonce et aussi sur le plaignant, avant d'ordonner des mesures d'une extrême gravité, telles que les perquisitions à domicile.

Or, déclare Me Garçon, ils décident de suite une perquisition dans *tout le hameau*.

Ainsi, voici une population de paisibles et laborieux cultivateurs sur laquelle on lance la police parce que M. Regnault se plaint d'avoir payé trop cher l'entrée au musée des Fradin. On perquisitionnera, s'il le faut, dans toutes les granges, dans toutes les étables, dans toutes les maisons ; on bouleversera les meubles, on fouillera les armoires, les tiroirs, ce pendant que les habitants seront tenus en observation.

Et M. Marcel Coulon trouve que je suis injuste et irrévérencieux en

qualifiant de « théâtrale et scandaleuse » une telle opération. Pour lui, « pas d'autre façon de procéder utilement que celle choisie par le Parquet ».

Voilà qui, dans la bouche d'un magistrat, n'est guère rassurant pour tous les justiciables que nous sommes.

Il faut agir rapidement et vigoureusement, dit-il. Oui, mais à condition que la gravité du fait justifie cette hâte et cette vigueur.

S'agissait-il d'un crime épouvantable ? fallait-il opérer contre des assassins, des incendiaires, des cambrioleurs ? Dans ce cas, le devoir était de mettre de suite en mouvement, et en pleine force la machine judiciaire. Non, tout simplement, tout bonnement, un homme alléguait qu'ayant visité un Musée payant, il n'en avait pas eu pour son argent.

Devant cette sensationnelle révélation, juge et Procureur de Moulins se dressent ; une ardeur extraordinaire les anime ; ils abandonnent les affaires qui les occupaient, convoquent d'urgence le chef de la brigade mobile de Clermont-Ferrand, lui donnent l'ordre de se procurer des automobiles, de rassembler six agents de police et d'aller dès le lendemain, à la première heure, perquisitionner. dans *tout le hameau* de Glozel, sous la direction de M. Regnault et de son avocat.

Que voulez-vous, je ne puis trouver cela ni juste, ni raisonnable. Je me demande si ces policiers n'auraient pas dû être employés à des besognes plus utiles, et il ne m'apparaît pas que la plainte justifiait de semblables opérations, qui allaient bouleverser un hameau et infliger à tous ses habitants un traitement immérité.

La perquisition a été ordonnée parce que le plaignant la demandait. C'est Me Garçon qui l'apprend. « J'ajoute, écrit-il, que, *conformément aux termes de la plainte*, elle (la commission rogatoire) permettait de perquisitionner dans *tout le hameau.* »

Quel heureux homme que M. Regnault ! Le parquet de Moulins lui accorde tout ce qu'il demande et sur-le-champ.

Cependant, il est une circonstance qui aurait dû modérer l'ardeur des magistrats et les incliner vers plus de circonspection et même de réflexion.

La plainte ne tenait (pour employer l'expression consacrée) qu'autant qu'elle était déposée contre les Fradin, nommément désignés.

En effet, une plainte en escroquerie ne peut être basée sur le fait tout simple de fabrication de fausses antiquités. Chacun peut, s'il lui plaît, faire de faux vieux meubles, des fausses vieilles poteries, de faux vieux tableaux, etc... Je connais un avocat qui se vante de confectionner en moins d'une heure une brique ressemblant à s'y méprendre à celles du Musée de Glozel. M. Marcel Coulon ne décernera contre lui ni mandat de perquisition, ni mandat d'arrêt, parce que, je le répète, la

fabrication d'un objet auquel on donne faussement l'apparence de l'ancienneté n'est pas chose défendue.

Il n'y a délit que si l'on tente de se procurer de l'argent au moyen de cet objet et en employant des manœuvres pour faire croire qu'il est ancien.

C'est le délit d'escroquerie.

Or, M. Regnault prétendait avoir été escroqué parce qu'*On* lui avait pris quatre francs pour lui faire voir des objets soi-disant anciens, alors qu'*on* les savait faux.

Mais il connaissait bien ce «*On*» qui lui avait demandé quatre francs; c'était Fradin. C'est dans la perception de ce droit, et non pas dans autre chose, que se trouve l'élément essentiel du délit. Alors, pourquoi ne pas porter plainte contre celui qui a demandé et obtenu la somme prétendument escroquée ?

Et pourquoi le parquet de Moulins n'a-t-il pas obligé le plaignant à préciser sa plainte par la désignation de celui qui lui avait, disait-il, escroqué quatre francs ?

Au lieu de cela, il décide qu'on va immédiatement perquisitionner dans *tout le hameau* pour voir s'il ne s'y trouve pas quelqu'un fabriquant ou truquant des briques, des galets, etc...

Mais, encore une fois, cela ne regardait pas le parquet de Moulins. Il n'a point mission de décider si le gisement de Glozel est ou non authentique. Son rôle est de poursuivre les crimes et les délits et il n'a pas le droit de mettre au service d'un clan scientifique les pouvoirs dont il est armé.

Il ne devait intervenir que s'il apparaissait que des pièces fabriquées ou truquées avaient servi pour escroquer ou tenter d'escroquer « la totalité ou partie de la fortune d'autrui » (article 405 du Code pénal) et, dans ce cas, son action ne pouvait être dirigée que contre les personnes qui se seraient procuré de l'argent, ou auraient tenté de s'en procurer de la sorte.

Or, la base de la plainte était le versement des quatre francs comme droit d'entrée au Musée ; par conséquent, si une escroquerie avait été commise, elle n'avait pu l'être que par les Fradin et il était inadmissible que, dans ces conditions, la plainte fût déposée contre « inconnu ».

Les explications de Mᵉ Maurice Garçon et de M. Marcel Coulon n'ont pas modifié mon opinion ; elles l'ont fortifiée. Plus que jamais, le dilemme demeure : Complaisance ou légèreté.

Veuillez agréer, etc.

JOSÉ THÉRY.

Le Dr A. Morlet nous adresse à ce même sujet la lettre suivante :

Vichy, le 3 mai 1928.

Monsieur le Directeur,

C'est seulement aujourd'hui que je lis dans la presse locale la reproduction de l'article de M. Coulon, paru dans le *Mercure* du 15 avril, où je ne l'avais pas remarqué.

Ce dernier s'évertue à disculper le « *pauvre Parquet de Moulins* ». Mais là n'est pas la question. L'opinion publique n'a pas attendu les arguties de l'ancien Procureur pour juger la conduite de ceux qui mettent la Justice au service de leurs passions haineuses.

Dans la première partie de son article, M. Coulon prétend qu'on a saisi dans l'étable « *des embryons de briques à inscription* ».

Eh bien, non !

Sans doute, ceux qui, comme je l'écrivais à M. le Garde des Sceaux, avaient truffé l'étable des objets qu'ils voulaient que la police y trouvât, auraient pu également y dissimuler des « embryons de briques à inscription ». *Je connais pour ma part deux antiglozéliens notoires qui en fabriquent !* Mais des galets et des morceaux de schiste étaient plus commodes à cacher dans la poche et à introduire dans les anfractuosités de l'étable qui servait d'urinoir aux visiteurs de Glozel.

Quant à la tablette sans inscription (je ne parle pas de *la brique moderne dont on se servait, sur les conseils d'un vétérinaire, pour frotter le ventre des vaches qui avaient la colique* et qui constitua, avec des tessons d'assiette ramassés dans la cour, une des prises glorieuses de la haute police), et à l'empreinte de main entièrement déformée qui y ont été saisies, elles venaient bien du *Champ des Morts*. L'empreinte de main était dans la 2e tombe. M. le Doyen Audollent, qui prenait des notes précises, lors de l'exploration de cette sépulture, doit y retrouver la mention de cette plaque d'argile informe. Quand elle fut saisie, elle était encore recouverte de la terre jaune du champ, qui avait filtré à travers les bloc pierreux des murs, et portait les empreintes du linge dans lequel elle avait été remontée des fouilles.

Comme M. Emile Fradin ne trouvait pas ces spécimens assez beaux pour figurer dans son Musée, je lui avais demandé de les mettre de côté pour les donner à ceux qui s'occupaient d'analyser cette céramique à peine dégourdie au feu, au lieu de détériorer de belles pièces pour y effectuer des prélèvements.

C'est également des galets du *Champ des Morts* — mais non gravés — qui étaient sur le bord de la première fenêtre de l'étable. Nous les avions conservés parce qu'ils provenaient des tombes. C'est un de ceux-là qui fut dérobé par un ami de M. Peyrony. Et c'est peut-être le même que M. Peyrony grava de la tête d'un renne et de faux signes alphabétiformes *pour le rapporter dans sa poche à Glozel*.

Quant à ceux que M. Vergnette, délégué de la *Société Préhisto-*

rique Française, grava comme M. Peyrony et apporta également à Glozel dans sa poche, on m'assure qu'ils proviennent seulement du Sichon.

Quoi qu'il en soit, on peut constater que les anti-glozéliens affectionnent surtout (le neveu de la « *Conservatrice des Collections de la Société d'Emulation du Bourbonnais* » a également sorti de sa poche un faux galet gravé qu'il a montré, à Vichy, au Délégué régional de la Commission des monuments historiques!) la gravure de faux galets glozéliens !

Si, *comme cela doit se faire au point de vue* LÉGAL, les policiers avaient mis SUR CHAQUE OBJET une étiquette mentionnant l'emplacement et l'explication fournie par la famille Fradin et fait apposer, à côté de leur sceau, SUR CHAQUE ÉTIQUETTE, je le répète, la signature des perquisitionnés, ces insinuations mensongères n'auraient pas pu se produire.

Oui, mais tenait-on à les éviter ? N'a-t-on pas laissé écrire dans une certaine presse *glozélophobe*, CONTRE TOUTE VÉRITÉ, que des galets avaient été saisis dans la chambre de M. Emile Fradin ?

Excusez, je vous prie, la longueur de cette rectification, et croyez, Monsieur le Directeur, etc.

Dr A. MORLET.

§

Une protestation de M. Vergnette. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Aubière, le 11 mai 1928.

Monsieur le directeur

Dans votre numéro du 1er mai, vous avez publié dans la chronique de Glozel un article intitulé : *les Fouilles du Comité d'Etudes*, et dans lequel je suis nommément désigné à plusieurs reprises.

Je désire rétablir la vérité et protester de la façon la plus énergique contre les passages où je suis visé.

Je tiens essentiellement à ne pas être confondu dans l'esprit de vos lecteurs et tendancieusement informés avec le « faussaire patent » que votre chroniqueur s'est plu à représenter.

En allant à Glozel le 14 avril, j'aurais souhaité de pouvoir suivre les travaux du Comité d'études, comme j'avais suivi ceux de la Commission internationale, et s'il avait été possible, causer personnellement avec quelques-uns de ses membres, leur soumettre mes observations, voire peut-être leur suggérer quelques expériences (1).

Dès mon arrivée (M. Audollent, avec qui j'ai conversé quelques instants, doit s'en souvenir), je me suis enquis de la présence de M. De-

(1) En vérité, j'étais loin de penser que la présence d'un sceptique pût être accueillie par des savants avec un esprit de suspicion analogue à ceux des évocateurs d'esprits.

péret, à qui je désirais spécialement soumettre mes observations géologiques. Je n'ai donc pas été surpris de rencontrer des membres du Comité d'Etudes, puisque c'était précisément pour les voir que j'étais là.

En tous cas, je ne suis jamais allé à Glozel « pour y semer des pièces à ma façon ». Je m'étonne particulièrement que M. Audollent, qui est au courant de mes recherches sur Glozel et qui, à plusieurs reprises, m'a donné la preuve de l'intérêt qu'il portait à mes travaux, ait signé un procès-verbal contenant une insinuation de cette nature.

Je n'ai jamais été ni prétendu être « attaché au laboratoire de Clermont », comme l'avance votre chroniqueur, jamais à court d'informations erronées. A quel laboratoire d'ailleurs veut-il bien faire allusion ? Si mes recherches préhistoriques et géologiques nécessitent des travaux de laboratoire, il n'en est aucun auquel je sois spécialement attaché. Mes recherches sont uniquement personnelles.

Quant aux pièces fabriquées par moi, elles l'ont été à deux reprises : les premières ont été présentées au cours d'un exposé fait avec M. Vissouze devant une société savante de Clermont ; les autres sont celles qui ont été envoyées au docteur Morlet, et celles que j'ai exécutées en présence de reporters. Dans tous les cas, elles ont été fabriquées afin de mettre en évidence l'extrême facilité avec laquelle peuvent être faits des objets « glozéliens ». Si M. Van Gennep l'ignore, qu'il apprenne que jamais aucune de ces pièces n'a été présentée pour autre chose que ce qu'elles sont réellement, c'est-à-dire des produits de mon industrie. Ce ne sont donc pas des *faux* ; et dans ces conditions leur attribuer cette épithète et m'appliquer celle de *faussaire*, c'est prendre *au moins de singulières libertés avec la propriété des termes*.

Il est inexact qu'à mon arrivée à Glozel, le 14 avril, j'ai fouillé dans la tranchée « creusée deux jours avant dans le petit bois ». Avec quel instrument l'aurais-je fait d'ailleurs ?

Je n'essayais nullement de « pénétrer dans l'enclos » quand le docteur Morlet bondit sur moi avec une rage que le compte rendu de M. Van Gennep tend à laisser ignorer. J'étais seulement près du fil de fer, observant ce qui se passait à l'intérieur, dans le véritable marécage où les terrassiers employés par le Comité d'études piochaient comme des sourds en éclaboussant les assistants et détérioraient, sans y faire attention, une brique qui ne fut reconnue que par le docteur Morlet, lors de son arrivée.

M. Van Gennep peut être assuré que le 15 avril, quand j'ai été rencontré sur la route par le Comité d'Études, je n'avais aucunement l'intention de me rendre à Glozel, où j'ai d'ailleurs pu faire, depuis novembre 1927, toutes les observations suffisantes pour établir scientifiquement mon opinion.

Quant au droit « d'explorer le pays » pour y faire des observations géologiques, je pense qu'il est encore celui de tous les citoyens français, n'en déplaise au docteur Morlet et au Comité d'Etudes.

Il est exact que je ne connaissais pas M. Depéret. La preuve en est que j'avais manifesté la veille à M. Audollent le désir de lui être présenté. Je ne me suis jamais donné pour son élève Je lui ai seulement soumis mes observations géologiques sur Glozel (1).

Enfin je démens d'une façon formelle l'affirmation tendancieuse de M. Van Gennep qui prétend que je me suis décrété « délégué de la Société Préhistorique Française ». J'ai simplement dit à M. Morise, reporter au *Matin*, que j'étais membre de cette société et je pense que c'est mon droit.

Veuillez excuser la longueur de ma lettre. Comme je n'abuse pas de mon droit de réponse, je vous serais très obligé et au besoin vous mets en demeure de bien vouloir insérer cette simple rectification.

ANTOINE VERGNETTE.
Membre de la Société préhistorique française,
Membre du groupe d'études et de recherches
préhistoriques d'Auvergne.

§

Le tesson d'Alvao. — La découverte d'Alvao, dont nous avons parlé dans notre numéro du 1er avril dernier (voir le cliché, p. 221), gêne tellement les anti-glozéliens qu'ils n'ont d'autre ressource que d'en nier *a priori* l'authenticité. C'est à un des principaux d'entre eux, M. René Dussaud, que répond en ces termes M. Mendès Correa, dans le *Journal des Débats* :

Porto, le 24 avril 1928.

Monsieur le Directeur,

Rapportant les déclarations que M. Dussaud a faites à la presse aussitôt après la séance de l'Académie des Inscriptions où il n'a pu discuporter les découvertes de Glozel, la presse du 22 courant lui a attribué cette affirmation :

« ... De même que Glozel est une mystification, le tesson récemment trouvé à Alvao, en Portugal, revêtu de signes glozéliens fort différents de ceux qui furent relevés sur les premières trouvailles portugaises, est l'œuvre d'un mystificateur ».

Ces mots ne constituent pas, à vrai dire, une surprise pour moi, puisque M. Dussaud a bien voulu m'informer par deux lettres de son

(1) Lettre publiée dans le journal l'*Avenir du Plateau Central*, numéro du 7 janvier 1928. Ces mêmes observations ont fait également l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences (séance du 13 janvier.)

opinion sur le tesson gravé d'Alvao, que MM. les abbés Brenha et Rodrigues m'ont remis et que j'ai étudié dans une note récemment publiée. M. Dussaud m'avait écrit que cet objet est un faux notoire (!), puisqu'il a été révélé au plus fort de la bataille de Glozel et qu'il contient des caractères glozéliens que l'on ne trouve pas sur les inscriptions antérieurement connues d'Alvao.

J'ai eu beau faire remarquer à mon éminent collègue qu'il n'a pas vu la pièce et qu'il n'a donc pas pu en constater directement les caractères propres d'authenticité. J'ai eu beau lui faire remarquer que les inscriptions d'Alvao sont peu nombreuses et que, comme plusieurs inscriptions ibériques, elles sont peu étendues, ce qui rend tout à fait explicable la présence de quelques caractères différents sur chaque inscription, les signes ibériques ou leurs variantes étant très nombreux. J'ai eu beau affirmer l'honorabilité de MM. les abbés Brenha et Rodrigues et exposer ce qu'il y a d'invraisemblable, même d'impossible, dans la fabrication, en cette région du Portugal, d'un faux présentant les particularités de ce tesson. J'ai eu beau enregistrer les conditions nullement suspectes de cette trouvaille déjà ancienne, qui a été faite par des paysans occupés à la déplorable tâche d'arracher les supports d'un dolmen pour les employer à des bâtiments modernes.

M. Dussaud n'a été aucunement ébranlé dans son attitude de négation absolue et il n'a pas hésité à exprimer publiquement son opinion comme a conclusion logique et valable d'une étude sérieuse de ce document.

Je regrette d'être forcé, pour la vérité des faits, de déclarer que M. Dussaud ne possède pas la moindre preuve objective de ce qu'il vient d'affirmer. Il est libre de ne pas croire à nos yeux, à nos facultés d'observation, à notre connaissance non seulement de l'archéologie, mais aussi des gens et de la contrée. Mais il faut distinguer entre impressions et faits objectifs. Je connais objectivement le document en question et les pièces d'Alvao. M. Dussaud n'en a que des impressions indirectes, regrettablement moulées dans les cadres de son opposition systématique à Glozel. L'épigraphie, dont la méthode primerait, selon son opinion, celle des autres branches scientifiques, n'est ni une science achevée où il n'y aurait pas de nouvelles acquisitions à enregistrer, ni ne possède un pouvoir divinatoire qui lui permettrait d'éliminer, dès maintenant, toutes les inscriptions en caractères et en langues inconnues qui viendraient à surgir.

Malgré leur chronologie incertaine et les conditions topographiques un peu vagues de quelques trouvailles, les découvertes d'Alvao (non seulement ce tesson, mais les objets antérieurement publiés) apportent une confirmation excellente de l'authenticité de Glozel. Voilà leur défaut aux yeux de M Dussaud, qui s'est donné la peine bien lourde de démasquer partout des prétendus faux glozéliens. Mais il ne réussira pas à s'en

débarrasser par le procédé commode et facile, mais nullement scientifique, de la négation gratuite.

Sa déclaration à la presse n'est pas celle d'un savant qui, ayant des doutes, se cantonne sereinement et légitimement en des réserves. Souhaitons que cette crise de passion antiglozélienne soit momentanée et qu'il reprenne, sans trop tarder, son calme, sa prudence et son souci d'objectivité et de précision.

En vous remerciant d'avance de la publication de ces lignes, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. A. MENDÈS CORREA

Professeur à l'Université de Porto.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Le nouveau *Palais des Beaux Arts* de Bruxelles. — L'expérience du *Théâtre du Marais*. — *L'Or* d'Eugène O'Neil au *Vlaamsch Katholick Volkstooneel*. — Michel de Gheiderode : *Théâtre*, vol. II, éd. de la Renaissance d'Occident. — Mémento.

Il nous manquait un **Palais des Beaux-Arts**. Mal logés dans des locaux de fortune, peintres, sculpteurs et musiciens avaient depuis longtemps fait appel aux pouvoirs publics qui, sous divers prétextes, s'obstinaient à les éconduire, jusqu'au jour où, Athènes triomphant de Sparte, la turbulente tribu des artistes conquit à ses projets l'adhésion du gouvernement vaincu. Comme preuve de sa bonne volonté, celui-ci commença par démolir un des plus pittoresques quartiers de la capitale et, en attendant l'édification du temple, baptisa *Mont des Arts* la butte déserte qui avait pris la place de la vivante *Montagne de la Cour*. Aussitôt, on traça des plans que l'on discuta, on en retraça d'autres que l'on rediscuta. Le *Mont des Arts* fut orné d'arbres plus ou moins vivants et de statues plus ou moins bien venues, puis survint la guerre qui fit renvoyer, avec cent autres projets, le Palais des Beaux Arts aux Calendes. Dès que fut signée la paix, les artistes, plus tenaces que jamais, réentamèrent leur campagne. Mais cette fois, le gouvernement, déterminé à la résistance, trouva dans la compression des dépenses une irréfutable excuse à sa dérobade. C'est alors qu'un groupe de financiers-mécènes prit en main la cause des artistes et confia à l'architecte Horta l'exécution du palais litigieux. Après de longues années, le voici sorti de sa coque d'échafaudages et, à l'heure qu'il est, inauguré avec la pompe qui convient.

A coup sûr, sa façade ne paie pas de mine et l'on s'aperçoit d'emblée que l'architecte ne lui a pas réservé sa prédilection. Sans style défini, elle n'a pas d'ambition monumentale, ce qui messiérait d'ailleurs dans le décor qui lui fut assigné.

A part le charmant hôtel Ravenstein qui échappa, on ne sait trop comment, à la pioche des démolisseurs, le *Mont des Arts*, ceinturé de banques, brille en effet par une somptueuse banalité. Mais la proximité de la Bibliothèque Royale et des Musées confère au nouvel édifice une valeur symbolique qui compense ce que peut avoir d'anonyme son aspect Erigé au point sonore de la ville, il réserve aux savants et aux artistes un îlot de choix. Et ce n'est pas son seul mérite. Agencé avec une ingéniosité souveraine, il prend, dès qu'on y pénètre, figure de prestigieux royaume. Divisé en deux sections étroitement dépendantes l'une de l'autre, il groupe dans un harmonieux ensemble ses salles d'exposition et ses salles de musique. Les salles, conçues suivant les principes de disposition et d'éclairage les plus modernes, sont extrêmement variées dans leurs agencements et leurs proportions. Tantôt en enfilade, tantôt groupées autour d'une rotonde ou d'une salle principale, elles permettent la présentation d'ouvrages de peinture et de sculpture de toutes dimensions, d'aquarelles et de gravures, de plans et de maquettes d'architecture, d'ensembles de mobilier, de livres et, plus généralement, de tous objets d'art. Au nombre d'une quarantaine, elles présentent, au total, un développement de treize cents mètres de cimaise.

La seconde section, qui occupe l'étage inférieur du bâtiment, compte six salles de conférences et trois salles de musique. Celles-ci comprennent une salle de récitals (300 places), une salle de musique de chambre (625 places) dont l'estrade, la scène et ses dégagements sont aménagés de façon à permettre des représentations théâtrales, enfin une grande salle de concerts symphoniques comprenant 2.200 places.

Toutes ces salles, pourvues d'installations radiophoniques, peuvent, en outre, être utilisées comme salles de cinéma.

Les dirigeants de l'entreprise ne se bornent pas à la location de leur sanctuaire. Désireux d'assurer au nouveau palais une activité constante, ils se proposent d'organiser toutes manifestations — expositions anciennes et modernes, concerts, spectacles, confé-

rences, congrès — susceptibles d'intéresser les divers publics attentifs aux choses de l'art.

En ce moment, on peut y admirer une magnifique exposition d'art russe ancien et moderne, à laquelle s'ajoute une exposition générale des Beaux-Arts, comprenant une section française, suisse et belge, du plus haut intérêt.

L'association privée qui préside aux destinées de cette vaste entreprise a renoncé d'avance, par son acte de constitution, à tout but lucratif, ce qui dote Bruxelles d'une institution unique en Europe et qui ne manquera pas de centraliser les manifestations les plus diverses. Nous devrions donc être les premiers à nous en féliciter, si Dieu nous avait octroyé le don d'enthousiasme. Mais nés mécontents, nous saisissons toutes les occasions propices à l'exhalation de notre mauvaise humeur. Et cette fois, la cible était trop belle pour ne pas tenter nos flèches. Aussi en fîmes-nous ample provision. Les plâtres du nouvel édifice n'étaient point secs que déjà nos carquois se trouvaient épuisés. On s'en prit aux locaux d'abord, aux administrateurs et à leurs projets ensuite, n'épargnant ni sournoises critiques ni basses perfidies. On discuta la présence à la cimaise de tel artiste et l'absence de tel autre et, comme de juste, l'exposition russe servit à merveille les folliculaires qui ne peuvent pas constater la présence du caviar au menu des restaurants sans dénoncer aussitôt les méfaits de la propagande bolchevique.

Pareil sort fut réservé naguère à d'autres entreprises, moins bien armées, mais tout aussi intéressantes que celle-ci, et qui, sous les assauts conjugués de la raillerie et de la mauvaise foi, succombèrent à la tâche. L'aventure du **Théâtre du Marais** est d'hier. Mais il est toujours utile de s'en souvenir. Réclamé comme le *Palais des Beaux-Arts* par l'élite intellectuelle du pays, il parut naître sous les meilleurs auspices. Dans tous les milieux, on blâmait les déshonorants spectacles que nous débitaient, avec un cynisme désarmant, des industriels sans vergogne. La pièce du boulevard écœurait les spectateurs les plus bénévoles qui, désertant les vieilles scènes, attendaient, du ciel ou de l'enfer, le sauveur providentiel capable de regénérer le théâtre en Belgique. Leurré par ces appels et confiant dans son enthousiasme autant que dans son talent, le poète Jules Delacre créa aussitôt le *Marais* et y accomplit la besogne que l'on sait. Mais à peine

les chandelles furent-elles allumées, qu'on lui aboya aux chausses. Auteurs dramatiques éconduits, directeurs rivaux, bourgeois gênés dans leur digestion, fruits secs des conservatoires, défenseurs de la tradition, critiques timorés partirent aussitôt en guerre et s'attachèrent à saper l'entreprise nouvelle. En vain, Delacre prodigua ses efforts, en vain il multiplia ses tentatives : la meute ne lui laissa aucun répit, si bien qu'au bout de cinq ans d'un apostolat marqué d'éclatants miracles, le directeur du *Marais* ferma les portes de son théâtre, pour pouvoir méditer à l'aise sur la reconnaissance de ses compatriotes et la grandeur de notre esprit national.

Aujourd'hui qu'il a renoncé à la partie et que la médiocrité de nos scènes subventionnées prend les proportions d'un scandale, on reparle dans tous les milieux des jours fortunés où le *Marais* nous conviait à des spectacles de haut choix, et pour un peu on tendrait de nouveaux ponts d'or à celui qui eut l'audace de préférer Molière à M. Kistemaeckers et dont on reconnaît un peu tard les mérites.

M. Johan de Meester a relevé le drapeau abandonné par Jules Delacre et sur la scène de l'ancien *Marais* organise périodiquement des représentations flamandes d'œuvres empruntées à la littérature de tous les temps et de tous les pays. Le public auquel il s'adresse lui sait gré de son intelligente propagande en faveur d'une langue dont trop de Belges ignorent les ressources et les beautés et, de ce fait, le *Katholisch volksvlaame Tooneel* devient une sorte de tribune, autour de laquelle se groupent les fidèles d'une même mystique.

L'Annonce faite à Marie, admirablement mise à la scène, recueillit ainsi un succès considérable que partagea, peu de temps après, **Goud** (L'Or) du dramaturge américain O'Neil, dont les Français connaissent *L'Empereur Jones*, représenté récemment à Paris.

A en croire certains augures, ce drame au titre étincelant allait réserver au public européen une face nouvelle du théâtre. La vieille Europe n'avait qu'à bien se tenir. Comme dans *La Grande Parade*, la jeune Amérique allait, une nouvelle fois, remporter la victoire.

Si, comme on nous l'assure, New-York acclama durant de longs soirs la pièce d'O'Neil, c'est que l'Amérique est plus jeune en-

core que l'assure la légende. *L'Or*, en effet, est un gros mélodrame, taillé sur le modèle cher à Margot et dont les épisodes prévus — crime, maladie, mort, folie, innocence trahie, générosité mal récompensée — s'enchaînent avec une fatalité trop implacable pour ne pas réjouir l'ombre de Bouchardy et de Pixérécourt.

M. Camille Poupeye, qui est, à l'heure présente, l'expert le plus étonnant qui soit en dramaturgie universelle, l'analyse excellemment dans le premier volume de ses *Dramaturges exotiques.*

Il suffit de le consulter pour se rendre compte de l'erreur commise par M. de Meester, en exigeant de sa troupe un aussi stérile effort et, de son public, l'approbation d'une telle niaiserie.

Sans son estampille d'outre-mer, jamais pareil produit n'aurait tenté personne et, dès lors, on peut se demander pourquoi M. de Meester, trop bon clerc pour se leurrer à l'éclat de cette pacotille, la préféra néanmoins à d'autres pièces du même O'Neil qui, à ce qu'on dit, ne se prévalent pas du Boulevard du Crime.

Encore n'était-il pas nécessaire de franchir l'Atlantique pour répondre au programme que s'est assigné le K. V. V. T. Nos jeunes écrivains flamands ont trop souvent fait preuve de leurs dons dramatiques pour ne pas tenir en réserve quelques ouvrages de prix : bien que souvent inégales, les pièces d'Herman Teirclinck débordent d'originalité et de savoir-faire. Il en est de même de M. Michel de Ghelderode qui, tantôt en français, tantôt en flamand, a signé des drames d'une saveur à la fois étrange et raffinée, souvent proches du chef-d'œuvre et auxquels il ne manque qu'un peu d'équilibre pour s'imposer à l'admiration de tous. On peut s'en convaincre en lisant, dans le second volume de son théâtre, l'acte intitulé **Escurial**. Ecrit en français, *Escurial* se déroule dans une Espagne légendaire, au cœur d'un palais suintant le sang et le poison, où, tandis que la Reine agonise, le Roi, hanté de mauvais songes, se livre en compagnie d'un bouffon à une atroce comédie, brusquement interrompue par l'arrivée du bourreau. Il flotte sur tout cela une fatalité maeterlinckienne, des relents de pourriture et d'encens et de vénéneuses phosphorescences dont nous avons déjà humé l'horreur dans certaines proses de Barbey d'Aurevilly, de J.-K. Huysmans et de Jean Lorrain. Mais M. de Ghelderode y ajoute un lyrisme personnel, allumé à la torche d'un double génie et qui, pour peu qu'il s'affirme dans

une œuvre plus étendue, assurera à l'auteur d'*Escurial* une personnalité de premier plan.

Mémento. — Dans le *Thyrse* du 1er avril, M. Paul Brohée publie de remarquables sonnets ; M. Jan Milo un charmant petit poème et M. Léopold Rosy un excellent article sur *La Trahison des Clercs*, de M. Benda.

— Dans le *Flambeau* du 1er mars, M. Jacques Crockaert étudie avec perspicacité le rôle des Etats-Unis à la Conférence de La Havane.

— Outre une curieuse lettre inédite de Marcel Proust, le n° 4 d'*Echantillons* contient une enquête sur les rapports de l'Art et de la politique. En voici les questions :

1) Un artiste peut-il s'occuper de politique et dans quelle mesure ?

2) Un artiste doit-il conformer son œuvre à toutes les exigences des doctrines politiques dont il accepte l'enseignement ?

3) Un politicien doit-il mêler des préoccupations esthétiques aux travaux qui lui incombent ?

— *Mademoiselle Elise Champagne* vient d'obtenir le *Prix Verhaeren* pour son recueil de vers *Les Taciturnes*.

GEORGES MARLOW.

LETTRES ESPAGNOLES

Le catholicisme et la littérature. — José Bergamin : *Enemigo que huye*, Biblioteca Nueva. — Ramon Maria Tenreiro : *La esclava del señor*, Biblioteca nueva. — Mémento.

La *Gaceta Literaria*, que dirigent deux perspicaces informateurs, MM. Gimenez Caballero et Guillermo de Torre, a imaginé, afin de donner plus de cohésion à sa présentation et à son action, de consacrer certains de ses numéros à des questions particulières. C'est ainsi que son numéro du premier avril, paru pendant la Semaine Sainte, qui est un moment toujours si important de la vie spirituelle et de la vie populaire espagnoles, est consacré aux **rapports du catholicisme et de la littérature actuelle**. Ainsi l'Espagne, et en particulier la jeune Espagne, participe à cette vaste enquête, par laquelle l'Occident, meurtri et inquiet, fait actuellement la revision de ses valeurs et examine les ressources qu'il peut encore tirer des principes sur lesquels il a vécu jusqu'ici. Un des collaborateurs de ce numéro de la *Gaceta Literaria*, Juan Zaragueta, résume ainsi le problème :

La fureur iconoclaste d'autrefois s'est apaisée, la véritable position,

la complexité délicate des problèmes ont été éclaircis ; on a établi l'insuffisance de certaines solutions simplistes, en vogue jusqu'ici ; les esprits les mieux faits, venus des zones les plus étrangères à la discipline catholique, en ont eux-mêmes senti le vide et l'inefficacité. Aussi voit-on poindre la reviviscence des anciens idéals, épurés par une expérience et une réflexion séculaires, et qui reparaissent sous l'aspect de thèmes fondamentaux de la science, de la métaphysique, de la morale pédagogique, de la construction sociale et politique. Le moment est, sans doute, propice, je ne dirai point pour une *offensive*, ce qui serait impliquer je ne sais quelle atmosphère de vulgaire et basse bellicosité, mais bien pour une généreuse *effusion* de vie de la part du catholicisme, lequel en garde toujours de si riches réserves ; pour un vigoureux effort, en vue, non pas tout à fait d'adapter le catholicisme au milieu, mais plutôt *y adapter le milieu*, car c'est surtout en ceci que réside le principe d'une vitalité féconde.

Dans ce même numéro, M. Pedro Sainz Rodriguez, professeur à l'Université de Madrid, qui s'est spécialisé et illustré dans la mise au point de la signification profonde du mysticisme espagnol, résume l'historique des grandes écoles mystiques. D'autres articles sont consacrés aux divers mouvements du catholicisme européen, au néo-thomisme français, à l'influence de Papini en Italie. Enfin, nul mieux que Ramiro de Maeztu ne pouvait nous présenter un portrait exact et pittoresque de M. Hilaire Belloc.

Ce numéro commence par un article de José Bergamin, qui est l'une des figures les plus inquiètes et les plus attachantes de la jeune génération. J'ai déjà eu l'occasion de parler de ces petits recueils d'aphorismes et de portraits où Bergamin aiguisait ses armes. Il vient de nous donner aujourd'hui, sous le titre caractéristique d'**Enemigo que huye** (*Ennemi qui fuit*), une suite de dialogues où il continue d'exprimer ce besoin d'échapper à l'art, à ses formes, à ses règles du jeu, qui n'est pas autre chose qu'un aspect de ce besoin de pureté où se débattent aujourd'hui notre agilité en même temps que notre dégoût. On sent dans tout ce livre, et en particulier dans la partie finale qui est intitulée *Colloque spirituel du Pelotari et de ses démons*, et qui — autre indication suggestive — est dédiée à Max Jacob, la marque ou plutôt la griffe unamunienne. Suivant l'exemple du maître du *Sentiment tragique de ta vie* et de tant de pages où le jeu de mots se mêle pathétiquement aux jeux de l'âme, Bergamin forme, avec le contour des plus per-

fides vocables, les plus sinueux et les plus fantastiques dessins. Mais les choses aussi, les choses concrètes, ont leur vertu et leur ingénuité. Et les Espagnols ont été de grands peintres des choses. Il se pourrait qu'un jour un esprit aussi riche que Bergamin sautât de la tradition abstraite de l'Espagne dans sa tradition juteuse et savoureuse. Le jour où, par delà l'ombre des mots, il aura entendu l'appel et l'interrogation des choses, ce jour là il aura rejoint son ennemi et l'aura saisi à bras-le-corps. Alors, son agonie, c'est-à-dire, au sens étymologique et unamunien du mot, sa lutte sera plus palpitante et plus exemplaire. C'est là que nous l'attendons.

§

Il faut louer les jeunes écrivains espagnols qui, alors que tout, autour d'eux, se tourne vers la poésie, — c'est-à-dire vers le risque d'un amenuisement académique et stérile, — font l'effort d'entrer dans la littérature avec un roman. Celui que nous présente aujourd'hui Ramon Maria Tenreiro, **L'Esclave du Seigneur**, est entièrement dépouillé de toute prétention au style et à la nouveauté (ce qui est bien la meilleure façon d'atteindre à ces précieux résultats) et n'aspire qu'à enfermer en lui une image de la vie humaine qui soit émouvante et vraie. C'est l'histoire de toute la vie d'une femme, placée dans la bouche de celle-ci : parfois ce bavardage féminin est photographiquement — quoique avec une ironie et un art assez discrets — reproduit ; d'autres fois, un sentiment plus vaste, une large et haute pitié emportent le récit et donnent au livre une sorte de signification exemplaire. En tout cas, l'humilité y est toujours présente et l'on comprend pourquoi et comment Ramon Maria Tenreiro a pu se choisir saint François d'Assise pour un de ses maîtres. Il y a là quelque chose d'infiniment neuf, un accent qui tranche sur toute la production contemporaine, non seulement espagnole, mais européenne. L'admirable est que cet accent se soutient tout au long d'un livre de dimensions considérables, ce qui nous fait bien augurer de la volonté, de la noblesse, des énergies diverses qui sont contenues dans le talent de Tenreiro.

Mémento. — Le livre de Luis Torres del Hoyo : *La emocion erotica* (Renacimiento), est plein d'idées ingénieuses, aimablement présentées. L'auteur prend ses exemples dans quelques romans et dans quelques scènes de la vie moderne. Ce livre sait être plus profond que ne le

laisseraient supposer l'agrément et la facilité de sa lecture. — L'érudit Victor Bouillier et son ami, le génial moraliste André Rouveyre, se sont faits, comme on sait, les ardents propagateurs de Baltasar Gracian. L'Espagne se devait et leur devait de traduire les écrits que, depuis quelques années et dans diverses circonstances, ils ont consacrés à la résurrection de l'illustre jésuite. La collection *Idea* nous donne cette traduction sous le titre *Baltasar Gracian y Federico Nietzsche*, par les soins d'Angel Pumarega.

JEAN CASSOU.

LETTRES CHINOISES

Comte Sforza : *L'Enigme chinoise*, Payot. — Wong Chin-wai : *La Chine et les Nations*, Librairie Gallimard.

L'extrême gravité des derniers événements au Chann-tong reporte brusquement l'attention sur la crise chinoise ; attention un peu anxieuse, car l'envoi de 26.000 Japonais et l'attitude des Etats-Unis éveillent le fantôme un peu délaissé d'une expédition internationale possible, ou pire encore, d'un prétexte à dissensions entre les puissances.

Autant que l'on peut avoir de clartés sur les faits, il semble que Chang-Kai-shek, chef des sudistes, n'ait aucune autorité réelle. Il est un nom, un pavillon, sous lequel combattent plusieurs condottieri et leurs bandes. Or, parmi ces bandes, seraient des lieutenants de Fong Yu-siang, le soi-disant protestant payé par les Russes et sur qui reposent les espoirs des missionnaires américains : ce sont les gens de Fong qui auraient attaqué les Japonais.

Autour de la République chinoise qui veut chasser l'étranger (la Révolution nationale, a écrit Sun Yat-sen dans son testament, a pour objet d'assurer à la Chine la liberté et l'égalité), les vrais joueurs sont toujours les mêmes : la Russie impérialiste, maîtresse en Mongolie, rêvant son accès à la mer, via Péking ; le Japon (quatre fois plus peuplé que la Belgique) dont les 60 millions d'habitants (100 avec Formose et la Corée) ne peuvent se nourrir, et s'accroissent cependant d'un million par an. Comme accessoires, les Etats-Unis animés autant par le prosélytisme protestant que par la crainte du Japon ; les Anglais, pour qui la Chine représente 15 o/o de leur commerce. La France compte surtout au point de vue instruction et catholicisme.

Or, grâce aux conseils et aux fonds russes, l'Angleterre est éliminée. Elle a été outragée à Nanking ; on a doublé les taxes douanières sans son avis et elle a tout accepté : elle a « perdu la face » : on peut tout lui faire.

Le Japon peut il se laisser éliminer, et survivre ? Sa résistance sera-t-elle d'autant plus tapageuse et violente qu'il a moins envie de la continuer ? On sait que les Asiatiques, devant un mur, ne voient pas rouge comme les Bersékirs blancs ; ils font le tour. Où est le mur ?

Le remarquable ouvrage du Comte Sforza, ministre des affaires étrangères d'Italie, **L'Enigme Chinoise**, vient à son heure pour jeter quelques lumières exactes sur des situations et des faits si souvent faussés, volontairement ou involontairement. L'auteur pose dès le début le point essentiel : le malentendu entre Chine et Occident : deux orgueils qui se heurtent : deux visions différentes. Il le constate : j'aurais aimé qu'il nous l'expliquât. A mon avis, ce grand malentendu qui se retrouve en tous les points de contact, repose surtout sur l'éducation (non l'instruction) confucéenne, traditionnelle des Jaunes, opposée à l'éducation, d'autant plus ecclésiastique qu'elle est plus anti-cléricale, de l'Europe. Les Blancs vivent sur le principe d'autorité : ce que le roi, le prêtre, le chef de cellule ou le professeur a dit ne peut être discuté. Comme dans *Alice in Wonderland* : « Ce que j'ai dit trois fois, s'écrie sévèrement la Reine, ne peut être que la vérité .» Obéir, commander sont les pôles de l'éducation européenne, sans souci, malgré les apparences, de justice et de vérité : l'esprit scientifique est de création récente, l'esprit juridique n'est pas répandu. Confucius enseigne trois points : se perfectionner soi-même « en mettant ses idées d'accord avec les faits » ; améliorer le peuple en réduisant ses besoins et en ne lui montrant rien à désirer en dehors du perfectionnement intérieur : lutter contre la tyrannie pour l'indépendance de la pensée et du travail.

Le Comte Sforza montre bien la situation exceptionnelle de Changhaï, et surtout de notre concession française. Il souhaite la fusion de notre concession avec le Settlement international, oubliant que la France n'a ni les mêmes traités, ni les mêmes lois que les Anglo-Saxons ; que sur la France seule a reposé l'édifice légal des traités, puisqu'elle est la seule à qui la Chine ait donné un traité sans fin. Il ne met pas assez en valeur les

contradictions entre les nationalistes chinois clamant contre Changhaï, ville libre, et venant s'y réfugier. Dans le chaos ou la tyrannie, la création de villes libres s'impose pourtant.

Le Comte Sforza écrit deux pages seulement sur les finances et les emprunts chinois : le jour où les Douanes ne seront plus aux mains d'« étrangers », tout s'écroulera. Devant les efforts des Chinois pour s'emparer des Douanes, on se demande comment les emprunts chinois sont encore si haut cotés.

La question religieuse est bien exposée, avec des détails précis, des vues justes, sauf une petite erreur : le chiffre des protestants est de 365.000 et non de 2.500.000, total des chrétiens. La nomination d'évêques et de vicaires apostoliques chinois, d'autre part, n'a rien de nouveau : le deuxième évêque de Nanking, au XVII[e] siècle, a été un Dominicain chinois qui avait pris le nom de Grégorio Lopez ; et Nanking avait alors pour diocèse la moitié de la Chine. La création d'une église chinoise, c'est-à-dire à l'anglicane, séparée du pape, est approuvée par les Chinois : c'est un moyen de reprendre les biens de l'Église, qui sont importants. Quant à notre Protectorat, l'Italie le jalouse et a lutté contre lui ; mais il ne peut finir vraiment qu'avec le dernier chrétien.

Les chapitres sur les Etats-Unis, le Japon et la Russie en Chine sont illuminants, si je puis dire.

Le Comte Sforza signale enfin le comique et regrettable entêtement des puissances à prêter quelque vie au gouvernement de Pékin, lequel depuis dix ans ne gouverne même pas la ville. Fantôme de gouvernement, existant seulement par les emprunts que lui autorise l'Europe, par les prélèvements qu'on lui laisse faire sur les revenus des Douanes. L'auteur va même jusqu'à dire que l'Europe, par cette reconnaissance d'un spectre bien rétribué, prolonge la guerre civile en donnant prétexte à la lutte pour Pékin. En fait, cette reconnaissance fictive d'une unité disparue s'explique mal.

Le Comte Sforza fait enfin ressortir le bilan des puissances en Chine depuis la guerre : la Russie conquérant l'immense Mongolie, et (ce qui n'avait jamais été accordé aux Tsars), se faisant reconnaître la propriété et la garde du chemin de fer de l'Est Chinois, c'est-à-dire tout le nord de la Mandchourie. Le Japon essayant de coloniser le sud mandchourien, mais n'y réussissant pas devant l'envoi par Péking de millions de Chinois ;

s'installant au Chann-tong, mais ne pouvant lutter contre la sobriété chinoise. Toutes les autres puissances abandonnant peu à peu tous leurs biens et leurs droits, traités, commerce, mines, chemins de fer, concessions. La courbe tend vers la domination russe en Asie et l'élimination des puissances.

Si le Comte Sforza nous montre, magistralement, la Chine vue de l'extérieur, un autre ouvrage non moins intéressant nous montre la situation vue de l'intérieur de la Chine : **La Chine et les Nations**, par Wong Chin-wai, disciple et successeur de Sun Yat-sen, chef moral des sudistes.

L'origine et la publicité de cette œuvre sont naïvement dévoilées dans le chapitre IV, 3, : aux faits des conquêtes récentes des Soviets, que l'auteur se garde de rappeler, sont opposées les déclarations théâtrales des Russes, leur abandon de tous leurs droits inégaux. « Aussitôt la Révolution fermement établie chez eux, les Russes en vinrent à demander justice pour les races opprimées, tyrannisées par l'impérialisme dans le monde entier, et s'efforcèrent de fortifier leur résistance... » (p. 198). « Honte aux esprits superficiels qui viennent nous dire que les forces des Russes ont été diminuées par la Révolution bolcheviste... » (p. 202).

Wong Chin-wai, louant les Russes malgré leurs conquêtes immenses, n'a pas assez d'épithètes contre les autres nations, même les Etats-Unis. A la Conférence de Washington en 1922, « la Chine fut amèrement déçue » (p. 177) ; « La Chine se chargeait de fers... elle fut outrageusement volée... C'est pitoyable. C'est honteux » (p. 180, 181). Et cependant, en réalité, les Etats-Unis y obligèrent l'Europe à des promesses d'abdication, à des renoncements dont l'application commence et nous coûte fort cher.

Voici enfin le programme du Parti sudiste, le *Kouo minn tang*, « association du peuple de la nation, ou parti national » :

1° Il faut que la Chine rentre en possession de tous les territoires qu'elle a perdus. 2° Il faut que les Etats anciennement vassaux, tels la Corée et l'Annam [il n'est pas question de la Mongolie !] soient rétablis dans leur situation nationale, leur indépendance et leur égalité primitives. 3° Il faut rentrer en possession de toutes les concessions. 4° Il faut rentrer en possession de tous les territoires cédés à bail. 5° Il faut rentrer en possession du contrôle de tous les chemins de fer contrôlés actuellement par les étrangers [sauf sans doute l'Est chinois devenu russe]. 6° Il faut abolir les arrangements relatifs au

quartier des Légations à Péking. 7° Il faut abolir toutes les sphères d'influence. 8° Il ne faut plus consentir à ce que des troupes et des forces de police étrangères soient stationnées sur le territoire chinois. 9° Il faut retirer aux bateaux et navires étrangers le droit de naviguer sur les voies fluviales de la Chine. 10° Il faut abolir les droits d'exterritorialité. 11° Il faut rentrer en possession de l'autonomie douanière (p. 217 et suiv.)

Et ce corollaire suggestif pour les propriétaires d'emprunts :

En plus de cela, il nous faudra passer en revue nos dettes extérieures ; distinguer entre celles qui en toute justice doivent être payées, et celles qui ne le doivent pas, et examiner les moyens par lesquels ces payements pourront être effectués (p. 218).

Si les porteurs de rentes chinoises ne comprennent pas, c'est que, malgré l'aventure russe, ils ont encore ce qu'un philosophe appelait une confiance sans examen dans l'illusoire perdurance des situations transitoires. Ceux qui veillent au « Portefeuille français » feraient sagement d'écarter à temps de notre marché des valeurs dont la chute pourrait entraîner d'autres kracks. L'avertissement de Wong Chin-wai et de son parti, qui est celui de la Chine entière, ne devrait pas tomber dans les oreilles de sourds.

Les buts du parti national (et de tous les Chinois) étant nettement exposés, il n'est pas sans intérêt philosophique et politique de citer quelques passages sur les idées du tiers de la race humaine. Tout d'abord, sur l'attitude à prendre à leur égard.

Si les puissances peuvent, d'elles-mêmes, se dépouiller de leur impérialisme, elles seront pour nous des amies intimes et respectées avec lesquelles nous pourrons coopérer loyalement (p. 207).

Mais ce jugement sur les Etats-Unis nous donne la façon dont un service rendu peut être annulé par l'attribution de motifs intéressés :

Il fut annoncé que le Sénat des Etats-Unis, ayant refusé de ratifier le Traité de Paix..., instituait cette Conférence de Washington afin de venir en aide à la Chine. Cette déclaration était fausse. Cette Conférence n'était ni inspirée ni motivée par l'humanité et la justice, mais par l'intérêt personnel... l'objet en était... de contenir les Japonais... (p. 172).

Vision d'ailleurs assez pénétrante.

En somme, les Chinois nous disent : Allez vous-en, de gré ou

de force. Sous-entendu, ils ajoutent : Si vous vous en allez, c'est que vous n'aurez eu ni la force ni la ruse nécessaires pour rester; dans ce cas, nous n'aurons aucun ménagement.

Dans cette lutte contre les nations « impérialistes », les Chinois cherchent en vain de vrais alliés :

Or, j'ai honte de le dire, le Japon seul est en mesure de leur résister. Et le Japon a été l'objet, de leur part, d'une conquête spirituelle. Il s'est mis avec eux et il a réussi à transformer sa race (p. 41).

Et c'est là, en réalité, que nous percevons le cri du cœur : le Japon a trahi ; trahi quoi, qui ? La civilisation, l'idéal de l'Extrême-Orient, en adoptant les principes de civilisation européenne (uniquement d'ailleurs pour lutter contre l'Europe).

Grande lutte dramatique des conceptions humaines sur la vie en société. Et si nous trouvons une telle différence, en Europe, entre la Kultur allemande et la Culture française, comment pouvons-nous espérer combler l'abîme qui sépare les Blancs des Jaunes ?

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un redacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Diego de Landa : *Relation des choses de Yucatan* (Relacion de Las Cosas de Yucatan). Texte espagnol et traduction française. Edit. compl. annotée par Jean Genet. Tome I; Edit. Genet. » »

André-M. de Poncheville : *La cathédrale d'Amiens.* Avec nombr. illust.; Bloud et Gay. 4 75

Charles Terrasse : *Le château de Chenonceaux.* Avec 45 grav. et un plan; Laurens. 6 »

Art

Amédée Boinet : *Le musée d'Amiens,* peinture. Avec nombr. reprod.; Laurens. 5 »

Henry Martin : *Saint André.* Avec 37 illust. (Coll. *L'Art et les saints*); Laurens 5 »

Louis Réau : *Lexique polyglotte des termes d'art et d'archéologie.* Langues latines : *latin, italien, espagnol, portugais.* Langues germaniques : *anglais, allemand, hollandais, danois, suédois.* Langues slaves : *tchèque, polonais, russe;* Laurens. 12 »

Finance

Robert Lainville : *A propos de la réforme des finances locales. Centimes communaux et taxes nouvelles;* Libr. Sirey. 12 »

Histoire

Divers : *Histoire et historiens depuis cinquante ans*, méthodes, organisation et résultats du travail historique de 1876 à 1926; Alcan, 2 vol. 100 »

H. Drouot et J. Calmette : *Histoire de Bourgogne*. Avec des illust. (Coll. *Les vieilles provinces de France*); Boivin. 18 »

Docteur Otto Ernst : *Le dernier siècle de la cour de Vienne. François-Joseph intime*, d'après la correspondance tirée des archives secrètes de la Maison d'Autriche; Payot. 25 »

Georges Laronze : *Histoire de la Commune de 1871*, d'après des documents et des souvenirs inédits. Lettre-préface de M. Louis Barthou. Avec 20 illust. et documents; Payot. 50 »

Pierre de Vaissière : *Henri IV*. (Coll. *Les grandes études historiques*); Fayard. 16 50

Linguistique

Charles Callet : *Le mystère du langage. Les sons primitifs et leurs évolutions*. Réponse à quelques critiques; Maisonneuve. 5 »

Littérature

Avertchenko : *Douze couteaux dans le dos de la Révolution*, traduit et adapté du russe par G. d'Ostoya; Renaissance du Livre. 12 »

Marcel et André Boll : *Propos de Criton à Mélusine pour son éducation artistique;* Monde moderne. » »

Joseph Cahour : *Petit lexique pour l'étude de la « Vita Karoli » d'Eginhard;* Pensée latine. 6 »

Chapelle et Bachaumont : *Voyage de Chapelle et Bachaumont*. Lithographies d'Henriette Bellair; Presses universitaires. » »

Isabelle Debran : *Moi par toi;* Figuière. 10 »

Auguste Ehrhard : *Le prince de Puckler Muskau*, II : *Du zénith à la tombe, 1834-1871;* Plon. 15 »

Jean Fleurier : *Insomnies;* (En commentant La Palice); Union sociale de la Haute-Auvergne, Aurillac. 8 »

Maurice Gauchez : *A la recherche d'une personnalité*, études et monographies belges; Renaissance d'Occident, Bruxelles. 25 »

Jean Giraudoux : *Le sport*. (Coll. *Notes et maximes*); Hachette. 5 »

Henri Gouhier : *Notre ami Maurice Barrès;* Edit. Montaigne. » »

Gaston Jollivet : *Souvenirs d'un Parisien*. Préface de Paul Bourget; Tallandier. 20 »

André Lévinson : *Croisières*, vingt études sur des écrivains étrangers de ce temps. Lettre-Préface de Paul Valéry; La Renaissance. 15 »

Michel de Lézinier : *Avec Huysmans*, promenades et souvenirs. Avec 16 reprod. h. t.; Delpeuch. 20 »

Pierre Mac Orlan : *Les jeux du demi-jour*, essai. Avec un portrait de l'auteur par Chas Laborde, gravé sur bois par G. Aubert; Nouv. Revue franç. » »

Henry de Montherlant : *Pages de tendresse*, textes inédits et textes choisis; Grasset. 12 »

Charles-Louis Philippe : *Lettres à sa mère*. Avec un portrait de l'auteur par Charles Guérin, gravé sur bois par G. Aubert; Nouv. Revue franç. » »

Jean Proix : *Un mysticisme esthétique;* Cahiers de la quinzaine, 14e cahier de la 18e série. L'Artisan du Livre. » »

Un des Quarante : *Petit traité de l'amour coupable;* Edit. Radot. 15 »

Géo Vallis : *Elévations;* Bloud et Gay. 12 »

Emile Zola : *Œuvres complètes. Œuvres critiques : Le roman expérimental*. Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Musique

Robert Godet : *En marge de « Boris Godounof »*; Alcan, 2 vol. 20 »

Lionel de la Laurencie : *Les Luthistes.* (Coll. *Les musiciens célèbres*). Avec 12 pl. h. t.; Laurens. 9 »

Jean Marnold : *Thème varié* pour piano; Heugel. 22 50

M. Moussorgsky : *Boris Godounov*, drame musical national en 4 actes et un prologue d'après Pouchkine et Karamzine, version française de Robert Godet et Aloys Mooser, réduction pour chant et piano, conforme à la version originale; J. et W. Chester, Londres.

W.-A. Mozart : *Lettres.* Tome I : *1769-1781.* Tome II : *1781-1791.* Traduction nouvelle et complétée par Henri de Curzon; Plon. 30 »

Philosophie

Paul Archambault : *Vers un réalisme intégral. L'œuvre philosophique de Maurice Blondel.* Cahiers de la Nouvelle Journée n° 12; Bloud et Gay. 14 »

Emile Bréhier : *Histoire de la philosophie.* Tome I : *L'antiquité et le moyen âge.* II : *Moyen âge, Renaissance;* Alcan. 20 »

N. Lossky : *La matière, l'intuition et la vie;* Alcan. 20 »

Maurice Mignard : *L'unité psychique et les troubles mentaux;* Alcan. 35 »

Dr G. Saint-Paul : *Thèmes psychologiques.* II : *Introduction à l'étude de la cérébrologie;* Vigot frères. 7 »

Poésie

Roger Allard : *Les élégies martiales,* 1915-1918. Avec un portrait gravé sur bois par Raoul Dufy; Nouv. Revue franç. » »

Anonyme : *Poèmes cosmosophiques par un Terrestre;* Imp. Debeauve, Paris. » »

Dauphin Meunier : *Voyage dans les yeux. (Dans la plaine du cœur. Nouvelles élégies royales. Le cœur dépareillé).* Préface de M. Tristan Klingsor. Avec un portrait de l'auteur; Messein. 12 »

Louis Guillaume : *Sônes d'Armor;* Edit. Gloria. 7 »

Yvone : *Les ferveurs retombées.* Préface de Pierre Lagarde; Edit. Gloria. 10 »

Politique

Nicolas Fontaine : *Saint-Siège, « Action française » et « Catholiques intégraux »,* histoire critique suivie, entre autres documents, d'un Mémoire sur le « Sodalitium Pianum » et de la « Lettre au gouverneur Smith »; Gamber. » »

Maurice Vaussard : *Sur la nouvelle Italie.* (Les positions catholiques. La franc-maçonnerie. La politique fasciste. La jeune littérature); Libr. Valois. 15 »

Questions coloniales

Christian Schefer : *L'Algérie et l'évolution de la colonisation française.* (La politique coloniale de la Monarchie de juillet). (Coll. du Centenaire de l'Algérie); Champion. » »

Questions médicales

Docteur Nguyen van Luyen : *Etude médico-sociale de la mortalité des enfants du premier âge;* Lac. » »

Questions militaires

G. Baills : *De l'emploi tactique de l'organisation du terrain et des destructions.* Préface du général Normand; Berger-Levrault. 12 »

Questions religieuses

Emil Ludwig : *Le fils de l'homme, histoire d'un prophète*, traduit de l'allemand par B. Gidon. Avec 15 reprod. de dessins de Rembrandt; Payot. 20 »

Noël Vesper : *Les protestants. La patrie. L'église;* Perrin. 12 »

Roman

L.-J. Arrigon : *La femme et la flamme*, scènes de la vie romantique; Jouve. 12 »

Auguste Bailly : *Estelle et Mikou;* Fayard. 12 »

Louis Bertrand : *Une destinée*, II : *La nouvelle Education sentimentale;* Plon. 12 »

Binet-Valmer : *Irina, l'exilée;* Flammarion. 12 »

Francisco Contreras : *La montagne ensorcelée;* Fasquelle. 12 »

Angèle Girault : *Ma vie chez les curés... racontée par une ancienne gouvernante;* Edit. Gloria. 10 »

Jean Grinod : *La mort du vote;* Edit. Radot. 10 »

Enrique Larreta : *Zogoïbi*, traduit de l'espagnol par Francis de Miomandre; Mercure de France. 12 »

Jeanne Maxime-David : *Premier inceste;* Flammarion. 12 »

Gabriel Nigond : *Marie Montraudoigt;* Plon. 12 »

René-Euloge : *Dame Huguette, d'après la chronique d'un troubadour du* XIVe *siècle;* Figuière. 6 »

Emile Zola : *Œuvres complètes. Les Rougon-Macquart : L'Assommoir.* Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Emile Zola : Œuvres complètes. Romans et Nouvelles. *Contes et Nouvelles*, I. Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Emile Zola : Œuvres complètes. Romans et Nouvelles. *Les Mystères de Marseille.* Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Sociologie

Paul de Rousiers : *Les grandes industries modernes.* V : *Les industries chimiques. Le régime légal des Ententes;* Colin. 12 »

Théâtre

Jean Decois : *Discussion*, comédie dialoguée; Revue du Centre. » »

Maran : *Anodin ou la République;* Renaissance moderne. 15 »

Max Maurey : *Le bonheur retrouvé*, comédie en un acte; Libr. théâtrale. 5 »

Varia

Henri Algoud : *La soie*, art et histoire. Avec 24 illustrations et 16 phototypies h. t.; Payot. 60 »

Félicien Michotte : *Qu'est-ce que la prévention du feu?* Institut de la science du feu. 2 »

Léonard Rosenthal : *Quand le bâtiment va;* Payot. 12 »

Voyage

André Beucler : *Vallée du Doubs.* (Coll. *Portrait de la France*). Frontispice de Gabriel Fournier; Emile-Paul. » »

Roland Dorgelès : *La caravane sans chameaux;* Albin Michel. 12 »

Armen Ohanian : *Dans la 6e partie du monde;* Grasset. 12 »

Albert Thibaudet : *Cluny.* (Coll. *Portrait de la France*). Avec un frontispice de C. Lebreton; Emile-Paul. » »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de sir Edmund Gosse. — Mort du Comte Prozor. — Prix littéraires. — Le poète aviateur Jacques Prado. — Gustave Flaubert en robe de chambre. — L'affaire Maurois : une lettre de M. Texcier fils. — De l'art du démarquage. — Beaumarchais contrebandier. — A propos d'une annonce sur une « Vie de Beaumarchais ». — Le « Sottisier » explicatif. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Mort de Sir Edmund Gosse. — Sir Edmund Gosse, né à Londres le 21 septembre 1849, est mort dans une clinique de cette ville, où il avait dû être transporté pour y subir une opération, le mercredi 16 mai dernier, à 7 heures et demie du soir.

Fils du savant naturaliste, membre de la société royale, P. H. Gosse, il débuta en 1867 comme bibliothécaire adjoint du Britist Museum, puis fut attaché comme traducteur au ministère du Travail et, entre temps, fut chargé, de 1884 à 1890, du cours de littérature anglaise au Trinity College de l'Université de Cambridge. En 1904, il quitta le ministère du Travail pour prendre les fonctions de bibliothécaire de la Chambre des Lords, qu'il conserva jusqu'en 1914.

Poète, critique et essayiste, Edmund Gosse laisse une œuvre extrêmement importante. Ses premiers livres furent des volumes de vers, *On Viol and Flute*, paru en 1873, suivi en 1876 de *King Erik* et en 1879 d'un recueil, *New Poems*. La poésie n'était pas cependant sa véritable carrière, bien qu'il ne cessât jamais de publier à des intervalles plus ou moins éloignés des livres en vers qui s'intitulent : *Firdansi in Exile* (1885) ; *In Russet and Silver* (1894) ; *Hypolympia* (1901) ; *The Autumn Garden* (1908) et, en 1911 : *Collected Poems*.

La critique, au contraire, était sa vocation. Dès 1879, il donnait des études sur la littérature des peuples du Nord, *Northern Studies*, qu'il devait compléter, en 1908, par une biographie critique d'*Henrik Ibsen*. Dans l'étude des écrivains anglais, il trouvait le sujet de travaux d'ensemble : *Seventeenth Century Studies* (1883) : *History of Eighteenth Century Literature* (1889) ; *The Jacobean Poets* (1894) ; *History of modern English Literature* (1897), et de biographies, notamment celles de *Gray* (1882), de Congreve (1888) ; de *Jeremy Taylor* (1904), de *Coventry Patmore* (1905), de *Charles Swinburne* (1917).

Dans les revues et les journaux, en particulier le *Sunday Times*, il écrivait régulièrement des chroniques, toujours très appréciées, qu'il a réunies dans des volumes qui s'intitulent *Gossips in a Library* (1841) ; *Collected Essays*, 5 volumes ; *Books on the Table* (1921) ; *More books on the Table* (1923).

Dans la plupart de ces livres, on trouve de nombreuses pages consacrées à des écrivains français. C'est que sir Edmund Gosse estimait que notre littérature exerça de tout temps une influence considérable sur

les auteurs anglais et que, pour bien comprendre ceux-ci, il faut bien connaître les œuvres françaises. Il se fit donc le guide de ses compatriotes à travers la production française. A cet ordre de travaux appartiennent *French Profiles* (1905) ; *Three French moralists* (1918) ; *Malherbe* (1920).

Edmund Gosse, véritable ambassadeur de la pensée étrangère dans son pays, avait vu ses efforts et sa vie, laquelle fut tout entière consacrée aux lettres, récompensés par des honneurs nombreux. Créé chevalier en 1925, il était depuis 1912 compagnon du Bain ; il avait été nommé docteur *honoris causa* de plusieurs universités de Grande-Bretagne, des Universités de Paris et de Strasbourg ; chevalier de nombreux ordres danois, norvégiens et suédois et, depuis 1925, commandeur de la Légion d'honneur.

A la liste des ouvrages de sir Edmund Gosse cités au cours de cette brève revue de son activité, il faut ajouter encore : une vie de son père (1890) ; *The Secret of Narcisse* (1892) ; *Questions at Essue* (1893) ; *Critical Kit-Kats* (1896) ; *Life and Letters of Dr John Donne, Dean of Saint-Paul* (1889) ; *Life of sir Thomas Browne* (1905) ; *Two Visits to Denmark* (1911) ; *Inter Arma* (1916) ; *Aspects and Impressions* (1922) ; *Silhouettes* (1925) ; et enfin *Father and Son*, paru en 1907 et que couronna, en 1913, l'Académie française, ouvrage qui fait songer à Renan, l'auteur y racontant le drame moral de son enfance (1). Voué au sacerdoce, Gosse entra en conflit avec son père, se libéra et prit la voie où l'appelait sa véritable vocation, où il connut la célébrité et où il laissera la trace d'un esprit éclectique, curieux et intelligent, qui aima passionnément les lettres. — A. C. C.

§

Mort du Comte Prozor. — Le comte Prozor, traducteur des œuvres de Léon Tolstoï, d'Henrik Ibsen, de Bjœrnstjerne Bjœrnson, d'Hermann Bang, est mort, le 10 mai, dans sa villa de Cimiez où il habitait depuis de longues années. Il était né à Wilna, en 1848, de parents polonais.

Il fut commissaire de la Dette égyptienne, au Caire, puis secrétaire général de la Conférence de La Haye,

Il avait connu Ibsen en 1892 et a longuement raconté, dans la préface de *Brand* (Perrin, édit. 1895), dans quelles circonstances il fut amené à traduire, — le premier en France, — la plupart des œuvres du dramaturge.

Deux de ses études : *Gunnar Heiberg* et *Nietzsche en Russie*, avaient

(1) Cet ouvrage, qui passe pour le chef-d'œuvre de l'auteur, a paru en traduction française d'Auguste Monod et Henry-D. Davray, sous le titre *Père et Fils, étude de deux tempéraments*, aux éditions du *Mercure de France*.

paru au *Mercure de France*, la première en mars 1897, la seconde en mars 1901.

Le comte Prozor consacra ses dernières années à la théosophie et à la défense de la cause de la Lithuanie, dont il était le conseiller de Légation.

§

Prix littéraires. — La Bourse Nationale de voyage littéraire a été attribuée à M. Emmanuel Aegerten pour son manuscrit : *Poèmes d'Europe*. MM. André Romane, Albert Willemet, Gaston Strarbach, Michel de Bellomayre, Martin Saint-René ont obtenu des voix au cours des trois tours de scrutin.

Le prix de Littérature spiritualiste, qui porte aussi le nom de prix Claire Virenque depuis la mort de sa fondatrice, a été décerné à Mlle Léontine Zanta pour son livre *La Part du Feu*.

Le prix des Vikings, d'une valeur de 10.000 francs et qui a été fondé par un groupe de citoyens norvégiens pour répondre à la dernière attribution du prix Goncourt, a été attribué pour la première fois le 17 mai, jour de la fête nationale norvégienne, au poète Charles Théophile Féret, pour l'ensemble de son œuvre et notamment *la Normandie exaltée*.

§

Le poète Jacques Prado. — Nous publions dans le présent numéro deux poèmes de Jacques Prado, le poète aviateur mort récemment dans un accident d'aviation. Le gouvernement vient de citer Jacques Prado à l'ordre de la Nation dans les termes suivants :

Ingénieur de haut talent qui, par ses connaissances techniques très approfondies, a rendu des services signalés à l'Aéronautique. Breveté pilote le 7 février 1927, n'a cessé depuis lors de s'exercer à la pratique du vol, faisant toujours preuve dans les différentes missions qui lui ont été confiées d'un enthousiasme, d'une énergie et d'un dévouement remarquables. Est tombé victime de son devoir le 29 mars 1928, au cours d'un accident d'aviation.

§

Gustave Flaubert en robe de chambre. — Dans le grand vestibule de la Bibliothèque publique de Rouen, une fresque du bon peintre Paul Baudouin nous représente Flaubert enveloppé dans une vaste houppelande, à laquelle fait allusion précisément une lettre inédite de G. de Maupassant à Mme de Commanville, et publiée dans le *Manuscrit autographe* de mars-avril 1928. « Son image, écrit l'auteur de *Boule-de-Suif*, est sans cesse devant moi, je le vois debout dans sa grande robe de chambre brune qui s'élargissait quand il levait les bras en parlant. » (Paris, vendredi 24 mai 1880.)

Flaubert semble avoir montré une prédilection particulière pour ce genre de costume qui le mettait à l'aise et faisait ressortir sa haute stature.

Aussi ne nous étonnons pas de lire ce billet inédit adressé à son fournisseur habituel, et qui m'est aimablement communiqué par M. V. Samson, son possesseur actuel :

Mon cher Paul,

Puisque vous ne pouvez trouver un beau foulard, faites-moi tout de suite :

Une robe de chambre en bazin blanc avec galons pareils (petits) de la même forme que mes robes de chambre ordinaires. Les manches peuvent être un peu plus larges par le bas, qu'elle tombe jusqu'au genou seulement.

Envoyez-moi en même temps un pantalon de chambre d'été — à coulisse — très large.

Si ma robe de chambre d'été me plaît, vous m'en ferez une seconde pareille.

Et dépêchez-vous, je vous prie.

Adieu. Je vous serre les mains,

à vous G. FLAUBERT

Samedi 15, Croisset.

Cette recherche de l'ampleur du vêtement n'était-elle pas provoquée, en dehors de toute considération esthétique, par le désir de ne pas être gêné, lorsque éclataient les crises d'épilepsie de Flaubert ? En tout cas, il faut avouer que, dans sa houppelande, l'écrivain normand avait vraiment grand air, et le portrait qu'a fait de lui Paul Baudouin, en l'affublant de ce vêtement n'aurait certes pas déplu au bon géant.

ED. SPALISKOWSKI.

§

L'affaire Maurois ; une lettre de M. Texcier fils.

Paris, le 10 mai 1928.

Monsieur le Directeur,

Le *Mercure de France* a publié, dans son numéro du 1er mai, une lettre de M. André Provost qui, parce qu'il fut comme Maurois élève de mon père au lycée de Rouen, croit pouvoir apporter un témoignage décisif contre son condisciple.

Pilleur habile et précoce, l'élève Emile Herzog aurait, en rhétorique, réussi à tromper son professeur en composant un discours de réception de Colbert à l'Académie Française à l'aide de paragraphes entiers empruntés aux discours de La Fontaine, de Racine et de La Bruyère. Ce bon M. Texcier aurait été si candide — et sans doute si ignorant — que, non seulement il n'aurait pas reconnu sur le moment la supercherie, mais que, deux ans plus tard, il aurait cité en exemple cette composition truquée. Plus fin que son maître, le jeune Provost aurait, peu de temps après (?), découvert la fraude.

A qui votre correspondant veut-il faire avaler son invraisemblable

histoire ? Certainement pas à ceux qui ont connu mon père. Pas davantage à ceux qui ont connu l'élève Emile Herzog au lycée de Rouen.

Je ne suppose pas qu'il y ait dans nos lycées beaucoup d'agrégés des lettres qui ne puissent reconnaître immédiatement au passage, dans une copie d'élève, même exceptionnellement doué, des fragments empruntés à des œuvres aussi classiques que les discours de La Fontaine, de Racine et de La Bruyère. Mais la supposition est plus ridicule encore dès qu'il s'agit de mon père qui était un lettré et un humaniste d'une finesse particulièrement avertie.

Quant à l'hypothèse des « pièges à loups », qu'André Provost en garde toute la triste responsabilité. Mon père était trop respecté et trop aimé de ses élèves pour que l'idée ait pu venir à un seul d'entre eux de se livrer à une pareille facétie. A Maurois moins qu'à tout autre, car il connaissait l'affection à la fois tendre et admirative qu'avait pour lui son professeur, ami autant que maître. A la qualité du souvenir que conserve de mon père celui qui est devenu André Maurois, on peut apprécier la nature du sentiment qui conduit aujourd'hui Provost à salir son « illustre condisciple ».

Mon père n'est plus là, mais je sais que, mis en présence de cette petite manœuvre, il n'aurait pas hésité une seconde à apporter à Maurois le témoignage de son estime et de son amitié. Je le sais parce que, moi aussi, hélas ! j'ai des souvenirs qui datent de vingt-cinq ans. Ce sont eux qui me poussent à vous demander l'insertion de cette lettre à la place où vous avez publié celle de mon condisciple André Provost.

Veuillez agréer, etc... JEAN TEXCIER.

§

De l'art du démarquage. — Dans la *Revue Hebdomadaire* (1), organe officiel de la Société des Conférences, où fut récemment publié le cours de M. André Maurois sur Lord Byron (2), M. François Le Grix, directeur de la dite revue, analysant le *Voyage au Pays des Articoles*, écrit :

Avec la grâce légère qui ne l'abandonne jamais, même quand il pense profondément, André Maurois nous raconte comment, entraîné par l'exemple d'Alain Gerbault (3), — et toutefois moins ascète, — il entreprit, en compagnie d'une femme charmante, mais nullement amoureuse, une croisière sur le Pacifique, dans un cotre de onze mètres. Un querelleur, qui a le goût des

(1) Du 12 mai, p. 227 et suiv.

(2) Numéros des 14, 21, 28 mars et 7 avril.

(3) Avant la publication du second essai sur l'œuvre de M. Maurois dans le *Mercure* (15 avril), tous les « critiques » qui ont parlé des *Articoles*, prenant trop à la lettre la prière d'insérer, crurent que M. André Maurois avait été entraîné dans ce voyage par l'exemple de Swift et de Voltaire... Voyez notamment les feuilletons de MM. Robert Kemp (*Liberté* du 10 mars) et

mauvaises querelles (4), lui a reproché cette docilité trop grande à l'égard de Gerbault, comme s'il n'avait pas vu que ce qui compte pour celui-ci, c'est le voyage tandis que, pour Maurois, c'est l'arrivée. Nous lui chercherons une moindre querelle : puisqu'il demandait à Gerbault des leçons de technique maritime, que ne l'a-t-il consulté d'un peu plus près ? Il saurait qu'on ne « navigue » pas « à la cape » (p. 23), puisque « mettre à la cape, » c'est précisément ne plus avancer, et qu'on ne peut donc ainsi changer de route ; il saurait que, pas plus sur le pont de ce petit bateau que sur les grands navires, il n'y a de capots de claires-voies (p. 27) mais bien des capots et des claires-voies. A ces quelques traits, se trahit le marin d'eau douce, qui a trop ou trop peu lu Gerbault, selon les cas.

En d'autres termes, M. Le Grix reproche à M. André Maurois, non pas d'avoir pillé Alain Gerbault, mais de l'avoir pillé étourdiment. M. Le Grix s'est fourvoyé. Son reproche est injuste. M. Maurois a, au contraire, serré de si près le texte de Gerbault qu'il lui a emprunté jusqu'à ses bévues, si bévues il y a.

TEXTE DE GERBAULT *Seul à travers l'Atlantique* (éd. Grasset), p. 59.	TEXTE DE M. ANDRÉ MAUROIS (*Voyage au Pays des Articoles*, N. R. F.), p. 23.
En réduisant la surface de ma voilure et en utilisant, au lieu de ma grande voile, la voile de cape,... je découvris que mon navire pouvait rester sur sa course de lui-même, vent grand largue. Naturellement, sous cette voilure réduite, la *vitesse était moindre*.	... Nous avons vite reconnu qu'en naviguant à la cape, barre amarrée (5), pendant la nuit, nous trouvions au réveil que notre route était restée à peu près la même.

Voilà qui est en contradiction avec ce qu'écrit M. Le Grix en se réclamant d'Alain Gerbault lui-même. Celui-ci, d'autre part, dans le lexique publié à la fin de son livre (pp. 204-5) donne la définition suivante :

Cape (être à la) Situation d'un bâtiment qui par gros temps réduit sa voilure et la dispose d'une manière *qu'il dérive autant qu'il marche*.

M. André Maurois a donc, en l'espèce, fort bien profité de la leçon de Gerbault, qui, d'après le raisonnement de M. Le Grix, ne serait qu'un marin d'eau douce !

Edmond Jaloux (*Nouvelles Littéraires*, du 7 avril). *Personne ne s'aperçut de la supercherie*.

(4) M. Le Grix veut faire allusion à l'article publié dans le *Mercure* du 1er septembre 1924 : *Sous l'œil des Consuls-Lady Stanthope en Syrie* où l'auteur révélait, entre autres choses, que le Directeur de la *Revue Hebdomadaire* avait été mystifié (p. 529).

(5) Cf. Gerbault, p. 45, « barre attachée ».

Passons à l'autre prétendue bévue relevée par M. Le Grix.

TEXTE DE GERBAULT p. 124.	TEXTE DE M. ANDRÉ MAUROIS p. 27.
Les couvertures des claires-voies étaient attachées aussi serrées que possible ; mais de temps en temps un peu d'eau entrait ; en bas, tout était saturé d'eau de mer.	Bien que les capots de claires-voies fussent attachés, en bas tout était rempli d'eau.

Ici, M. André Maurois s'est borné à substituer dans sa copie, au mot de *couvertures*, celui de *capots*, lequel, dans sa pensée, signifiait la même chose (couvercles), et non pas ce que M. Le Grix suppose, soit une « sorte de tambour d'escalier », — qui serait un non-sens. En fait, le cotre de Gerbault n'avait point des « capots », mais « deux claires-voies et deux panneaux » (écoutilles).

Il est manifeste, après cela, que M. Le Grix ne connaît le livre de Gerbault que de nom, ce qui ne l'empêche pas de tancer autrui sur « le goût des mauvaises querelles ».

Les compliments de M. François Le Grix faits à M. André Maurois ressemblent fort au pavé de l'ours. — AURIANT.

§

Beaumarchais contrebandier.

Villemaurin, 18 mai 1928

Monsieur le Directeur,

Votre correspondant M. Roger Lafon, dans son intéressante étude sur *les années d'activité maritime de Beaumarchais*, écrit (page 791) :

> Il [Beaumarchais] se proposait en somme d'organiser la contrebande de guerre sur une vaste échelle avec la complicité secrète de l'Etat. Le ministre des Affaires Etrangères et le ministre de la Marine, M. de Sartine, se laissent convaincre et voilà Beaumarchais fondant, en juillet 1776, la Société Roderigue Hortalez et Cie.

Il serait peut-être bon d'ajouter que cet accord tacite entre Beaumarchais et notre administrateur ne fut pas de longue durée. Nous lisons en effet [observations sur le mémoire justificatif de la cour de Londres 1779] :

> Je [Beaumarchais] commencerai par convenir franchement et sans détour que les négociants français, parmi lesquels je me nomme, ont fait *malgré la cour* des envois d'habits, d'armes et de munitions de toute espèce en Amérique et s'ils ne les ont pas multipliés davantage, c'est que la rigueur de *notre administration* n'a pas cessé de mettre des entraves à leurs armements.

Suit l'histoire de vaisseaux affrétés, *fin 1776*, visités au Havre, déchargés par ordre de notre ministre de la Marine et qui ne partirent qu'en juin 1777 avec promesse de n'aborder qu'aux îles. Même chose pour le *Fier Roderigue*, « acheté par un tiers en avril 1777 », et qui

se nommait alors *l'Hippopotame*, « vaisseau de ligne que le roi faisait vendre à Cherbourg », mille entraves sont apportées à son départ, bien que l'adjudicataire ait eu la promesse du transport du premier fret royal pour les îles.

Veuillez agréer, etc.

BATIER
Instituteur.

§

A propos d'une annonce sur une « Vie de Beaumarchais ».

LIBRAIRIE GALLIMARD
ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE

Cher Monsieur Vallette,

J'ai trop souvent apprécié le bienfait de vos amicales et paternelles leçons lorsque j'allais vous consulter sur des difficultés dont s'inquiétait mon inexpérience pour ne pas accueillir avec un respect non sans mélancolie vos reproches, même lorsqu'ils me semblent injustes en fait et injustifiés dans leur principe.

C'est le cas des critiques que vous avez adressées à la publicité qui a lancé la « Vie de Beaumarchais » de M. René Dalsème. Mais il y a, si j'ose dire, deux faits nouveaux et deux pièces que je me permets de vous adresser pour verser au dossier de la cause.

Veuillez me croire, etc.

L. D. HIRSCH,
Directeur Commercial.

A cette lettre était jointe la coupure suivante de *la Volonté* du 16 mai :

En réponse à un message publié naguère au sujet d'une publicité concernant Beaumarchais, M. L.-D. Hirsch, administrateur de la *Nouvelle Revue Française*, m'adresse une lettre dont j'extrais ces lignes essentielles :

La figure ornementale donnée à cette publicité était peut-être contestable, mais vous ne l'avez point critiquée à ce point de vue. Passons donc là-dessus condamnation.

Seule cette forme graphique de publicité, ce calligramme si vous voulez, m'avait empêché de citer ma référence, car la phrase que vous incriminez et où sont énumérés tous les aspects de la figure si complexe et si vivante de Beaumarchais appartient à M. Emile Henriot, qui l'a écrite dans une étude intitulée *Précisions sur le romancé* paru dans les *Nouvelles Littéraires* du 25-2-28.

Enfin, je crois que dans la dernière partie de votre article, vous jugez trop du public en général par vous-même qui vivez dans le constant commerce des grandes figures littéraires du passé. Il n'était pas du tout inutile, croyez-moi, de dire au public que dans la vie de Beaumarchais, non seulement il trouverait l'homme de lettres, mais il découvrirait un personnage à cent figures diverses. Je ne pense pas, d'ailleurs, que cela diminue Beaumarchais. Voulez-vous, pour nous mettre d'accord, qu'à la prochaine occasion nous appliquions à cet ouvrage la formule suivante :

BEAUMARCHAIS
Un homme de lettres

ou bien

BEAUMARCHAIS
C'est un homme qui... ah !... un homme enfin !...

Je demeure, pour la première partie de sa lettre, d'un avis opposé à celui de M. Hirsch qui a, par ailleurs, trouvé de plaisantes et très littéraires formes en publicité. Je persiste à penser qu'il n'était pas besoin, pour engager le public à lire la vie de Beaumarchais, de monter en épingle les défauts et les vices de cet homme extraordinaire. Les uns et les autres sont, d'ailleurs, connus de tous ceux que ne manque pas d'attirer sa curieuse figure. Et M. Emile Henriot, en les énumérant au cours d'un article, était certes loin de songer à les isoler dans un placard de publicité. Mais en fin de compte, M. Hirsch nous propose galamment de ne voir en Beaumarchais que l'homme de lettres, et même l'homme tout simplement. Pourquoi pas, après tout ? Voilà qui serait nouveau.

J. VALMY-BAYSSE.

§

Le « Sottisier » explicatif. — Les explications dont nous avons accompagné les « sottises » du numéro du 1er mai n'ont pas eu l'heur de satisfaire tout le monde. Nous avons déjà publié dans notre dernier numéro une note de M. C. P. disant que Victor Hugo a été en Espagne non seulement dans son enfance, mais en 1843. Cet erratum à l'explication ne porte d'ailleurs aucune atteinte à la « sottise » signalée, puisque l'artiste que Victor Hugo aurait connue et baptisée en Espagne du nom de « Esmeralda » est morte en 1926 à l'âge de 74 ans.

Un de nos lecteurs, qui signe Trissotin, prétend qu'il n'y a pas de sottise dans l'emploi du mot *lunette* au lieu de *télescope*, vu qu'il existe des télescopes portatifs comme ceux de Grigory ou de Foucault, que rien n'empêche d'être « apportés sous la véranda ».

Un autre lecteur, M. R. Valet, relève une double coquille, 2.100.000 et 21.000, au lieu de 2.000.000 et 20.000, dans l'explication d'une « sottise » qui subsiste d'ailleurs.

Là où, par contre, la « sottise » suivie de son explication semble devoir sauter, c'est en ce qui concerne la mention : an IV de la Liberté, appliquée à une date de 1792. Un de nos abonnés, M. P. Hendlé, nous écrit à ce propos :

La phrase : « Le 4 avril 1792, an IV de la Liberté », est conforme aux usages de l'époque. Les « patriotes » dataient ainsi leurs lettres, et d'ailleurs je possède plusieurs pièces de monnaie portant précisément d'un côté : 1792, et de l'autre : L'an IV de la Liberté. (Après 1792, les monnaies portaient : « L'an... de la République »).

Un lecteur qui signe : Un suppôt de la R. F., nous adresse sur ce même point la note suivante :

L'ère de la Liberté prend sa date en 1789. L'an IV de la Liberté c'est 1792. (Réimpression du *Moniteur*. XI, 25).

L'an Ier de l'Égalité, en souvenir du 10 août 1792, fut employé quelques jours après. (*Moniteur* du 21 août 1792.)

Les deux dates furent employées concurremment.

L'an Ier de la République commence le 21 septembre 1792. (*Moniteur* du 24 septembre.)

Le calendrier républicain ne fut en usage qu'en l'an II (21 septembre 1793).

§

Le Sottisier universel. — Parmi les « sottises » que nous ne publions pas figurent les « coquilles ». Nous en recevons fréquemment de nos lecteurs. Bien qu'elles soient souvent amusantes, nous nous abstenons généralement de les donner, puisque, produites par de simples accidents typographiques, elles ne constituent pas, à proprement parler, des « sottises ». En voici une série :

M. Ferdinand Buisson a été longtemps député du XIIIe arrondissement, et il y a conservé tant d'amis qu'on n'a pas songé, quand l'arrondissement fut rétabli, à chercher personne d'autre. On le savait si vaillant, si complètement oublieux de tout ce qu'il considère comme son devoir, que nul ne pensait que son grand âge l'empêchât d'accepter ; il accepta, en effet, et le revoilà dans la lutte. — *L'Œuvre*, 19 avril.

Sur ces dernières questions notamment, le président du Conseil se mit en opposition avec les vues plus sereines de son ministre des Affaires étrangères. A certains jours, l'arrivage des maquereaux n'est pas fait pour faciliter la détente des esprits. — *La Croix*, 21 juin 1927.

[Transposition de lignes.]

Le président du Conseil [M. Poincaré] prit un temps d'arrêt, puis, d'une voix éclatante, il conclut : « Un homme qui a à commander doit savoir obéir ».

Il prétendit qu'un vif mécontentement régnait parmi les Alsaciens ; il assura que ce mécontentement ne saurait être apaisé par le gouvernement, et il conclut, parmi d'ironiques sourires, que, seul, un gouvernement prolétarien, comme celui des soviets, peut résoudre le problème des minorités nationales. — *Le Journal*, 25 novembre 1926.

[Transposition de paquets.]

Le gouvernement des Etats-Unis persiste dans son idée du pacte général et chorégraphique, entièrement dénué de garanties efficaces. — *La France de Nice et du Sud-Est*, 1er mars.

Le fait est que le corps de Mme Lafarge contenait de l'arsenic. Donc il a été empoisonné. — *La Rumeur*, 6 décembre 1927.

« La pauvre Reine lui avouait tout en larmes que le mariage n'avait pas été consommé et que le Roi insensible et froid avait dormi auprès d'elle comme une souche. » Il serait bon de savoir sur quelles pièces M. Raynaud se base pour accuser le jeune roi d'indifférence et de rigidité. — *Mercure de France*, 1er décembre 1927, p. 507.

Quatre députés travaillistes se sont donc vu infliger la suspension au cours de la séance d'hier soir.

Les condamnés sont morts avec un grand courage. — *Agence Havas*, 24 novembre 1927.

[Transposition de lignes.]

Le satyre Tahra Bey fera ses sensationnelles expériences au Théâtre de l'Etoile, du samedi 7 novembre au jeudi 19 avant son départ pour l'Amérique où lui sont assurés dix millions de francs de cachets. — *Radio*, 6 novembre 1925.

Tandis que le personnel de l'ambassade et de l'église grecque déposaient sur la dalle sacrée de splendides couronnes, le cortège, où figuraient M. Berteaux, représentant les Beaux-Arts, et un officier du ministère de la Marine, fit lentement le tour de la stèle, qui porte en lettres de marbre l'inscription suivante :

PALLAS ATHENA
GARDIENNE DES CITÉS
au soldat français inconnu
Hommage de la République helvétique
1927

Le Petit Parisien, 9 novembre 1927.

On trouvera également ici d'émouvants paysages de M. Léon Daudet sur le Henri Heine provençal [Aubanel]. — *Les Nouvelles littéraires*, 25 juin 1927.

Si j'avais un fils — et plût aux Dieux ! — je ne lui conterais pas l'histoire, — Cléo est laide, sanglante, vénale, versatile, — mais je lui cueillerais les plus belles légendes. — *Les Nouvelles littéraires*, 14 avril.

Les livres reçus hier : René Groos, *La vraie Figue de Rivarol*. — *L'Intransigeant*, 29 octobre 1927.

Avec M. Hanotaux, esprit précis, nous avons eu, à défaut des vers du nouveau poète [Paul Valéry], les titres de ses œuvres hermétiques qui vont d'une *Introduction à la méthode du Vinci* à une Conversation avec M. Taine, et d'*Eurêka* à *Eupalinos* pour finir par *Charmes*. — *Le Journal*, 24 juin 1927.

Un manteau beige à colle de fourrure est jeté sur ses épaules. — *La Revue des Voyages*, février 1927.

Je suivis ses bords désolés d'où quelques oiseaux échassiers, que je pris pour des flamands, s'envolèrent. — ANDRÉ GIDE, *Si le grain ne meurt*, III, p. 60.

Gaston Boissière arriva tout heureux un jour au Collège de France, disant à Renan... — *Les Nouvelles Littéraires*, 3 mars.

Il reçoit la *Biographie de la France*. Il y déniche l'affiche de ses belles effusions. — *Les Nouvelles Littéraires*, 3 mars.

En T. S. F., par contre, les paroles ont des ailes qui les font voyager à la vitesse de 300 kilomètres à la seconde, ce qui leur permettrait de faire plusieurs fois le tour du monde en une seconde. — *La Dépêche* (de Toulouse), 23 février.

Avant la partie, la minute de recueillement à la mémoire de Van Colle fut réellement impressionnante. Un plateau disposé à l'entrée du terrain était destiné à recevoir l'aubade des sportifs au bénéfice de la famille du joueur brugeois. Après la partie, l'on y recueillit la somme de 2.400 francs. — *L'Indépendance belge*, 11 avril 1927.

Pour fêter la 1600e représentation de *Mignon*, Mme Henri Ferrare, filleule du célèbre compositeur, expose, au grand foyer de l'Opéra-Comique, une collection d'autographes et de documents... La première victime montre quelques créateurs et interprètes. — *Comœdia* 24 mai 1927.

Cet appareil constitue l'instrument idéal pour se livrer sans grande défense au plaisir de la photographie. — Catalogue du *Photo-Hall*, 15 juin 1927.

Le professeur Roy Andrew, qui vient de découvrir les ruines de Dienosaurus, est parti hier vers le désert de Kalgan (Mongolie) pour rechercher les restes préhistoriques de l'homme. — *La Vigie marocaine*, 17 avril.

Le bruit de la détonation du revolver dont le fratricide venait de se servir était parvenu jusqu'aux oreilles de Claude Grivot.

Que devait-il faire ?
Qui avait tiré ?
Qui était blessé ?
Qui était mort ?

En proie à un affolement complet, il sentait ses quatre membres s'entre-choquer dans son cerveau, et il ne pouvait répondre à aucune. — Feuilleton de *la Dépêche* (de Toulouse), 14 avril (La joueuse d'Orgue, par Xavier de Montépin).

Chartres, 6 mai. — Chartres célèbre aujourd'hui le deuxième centenaire de saint Fulbert, le savant théologien qui fut l'ami du roi Robert le Pieux. — *L'Intransigeant*, 7 mai.

... Un personnage considérable et qui portait, large comme un pion, une rosette de la légation d'honneur. — ALBERT LONDRES, *Le Chemin de Buenos-Aires*, p. 231.

Le premier violon du Théâtre de Lyon a joué la *Médication de Thaïs*. — *Echo d'Aix-les-Bains*, 14 octobre 1927.

Un homme boit à la rigolade au goulot d'un « fiaschone ». — L. HAUTECŒUR, *Gazette des Beaux-Arts*, 15 mars 1927.

Ne surprenons-nous pas au fond des yeux égarés de Lucile de Chateaubriand la tristesse nolstalgique dont son père a été hanté ? — « Sainte-Beuve et le dix-neuvième siècle », conférence par ANDRÉ BELLESSORT, *Revue hebdomadaire*, 9 avril 1927.

§

Publications du Mercure de France.

ZOGOÏBI, roman, par Enrique Larreta, traduit de l'espagnol par Francis de Miomandre. Volume in-16, 12 fr. Il a été tiré 33 ex. sur Hollande van Gelder, numérotés à la presse de 1 à 33, à 80 francs ; 220 ex. sur vergé pur fil Montgolfier, numérotés de 34 à 253, à 40 francs.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.